

Médecins amateurs ... / Ouvrage illustré de 60 gravures.

Contributors

Cabanès, Augustin, 1862-1928.

Publication/Creation

Paris : A. Michel, [1932], ©1932.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/jsuex5v7>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

DOCTEUR CABANÈS



MÉDECINS AMATEURS



LÉONARD DE VINCI --- CERVANTÈS --- DESCARTES
LA FONTAINE --- M^{me} DE SÉVIGNÉ --- DIDEROT
MIRABEAU --- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE
SÉBASTIEN MERCIER --- MAINE DE BIRAN



ALBIN MICHEL ÉDITEUR



OUVRAGES DU DOCTEUR CABANÈS

OUVRAGES DE MÉDECINE HISTORIQUE

- Le Dictionnaire de l'Histoire, 4 vol.
L'Évolution de l'Histoire, 4 vol.
L'Évolution de l'Histoire, 2 vol.
L'Évolution de l'Histoire, 1 vol.
L'Évolution de l'Histoire, 1 vol.
M...
Bal...
Folie...
La Prin...
Napoléon...
Poisons et S... (en collaboration avec le Dr L. Nass), 2 vol.
La Névrose... (en collaboration avec le Dr L. Nass), 2 vol. (nouvelle édition).
Légendes et Curiosités de l'Histoire, 5 vol.
Mœurs intimes du...
Fous couronnés.
Une Allemande à la cour de France.
L'Histoire éclairée par la Clinique.
Au Chevet de l'Empereur.
Dans l'intimité de l'Empereur.
Le Mal héréditaire, 2 vol.
Les Evadés de la Médecine, 1 vol.

OUVRAGES DE PATHOLOGIE LITTÉRAIRE

- Grands Névropathes, 2 vol.

OUVRAGES D'HISTOIRE MÉDICALE

- Les Curiosités de la Médecine (nouvelle édition), 4 vol.
Remèdes d'autrefois, 2 vol. (*Epuisé*).
Remèdes de bonne femme (en collaboration avec le Dr BARAUD). (*Epuisé*).
L'Esprit d'Esculape (en collaboration avec le Dr WITKOWSKI).
Joyeux propos d'Esculape (en collaboration avec le Dr WITKOWSKI).
Chirurgiens et... à travers l'Histoire.

- Souvenir...
La Sal...
Les...
Le...
P... (3 séries)
... (4 séries)
...
...
...

Docteur CABANÈS

MÉDECINS AMATEURS

LÉONARD DE VINCI — CERVANTÈS — DESCARTES
LA FONTAINE — M^{me} DE SÉVIGNÉ — DIDEROT
MIRABEAU — BERNARDIN DE SAINT-PIERRE
SÉBASTIÉN MERCIER — MAINE DE BIRAN
PRINCE DE LIGNE

Ouvrage illustré de 60 gravures

PARIS
ALBIN MICHEL, ÉDITEUR
22, RUE HUYGHENS, 22



22101185043

AMATEUR in SCIENCE

Gallea

BYC, AI

306025



Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

Copyright 1932, by Albin Michel

MÉDECINS AMATEURS

LÉONARD DE VINCI (1)

ANATOMISTE ET PHYSIOLOGISTE

Après maintes discussions on est loin d'être tombé d'accord sur l'utilité, pour l'artiste, peintre ou sculpteur, des connaissances anatomiques.

Ceux qui n'attachent qu'une importance secondaire à ces connaissances, soutiennent, à l'appui de leur opinion, que le but unique des représentations de l'art étant l'expression du beau, la science ne peut que nuire, en altérant la pureté idéale de cette expression. Ceux, au contraire, qui les croient indispensables, allèguent des exemples fameux : ils citent, avant tous, MICHEL-ANGE, qui passe pour avoir beaucoup disséqué de sa propre main et dont

1. Les deux premiers chapitres de ce volume, ne sont qu'une esquisse de l'étude approfondie qui devait être consacrée à Léonard de Vinci, anatomiste, et à Cervantès, psychiâtre. La mort a surpris le docteur Cabanès avant qu'il ait pu reprendre ces deux sujets sur des données plus larges. Nous avons cru devoir quand même les faire figurer (chronologiquement, et pour mémoire), en tête de cette première série de *Médecins Amateurs*. (BL.-A. CABANÈS.)

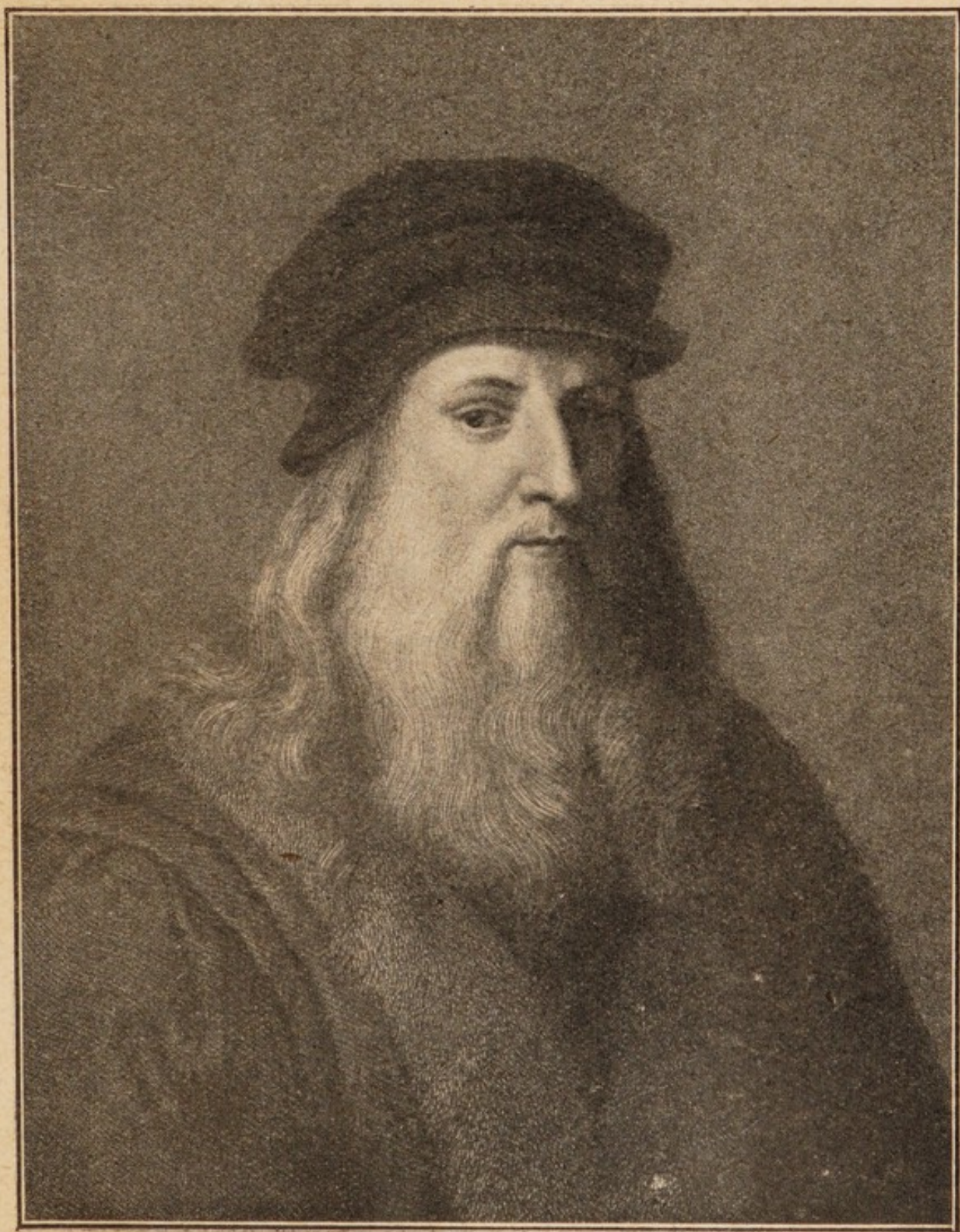
les œuvres se font remarquer par une précision scientifique qui ne nuit en rien à l'esthétique. A côté de Michel-Ange, ils placent son émule DURER, le peintre et graveur de Nuremberg, dont nous avons un traité d'anatomie pittoresque (1), qui a certainement préparé la voie aux Vesale, Sylvius, Fallope, et autres anatomistes de profession. On joint à ces exemples celui de LÉONARD DE VINCI, dont les manuscrits attestent une extraordinaire fécondité; Léonard de Vinci, qui a composé de véritables traités didactiques sur la morphologie et la physiologie des mouvements, traités qui n'ont pas vieilli, et qu'on peut consulter encore aujourd'hui avec fruit.

Léonard de VINCI, en effet, a eu ce privilège exceptionnel, de réunir en lui les admirables dons de l'artiste et la précision minutieuse de l'anatomiste et du physiologiste. Il a plus qu'entrevu, il a presque établi quelques-unes des grandes lois naturelles dont la découverte devait, par la suite, illustrer les noms des Galilée, des Bacon, des Harvey, des Cuvier.

Dans son avidité de savoir, il a voulu embrasser l'universalité des connaissances humaines. La physique et la mécanique, l'astronomie et la géologie, lui ont été aussi familières que les sciences naturelles.

Nul exemple ne saurait mieux démontrer que l'antinomie de l'art et de la science est superficielle;

1. *De symetria partium corporis humani* (1525).



LÉONARD DE VINCI

Gravé par Morghen d'après son portrait par lui-même

(Collection de l'auteur)

que les facultés de l'artiste et du savant ne s'opposent que dans la spécialisation, à laquelle nous réduit le plus souvent notre impuissance ou notre faiblesse. On a pu dire que, chez le Vinci, « le théoricien s'unit si profondément au poète, qu'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'imagination qui éclate dans ses découvertes, ou de l'exactitude d'analyse qui triomphe dans ses plus ineffables créations. »

La statuaire l'a conduit à l'anatomie, mais il passe d'une science à l'autre par une transition si naturelle, une pente si douce, qu'il semble à peine changer d'objet.

Dans une biographie psychologique de Léonard de Vinci, qui — après que se sont multipliées les monographies consacrées au maître — reste encore un modèle du genre, M. Gabriel SÉAILLES a traduit excellemment ce passage continuuel de l'intuition de l'artiste à l'observation réfléchie de l'homme de science :

« Le Vinci regarde en artiste le monde qu'il analyse en savant; en lui, la sensation survit à l'idée; la pensée, loin de détruire le sentiment, l'avive. »

C'est cette dualité, qu'on rencontre si rarement, exceptionnellement pourrait-on dire, qui fait l'intérêt, pour le psychologue, d'un personnage, complexe dans son unité, comme Léonard nous en offre l'exemple.

Il concilie les facultés considérées généralement comme les plus opposées sans les affaiblir; bien mieux, elles se trouvent fortifiées les unes par les autres. « Son originalité, selon la très heureuse expression de M. Séailles, est le merveilleux équilibre d'une âme qui fait conspirer, en une harmonie puissante, les dons que les autres hommes ne se partagent qu'en les opposant. Curiosité universelle, affranchissement de l'autorité, conscience claire de la vraie méthode et de ses procédés, hypothèses fécondes, tout ce qui constitue le génie scientifique de Léonard paraît se relier sans effort à son libre génie d'artiste, n'en être, à dire vrai, qu'une métamorphose en une âme vraiment humaine. »

Toute la vie et l'œuvre de Vinci attestent que la réflexion et l'imagination ne s'excluent pas nécessairement, comme d'aucuns le pensent; qu'un grand artiste peut être un grand savant, même si, à les analyser de près, ils ne se maintiennent pas tous deux à la même hauteur.

Le peintre, chez Léonard, a survécu au savant. Il est puéril de lui reprocher d'avoir sacrifié l'Art à la Science, comme tels de nos contemporains l'en ont accusé.

Déjà le R. P. Pétrus de Nuvolaria, vice-général des Carmélites, écrivait à Isabelle d'Este :

« Ses études mathématiques l'ont à ce point



MICHEL ANGE
(Collection de l'auteur)

dégoûté de la peinture, qu'il supporte à peine de prendre une brosse. »

Et Sabba de Castiglione consigne, dans ses *Mémoires* : « Quand il devait se consacrer à la peinture, où sans aucun doute il eût été un nouvel Apelle, il se donna tout entier à la géométrie, à l'architecture, à l'anatomie. »

En réalité, l'art, si proche de la perfection, du maître, est fait de ce mélange d'émotion et de curiosité, de vérité et de tendresse. L'artiste a dirigé le savant, autant que le savant ait subi l'influence de l'artiste. Travaillant sans tradition comme sans guide, il imaginait pour voir, à la manière des savants créateurs, qui sont presque toujours des intuitifs, comme les grands artistes sont des observateurs. Intuition dirigée par la raison, n'est-ce pas tout le secret du génie ?

La science, Leibnitz l'a depuis longtemps proclamé, veut un certain art de deviner, sans lequel on n'avance guère. Cette divination, Léonard l'a possédée au plus haut degré.

Songez qu'il lui a fallu tout créer. Il n'y avait pas alors d'atlas anatomiques : les premiers essais en ce genre ont été faits par un médecin allemand, Jean de Ketham, qui vivait en Italie à la fin du xv^e siècle, et ses dessins, du reste très imparfaits, reproduisent les erreurs traditionnelles.

L'anatomie et la physiologie n'avaient fait aucun

progrès avec les Arabes, qui enseignaient toujours la médecine grecque, la seule pratiquée dans les Khalifats d'Orient et d'Occident (1).

L'étude du cadavre était loin d'être courante au temps où vivait le Vinci. Durant tout le moyen âge, la dissection avait été interdite; on la considérait comme une profanation, un sacrilège. Mondino dei Luzzi, de Bologne, dont l'ouvrage resta classique pendant plus de deux siècles, se vantait d'avoir opéré trois dissections. Professeur à Bologne, c'est seulement en 1316 que Mundini de Luzi ou Mondino dei Luzzi — les deux appellations se rapportent au même personnage — rédigea le premier traité d'anatomie humaine, contenant des descriptions faites sur le cadavre. Cet ouvrage, resté d'abord à l'état de manuscrit, recopié par les élèves du maître, fut imprimé pour la première fois à Venise, en 1478. Suivant une opinion autorisée, ce livre n'est qu'une étude des différents viscères et organes contenus dans les trois grandes cavités du corps : abdomen, thorax, tête, et, en dépit de ce qu'il avait eu sous les yeux, on constate que l'auteur a tiré manifestement son inspiration de Galien et des Arabes.

On cherchait alors le mystère de notre organisation dans les livres et on ne voyait rien au delà. Léonard a eu le rare mérite de ne pas se contenter

1. *Revue scientifique*, novembre 1883 (article de LABOULBÈNE).



DESSINS DE MICHEL ANGE

Musée d'Oxford

(d'après l'*Anatomie des Maîtres de Mathias Duval*)

de la théorie mais de s'initier, par l'observation directe, à la réalité pratique.

Il a rappelé les nuits qu'il avait passées auprès des cadavres; la fièvre de travail qui s'emparait de lui quand la décomposition menaçait. Il a énuméré les qualités nécessaires à un bon anatomiste : la légèreté de main, pour retrouver avec le scalpel les divisions que dissimule le tissu conjonctif; la difficulté d'isoler les vaisseaux et les nerfs ramifiés dans les muscles; le risque qu'on court de détruire ce qu'on veut étudier.

Il est évident, d'après la nature de ses manuscrits (1), que Léonard a étudié l'anatomie de l'homme et des animaux surtout, seul et réduit à ses propres investigations, sur le squelette et sur le sujet disséqué.

Vasari a conté que Léonard, dès ses premiers débuts dans la peinture, ayant à reproduire les formes des divers animaux « rassembla, dans un endroit où lui seul entraît, toutes sortes de bêtes affreuses et bizarres : des grillons, des sauterelles, des chauve-souris, des serpents, des lézards. Il souffrit beaucoup, pendant ce travail, de l'infection que répandaient tous ces animaux morts, mais sa verve

1. *Il manoscritti di Leonardo da Vinci della Reale Biblioteca di Windsor* : Dell' anatomia, fogli A, pubblicati da Teodoro SABACHNIKOFF, transcriti et annotati da Giovanni PRIMATI, con traduzione in lingua francese, precedati da uno studio di Mathias DUVAL, Parigi, Edoardo Rouveyre, editore.

lui faisait tout braver. Il apparaît bien, en effet, que, pour son *Traité du vol des Oiseaux*, il a dû se livrer à de nombreuses dissections; s'il est vrai qu'il n'y représente et qu'il n'y cite pas les muscles, il en indique du moins l'action, et l'on se rend compte qu'il avait analysé la direction des faisceaux musculaires et noté la direction de la plupart d'entre eux.

Mais l'anatomie humaine l'avait particulièrement passionné, et longtemps il caressa le projet d'en publier un traité complet. Dom Antonio de Beatis, secrétaire du cardinal d'Aragon, qui lui rendit visite au mois d'octobre 1516, a dit tenir, de la bouche même de Léonard, que celui-ci avait disséqué plus de trente corps d'hommes ou de femmes.

A l'âge de soixante et un ans, Léonard voulut reprendre ses études anatomiques, longtemps interrompues par les circonstances. Il se trouvait alors à Rome. Il avait commencé à disséquer, mais il dut y renoncer, une fois de plus, sur la plainte d'un de ses ennemis, qui le dénonça au pape Léon X, et réussit à lui faire interdire l'entrée de l'hôpital où il poursuivait ses recherches.

Revenir sans cesse au cadavre, telle était sa préoccupation constante. Il ne se dissimulait, d'ailleurs, ni les difficultés, qu'une pareille besogne apportait avec elle, ni la répugnance qu'elle pouvait faire naître. «Et si tu as l'amour d'une telle science, écri-



LE PAPE LÉON X

Gravé par Morel d'après la peinture de Raphaël
(Collection de l'auteur)

vait-il à un débutant, ou marquait-il sur ses tablettes, en manière de réflexion personnelle, peut-être seras-tu empêché par la peur d'habiter, pendant les heures de la nuit, en compagnie de ces morts écartelés, écorchés et épouvantables à voir; si tu surmontes cette crainte, peut-être te manquera-t-il le dessin précis que suppose une telle description. Si tu as le dessin, auras-tu la perspective et si tu l'as, auras-tu la méthode de démonstration géométrique et celle du calcul des forces et de la vigueur des muscles; et peut-être, enfin, te manquera-t-il la patience, condition de l'exactitude. Si toutes ces choses se sont trouvées en moi ou non, c'est ce dont rendront témoignage les 120 livres que j'ai composés, sans être arrêté ni par la cupidité ni par la négligence, mais seulement par le temps ».

On reste stupéfait devant la masse énorme d'observations, sur toutes sortes de sujets, que Léonard a recueillies. On n'a retrouvé qu'une partie de ses manuscrits, qui déjà représentent un travail considérable. Il a abordé, simultanément, l'anatomie humaine et comparée, la physiologie, l'embryologie et, dans presque toutes ces branches de la science, il s'est révélé novateur.

Le grand chirurgien anglais, William Hunter, qui vit les originaux de ses dessins et de ses écrits anatomiques, dans la bibliothèque du roi George III, ne cherche pas à dissimuler son admiration.

« Je m'attendais, dit-il, à trouver des dessins anatomiques faits par un peintre, pour les besoins de son art; mais je vis, et cela avec un grand étonnement, que Léonard en a fait une étude générale et approfondie. Quand je considère quelles peines il a prises pour chaque partie du corps, la supériorité de son universel génie, sa singulière excellence dans l'hydraulique et la mécanique, l'attention avec laquelle un tel homme observait et étudiait les objets qu'il avait à dessiner, je suis entièrement persuadé qu'il fut le meilleur anatomiste qu'il y eût au monde dans son temps. Sans aucun doute, il est le premier qui, à notre connaissance, ait introduit la pratique des dessins anatomiques. »

Les descriptions écrites lui paraissent insuffisantes et confuses, c'est principalement par le dessin qu'il entendait que se fissent les démonstrations anatomiques. « Toi, écrivait-il, qui prétends par des mots démontrer la figure de l'homme, écarte de toi cette opinion; car plus tu décriras, plus tu confondras l'esprit du lecteur et plus tu l'éloigneras de la notion de la chose décrite. Il est donc nécessaire de figurer et de décrire. » Et, prenant un cas particulier : « Dessine, dit-il, les vertèbres cervicales par trois aspects, réunies et séparées; puis tu les feras encore vues par-dessous et par-dessus, et tu donneras ainsi la véritable notion de leur figure, notion que ni les écrivains anciens ni les modernes, n'au-



DESSINS ANATOMIQUES DE LÉONARD DE VINCI
Musées de Windsor et de Venise
(d'après *l'Anatomie des Maîtres de Mathias Duval*)

raient jamais pu donner véritable, sans une immense et fastidieuse longueur d'écriture. »

Le dessin est la base de la méthode; le texte n'est qu'accessoire. A côté d'une figure des muscles de l'épaule, il écrit : « Démonstration des emplacements et des attaches des muscles de l'épaule; mais *dessine d'abord* les os et puis ces muscles. » Et plus loin : « *Dessine d'abord* cette épaule simplement avec ses os, puis dessine-la vis-à-vis avec ses muscles. »

Il veut, en outre, que l'étude du squelette soit faite avec le plus grand soin, et que l'on représente chaque pièce osseuse isolée, vue par chacune de ses faces, puis dans ses rapports avec les autres pièces auxquelles elle est unie par articulation; et cela, non seulement pour les gros os, comme l'omoplate et le fémur, mais aussi pour les petits os du carpe ou de la colonne vertébrale.

Il a fait, de celle-ci, une étude presque complète et ses figures, au dire d'un juge particulièrement compétent (1), pourraient trouver place, aujourd'hui encore, dans le traité d'anatomie le plus rigoureux.

Mais Léonard a poussé plus loin ses investigations : il a voulu analyser la mécanique animale, se rendre compte de la résistance des leviers du sque-

1. Mathias DUVAL, *Etude sur les feuillets A de l'anatomie* (op. cit., supra).

lette; il a tenu à connaître la constitution même de chaque os, ses parties compactes, ses cavités; il a étudié les proportions des pièces osseuses, par rapport les unes aux autres; consigné des remarques d'une finesse extrême sur l'avant-bras en pronation ou en supination, etc.

On lui doit des notions d'anatomie comparée, qui le révèlent un véritable précurseur. Il ne se contente pas de la comparaison d'êtres semblables, étudiés dans l'ensemble de leur organisme : il prend un organe, l'étudie dans les diverses espèces, le suit dans ses métamorphoses. Il en arrive à reconnaître que tous les animaux terrestres sont construits sur un même plan, qu'en tous on retrouve les mêmes organes.

Mais le corps est une machine vivante; après l'avoir décomposée, dans ses rouages, il la montrera dans la diversité des attitudes et des mouvements qui en varient la forme.

Après l'ostéologie, il aborde la myologie. Il ne lui suffit pas de savoir que tel ou tel muscle s'attache à tel ou tel os ou le recouvre, il s'agit de préciser les fonctions différentes de chacun des faisceaux musculaires : ce qui est, proprement, de la physiologie.

Il ne s'en est pas tenu à la physiologie des muscles, il a formulé avec une parfaite exactitude, le mécanisme de l'inspiration, analysé de très près

le phénomène de la phonation : il se préoccupe d'expliquer non seulement la voix ordinaire (ou laryngienne), mais le chuchotement, d'origine purement buccale.

Les mouvements d'ensemble, la physiologie de la marche, de la course, du saut ont également retenu son attention.

L'embryologie ne lui est pas restée inconnue : il a décrit l'utérus, étudié le fœtus, « son développement et quel intervalle s'écoule d'un degré de développement à l'autre ».

Il avait le projet d'examiner la matrice des femelles en gestation, les connexions utérines de la mère au fœtus; mais il n'a su se garder de certaines erreurs, restant en cela l'écho fidèle des anciennes doctrines; ainsi sur un dessin reproduit par le docteur G. Peillon (1), voit-on la moelle et le cerveau envoyer aux organes mâles de reproduction des canaux chargés de sperme. D'autres canaux, partant des poumons, vont porter le souffle qui, d'après Galien, produisait l'érection.

Chez une femme dont la paroi abdominale antérieure a été enlevée, on voit un utérus assez bizarre, où prennent naissance des conduits qui vont se terminer aux mamelles : ainsi se trouvait réalisée par le dessin, la théorie hippocratique, suivant

1. *Etude historique sur les organes génitaux de la femme* (Th. de Paris, 1891).

laquelle les menstrues se transformaient en lait après la naissance et permettaient l'allaitement de l'enfant.

Il faut bien convenir que, malgré sa prescience géniale, Léonard s'est quelquefois trompé. Quand on veut trouver en lui un précurseur de Harvey, parce qu'il aurait, dit-on, vu, dans la circulation du sang, le principe de ce rythme vital, peut-être exagère-t-on un peu? Qu'il ait reconnu que le cœur est un des grands ressorts de l'organisme, cela ne saurait se nier; qu'il ait donné de sa structure, des vaisseaux qui en partent et s'y rendent, des dessins d'une justesse surprenante, rien de plus exact; mais prétendre qu'il en a compris le mécanisme, c'est le commenter avec bien de la complaisance.

De même, s'il a présenté quelques observations justes sur le système nerveux, sur les fonctions de l'œil, — observations déjà admirables pour son temps — n'est-ce pas aller un peu loin, que lui attribuer la découverte des localisations cérébrales? (1)

Certains veulent qu'il ait devancé Galilée, Harvey, Pascal, Newton, Lavoisier, Lamarck. A les entendre, il aurait créé la méthode expérimentale, à peine entrevue par Bacon; soutenu la théorie du mouve-

1. *Archives de Psychologie*, t. III, n° 12 (1904) art. du Professeur Santo de Sanctis.



Photo Alinari

LÉONARD DE VINCI

Sanguine du Palazzo Reale de Turin

ment de rotation de la terre avant Copernic; imaginé le propulseur à hélices, dont la navigation tire de nos jours de si grands avantages; inventé le parachute.

Avant l'auteur du *Traité de l'équilibre des liqueurs*, il aurait constaté que, dans les récipients qui communiquent entre eux, quelle que soit leur forme, la surface du liquide est toujours d'égale hauteur. Avant Chevreul, il aurait posé la loi des couleurs complémentaires; avant Salomon de Caus et Papin, il aurait insisté sur la puissance de la vapeur d'eau.

Léonard de Vinci aurait encore été le premier à chercher autre chose qu'une légende ou une fable, pour se rendre compte de la nature des poissons pétrifiés. En avance de trois siècles sur les savants de son temps, il aurait osé affirmer qu'il ne s'agit pas là de premiers essais d'une prétendue force créatrice, pour donner naissance aux formes vivantes, mais bien de débris organiques, représentant des formes éteintes, ayant vécu à des époques antérieures, et que leur pétrification est le fait du limon se déposant au fond des eaux et englobant peu à peu ces restes. Quand on songe qu'il y a cent ans à peine que Cuvier a créé la paléontologie, et quand on replace Léonard dans le cadre et les croyances de l'époque où il vivait, il faut reconnaître que cette seule affirmation en ferait un des

novateurs les plus hardis que la science ait connus.

Mais il y a plus : Léonard aurait ouvert la voie aux tentatives qui ont précédé l'invention du téléphone électrique. On lui devrait le principe de la chambre obscure, un quart de siècle avant Cardan, trois quarts de siècles avant Porta.

Le Vinci se serait enfin manifesté, comme philosophe naturaliste, en déclarant que le mouvement est la cause de toute vie, formule dont on fait généralement honneur à Haeckel.

Il aurait décomposé, avec netteté, les mouvements compliqués du vol des oiseaux, que la photographie instantanée permet d'analyser aujourd'hui si facilement, grâce aux ingénieux perfectionnements dus au regretté Marey. Il aurait été jusqu'à établir cette loi : que les mouvements réflexes se produisent alors que la volonté tendrait à les suspendre.

Bernard Palissy, Darwin seraient ses tributaires; de même Huyghens, de même Haller, de même Quinton!...

En réalité, et pour remettre les choses au point, « les anciens textes relatifs aux sciences sont très difficiles à lire froidement; dès qu'ils semblent effleurer une vérité connue, notre pensée complète le balbutiement du vieil auteur » (1). Cette constatation de Remy de Gourmont est on ne peut plus exacte.

1. *Promenades philosophiques*, 2^e série.

Ce qui ne peut être contesté, c'est que Léonard de Vinci, comme l'a dit un de ses biographes M. Eug. Müntz, est le seul, dans l'histoire de l'humanité, qui ait su, à la fois, remonter aux sources les plus secrètes de la vérité et évoquer la beauté la plus radieuse; réunir en lui la science d'Aristote et l'art de Phidias. Nous ajouterons : et s'élever pour l'amour de cette science et de cet art, au-dessus des préjugés admis de son temps, s'exposant à tous les dangers (on sait que l'Inquisition fut maintes fois sur le point de se saisir de lui). Cela seul lui vaudrait le respect admiratif de tous ceux que passionne la recherche de la vérité.

CERVANTÈS PSYCHIATRE

On a beaucoup épilogué sur le chef-d'œuvre de Cervantès. Les traducteurs et autres auteurs de gloses érudites ont, à l'envi, disserté sur l'histoire admirable du seigneur Don Quichotte de la Manche. Cervantès, a-t-on dit généralement, entreprit de guérir son pays d'une maladie chronique qui présentait tous les caractères d'une épidémie. La lecture des romans de chevalerie avait depuis longtemps perverti le goût du public et fait tourner toutes les têtes. Les grandes découvertes, les expéditions lointaines et les conquêtes prodigieuses des Espagnols aux xv^e et xvi^e siècles n'avaient pas peu contribué à favoriser cet esprit d'aventures et d'héroïques extravagances, dont le résultat final fut de préparer avec tant d'éclat la décadence de la monarchie espagnole.

Certains commentateurs ont même prétendu, non sans quelque apparence de raison, que le chevalier Don Quichotte n'était autre que l'Espagne elle-même, déjà si malade à cette époque, et rêvant, sur

le penchant de sa ruine, cet empire universel qu'elle poursuivait sans jamais le réaliser.

Que ces hypothèses soient ou non exactes, il n'en est pas moins avéré, pour nous, que Cervantès a écrit l'histoire d'un fou; qu'il a suivi pas à pas les étapes de la maladie de son héros, avec une rigueur, une précision, que les aliénistes les mieux qualifiés se sont plu à reconnaître (1).

Le premier qui ait noté cette originale particularité est un médecin espagnol, le docteur Morejon (don Antonio Hernandez), dans son grand ouvrage posthume sur l'*Histoire bibliographique de la médecine espagnole*. Le docteur Morejon a pris le chevalier errant pour sujet d'étude; il a examiné son *cas* en critique, mais en critique doublé d'un médecin, et il en est résulté pour lui la conviction que Cervantès, dans la partie descriptive de l'aliénation mentale dont il a traité, a surpassé le célèbre Arêtee, « le plus grand peintre des maladies, le Raphaël de la médecine ». Dans son enthousiasme admiratif pour son illustre compatriote, le docteur Morejon va jusqu'à s'écrier : « Moïse et Homère ont eu cha-

1. Le docteur Baillarger, au cours d'une visite que Champfleury fit un jour à la Salpêtrière, disait au romancier, en parlant de Cervantès : « Il a donné le portrait d'une sorte d'idiotie dans la *Maritorne*; il lui aplatit le derrière du crâne, et précise ses observations aussi nettement qu'un aliéniste moderne. » Champfleury, *Souvenirs et portraits de jeunesse*, p. 282.

cun les honneurs d'une dissertation, le premier grâce à quelques notions de chimie, très bornées; le second, pour ses connaissances anatomiques, quoique bien imparfaites. Thucydide, Virgile et Lucrèce, pour avoir décrit la peste, sont loués par les médecins, et cités comme modèles dans la description des maladies pestilentiellles. Montesquieu tient aussi sa place dans l'histoire de la médecine, à cause de sa théorie de l'influence des climats sur les institutions. Mais Cervantès ne mérite-t-il pas, à meilleur droit, d'être offert comme modèle à la jeunesse espagnole, pour la description des désordres de l'intelligence? »

Cervantès avait à décrire une espèce de folie connue sous le nom de *monomanie* : on va voir l'esprit de méthode et de logique rigoureuse qui le guide, dans une œuvre qui paraît être toute d'imagination.

Le docteur Morejon (1), dont le travail, bien que datant d'un autre siècle, peut être suivi presque à la lettre encore, nous le montre commençant par étudier la manière d'être et les habitudes de son sujet, le genre, le caractère et la nature de l'affection qu'il va peindre, donnant l'ensemble de toutes les prédispositions et des causes occasionnelles qui peuvent le plus contribuer à son développement : il

1. In. *Etude médico-psychologique sur l'Histoire de Don Quichotte*, traduite et annotée par le docteur Guardia.

en marque le siège, passe en revue ses périodes, sans négliger les changements et la terminaison; il raisonne sur le pronostic, adopte les moyens de traitement les plus convenables, se conformant si exactement aux règles de l'art, qu'il peut servir de modèle à tous les médecins philosophes. Cervantès recherchera d'abord, d'après les données en cours, quelles sont les conditions qui prédisposent à la folie, et il y adaptera son personnage. Quelles sont ces conditions? 1° Les tempéraments bilieux et mélancolique. — Don Quichotte « était de haute taille, d'une complexion robuste; le visage maigre, le corps sec et velu ». 2° L'âge viril ou l'âge mûr. — Don Quichotte « frisait la cinquantaine ». 3° La pénétration et la culture de l'intelligence. — Don Quichotte avait « de l'esprit, une mémoire excellente, et beaucoup d'instruction; il possédait toutes les connaissances d'un chevalier errant : la théologie, la jurisprudence, la médecine, la botanique, l'astronomie, les mathématiques, l'histoire, etc. ». 4° L'orgueil de race et la noblesse. — Don Quichotte était gentilhomme (hidalgo), et de la Manche, descendant en droite ligne et par les mâles (*por linea recta de varon*), de Gutierre Quijada, le vainqueur des fils du comte de Saint-Pol. 5° Les exercices violents. — Don Quichotte était grand chasseur de lièvres. 6° La transition d'une vie active à l'oisiveté. — Don Quichotte en vint à « négliger presque de



CERVANTÈS

Gravé par Selma (*Collection de l'auteur*)

tout point l'exercice de la chasse et même l'administration de son bien ». 7° Les aliments de haut goût, visqueux et difficiles à digérer. — Don Quichotte « mangeait le plus souvent à son souper du hachis de viande, des lentilles le vendredi, des abats de bétail le samedi, et quelque pigeonneau de surcroît les dimanches ». 8° Les saisons d'été et d'automne. — Don Quichotte éprouva ses plus grands accès de folie le 28 juillet, le 17 août et le 3 octobre. 9° Les passions amoureuses. — Don Quichotte était fortement épris. 10° L'excès de lecture. — Don Quichotte vendit plusieurs fanèques de terre de semence pour acheter des livres de chevalerie et des poésies érotiques. 11° Les veilles prolongées. — Don Quichotte « lisait sans cesse, le jour et la nuit, si bien qu'à force de lire et de ne pas dormir, tout le reste aidant, son cerveau se dessécha de telle sorte qu'il en perdit le jugement ».

« On trouve marqués dans ces derniers mots, conclut le docteur Morejon, avec autant de précision et de clarté qu'auraient pu le faire Hippocrate et Boerhaave, l'organe malade, le siège, la cause prochaine de l'affection... »

Cette thèse du médecin espagnol, que nous venons de vous exposer dans ses grandes lignes, a été reprise, en France, un peu plus tard, mais, chose curieuse, il ne semble pas que l'auteur français ait eu connaissance de l'œuvre de son prédécesseur. Du

moins n'en fait-il nulle part mention, bien qu'il ait adopté dans son étude critique, une classification à peu près analogue (1).

L'ouvrage du docteur Louveau (2) a sur celui du docteur Morejon, cette supériorité qu'il a été écrit à une époque où la médecine mentale avait acquis un plus ample développement. A cet égard on peut tenir pour presque (nous disons presque) conformes aux données de la science moderne les déductions de notre confrère.

« Cervantès, dit le docteur Louveau, nous peint une intelligence, mais une intelligence malade, un maniaque, parce qu'il est né aliéniste; et, en opposition, un corps, mais un corps bien portant, c'est-à-dire un homme chez qui tout est sainement matériel...

« Cervantès voulut résumer en un seul être toutes les manifestations physiques et morales de la manie, qu'il avait observées éparses chez un grand nombre d'individus, et il créa *Don Quichotte*. »

Dès les premières lignes de son livre, Cervantès, en parfait pathologiste, établit l'étiologie de l'affection dont est atteint son héros. Pourquoi le seigneur

1. Nous rapprocherons, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, les réflexions du docteur Morejon de celles du Français.

2. DOCTEUR LOUVEAU, *De la manie dans Cervantès*. Thèse de Montpellier, 1876.

Quixada ou Quésada, qui sera plus tard Don Quichotte, devient-il fou? parce qu'il lit, du matin au soir, des livres de chevalerie qui lui troublent à ce point la cervelle, qu'il en oublie non seulement le boire et le manger, mais l'administration de son bien. Il va même jusqu'à vendre plusieurs lopins de terre pour faire l'acquisition d'ouvrages de cette nature. « Sa pauvre tête n'était plus remplie que d'enchantements, de batailles, de cartels, d'amours, de tourments, et de toutes les folies qu'il avait vues dans ses livres (1).

Il chérissait tant ses livres qu'il aurait volontiers donné sa gouvernante, et sa nièce par-dessus, pour avoir le plaisir de faire comme eux. »

Si l'on passe à la symptomatologie, on verra que Cervantès se trouve, là encore, d'accord avec les aliénistes sur tous les points.

« Parmi les nombreux symptômes que présente l'aliénation mentale en général, et surtout la

1. « Une fois que Don Quichotte eut complètement perdu la raison, il s'imagina que tout ce qu'il avait lu dans les livres de la chevalerie et dans les poésies érotiques était réel. Dès lors son imagination ne rêva plus que querelles, batailles, défis, blessures, déclarations et propos d'amour, peines et soucis et autres extravagances impossibles. Il se mit si bien dans la tête que tous les rêves de l'imagination, fruit de ses lectures, étaient vrais, qu'il n'y avait pas pour lui d'histoire plus certaine. Aussi conçut-il le dessein de se faire chevalier errant, et d'aller par le monde, courant les aventures. » Docteur Morejon, *Etude médico-psychologique sur Don Quichotte*, p. 14.

manie, nous avons, principalement dans l'état cachectique, l'amaigrissement considérable et une coloration particulière, le plus souvent jaune, sèche, tannée, de la peau. » Cervantès n'a garde de donner à son héros une mine réjouie. Il suffit qu'il se montre pour que tout le monde s'écrie : « Voilà bien le chevalier de la Triste Figure ! »

L'absence de sommeil (1) est aussi un des symptômes de la manie; Don Quichotte dort fort peu. Alors que Sancho ronfle, le ventre repu, et la conscience en repos, son maigre compagnon rêve tout éveillé à sa belle ou aux étoiles.

Un autre stigmatte morbide des maniaques, c'est l'anaphrodisie qui, « dans l'état cachectique, fait place à l'excitation des fonctions génésiques du début. En véritable maniaque cachectique, Don Quichotte est atteint de ce désagrément, autant qu'un héros de roman puisse l'être ». Son amour pour Dulcinée ne va pas au delà de déclarations

1. « Cervantès a rassemblé tous les traits qui marquent le plus haut degré d'intensité de cette maladie (la *manie*), savoir : tolérance incroyable de veilles continues, abstinence prolongée et effrayante d'aliments, insensibilité à l'action du froid, profonds soupirs, pleurs, prières ferventes, envie très prononcée de déchirer ses vêtements, de s'en dépouiller, de rester en chemise, de faire des cabrioles et des culbutes, la tête en bas; développement énorme de la force des nerfs et des muscles, mortification du corps en l'honneur de la déesse de ses amours, la sans pareille Dulcinée. » Morejon, *loc. cit.*, p. 16.

incendiaires, mais platoniques; « d'autant plus platoniques que cette déesse de beauté n'existe que dans son imagination ».

« Nul doute que si Don Quichotte n'eût pas été sous le coup d'une anaphrodisie symptomatique, il n'eût su, tout en conservant intact son cœur à Dulcinée, esquisser un commencement d'exécution à l'égard d'Altizidore, et qu'il n'eût pas certainement réduit à de tels excès une aussi belle demoiselle. » La demoiselle, en effet, a beau l'aguicher, Don Quichotte reste indifférent ou... impuissant.

Les aliénistes citent comme un des caractères les plus communs, sinon permanents, de la manie, les perversions affectives. Les maniaques oublient, dans leurs accès, et même dans leurs demi-rémissions, tous les liens de famille et d'amitié : Don Quichotte, une fois en route, ne songe pas un instant à la nièce et à la gouvernante qu'il a laissées sans scrupule à la maison. Sancho, au contraire, en fait le sujet constant de ses préoccupations. Quand son maître lui annonce que ce n'est pas seulement une île, mais un royaume dont il le gratifiera : « Mais alors, Seigneur, s'exclame-t-il tout joyeux, si vous me donnez un royaume, je serais donc roi, Thérèse Guttières, ma femme, reine, et mes petits drôles, infants. » Et à l'idée que sa femme pourrait un jour occuper un trône : « Je la connais, Monsieur, ajoute-t-il naïvement, vous n'en pourrez jamais faire une reine,

nous n'en pourrons guère faire qu'une marquise, une duchesse tout au plus. »

La perversion affective ne se trouve pas seulement dans les relations du fou avec ses semblables, mais encore dans ses rapports avec les animaux. Don Quichotte s'occupe si peu de sa Rossinante qu'il la laisse les quatre fers en l'air, sans en prendre davantage souci. Sancho, par contre, lorsqu'il y a quelque horizon à recevoir, commence par descendre de son âne qu'il met à l'abri derrière un rocher; quand on lui vole sa bête, il donne libre cours à son chagrin. « Il en perd tellement la tête qu'il perd du même coup son bissac, ce qui fait que, moitié douleur, moitié pénurie, il reste sans manger pendant trois chapitres tout entiers. »

Mais revenons à Don Quichotte. Toujours soucieux de faire de son héros un type de maniaque parfait, Cervantès lui prête un des phénomènes qui sont loin d'être rares dans la manie : les illusions sensorielles. On peut dire que l'histoire de l'ingénieux chevalier de la Manche consiste, tout entière, à relater les observations dont sont victimes les sens du héros. Continuellement, il prend des auberges pour des châteaux, des cabaretiers pour des châtelains, et d'horribles maritornes pour des jolies femmes. Cervantès a même poussé plus loin le génie d'observation : il est allé jusqu'à établir, avec une finesse psychologique vraiment remar-

quable, « la différence entre la perversion et l'hallucination, ce qui est assez subtil pour un esprit du seizième siècle ». Ainsi, dans la scène devenue légendaire, des moulins à vent, notre chevalier errant, croyant avoir affaire à des géants, les chasse avec furie : « Mais, Monsieur, crie, désespéré, le brave Sancho, ne voyez-vous pas que ce sont des moulins à vent ? »

— Ami Sancho, vois leurs bras immenses, comme ils les agitent, ces géants, pour me provoquer au combat ! »

Est-ce là autre chose qu'une *perversion sensoriale* ?

Une autre fois, Don Quichotte, se trouvant sur une plaine absolument nue, fait le dénombrement fantastique des fantassins, des cavaliers, des machines de guerre, qu'il *croit* apercevoir. « Où Monsieur peut-il voir tout cela ? de s'écrier Sancho. Pour moi je n'y vois rien du tout. »

Don Quichotte n'offre-t-il pas, en la circonstance, un exemple des plus frappants d'*hallucination* ?

Mieux encore, Cervantès, comme l'observe le docteur Morejon, n'a eu garde de soustraire son malade à cette règle posée par Galien que « toutes les maladies, sans exception, les plus longues comme les plus courtes, ont leurs périodes. Il a décrit le début, l'augment, l'état et le déclin de la folie d'une

façon magistrale, par autant de sorties ou escapades de Don Quichotte.

« Elle (la folie) débuta l'été et s'annonça de la sorte. Le héros parlait tout seul dans son appartement..., il s'escrimait, l'épée en main, contre les murailles, comme pour s'essayer à vaincre les géants, les félons et les malandrins, dont il voulait triompher... Ensuite, il conçut le projet de s'en aller par le monde... projet qu'il exécuta par son escapade du 28 du mois de juillet, un des jours les plus chauds de la saison.

« L'augment de la maladie est marqué à partir de la deuxième sortie de l'ingénieux hidalgo, jusqu'à son retour chez lui. Dans cet intervalle, eurent lieu le combat contre les moulins à vent, la rencontre entre le héros de la Manche et le Biscayen, l'aventure des maquignons sans pitié, celle de l'auberge prise pour un château, celles du convoi funèbre du moulin à foulons et de l'armet de Membrin, la délivrance des forçats, la pénitence dans la retraite de la Sierra Morena, la bataille contre les outres de vin rouge, et les démêlés avec les membres de la Sainte-Hermandad et les flagellants (1). »

Tout le monde sait que les éclaircies de raison d'un fou peuvent donner le change à des esprits non prévenus.

« Mais, en admettant qu'il joue alors d'un ins-

1. Cf. Morejon, *loc. cit.*, 15-16,

trument dont une seule corde sonne faux, il ne manquera jamais, après avoir fait entendre une série de notes assez justes, de vous produire à la finale la note désastreuse; et, dès lors, tout accord cesse, l'unisson est détruit, et pour longtemps. »

Don Quichotte présente un pareil phénomène. « Qu'il raisonne sur les choses en dehors de la chevalerie errante, nous fait observer le docteur Louveau, il fait preuve de tant de rectitude, d'érudition et de bon sens, que ses auditeurs ne savent trop lequel ils ont le plus à regretter, de voir un fou aussi sage, ou un aussi grand sage si fou. »

Rien de plus sensé, par exemple, que les conseils qu'il donne par écrit à Sancho, lorsque celui-ci part prendre possession de son île prétendue. Mais la conclusion gâte tout : « N'attribue pas à ton mérite ce que tu ne dois qu'à la bonté du ciel et à l'excellence de la chevalerie errante. » Le visionnaire repaît malgré tout.

L'anecdote du jeune gradué de Séville, l'épisode de la retraite de Don Quichotte dans les montagnes (1), où il se propose d'imiter les Roland et

1. « Dans cette retraite de la Sierra-Morena, une particularité bien digne de l'attention des médecins philosophes, c'est la rencontre de Cardenio.

« En général, les fous vivent isolés, se fuyant les uns les autres, se méprisant et se moquant entre eux, ne sympathisant et ne se mettant ensemble qu'autant que leur délire est analogue; et, même dans ce cas, ils se querellent pour un

les Amadis, viennent encore renforcer cette thèse : que Cervantès a voulu faire de son héros non pas un bouffon, mais un type de fou; non pas un type de folie général, mais un type de folie particulier, « une reproduction classique de la manie ». Tout se déroule et tout s'enchaîne : l'invasion de la maladie, sa période d'état, sa fin; son héros est devenu fou peu à peu, sa forte prédisposition trouvant une provocation convenable dans ses livres de chevalerie. Il le fait vivre en fou, et il a le tact profond de le faire mourir de sa folie (1).

Bref, Don Quichotte « naît maniaque, vit maniaque, meurt maniaque. »

rien, mais ils se réconcilient aisément. C'est là précisément ce que Cervantès a noté de main de maître, dans l'épisode de ce galant jeune homme devenu fou pour avoir cru que Don Fernando lui avait enlevé Lucinde, son idole. On y voit aussi un exemple de ces intervalles lucides que présentent habituellement les aliénés. Le récit de son infortune, que Cardenio fait au curé, dans un de ces moments, mérite d'être mentionné comme une preuve de cette vérité.

« Un autre trait qui mérite l'attention des médecins, c'est l'habitude qu'ont les fous de changer de nom. Dans le cours de cette période, Don Quichotte prit le nom de Chevalier de la Triste Figure, et dans la période subséquente, celui de Chevalier des Lions. » Morejon, *loc. cit.*, 16-17.

1. « Le changement subit de la folie en un découragement amer, en une mélancolie profonde, et la complication d'une fièvre aiguë; le passage brusque de la folie à la raison; autant de circonstances qui doivent inspirer des craintes pour la vie du malade; et ce fut précisément cet ensemble de phénomènes qui fit présager (dans le roman de Cervantès) la mort du célèbre chevalier. » Morejon, *loc. cit.*, p. 18.

Cette apparence d'invraisemblances et de folies, accumulées, dirait-on, pour divertir le lecteur, est-ce, comme le croient les deux critiques dont nous venons d'analyser les thèses, un faux semblant? Le créateur de *Don Quichotte* a-t-il, réellement mis tout son génie à nous donner une description magistrale d'un des types les plus communs de l'aliénation (1)?

Il est difficile de décider si c'est volontairement que Cervantès a fait œuvre de psychiâtre. Ce qu'on ne saurait lui dénier, c'est, dans l'observation, une conscience et un don qui, s'ils sont d'un empirique, égalent ceux des plus brillants cliniciens.

Comme le fait ressortir avec netteté le docteur Morejon, dans l'étude qu'il a consacrée à son grand compatriote, celui-ci a précédé Pinel dans l'idée de thérapeutique morale de la folie, et Broussais, dans ses doctrines, si passionnément discutées, en établissant que « l'estomac est le laboratoire où se fabrique la santé ». Hahnemann, lui-même, le créateur de l'homœopathie, aurait été devancé par l'auteur de *Don Quichotte*.

Quoi qu'il en soit, il nous a plu de faire revivre ici ces deux dissertations de pathologie littéraire.

1. « Ce fut pour les hommes qu'il écrivit, conclut le docteur Louveau; mais, connaissant l'esprit humain, il revêtit l'utile d'une couche agréable et présenta ses études sous la forme attrayante de la fiction. »

C'est, nous semble-t-il, un devoir d'équité, une leçon de modestie, un enseignement fertile en réflexions aussi, que de relever, chaque fois que l'occasion s'en présente, la trace des pionniers dans une science que d'aucuns, avec candeur, nous voulons le croire, font dater de ces toutes dernières années.

DESCARTES MÉDECIN

LES ORIGINES DE RENÉ DESCARTES

« La conservation de la santé, énonce Descartes, est certainement le premier bien et le fondement de tous les autres biens de cette vie; car même l'esprit dépend si fort du tempérament et de la disposition des organes du corps, que, s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende communément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, *je crois que c'est dans la médecine qu'on doit le chercher.* » (1)

S'il serait assez aisé de démontrer que la philosophie est, dans une certaine mesure, tributaire de la médecine, il est en tout cas de vérité évidente qu'elle en constitue une des bases les plus solides.

Plus que tout autre, Descartes sentait la nécessité de l'union intime de la psychologie et de la physiologie, lui qui s'appliquait avec tant de zèle à l'anatomie, quand il se disposait à aborder l'étude de l'homme et qui, ne se contentant pas d'apprendre

1. *Discours de la Méthode*, VI^e partie.

théoriquement tout ce que Vésale et les autres anatomistes ont écrit, pratiquait lui-même la dissection.

Quand Harvey rendit publique sa démonstration de la circulation du sang, le philosophe qui, depuis longtemps, étudiait la structure du cœur, qui avait observé sur une foule d'animaux vivants les battements de cet organe, s'institua le défenseur de la découverte qu'on attaquait de tous côtés, et le champion du novateur tant décrié. Vient-on lui imputer à grief d'être « si curieux d'anatomie », il répond « que c'est un exercice où il s'est souvent occupé depuis onze ans », au point qu'il ne croit pas qu'il y ait un médecin « qui y ait regardé de si près que lui ». Il ne désespérait même pas de pouvoir donner un jour un traité complet de médecine, de mécanique et de morale (1).

Bien que Descartes se soit peu mêlé de médecine proprement dite, il avait la prétention d'être écouté, surtout quand il parlait de physiologie : on a, d'ailleurs, consacré tout un livre à Descartes, considéré comme physiologiste (2). La médecine légale, au dire du docteur Bertrand de Saint-Germain, trouve sa place dans les œuvres de Descartes : l'étude approfondie du physique et du moral de l'homme,

1. BAILLET, *Vie de Descartes*, t. II, 229.

2. DOCTEUR BERTRAND DE SAINT-GERMAIN, *Descartes considéré comme physiologiste et comme médecin*. In-8°, Paris, 1869.

et leur réciproque influence devaient l'y conduire. Il prouve que nous ne sommes pas tous libres au même degré, ni chacun également en toutes circonstances et que, même dans l'état de santé, et sans qu'il y ait aliénation mentale proprement dite, la responsabilité de nos actes est souvent atténuée, quelquefois même abolie, par la fougue du tempérament et la violence des passions, lesquelles font taire la raison et emportent la volonté. Devançant l'esprit moderne, Descartes appelle de ses vœux une jurisprudence plus circonspecte et plus élémentaire que celle en vigueur de son temps.

De courtes notions sur la pathologie, la thérapeutique, la matière médicale, voire l'hygiène, existent également dans l'œuvre du philosophe.

En pathologie, Descartes est humoriste : l'altération des humeurs est, pour lui, la cause des maladies; il faut expulser la *matière peccante*, si l'on veut récupérer l'état de santé normal. Ses idées diffèrent pourtant de celles de Broussais, en ce que le premier attribue l'inflammation à une altération des humeurs et à des troubles de la circulation, plutôt qu'à l'irrigation, qu'il regarde comme consécutive.

En thérapeutique, Descartes s'est montré plus réservé, et n'a que rarement cédé aux sollicitations de ceux qui lui ont demandé des conseils pour la direction de leur santé. Il avait, cependant, ses malades qu'il visitait; il donnait des consultations

ou vantait des recettes, que souvent il avait lui-même éprouvées (1). On trouve, dans sa *Correspondance*, telle ordonnance contre les épistaxis, qui n'est pas plus déraisonnable que bien des prescriptions modernes.

Notons que Descartes avait été appelé à se prononcer sur le cas d'un illustre malade, dans des circonstances qui méritent d'être rappelées.

En 1647, lors de son passage à Paris, il eut occasion de rendre visite à Pascal qui, à la suite d'une trop grande contention d'esprit, avait été atteint d'une sorte de paralysie des membres. « Il en était réduit à ne marcher qu'avec des potences. Ses jambes et ses pieds devinrent froids comme du marbre, et on était obligé de lui mettre tous les jours des chaussons trempés dans l'eau-de-vie, pour tâcher de lui faire revenir la chaleur aux pieds (2). »

Les médecins avaient défendu à Pascal tout travail de tête. Descartes, consulté, se borna à conseiller au célèbre penseur de « rester au lit tous les matins, jusqu'à ce qu'il fût las d'y être, et de prendre force bouillons ». Jacqueline Pascal ajoute

1. Voir LEMOINE, *L'Ame et le Corps*; cf. *Descartes et la Princesse Palatine* ou de l'influence du cartésianisme sur les femmes du XVII^e siècle, par A. FOUCHER DE CAREIL; Paris, 1862.

2. V. COUSIN, *Jacqueline Pascal*.



DESCARTES

Gravé par Dupin d'après la peinture de Fr. Hals
(*Collection de l'auteur*)

que, le jour même, son frère prit un premier bain, et que le lendemain dimanche, il lui fut fait une saignée au pied, qui lui fit du bien; car, dit-elle, « lundi, il parla fort toute la journée, le matin à M. Descartes, et l'après-dîner, à M. de Roberval... et il n'en eut point les maux de tête que j'attendais, après cet effort (1). »

Vers la même époque, Descartes était en correspondance suivie avec Elisabeth, princesse Palatine (2), à qui il indique, à maintes reprises, des traitements à suivre.

La jeune princesse se plaignait d'un état de langueur, accompagné d'une toux sèche, de maux de tête et de digestions laborieuses; Descartes, pour la rassurer, lui affirme qu'étant jeune, il a ressenti les mêmes symptômes, et que tous les médecins l'avaient condamné (3). Il l'engage à prendre quelques purgatifs légers, des bouillons rafraîchissants, des viandes peu épicées; surtout qu'elle se libère l'esprit de toutes sortes de pensées tristes et de médications sérieuses, et il lui promet une prompte guérison.

Descartes, dans d'autres occasions, se déclare

1. Lettre de Jacqueline Pascal à sa sœur Gilberte, du 25 sept. 1647. (V. COUSIN, *op. cit.*, 3^e édit., p. 94).

2. Fille de Frédéric V, roi de Bohême, et d'Elisabeth Stuart; nièce de Charles I^{er} d'Angleterre.

3. *Correspondance*, t. IX, 202.

partisan d'une thérapeutique moins expectante, sinon bien agressive. « Le safran, écrit-il, est utile aux asthmatiques : on le donne à la dose de trois scrupules et demi, avec un demi-grain de musc dans du très bon vin ». « Les fèves abstergent; par leur usage, un individu fut purgé et délivré de la toux ». « La phtisie peut être guérie, en faisant prendre à celui qui en est atteint, une heure avant les autres aliments, deux jaunes d'œuf, peu cuits, saupoudrés de soufre, et, avec cela, une gorgée d'un vin qui n'ait aucune âpreté » (1).

Cette recette, contre la phtisie, était, après tout, assez logique : la médication phosphatée et soufrée ne se trouve-t-elle pas encore aujourd'hui, en bonne place dans les formulaires des affections pulmonaires?

Il s'est encore occupé quelque peu de chirurgie : notamment, il avait essayé de redresser la taille de Mlle de Hooghelande, par un traitement orthopédique.

Mais c'est surtout l'hygiène qui conserve ses préférences; il y revient souvent, et non sans complaisance; son grand bon sens lui avait montré la véritable voie où devait s'engager la médecine : « Si nous nous gardions seulement de certaines fautes, que nous avons coutume de commettre au régime

1. *Œuvres inédites de Descartes*, publiées par FOUCHER DE CAREIL, 2^e partie, 80.



ELISABETH, PRINCESSE PALATINE

de notre vie, écrivait-il, nous pourrions, sans autres inventions, parvenir à une vieillesse beaucoup plus longue et plus heureuse que nous ne faisons » (1).

Il n'est pas besoin d'amples commentaires pour établir l'influence considérable exercée par Descartes sur la marche des sciences médicales; pour démontrer la part qui lui revient dans les progrès qu'elles ont accomplis. Bien qu'il n'ait réellement pas pratiqué la médecine, qu'il ne s'en soit occupé que fortuitement, nous devons à Descartes de s'être constitué l'apologiste de la circulation du sang, si contestée à son apparition; d'avoir eu une idée assez nette de la circulation capillaire et de son rôle dans le phénomène de la nutrition; d'avoir compris, autant que l'état de la science le lui permettait, le mécanisme de la digestion des aliments. A la vieille idée de la *coction* dans l'acte de la digestion, Descartes a substitué une idée hardie autant que neuve, celle de la *dissolution*. Il a presque deviné le suc gastrique : « Les viandes, dit-il, se digèrent dans l'estomac, par la force de certaines liqueurs qui, se glissant entre leurs parties, les *séparent*, les agitent et les échauffent, ainsi que l'eau commune fait celle de la chaux vive, ou l'eau forte celle des métaux ». Il a soupçonné la théorie lavoisienne de la respiration : « L'air de la respi-

1. *Correspondance*, t. VII, 412.

ration, écrit-il, se mêlant aussi, en quelque façon, avec le sang, avant qu'il entre dans la concavité gauche du cœur, fait qu'il s'y embrase plus fort, et y produit des esprits plus vifs et plus agités ». N'est-ce pas toute la théorie de la combustion? Nous lui devons encore d'avoir découvert les mouvements automatiques ou, pour mieux dire, les actions réflexes (1); d'avoir expliqué le phénomène de la vision avec une saisissante lucidité; d'avoir fixé magistralement les rapports étroits du physique et du moral; d'avoir, enfin, représenté la logique et le bon sens français à son degré le plus éminent.

Il a tous les droits à la gratitude des hommes de science, le philosophe à qui l'on doit cette pensée : « S'il est possible de trouver quelque moyen qui rende communément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, je crois que c'est dans la médecine qu'il faut chercher ». Bien que ses nombreux écrits relatifs à notre science ne forment pas un corps d'ouvrage, il n'en reste pas moins qu'il appartient à la grande famille des « médecins ignorés », pour s'être intéressé à la fois à notre science et à notre art et, s'il a peut-être, parfois, trop sacrifié à l'hypothèse, ne nous en plaignons pas, puisque grâce à son intuition géniale,

1. V. l'article du professeur LE DOUBLE (de Tours), sur Descartes anatomiste et physiologiste, dans la *Gazette médicale du Centre*,

il a pu, devançant le temps, voir par l'esprit ce que deux siècles plus tard, l'observation et l'expérience devaient confirmer (1).

II

Il est une autre raison, s'il en fallait, pour laquelle nous sommes autorisés à enrôler Descartes dans notre docte corps, c'est qu'il a eu une ascendance et des attaches médicales.

Il y a quelques années, des érudits ont bataillé, — oh ! très pacifiquement — pour établir que Descartes était originaire, non point du petit village de La Haye, en Touraine, mais du pays de Châtellerault.

D'autres le voulaient Breton (2). Qu'à la possession d'une telle gloire chacun s'acharne, nous le

1. Ne lui a-t-on pas reconnu le mérite d'avoir, sinon établi, au moins clairement entrevu, la base même sur laquelle repose la physiologie moderne, le point de départ de toute organisation, la cellule élémentaire ? Certaines particules de matière, arrondies par la force de la chaleur, voilà, selon Descartes, quel serait le point initial de toute plante et de tout animal : *In eo convenit formatio plantarum et animalium quod fiant a partibus materia vi caloris in orbem convolutæ*. Si Descartes avait eu à sa disposition un microscope assez puissant, qui oserait dire qu'il n'eût pas découvert ce dont il soupçonnait si nettement l'existence ?

2. ROPARTZ, *La famille Descartes en Bretagne*.

comprenons; encore faut-il avoir de solides arguments pour prétendre à pareil honneur.

Bien que ce débat ne nous passionnât pas outre mesure, nous l'avons suivi et nous avons été payé de nos peines, puisqu'il en est sorti pour nous cette indication — une véritable révélation — que René Descartes était issu d'une famille qui a compté plusieurs médecins parmi ses membres.

Un historien qui a dressé une sorte de généalogie du philosophe, fait remonter celle-ci à un *Gilles Descartes*, d'abord échevin, puis maire de la ville de Tours, en 1522, pendant trente-sept jours (1). Gilles Descartes serait le *bisaïeul* du philosophe, à s'en rapporter au tableau généalogique ci-dessous (2).

1. On lit dans l'*Histoire* (manuscrite) *de la mairie et des maires de Tours*, par CHALMEL, conservée à la Bibliothèque de Tours, le passage suivant, reproduit dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1856-58, t. VIII, p. 238-239 : « Serment du 1^{er} novembre 1522. N° 54. DESCARTES (Sire Gilles), sieur de Châtillon, dans la paroisse de Coursay, bourgeois de Tours. Il ne fut maire que pendant trente-sept jours, étant mort le 12 décembre 1522. Son exercice fut continué par le sieur Thévenin, ex-maire et le plus ancien échevin. C'est sans doute le peu de durée de son mai-rat qui l'a fait omettre dans les plus anciens catalogues. Ce fut dans cette même année, 8 août, que se fit, par ordre de François I^{er}, l'enlèvement du treillis d'argent qui entourait le tombeau de Saint-Martin, enlèvement auquel il paraît, par un procès-verbal du chapitre, que concourut Gilles Descartes, qui pour lors n'était qu'échevin. »

2. Nous l'extrayons de la source précitée : « Gilles Descartes, maire de Tours, eut pour fils : 1° Gilles Descartes,

Or, la lecture de ce tableau nous apprend seulement qu'il y a eu un maire de Tours du nom de *Gilles Descartes*; qu'il a existé, d'autre part, un docteur en médecine du nom de *Pierre Descartes*.

Est-il prouvé que *Pierre Descartes*, médecin, que nous venons de mentionner, était l'aïeul du philosophe, comme le croient certains historiographes, *Chalmel* et autres? Ce n'est point l'avis de *Baillet* : voici ce qu'en dit cet érudit très autorisé : « *Pierre Descartes*, l'aïeul de *René*, étoit un gentilhomme aisé, qui s'étoit retiré de bonne heure du service et des emplois, pour goûter plus longtemps les fruits du repos qu'il s'étoit procuré. Mais il n'hésita jamais de l'interrompre, lorsqu'il fut question de servir son prince et sa patrie. Il se signala même, depuis, en diverses occasions; et s'étant jeté dans la ville de *Poitiers*, l'an 1569, avec le comte de *Lude* pour en soutenir le siège contre les *Huguenots*, il contribua

prêtre, trésorier de la Cathédrale de *Tours*, par la cession que lui fit de cette dignité, en 1511, *Jean de Lenoncourt*; 2° noble homme *Pierre Descartes*, MÉDECIN, qui épousa *Jeanne Ferrand*, de *Châtellerault*; 3° *Joachim Descartes*, conseiller au Parlement de *Rennes*, marié le 15 janvier 1589 à *Jeanne Brochard*, fille de *René*, lieutenant général à *Poitiers*, époux de *Jeanne Sain*, de la famille de laquelle descendent les *Sain-de-Bois-le-Comte*, de *Tours*.

« *Joachim* eut deux fils : *Pierre Descartes*, conseiller au Parlement de *Rennes*, marié à *Marguerite de Chvau*, par contrat du 17 septembre 1624; *RENÉ Descartes* (sieur du *Perron*) le philosophe, né le 31 mars 1596, mort sans postérité en 1650. *Pierre* eut pour enfants, etc... »

beaucoup à affermir le parti du roy, à faire lever le siège, et à maintenir le peuple et les troupes dans l'obéissance du prince légitime (1). »

Nous sommes assez loin du petit médecin de Châtellerault. Baillet a voulu redorer le blason de Descartes, en relevant ses origines. Donner au philosophe un petit médecin comme ancêtre, c'était, croyait-il, le diminuer; à moins d'admettre que, mal informé lui-même, par certains membres de la famille de Descartes, des neveux établis en Bretagne, son biographe ait écarté, sur la foi de renseignements erronés, le modeste personnage,

1. « Il y avoit encore en Touraine, dit le même biographe, une autre branche de l'ancienne maison de Descartes ou des Quartes, qui se trouva transformée par les alliances dans des familles étrangères, du temps de Henri second. Cette branche s'étoit divisée, sous le règne de Charles VII, en aînez qui sçurent se maintenir noblement jusqu'à la fin, *hantant le ban et arrière-ban, sans avoir jamais dérogé à leur état*; et en puisnez, qui tombèrent dans la pauvreté, et qui furent obligez d'entrer dans le négoce pour subsister. *De ces derniers étoit venu un médecin de Châtellerault en Poitou, nommé Pierre Descartes* qui, du temps de François I^{er}, soutint un procès à la Cour des Aydes de Paris contre les Elus de cette ville, qui prétendoient le mettre à la taille. Il fut rétabli par la Cour dans tous les droits de sa noblesse, après avoir fidèlement représenté sa généalogie par générations non interrompues jusqu'au roi Charles cinquième. Mais la branche des uns et des autres s'étant emparée de celle de M. Descartes le philosophe, dès le temps de Philippe de Valois, je les ay jugez trop éloignez de luy, et trop indifférents à notre sujet, pour en rapporter ici les noms et les qualitez. » *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. II, 1871-73, 195-196.

dont nous allons faire revivre la silhouette effacée.

Pierre Descartes était le fils de Jean Descartes et de Jeanne Dupuy, fille et héritière d'un cadet de la maison de Vatan, en Berry.

Cette bisaïeule de notre philosophe étant morte assez jeune, son mari serait passé à de secondes noces, sans avoir augmenté sa famille par ce nouveau mariage.

Un historien breton, Ropartz, donne pour mari à Jeanne Dupuy un Gilles Descartes : Jean et Gilles paraissent être le même personnage.

Jeanne Dupuy étant décédée, son époux aurait de nouveau convolé, sans se préoccuper de son fils, lequel dut se tirer d'affaire en exerçant la médecine à Châtellerault, où il s'était préparé une belle situation, en épousant la fille d'un praticien réputé dans la contrée (1), du nom de Ferrand.

D'après l'abbé Chevalier (2) et M. Beaussire (3), le mariage de Claude Ferrand avec le médecin Pierre Descartes serait rien moins que démontré. Cependant, M. Arthur Labbé (4), dans une très att-

1. *Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XIX (1897), 82.

2. *Origines tourangelles de Descartes*, Tours, 1872.

3. *Deux étudiants de l'Université de Poitiers : Bacon et Descartes*.

4. *Notes sur la famille Descartes*, par A. LABBÉ, Châtellerault, 1893. Nous en devons l'obligeante communication à l'auteur, que nous remercions ici de l'empressement qu'il a

chante monographie, aurait relevé un acte de baptême du 7 décembre 1790, où la marraine, Claude Ferrand, est qualifiée de veuve de « honorable homme, M^e Jehan Descartes ».

En outre, l'abbé Lalanne (1) a établi que le mari de Claude Ferrand était bien le médecin Pierre Descartes : le contrat de mariage, ou pour mieux dire des fiançailles, qui avait précédé l'union religieuse, est du 3 octobre 1543 (2). Le mariage de Pierre Descartes avec Claude Ferrand (3) est donc certain.

Les fiançailles eurent lieu en 1543, mais l'époque à laquelle l'église les consacra ne nous est pas connue.

mis à nous transmettre son opuscule. D'après une généalogie ancienne que M. A. Labbé a eue entre les mains, Anne-Claude ou Claudine Ferrand aurait épousé Pierre Descartes, médecin à Châtellerault. L'auteur du *Dictionnaire des familles du Poitou*, M. Beauchelet-Filleau, à l'article *Ferrand*, mentionne également ce mariage et en indique la date (3 octobre 1543). « Il y a donc lieu de croire que le curé qui a rédigé l'acte de 1590 s'est trompé, ou que le mari de Claude Ferrand portait les deux noms de Jean et de Pierre ». A. LABBÉ, *loc. cit.*

1. « Pierre Descartes, dit l'abbé Lalanne, épousa une Châtelleraudaise, Claude Ferrand, qu'il n'est pas possible de lui dénier pour femme, puisque marraine en 1604, alors qu'elle était veuve, d'un frère consanguin de René, l'acte de baptême lui donne le titre d'aïeule paternelle de l'enfant. » *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. II, 1871-73.

2. *Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XIX, *loc. cit.*

3. Voir différents actes relatifs à Claude Ferrand dans les *Notes sur la famille Descartes*, par A. LABBÉ. Châtellerault, 1893, notamment à la page 8.

Claude ou Claudine Ferrand, fille de Jean Ferrand et de Louise Raseteau, avait « l'âge de unze à douze ans », quand intervinrent les conventions matrimoniales entre ses parents et Pierre Descartes, « docteur en médecine, à présent demeurant à Châtellerault ». Toutefois, le mariage ne devait être consommé, que quand la jeune fille aurait l'âge nubile, « les solempnitez de l'Esglise premièrement observées et gardées ».

D'après les lois ecclésiastiques en vigueur, il fallait, pour se marier, avoir atteint l'âge de puberté; mais, pour se fiancer, c'est-à-dire pour se promettre réciproquement de s'épouser, il suffisait d'avoir l'âge de raison, puis, la bénédiction nuptiale du prêtre consacrait devant l'église les engagements respectifs des parties. Enfin, l'âge fixé par les lois civiles pour présumer la puberté était celui de douze ans accomplis pour les filles, de quatorze ans pour les garçons.

Pierre Descartes n'était pas riche. De son côté, Claude recevait en dot six cents livres tournois et un trousseau évalué au sixième de cette somme.

Nous n'entrerons pas dans les détails du contrat. Aucun des parents du jeune médecin n'y figure. Était-il orphelin, ou avait-il été abandonné par sa famille, on l'ignore. On est mieux renseigné sur la famille des Ferrand, dans laquelle entraît le médecin Descartes.

Jean Ferrand, premier du nom, fut, avant 1547, médecin de la reine Eléonore, seconde femme de François I^{er}. Après avoir exercé avec succès l'art de guérir, à Châtellerault, il vint s'établir à Poitiers (1), théâtre plus vaste et mieux en rapport avec ses talents chirurgicaux.

Jean Ferrand, le père (2), ainsi qu'il se qualifie, a joui en Poitou, dans la première moitié du seizième siècle, d'une renommée que son habileté chirurgicale suffit à justifier. Le journal de médecine opératoire qu'il nous a laissé contient l'exposé des découvertes, merveilleuses pour l'époque, qu'il fit à l'aide de son scalpel, sur ses clients, alors qu'ils étaient passés dans un autre monde.

Nous sommes portés à croire que le mariage du médecin Jean Ferrand avec Louise Raseteau est de la fin de 1532 (3).

1. On l'y trouve recteur de l'Université en 1568, pendant le décanat de François Pidoux, mort en 1577. (Cf. *l'Histoire de l'ancienne Faculté de médecine de Poitou* (1431-1793), par le docteur Jean JABLONSKI, médecin à l'Hôtel-Dieu (feuilleton 8 du *Républicain de la Vienne*.)

2. Le père de Jean Ferrand I^{er}, Jacques Ferrand, enseigne des gardes du duc de Montpensier, avait été anobli par Henri II, pour services rendus à la guerre en 1554.

3. Nous ne savons pas d'une façon certaine à quelle époque remonte le mariage des deux époux; cependant, une note recueillie dans des papiers de famille nous apprend que « Louise Raseteau, mariée à noble Jean Ferrand, docteur en médecine, demeurant à Châtellerault, avait été secourue par ce dernier en temps de contagion, et qu'après l'avoir guérie, il en avait obtenu la main ». Cette particularité a permis d'établir une date approximative.

De Louise Rasseteau, femme de Jean Ferrand, naquirent neuf enfants, quatre garçons et cinq filles.

L'aîné des fils, qui portait comme son père le prénom de *Jean*, est le seul qui nous intéresse; il succéda à son père dans la charge honorifique de médecin ordinaire du roi, qu'il occupa sous Charles IX et Henri III. Comme son père, il fournit une carrière brillante dans la médecine et fut très apprécié de Charles IX, qui l'anoblit en janvier 1574.

Dès le 20 février 1563, la reine-mère, Catherine de Médicis, avait nommé Jean II Ferrand, son conseiller et son médecin ordinaire, employant à son égard les termes les plus flatteurs.

L'imprimeur à Paris des œuvres médicales des Ferrand, Michel Sonnius, rue Jacob, à l'enseigne de Saint-Jacques, nous donne, dans son avis préalable au lecteur, de précieux renseignements sur la famille Ferrand, et particulièrement sur Jean Ferrand, deuxième du nom :

Jean Ferrand, écrit ce bibliopole, médecin du roi et des ducs de Montpensier, a recueilli dans divers auteurs plusieurs choses relatives à certaines branches de la médecine. Il se préparait à les mettre en ordre et à les publier, quand une mort subite renversa tous ses projets. Ces écrits gisaient inaperçus sur le sol dans la poussière et allaient bientôt disparaître, si Michel Ferrand, frère du défunt, lieutenant général de la sénéchaussée de Châtellerault, ne les avait soustraits à un éternel oubli. Il en a extrait ce petit ouvrage sur les

fièvres, qu'il a pris soin de faire imprimer, afin que si vous en tirez quelque avantage, il publie aussi les autres travaux de son frère, qui sont très nombreux. Il n'a rien épargné pour favoriser vos études. De son côté, Antoine Ferrand, excellent juge, lieutenant civil et criminel au Châtelet, a apporté tous ses soins à tirer ces écrits de la poussière et à les mettre au jour. Ces trois frères paraissent avoir travaillé si ardemment à votre profit que, pour faciliter vos études, Jean, l'aîné, y a consacré sa vie, Michel sa fortune, Antoine son entière sollicitude, ses effets et ses amis. En conséquence, si vous retirez quelque fruit de ce livre, remerciez-en les Ferrand; dans le cas contraire, tenez-leur compte de leur générosité et de leurs bonnes intentions.

Son discours fini, l'imprimeur Sonnius prend congé de ses lecteurs, qu'il invite à prier pour les Ferrand, si jaloux du bien public.

Les Ferrand, sortis de la Basse-Touraine, vers Champigny-sur-Vende, étaient depuis longtemps établis à Châtellerault, lorsque Pierre Descartes y vint lui-même contracter l'alliance illustrée par les mérites de son fils Joachim et le génie de son petit-fils René.

Où résidait ce médecin avant d'adopter pour sa patrie le Haut-Poitou? L'acte des fiançailles de 1543 contient cette phrase significative : « *A présent demeurant aud. Chastellerault* ».

On présume que Tours était le lieu où il exerçait la médecine, avant le mariage qui lui ouvrit, dans le pays châtelleraudais, sous les auspices de son beau-père et de son beau-frère, l'un et l'autre méde-

cins ordinaires du roi et en grande vogue, une carrière brillante, interrompue en 1566, par une mort prématurée. Ce qu'on peut tenir pour certain, c'est que Pierre Descartes habitait Châtellerault avant 1543, qu'il s'y est marié, qu'il y a vécu vingt-trois ans et qu'il y a fini ses jours.

Il exerça très péniblement sa profession, dans la petite ville où il s'était fixé vers la fin du règne de François I^{er}. Dans l'année 1543, il était désigné, par ordonnance de Geoffroi Pastoureau, lieutenant-général de la sénéchaussée, pour visiter de prétendues blessures, faites à un enfant de chœur de l'église collégiale de Notre-Dame par « le maître de la psalette » (1).

Pierre Descartes, l'aïeul de René, était donc, dès ce temps-là, résidant à Châtellerault.

Indépendamment de sa maison de ville (2), Pierre possédait quelques propriétés rurales aux environs de Châtellerault.

Pierre Descartes mourut à Châtellerault, sa patrie d'adoption, où il fut enterré.

1. V. les détails de cette affaire dans l'opuscule de M. Labbé, 7-8. Le médecin Descartes reçut dix sols pour ses honoraires d'expert.

2. Cette maison fut vendue, après la mort de Joachim Descartes, survenue en octobre 1640, par son fils Pierre, conseiller au Parlement de Bretagne, et frère de René, à M^e Pierre Raseteau, président en l'élection de Châtellerault. (LABBÉ, *op. cit.*, p. 10-11.)



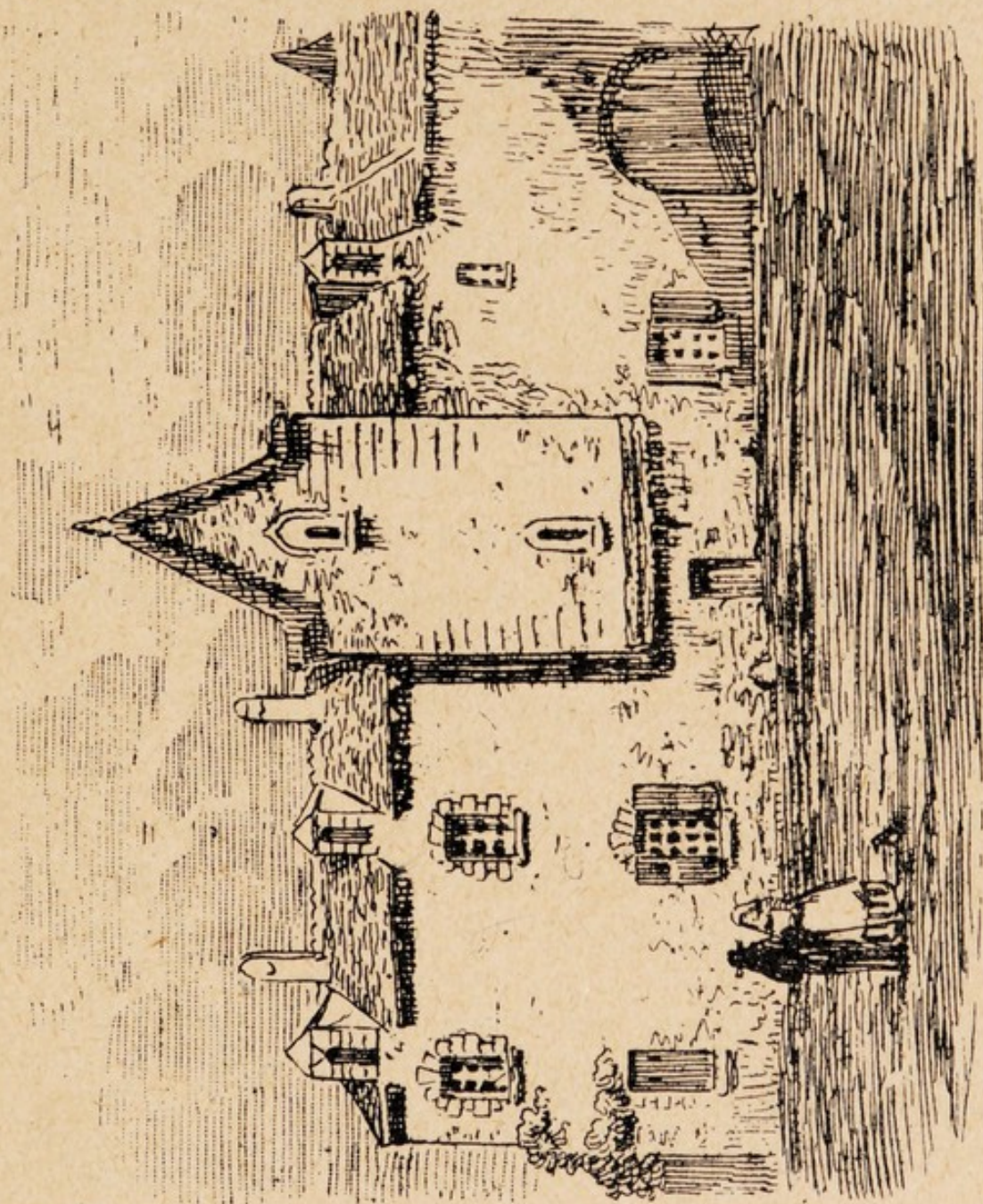
De l'union de Claude Ferrand avec Pierre Descartes, était né un seul fils, *Joachim*. On n'a pu préciser le lieu et la date de sa naissance; mais comme les époux Descartes habitèrent la ville de Châtellerault, le mari vingt-quatre ans au moins, sa femme plus d'un demi-siècle, tout porte à croire que Joachim y a vu le jour en 1553, sur la paroisse de Saint-Jean-Baptiste; il aurait donc eu trente-six ans lorsqu'il se maria.

Joachim Descartes, qui devint conseiller au Parlement de Bretagne, épousa Jeanne Brochard, le 15 janvier 1589. De l'union de Joachim Descartes avec Jeanne Brochard, naquirent quatre enfants, deux garçons et deux filles : l'aîné, *Pierre*, fut baptisé à La Haye, en Touraine, le 19 octobre 1591; une fille, *Jeanne*, serait venue au monde en 1593. La seconde fille de Jeanne Brochard mourut quelques jours après sa naissance.

René Descartes (1), né aussi à La Haye, le 31

1. *Acte de baptême de René Descartes, 3 avril 1596.* (Paroisse Saint-Georges de La Haye. Registre des baptêmes depuis le 24 août 1591 jusqu'au 10 mars 1597.)

« Le même jour a été baptisé René, fils de noble homme Joachym Descartes, conseiller du roy en son parlement de Bretagne, et de damoysselle Jeanne Brochard. Les parrins



MAISON NATALE DE DESCARTES

à La Haye (Touraine)

(Collection de l'auteur)

mars 1596, était le plus jeune des trois enfants vivants de Joachim et de sa première femme.

Une tradition, qui a rencontré une certaine créance, tend à établir que Descartes, baptisé à La Haye, n'y serait pas né. Sa mère, se rendant de Châtellerault à La Haye, pour y faire ses couches, aurait été surprise par les douleurs de l'enfantement près d'un champ dit Le Pré-Falot, proche le fief de la Sybillière (commune d'Ingrande, Vienne) et le futur philosophe serait venu au monde dans un fossé. Cette assertion a été combattue, à l'aide d'arguments très démonstratifs, par un érudit des plus qualifiés (1) et ne saurait être aujourd'hui sérieusement soutenue.

Le retard, prétendu anormal, du baptême de René n'est pas non plus, comme d'aucuns l'ont voulu soutenir, une preuve en faveur de la tradition que nous avons évoquée; on a cité bien d'autres exemples, au xvi^e siècle, d'enfants baptisés beau-

noble Michel Ferrand, conselleur (*sic*) du roy, lieutenant general a Chastellerault, et noble René Brochard conseller du roya, juge magistrat à Potyer, et dame Jeanne Prout, femme de M. Sain, controlleur des tailles pour le Roy a Chastellerault.

« FERRAND, Jehanne PROUST, René BROCHARD. »

(*Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. II, 1871-73, 202.)

1. *Nouvelles Recherches sur l'origine et le lieu de naissance de Descartes*, par Louis de GRANDMAISON. (Extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, année 1899, t. LX.) Paris, 1899.

coup plus longtemps après leur naissance que ne l'a été Descartes, et même dans la propre famille de ce dernier; l'intervalle de deux jours qui a séparé la naissance du baptême du jeune René, s'explique assez par la nécessité où l'on était d'aller chercher un des parrains à Poitiers, à plus de cinquante kilomètres de La Haye.

Sa mère, Jeanne Brochard, mourut (1) le 13 mai 1597, des suites de couches d'un quatrième enfant, décédé le 16 du même mois (2).

1. *Acte de décès de la mère de Descartes et d'un enfant nouveau-né.* 13 et 16 mai 1597.

Registre de la paroisse Notre-Dame de Lahaye.

Le second suit immédiatement le premier.

« Le XIII^e jour de may 1597, sur les sept heures du soir, est décédée damoiselle Jehanne Brochard, femme et épouse de noble homme M^e Joachim Des Cartes, conseiller du roy à Rennes, le corps de laquelle a esté enterré en l'église Notre-Dame de ceste ville de Lahaye. »

(Pas de signature.)

En marge est écrit : Reçu pour la fabrique XX s.

« Le XVI^e jour de may 1597, est décédé un petit enfant, fils de Monsieur des Cartes, enterré en l'église. »

(Pas de signature.)

En marge est écrit : Reçu pour la fabrique X s.

2. Dans une lettre écrite à Elisabeth, princesse Palatine, Descartes laisse entendre, à tort, que sa mère était morte en lui donnant le jour. Nous venons de voir qu'il se trompait, puisque Jehanne Brochard a eu un autre enfant, né après la naissance de René Descartes. Voici la lettre à la Palatine, à laquelle nous venons de faire allusion : « Estant né d'une mère qui mourut peu de jours après ma naissance d'un mal de poudons causé par quelques déplaisirs, j'avois hérité d'elle une toux seiche, et une couleur pasle, que j'ai gardée jusques à l'âge de plus de vingt ans, et qui **faisoient**

Trois ans après la mort de Jeanne Brochard, son époux, Joachim Descartes, se remariait en Bretagne, à la fin de 1599 ou au commencement de 1600, après avoir abandonné le Poitou où il revint cependant quelquefois.

Il eut de sa seconde épouse, Anne Morin, quatre enfants.

Dans cette situation, qui lui imposait la charge et les soins de plusieurs enfants fort jeunes, issus de deux lits, il est permis de supposer que René, alors âgé d'environ quatre ans (son frère aîné en avait neuf et sa sœur sept), a été confié aux soins de son grand-oncle et parrain, Michel Ferrand, et de sa grand'mère, Claude Ferrand, qui habitaient l'un et l'autre, la petite ville de Châtellerault.

En 1604, âgé de huit ans, René entrait au collège des Jésuites de la Flèche. Le reste est suffisamment connu pour qu'il soit utile de le reproduire une fois de plus.

La maison occupée par la famille Descartes existe encore (ou existait, du moins, il y a quelques années), sous le n° 126 de la rue Bourbon, à Châtellerault, « voie étroite, moins que rectiligne, à laquelle les constructions modernes et les remanie- que tous les médecins qui m'ont vu avant ce tems-là, me condamnoient à mourir jeune. » *Lettres de M. Descartes*, t. I^{er}, lettre XXIII. BAILLET, *Vie de M. Descartes*, t. I^{er}, chap. III.

ments utilitaires enlèvent chaque jour un peu plus de sa physionomie vieillotte et de son incohérence architecturale.

On y accède par une porte élégamment ornementée et après avoir franchi un petit réduit voûté en forme de berceau et entouré d'un banc de pierre où les clients de Jean Ferrand et de son gendre, l'un et l'autre médecins, attendaient leur tour de consultation, on entre dans une petite cour, où se remarque, à gauche, un puits; de là, on gagne les salles du rez-de-chaussée, tellement vastes qu'il a fallu les diviser pour les rendre habitables. Puis on monte au premier étage et aux greniers, par un escalier de pierre en limaçon, dont les spirales ont bien les formes gracieuses de l'époque. Mais, jusque-là, aucun signe particulier ne révèle les noms et le passage des anciens habitants de cette vieille demeure. Il s'y en trouve cependant; car, après avoir franchi un passage, qui conduit au fond à la seconde cour de l'habitation, on remarque, en tournant à droite, une grande fenêtre, au haut de laquelle s'étalent les armes des Ferrand, sculptées en relief au milieu du linteau de la baie. Deux pilastres cannelés et surmontés d'un chapiteau forment les montants de l'ouverture et lui impriment le cachet indéniable du seizième siècle (1).»

1. *Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 137-139.

Au résumé, si le Poitou peut être considéré comme le berceau de la famille de l'auteur immortel du *Discours sur la méthode*, on ne saurait méconnaître que la Touraine, voire la Bretagne, ont leur part à revendiquer dans l'héritage glorieux que se disputent ces trois provinces, toutes également françaises.

Si l'on veut répartir équitablement les parts, on devra s'en tenir aux conclusions de l'auteur du travail que nous avons mis à contribution et restituer au pays châtelleraudais, les origines de la famille Descartes : c'est à Châtellerault qu'est né et s'est marié le père de René; c'est dans le Châtelleraudais que se trouvent les douaires des seigneurs du Perron (1) et de la Bretallière.

A La Haye, René Descartes est venu au monde et a fait entendre ses premiers vagissements (2); son

1. « C'est dans le Châtelleraudais que les aïeux de René Descartes, les Descartes, les Ferrand, les Brochard, les Rassetean, les Sauzai, les Sain avaient leur domicile, leurs propriétés et leurs titres nobiliaires; c'est là que René recueillit son patrimoine. Il appartenait aussi, lui, à la hiérarchie féodale de cette contrée, à cause de sa seigneurie du Perron. Ce titre de *sieur du Perron*, que sa famille lui donna dès sa naissance, comme pour protester, ce semble, contre toute usurpation de la véritable origine de son puîné, ce titre, il l'a toujours conservé à *La Flèche*, à Paris, à Stockholm. » *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1856-1858, t. VIII, 251.

2. « Il est constant, dit Baillet, que M. Descartes n'a point eu d'autre patrie que La Haye, en Touraine. C'est une petite ville située entre la Touraine et le Poitou, sur la rivière de

grand-oncle et son bisaïeul étaient également originaires de la Touraine.

La Bretagne et son aristocratique Parlement peuvent revendiquer Joachim Descartes et les brillantes alliances de ses nombreux descendants; mais la France entière a le droit de s'enorgueillir du philosophe, du savant, du précurseur de la physiologie moderne.

Creuse, dans une distance presque égale d'environ dix lieues entre la ville de Tours et celle de Poitiers, au midy de celle-là et à l'orient d'été au nord-est de celle-cy. Il n'y a point de contrée en Europe que l'on puisse préférer à cette partie méridionale de la Touraine, soit pour la température de l'air et la douceur du climat, soit pour la bonté du terrain et des eaux, et pour les agréments qu'y produit le mélange des commodités de la vie. »

LA CURIOSITÉ SCIENTIFIQUE DE LA FONTAINE

On a parfois reproché aux scolastes de torturer les textes de nos écrivains, pour y découvrir ce que ces derniers eussent été bien étonnés d'y avoir voulu enfermer. Tout en partageant cette défiance à l'égard des commentateurs, nous devons reconnaître qu'il n'est pas oiseux d'étudier un génie sous toutes ses faces; nous éprouvons même quelque satisfaction à constater que, s'il a brillé dans un genre spécial, il a eu toutes les curiosités qui l'ont fait s'intéresser à des matières parfois éloignées de celles mêmes qu'il s'est plu à étudier.

A vue superficielle, La Fontaine paraît le plus original, le plus libre des génies, alors qu'il n'a guère fait que des adaptations ou des imitations. Peut-on nier qu'il ait emprunté à Phèdre, à Esope, qu'il proclame, d'ailleurs, avec loyauté, ses modèles; pas plus qu'il ne cherche à dissimuler ce qu'il doit aux traditions orientales et, plus particulièrement, aux fabulistes indiens. On hésite, néanmoins, à les

proclamer ses maîtres et ses modèles, tant il a su envelopper d'une forme personnelle ce qu'il reconnaît avoir tiré du fonds d'autrui.

Une question s'est également posée, qui est loin d'être indifférente pour qui recherche ce qui revient, dans l'élaboration d'un chef-d'œuvre, d'une part à l'intuition créatrice, de l'autre, aux connaissances acquises. Pour La Fontaine, on peut se demander s'il a eu véritablement le souci de l'exactitude scientifique, ou s'il n'a entendu se laisser guider que par sa fantaisie.

S'est-il préoccupé de la nature animale, — comme les peintres de mœurs se préoccupent de la nature humaine, — avant de donner un langage aux bêtes? Fut-il, en un mot, un observateur patient; ou n'a-t-il cherché qu'à peindre les travers de l'être le plus élevé dans l'échelle animale, sous le masque d'autres êtres qui lui sont inférieurs?

Qu'importe, dira-t-on, si nous y goûtons du plaisir, que ces enchanteurs, qu'on nomme des poètes, commettent quelques attentats à la majesté de la science? Ont-ils jamais eu la prétention de satisfaire les esprits précis, qui se plaisent à l'austère vérité plus qu'à l'aimable fiction? A quoi nous pourrions répondre que, s'il en était ainsi, l'art d'écrire consisterait seulement à aligner des mots dont la pensée serait absente.

Celui-là, quoi qu'on prétende, gardera toujours

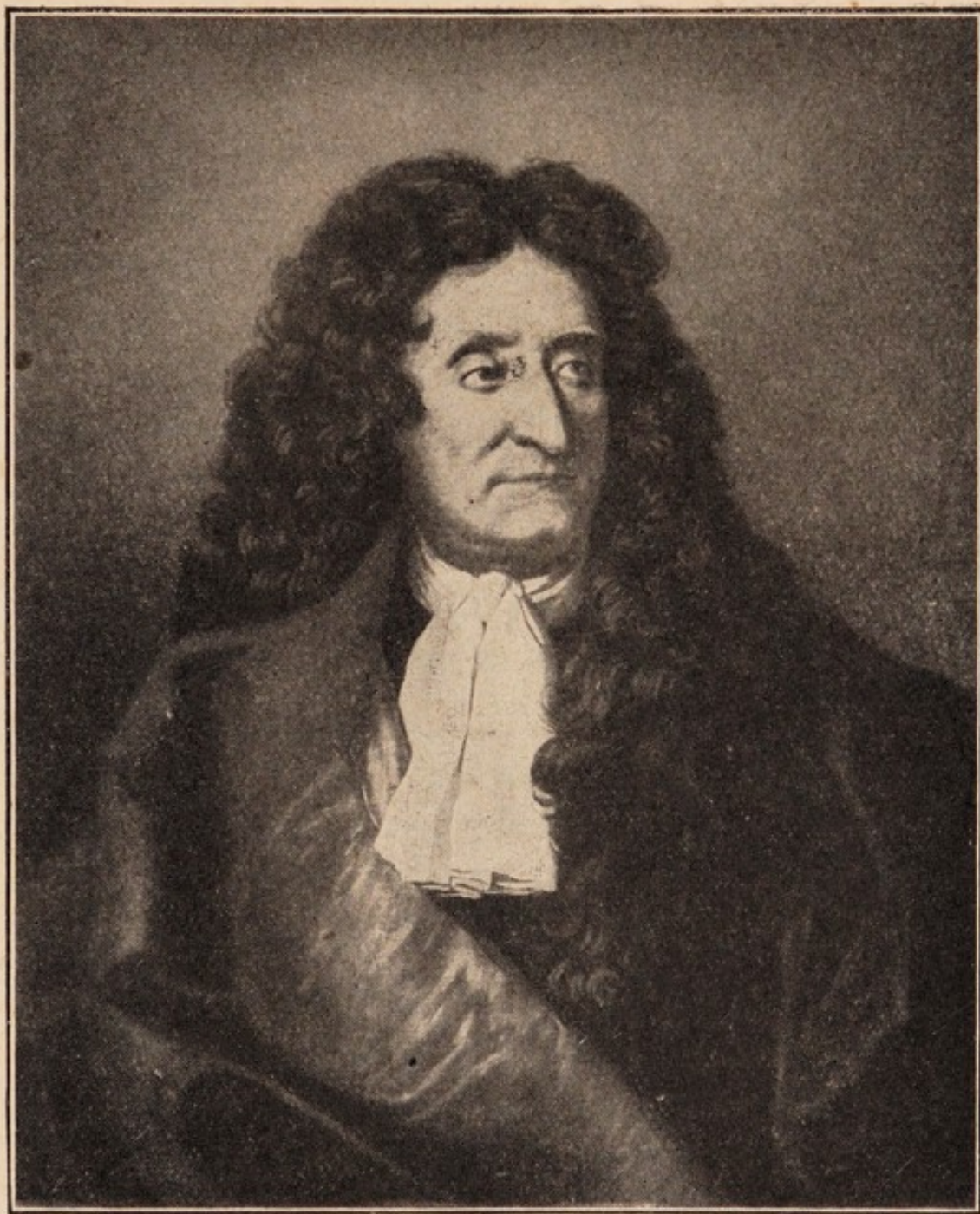


Photo Braun

LA FONTAINE
Portrait par Rigaud

la supériorité, chez qui l'éclat du style ne fera que mettre en relief la justesse des idées. Nous ne sachions pas que le sens critique détruise le goût littéraire et que le progrès des sciences doive avoir pour naturelle conséquence la décadence des lettres.

Comme l'écrivait M. Paul de Rémusat (1), « les vraies beautés résistent à l'analyse et ce serait faire un médiocre éloge de la littérature d'imagination, que d'en attribuer le goût seulement à ceux qui renonceraient à l'usage de leur jugement ».

Homère, Virgile sont-ils moins grands poètes parce qu'à l'élégance de leurs descriptions s'allie l'exactitude des faits? Et quand Boileau écrivait qu'« il faut être vrai, même dans la fable », sans doute pensait-il à son contemporain et ami La Fontaine, qui oublia si souvent de l'être.

Puisqu'il met les bêtes en scène, est-ce trop exiger qu'il les peigne fidèlement? Nous entendons l'objection : ce sont des êtres fictifs qui vivent dans ses fables, des représentations animées de facultés, de qualités et de vices abstraits : le renard figure l'astuce; le lion, la force et l'autorité; le corbeau, la naïveté; encore faut-il que ces animaux ne soient pas trop différents dans l'apologue de ce qu'ils sont dans la réalité. A défaut de la vérité, nous réclamons la vraisemblance. Lorsque La Fontaine, dans

1. *In Revue des Deux-Mondes*, t. LXXXIV, 1^{er} décembre 1869.

la neuvième fable du onzième livre, nous raconte qu'un chat-huant, après avoir pris plusieurs souris, les entassa dans son nid, leur coupa les pattes avec son bec, pour les empêcher de s'enfuir et les nourrit avec du blé, pour pouvoir ensuite les dévorer à loisir, sent-on quelle valeur prendrait une telle preuve de l'intelligence prévoyante d'un animal, si l'on pouvait être assuré que le fait fût vrai? Mais il est difficile de l'en croire sur parole, quand tant de fautes d'observation se peuvent relever dans ses productions.

Ainsi, le fabuliste représente une perdrix faisant la blessée et traînant l'aile, pour éloigner le chasseur de ses petits et les sauver; or, ce stratagème, c'est, on l'a noté, le mâle et non la femelle qui l'emploie. Chez celle-ci, ce serait de l'instinct; chez celui-là, il semble plutôt que ce soit du raisonnement et de la mémoire. La Fontaine ne démêle pas toujours très bien ce qui appartient à l'instinct et ce qui est du domaine de l'intelligence; l'exemple que nous venons de citer témoigne qu'il confond parfois l'un avec l'autre.

On a souvent rapporté une anecdote qu'il convient de puiser à sa source, avant qu'elle ait été plus ou moins dénaturée en cours de route. La voici telle que Mathieu Marais la rapporte (1), dans le

1. Cf. l'édition des *Contes et Nouvelles de La Fontaine*, de Paul Lacroix (le bibliophile Jacob); Paris, A. Delahays, 1858, in-12.

mémoire qu'il avait préparé sur la vie et les ouvrages de notre héros.

La Fontaine étoit à Antony avec ses amis, qui l'avoient mené pour passer quelques jours à la campagne. Il ne se trouva point à dîner un jour; on l'appela, on le sonna, il ne vint point; enfin, il parut après le dîner. On lui demanda d'où il venoit; il dit qu'il venoit de l'enterrement d'une fourmi; qu'il avoit suivi le convoi dans le jardin, qu'il avoit reconduit la famille jusqu'à la maison (qui étoit la fourmilière), et fit là-dessus une descriptions naïve du gouvernement de ces petits animaux, qu'il a depuis portée dans ses fables, dans la *Psyché*, dans la *Captivité de Saint-Malc*, avec le ton merveilleux qu'il a su y donner.

Ainsi, ajoute le narrateur, « quand il ne paraissait occupé de rien, il étudiait la nature; ses distractions étoient bien philosophiques et il nous préparait ces excellents ouvrages qui en sont le fruit ».

Comme La Fontaine étoit passablement gourmand, il fallait qu'il eût été prodigieusement intéressé par le spectacle auquel il avait assisté, pour en avoir oublié et le dîner et l'amphytrion et ses hôtes. Les convives durent lui pardonner son incivilité, parce que son récit étoit imagé et qu'il contait avec grâce; mais avait-il bien vu tout ce qu'il disait? Et d'abord les fourmis enterrent-elles leurs morts? On l'a contesté; nous n'avons pas le loisir de le vérifier...

C'est aussi sur la foi d'autrui, que nous allons discuter un autre trait de mœurs, attribué aux mêmes insectes.

Vous vous rappelez la délicieuse fable de la *Cigale et la Fourmi* :

*La Cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.*

Halte-là s'exclame un critique pointilleux, l'été dure trois mois entiers et la vie d'une cigale ne se prolonge pas au delà de quelques semaines. La cigale n'a pu attendre que la bise fût venue, car la bise ne vient guère qu'aux mois d'octobre et de novembre, et à ce moment, les cigales sont mortes depuis longtemps.

Mais poursuivons : la cigale, ayant son garde-manger vide, pense à la prévoyante fourmi et, sans préambule, elle lui présente sa requête :

*La priant de lui prêter
Quelque grain pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.*

La pauvrette ! Comme elle s'adressait mal ! Aller demander du grain à une carnivore, « c'est demander du pain à un tigre ». Peut-être est-ce une inadvertance ; mais La Fontaine, plus explicite, assure à un autre endroit que la fourmi

Vit trois jours d'un fêtu qu'elle a traîné chez soi.

On voit bien, en effet, les fourmis traîner des



LES MÉDECINS. Fable XCIV.

(Collection de l'auteur)

brins de paille ou de bois, mais ce sont des matériaux de construction qu'elles transportent et non des provisions de bouche, si j'ose m'exprimer ainsi.

Sur le caractère même de ces bestioles, il serait aisé de chicaner notre fabuliste. Faire les prototypes de l'avarice et de l'égoïsme d'animaux aussi bienfaisants et secourables est, pour ne pas dire plus, une faute d'observation.

« On a vu, écrit M. de Rémusat, des fourmis sauver leurs semblables qui se noyaient, et faire preuve d'une industrie, d'une prévoyance, d'une abnégation peu communes. Elles ont le tort d'avoir des esclaves; mais les hommes ont-ils le droit de le leur reprocher sérieusement? Ces esclaves sont plutôt des troupeaux. Avec le nom change le crime, et ce qui est défendu devient légitime.

« Ces troupeaux sont composés de pucerons qui, pour la plupart, étant ailés, pourraient échapper à leurs maîtres; mais les fourmis leur rendent un service véritable, en les débarrassant d'une liqueur brune dont ils sont souvent fort empêchés... Pierre HUBERT qui, avec le grand entomologiste FABRE, a le mieux observé les fourmis, a vu ces dernières traire et recueillir le lait des pucerons, ceux-ci parfaitement heureux d'être délivrés, celles-là satisfaites de ce qu'elles avaient obtenu (1). »

1. *Revue des Deux-Mondes*, loc. cit.

Si, encore, on n'avait relevé que l'erreur relative aux fourmis, on passerait condamnation; mais il en est d'autres qu'il est de toute justice de signaler, avant de plaider les circonstances atténuantes.

Prenez la fable intitulée : *L'Ours et l'Amateur de jardins*; le second dit au premier :

*Vous voyez mon logis, si vous me voulez faire
Tant d'honneur que d'y prendre un champêtre repas,
J'ai des fruits, j'ai du lait : ce n'est peut-être pas
De nos seigneurs les ours le manger ordinaire.
Mais j'offre ce que j'ai...*

Or, l'ours aime précisément, par-dessus tout, le lait et les fruits et, contrairement à ce qu'on supposerait, en voyant sa tête peu débonnaire, il ne devient féroce que si on l'y contraint, il n'use que de représailles :

*Cet animal n'est pas méchant,
Quand on l'attaque, il se défend.*

Le loup, certes, est plus cruel et ne se fait aucun scrupule de manger les agneaux; mais il n'attend pas le moment où ils se désaltèrent

Dans le courant d'une onde pure.

car il aurait trop longtemps à attendre.

« Jamais un agneau, surtout s'il tette encore sa mère, ne s'est désaltéré dans un ruisseau. Les béliers, les moutons, les brebis ont rarement soif.

Si peu qu'on ait habité la campagne, on le sait, les agneaux ne boivent point, trouvant dans le lait de leur mère et dans le suc des herbes tendres une humidité suffisante pour leur goût et leur tempérament (1). »

C'était donc, peut-être, un mouton qu'a dévoré le loup, mais pas un agnelet.

On admire et à juste titre, la fable du Renard et du Corbeau; et pourtant, combien d'invraisemblances y relève-t-on! Ces animaux, tous deux carnivores, se disputant un fromage! A ce maigre régal, soyez sûrs qu'ils eussent préféré un poulet ou un lapin. Le corbeau n'est pas moins vorace que le renard et, tout comme lui, passera devant un fromage sans même le renifler.

Pour expliquer et même pour justifier certaines inexactitudes de La Fontaine, on les a mises sur le compte de ceux auxquels il a fait des emprunts. Comme Racine, quand il tire son fonds des tragiques grecs, La Fontaine « ne discute pas, ne contrôle pas; il se conforme aveuglément à la tradition... Disciple soumis, il s'en rapporte, sans examen et sans réplique, à la parole du maître. Comme Racine avec les héros d'Euripide, il se borne à ôter aux créations d'Esopé quelque chose de leur raideur sculpturale, et, pour les rapprocher de nous, il les

1. P. de RÉMUSAT, *loc. cit.*

habille à la française; mais, malgré leur nouveau costume, le *monseigneur lion*, le *messire loup* et le *capitaine renard* de La Fontaine n'en restent pas moins le renard, le loup et le lion d'Esopé, c'est-à-dire des abstractions d'une vérité douteuse (1). »

L'excuse de l'imitation ne nous paraît pas valable. Si nous avons quelque avantage sur nos devanciers, c'est en matière de science : nous devons donc avoir à cœur, en tirant parti de leur travail de ne pas reproduire servilement leurs erreurs. Enfin, comme le dit un admirateur déterminé, cependant, de notre fabuliste (2), si La Fontaine avait eu, en histoire naturelle, la moindre partie des connaissances que certains lui ont complaisamment prêtées, il n'aurait pas versifié, sans y rien changer, la fable d'Esopé, *L'Aigle et l'Escarbot*, dont l'absurdité est sans doute le résultat de quelque contre-sens commis par un traducteur ignorant. Il est singulier que ni La Fontaine ni ses commentateurs ne se soient aperçus qu'il était absolument impossible qu'un lapin pût se retirer et s'établir dans un trou qui peut tout au plus livrer passage à un scarabée.

Là où La Fontaine excelle, c'est quand il nous rend, d'un trait qui fait image, la caractéristique d'un animal. La supériorité de La Fontaine est ici

1. DAMAS HINARD, *La Fontaine et Buffon*, Paris, 1861.

2. WALCKENAER, *Hist. de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*.



BOCCACE
(Collection de l'auteur)

manifeste : nul écrivain ne s'entend mieux à peindre, à silhouetter d'un seul vers l'aspect d'un être.

Devons-nous citer des exemples? Ils se pressent déjà sur vos lèvres : « Le héron au long bec, emmanché d'un long cou » est resté légendaire, non moins que « dame belette au long corsage » et « la gent trotte-menu ». L'« animal aux longues oreilles » nous représente le lièvre mieux que ne le ferait une ample description.

A ce propos, des esprits, bien intentionnés, mais trop amoureux, semble-t-il, du paradoxe, ont cherché à mettre en opposition le fabuliste qu'est et qu'a voulu être avant tout La Fontaine, avec un naturaliste de profession, s'il nous est permis d'appliquer cette épithète au plus grand d'entre eux, nous voulons parler de Buffon. C'est à Buffon que M. Damas Hinard refuse les qualités du naturaliste, c'est à La Fontaine qu'il les restitue. Il y aurait beaucoup à gloser là-dessus (1); mais tel n'est pas le sujet. Nous avons suffisamment montré combien étaient imparfaites les connaissances de La Fontaine en histoire naturelle, nous lui devons maintenant une réparation.

S'il n'a pas mis toute l'application désirable à se documenter, il a fait du moins preuve d'une curio-

1. Voir surtout, outre la plaquette précitée de Damas Hinard, l'article si judicieux et si mesuré de M. Paul de Rémusat, dont nous avons donné plus haut la référence.

sité scientifique qui, pour l'époque, était une rareté. On peut dire que toutes les sciences l'intéressaient : les grandes vérités mathématiques « qui honorent tant l'humanité » ; l'astronomie et sa sœur aînée, l'astrologie ; et, ceci nous retiendra plus spécialement, la médecine et ses diverses branches.

C'est de son ami, le médecin de Monginot, qu'il tenait les notions qu'il a utilisées dans son poème, son mauvais poème, du *Quinquina*. De Monginot, le premier, avait fait connaître la manière de préparer et d'administrer la nouvelle drogue, que plusieurs de ses confrères cachaient comme un secret et c'est à son traité intitulé : *De la guérison des fièvres par le quinquina* (1), que notre poète fait allusion dans les vers suivants :

*Ce détail est écrit; il en court un traité.
Je louerais l'auteur et l'ouvrage,
L'amitié le défend et retient mon suffrage.
C'est assez à l'auteur de l'avoir mérité.*

De Monginot n'était pas seulement un médecin habile, mais un homme de bon ton et de bonne compagnie, un « honnête homme », recherché dans le monde pour les agréments de son esprit.

Grâce à Monginot, La Fontaine s'initia, oh ! superficiellement, à notre art ; de même que par la lec-

1. La première édition, de 1679, parut à Lyon ; les autres virent le jour à Paris, successivement en 1680, 81, 83 et 88.

ture de Descartes et de Harvey, il avait acquis une vague teinture de physiologie.

On a voulu voir en lui un messenger avant-coureur de nos conceptions modernes : c'est, à notre avis, pousser l'interprétation au delà de ses bornes.

A entendre quelques-uns (1), La Fontaine aurait devancé Diderot, Darwin, et jusqu'à nos psychologues contemporains ! Il serait un précurseur immédiat des encyclopédistes, car il a des tendances rationalistes.

« Comme les écrivains du XVIII^e siècle, il possède déjà cet esprit critique, cette vaste curiosité, qui constituent la base même de l'édifice scientifique ; de même qu'eux, il rejette comme indémontrables, comme vains, les problèmes des éléments derniers des choses ; comme eux, il délaisse et persifle la religion et les prêtres. »

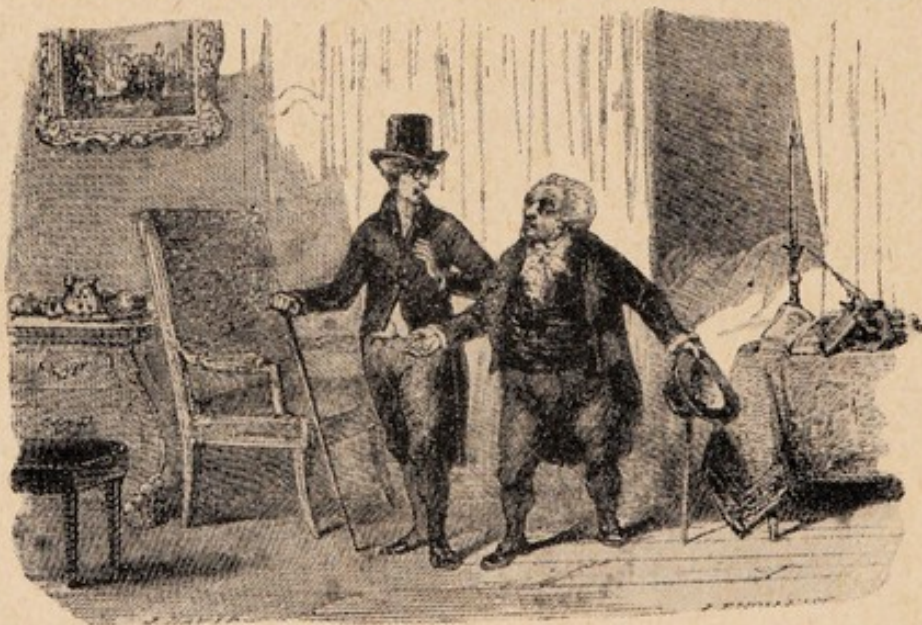
On ne va pas jusqu'à l'enrôler parmi les athées, mais on le classe — déjà ! — comme positiviste (*sic*).

Nous n'irons pas aussi loin. La Fontaine fut, avant tout, et cela ressort, à l'évidence, de l'examen de sa vie et de son œuvre, un épicurien, un jouisseur qui, sentant les approches de la fin, vint, comme beaucoup d'autres, à résipiscence. En devenant vieux le diable se fit ermite.

1. Jean-Paul NAYRAC, *La Fontaine*. Paris, 1908.

D'aucuns en concluent qu'il devint un croyant; d'autres que son cerveau avait faibli à ce moment, bien que ses dernières productions n'en laissent apercevoir aucune trace. Les uns et les autres jugent, subjectivement, selon leurs opinions propres.

Le libertin s'est amendé, — sinon converti, — quand il a senti la vanité de toutes choses; pourquoi chercher une explication laborieuse à un phénomène aussi naturel?



LE MÉDECIN TANT PIS ET LE MÉDECIN TANT MIEUX

Fable XII

MADAME DE SÉVIGNÉ

MÉDECIN SANS DIPLOME

Dans la belle saison de l'an 1676, Mme de Sévigné, qui s'était rendue à Vichy pour y combattre ce qu'elle nomme si joliment « les chicanes de son rhumatisme » répondait à sa fille, qui lui conseillait de ne point écrire, pour ménager sa main fluxionnée par l'arthritisme : « Allez vous promener, madame la comtesse, de venir me proposer de ne vous point écrire... Si les médecins, dont je me moque extrêmement, me défendaient de vous écrire, je leur défendrais de manger et de respirer, pour voir comme ils se trouveraient de ce régime. » Il eût été dommage que nos confrères du grand siècle formulassent une aussi barbare prescription, car ils auraient privé la postérité d'un régal délicieux et nous ne saurions rien aujourd'hui de la « divine épistolière ».

C'est, en effet, dans ses *Lettres*, écrites sans souci de la publicité, et où elle se livre tout entière, dédaigneuse des considérations les plus élémentaires de prudence, et parfois de décence, que nous allons

trouver matière à incorporer Mme de Sévigné parmi les médecins amateurs.

On a déjà tiré de sa correspondance le portrait de la mère et de la grand'mère; du chroniqueur et de l'historien de mœurs : on y a relevé un amour de la nature et des goûts champêtres qui étaient une nouveauté au xvii^e siècle; pourquoi n'y cherchions-nous pas des recettes médicales, et l'opinion que professait, sur notre art, la grande dame qui fut, comme en se jouant, un grand écrivain?

Ce que la marquise pense des médecins, vous vous en doutez avant que nous vous l'exposions. Une contemporaine de Molière ne pouvait que partager son ironie à l'égard de notre docte corps; et son incrédulité à l'endroit de la science officielle n'est point pour vous surprendre. « J'aime à les consulter, pour me moquer d'eux », écrivait-elle à Mme de Grignan; et, un autre jour : « Ah! que j'en veux aux médecins! quelle forfaiture que leur art! » Ailleurs, elle s'écrie : « Il n'y a qu'à voir ces messieurs, pour ne jamais les mettre en possession de son corps. (1) »

On vient de lui raconter le *Malade imaginaire* : elle s'esclaffe, après avoir ouï parler de cet élixir, dont il faut mettre seize gouttes dans treize cuillérées d'eau; s'il y en eût eu quatorze, tout était

1. Toutes ces citations sont extraites de sa correspondance, avons-nous besoin de le préciser?



Photo Giraudon

MADAME DE SÉVIGNÉ

Ecole de Mignard

(Collection de M. le comte de Niel)

perdu ! Et la promenade dans la chambre, une fois la pilule prise, vous vous en souvenez ? Le malade devra-t-il marcher en long ou en large ? Cela me fit fort rire, narre la marquise, et l'on applique cette folie à tout moment. »

Mme de Sévigné ne perd aucune occasion de médire de la médecine, ou plutôt des médecins (1). « C'est de l'arrière-main qu'ils ont tué Beaujeu, dit-elle encore ; j'ai pensé vingt fois à Molière, depuis que je vois tout ceci. J'espère cependant que Mme de Coulanges échappera, malgré tous leurs mauvais traitements. »

Mme de Grignan ayant prié sa mère d'introduire un jeune docteur auprès de sa cousine germaine, la marquise lui répond :

« Je parlerai à Duchesne (Duchesne était le médecin de la malade en question) de votre petit médecin, à qui nous donnerons dans notre quartier quelques malades à tuer, pour voir un peu comment il s'y prend ; ce serait dommage qu'il n'usât pas du privilège qu'il a de tuer impunément. »

« Quel plaisir, lui écrit-elle un autre jour, de vous entendre discourir sur tous les chapitres que vous

1. Aussi n'est-ce pas sans une maligne satisfaction qu'elle rapporte comment *Madame* (la belle-sœur du Roi) accueillit son médecin. « Lorsqu'on lui présenta celui-ci, elle dit qu'elle n'en avait que faire ; qu'elle n'avait jamais été saignée, ni purgée ; et que, quand elle se trouvait mal, elle faisait deux lieues à pied et qu'elle était guérie. » Ce qui n'était déjà pas d'une si mauvaise hygiène, ajouterons-nous.

traitez ! Celui de la médecine me ravit ; je suis persuadée qu'avec cette intelligence et cette facilité d'apprendre que Dieu vous a données, vous en saurez plus que les médecins ; il vous manquera bien quelque expérience et vous ne tuerez pas impunément comme eux ; mais je me fieraient bien plus à vous qu'à eux pour bien juger d'une maladie. »

Quand l'*Anglais* (le chevalier Talbot) eut fait connaître le quinquina, ce fut un engouement général et Mme de Sévigné ne perd pas cette belle occasion de nous lancer une de ses flèches : « Ce remède de l'Anglais, qui sera bientôt publié, rend, dit-elle, [les médecins] fort méprisables, avec leurs saignées et leurs médecines. »

Bien peu de membres de la Faculté trouvent grâce devant elle. C'est dans tous les temps, d'ailleurs, que l'esprit des malades s'est exercé aux dépens des médecins. Ces épigrammes nous sont d'autant moins douloureuses que nous verrons, au premier danger, ceux-là même qui nous ont le plus raillés revenir à nous en toute humilité. Nous retrouverons bientôt la marquise toute disposée à subir la loi de qui, présentement, elle maltraite, et nous la verrons, lorsqu'elle souffrira, se plier avec une obéissance aveugle à tout ce qui lui sera prescrit. Mieux que cela, après s'être bien gaussée de la médecine et des médecins, notre moqueuse ne pensera qu'à les imiter.

Il faut reconnaître que si Mme de Sévigné est souvent injuste à notre égard, elle n'a pas tout à fait tort lorsqu'elle s'élève contre certains abus de l'ancienne thérapeutique. On sait, par exemple, combien nos pères étaient prodigues du sang humain. « Ce que nos ancêtres ont répandu de sang est inimaginable; selon le mot plaisant d'Emile Faguet, ils ont versé autant de sang pour leur santé que pour leur patrie, et ce n'est pas peu dire! » Notez que la marquise s'est soumise à la mode du jour comme tout le monde; mais qu'elle l'ait fait de bon cœur, il serait téméraire de l'affirmer.

Dans une lettre du 26 juillet 1668, à propos d'une saignée qu'il avait fallu faire à son cousin Bussy, à la suite d'une chute, elle écrivait ceci : « Au reste, j'ai senti votre saignée; n'était-ce pas le 17 de ce mois? Justement. Elle me fit tous les biens du monde et je vous en remercie. Je suis si difficile à saigner, que c'est charité à vous de donner votre bras au lieu du mien. » Voilà de la charité bien entendue, celle qui commence par soi-même.

Dans une autre circonstance, notre marquise dit nettement son fait aux saigneurs à outrance. Parlant d'un frère de M. de Grignan, le mari de sa chère fille : « Il a été rudement saigné, dit la marquise; il voulut résister à la dernière, qui fut la onzième, mais les médecins l'emportèrent; il leur

dit qu'il s'abandonnait donc, et qu'ils le voulaient tuer par les formes. »

Cette antipathie pour ce que nous appelons, dans notre jargon, la phlébotomie, était, au surplus, justifiée, si l'on songe que nos pères saignaient à tout propos et hors de propos, les enfants à la mamelle comme les vieillards, les anémiques comme les pléthoriques.

Même les chirurgiens d'une dextérité reconnue n'étaient pas à l'abri des accidents; ceux-ci étaient rares, à la vérité, mais n'est-ce pas déjà trop qu'entre des mains habiles, ils aient pu se produire? En l'espèce, nous faisons allusion à Félix, celui-là même qui avait opéré Louis XIV de la fistule, et dont la maladresse faillit causer la mort du patient. Voici en quels termes Mme de Sévigné conte l'incident :

« L'abbé Bigorre me manda que M. de Niel tomba l'autre jour dans la chambre du roi; il se fit une contusion. Félix le saigna et lui coupa l'artère. Il fallut lui faire à l'instant la grande opération. » Et la malicieuse épistolière de conclure : « Je ne sais lequel je plains le plus, ou de celui qui l'a soufferte, ou d'un premier chirurgien du roi qui pique une artère. »

A vrai dire, la marquise n'est pas coutumière de cette indulgence; et, cependant, nous devons reconnaître qu'elle porte, en général, un jugement assez



FAGON

Gravé par Ficquet d'après la peinture de H. Rigaud
(*Collection de l'auteur*)

sensé sur de hautes personnalités médicales, qu'on a trop de tendance, de nos jours, à confondre, dans un même dédain, avec des praticiens de moindre mérite. Ce qu'elle dit de Fagon, l'archiâtre du grand roi; de Bourdelot, le médecin et familier du grand Condé; de M. Du Bois, qui soignait Mme de La Fayette, montre en quelle estime elle tenait ces savants, ces maîtres de la médecine de leur temps.

La marquise prenait volontiers les avis de M. Fagon dans les cas embarrassants, et même, elle les suivait. Le vendredi 27 mai 1678, elle écrivait à Mme de Grignan, alors en Provence, une lettre dont nous extrayons ce passage :

« Je veux vous rendre compte d'une conférence de deux heures que nous avons eue avec M. Fagon, très célèbre médecin. Nous ne l'avions jamais vu; il a bien de l'esprit et de la science. Il parle avec une connaissance et une capacité qui surprend, et n'est point dans la coutume des autres médecins qui accablent de remèdes. Il n'ordonne rien que de bons aliments. » Que ne s'en est-elle tenue aux conseils d'hommes éclairés comme Fagon! Nous n'aurions pas à lui reprocher d'avoir braconné sur notre domaine, d'avoir accordé sa faveur aux pires ennemis de notre profession.

Mme de Sévigné, en effet, qui a une méfiance instinctive des médecins diplômés, témoigne d'une crédulité parfaite à l'égard des personnes extra-médi-

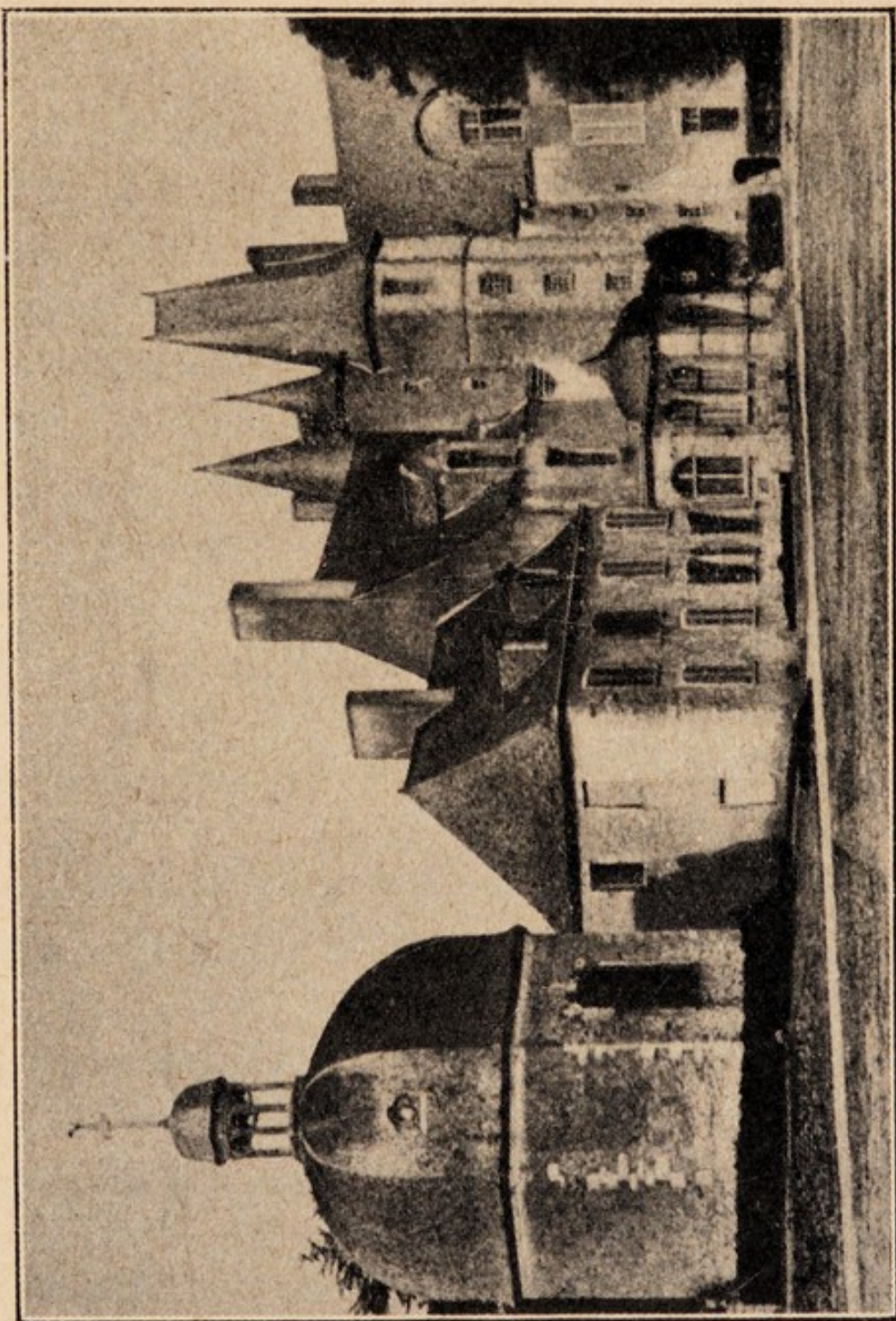
cales. Quand, par hasard, elle accorde sa confiance à un représentant de la Faculté, elle en est littéralement coiffée, mais cette confiance ne dure guère; peu de jours après, elle le quitte pour en prendre un autre, revient au premier, en prend un troisième, enfin, les abandonne tous, pour revenir aux remèdes de bonne femme. Et ils étaient nombreux ces remèdes! Il n'y avait pas de châtelaine, pas de grande dame, qui ne fût engouée de quelque drogue plus ou moins nauséabonde, et qui ne la préconisât autour d'elle.

Mme de Sévigné a, toute sa vie, fait de la médecine; elle aurait vécu de nos jours, qu'elle se fût exposée à des poursuites pour exercice illégal; mais rassurons ses mânes, elle est morte depuis plus de trois siècles : il y a prescription.

La santé de sa fille, de ses parents, de ses amis, l'ont occupée très activement; dans presque toutes ses lettres, elle prodigue les conseils médicaux à ceux qui lui en demandent, souvent, aussi, à ceux qui ne lui en demandent pas, et force nous est de convenir que son prosélytisme était plus ardent qu'éclairé.

En parcourant sa volumineuse correspondance, il ne nous sera pas malaisé de démontrer que Mme de Sévigné mériterait largement le *Digna est intrare in nostro docto corpore*, du grand Comique.

Disons, tout d'abord, que la marquise se met sou-



CHATEAU DES ROCHERS

vent en scène, et tient à instruire ses proches, sa fille en particulier, de ses moindres bobos. A la fin de mai 1661, elle entreprend un voyage à sa propriété des Rochers; en arrivant, elle ressent un malaise qui paraît l'avoir fort effrayée.

« J'allais à la messe, dit-elle, en calèche, avec ma tante; à moitié chemin, j'eus un grand mal au cœur; je craignais les suites, je reviens sur mes pas. Je vomis beaucoup. Voilà de grandes douleurs dans le côté droit, de grands vomissements encore, des douleurs redoublées, et une grande oppression qui me tenait dès la nuit. L'alarme se met au camp, on envoie chez Pecquet (un médecin de ses amis, qui l'avait accompagnée en Bretagne); il eut de moi des soins extrêmes; on envoie chez l'apothicaire; on envoie quérir un demi-bain, on envoie chercher certaines herbes... »

C'est surtout aux herbes plus qu'à son docteur, qu'elle avait confiance, cela se devine à travers les lignes.

Fidèle aux idées de son temps, elle veut bien consentir à une saignée, mais elle n'y met aucun empressement : nous avons fait connaître son peu de goût pour cette médication; tout au plus, se résignera-t-elle à se laisser saigner au pied; mais elle se récrie sur la même opération qu'on a voulu pratiquer à son petit-fils. « Je ne comprends pas, écrit-elle, qu'elle puisse faire du bien à un enfant de trois

ans, avec l'agitation qu'elle lui donne. De mon temps, on ne savait ce que c'était que de saigner un enfant. » Voilà qui est justement raisonner, et nous sommes loin de la désapprouver.

Mais si la saignée lui causait des appréhensions, la purgation ne lui inspirait aucune répugnance. Mme de Grignan, sous la direction d'une mère amateur de purgatifs, avait dû avaler bien des médecines, et comme tous les enfants, elle avait conçu une vive répulsion pour ces désagréables remèdes. Son fils, ayant besoin d'être purgé, la maman avait usé de toute son autorité pour lui faire accepter la médication; sur quoi, la marquise mandait à sa fille : « Que vous êtes heureuse que votre enfant ne vous ait jamais vue avaler une médecine; votre exemple détruirait vos raisonnements. »

Quant à elle, elle n'y met pas tant de façons; elle se purgera dès qu'elle en aura le loisir, et qu'il fera plus frais; ou elle attendra la pleine lune, *et quand on aura des nouvelles d'Allemagne*. On reconnaît là les préjugés astronomiques (sont-ce bien des préjugés?) qui régnaient à cette époque. Pour se purger, comme pour se saigner, il y avait des dates marquées au calendrier, qu'on n'aurait osé enfreindre, de peur d'une catastrophe. Maintenant, quel rapport y a-t-il entre l'opportunité d'un purgatif et la guerre des bords du Rhin, nous laissons à d'autres le soin de l'expliquer.



(Collection de l'auteur)

Comme elle ne veut rien nous laisser ignorer, Mme de Sévigné nous dit de quel singulier remède elle use pour se purger. M. Bourdelot la purge... avec des melons et de la glace! Elle s'en trouva bien, au surplus, mais elle ne suivit pourtant l'ordonnance qu'en tremblant; comme nous la comprenons et l'approuvons!

Ce qui est certain, c'est qu'elle aimait à se droguer et, plus encore, à médicamenter autrui. Lorsqu'elle partait en voyage, elle ne manquait pas d'emporter une infinité de remèdes, propres à guérir toute espèce de maladies. « J'espère, dit-elle, que cette boutique me sera fort utile »; c'était, d'ailleurs, une bonne précaution, dans un pays où on n'avait pas toujours un médecin à sa disposition.

A défaut d'un membre de la Faculté, Mme de Sévigné recourt à une voisine, à n'importe qui. En Bretagne, elle a fait la connaissance de la princesse de Tarente; cette princesse, entichée de médecine, distribue ses conseils et ses recettes à tout venant. La marquise n'est pas oubliée dans la distribution, et elle ne tarde pas à se prendre d'une admiration sans bornes pour son docteur en jupons. « C'est elle qui serait mon médecin, si j'étais malade, écrit-elle; elle est habile et m'a promis d'une essence entièrement miraculeuse, qui l'a guérie de ses horribles vapeurs; on en met trois gouttes dans ce que l'on veut, et on est guérie comme par miracle. »

Cette essence, oserons-nous l'écrire, c'était de l'essence... Mais nous préférons céder la plume à la marquise : « Pour mes vapeurs, je pris huit gouttes d'essence d'urine et, contre son ordinaire, elle m'empêcha de dormir; mais j'ai été bien aise de reprendre de l'estime pour elle; je n'en ai pas eu besoin depuis. En vérité, je serais ingrate si je me plaignais. » La marquise avait la foi tenace; car, dans un autre passage de sa Correspondance, elle parle, avec une sympathie marquée, de l'eau d'émeraude; or, l'eau d'émeraude, ou plutôt la teinture bleue d'émeraude, était, paraît-il, à base d'esprit d'urine.

Les meilleurs remèdes n'ont qu'un temps; la nécessité vient d'en changer. On a vanté à Mme de Sévigné, l'eau de la Reine de Hongrie : il suffit, elle va en essayer. Et, tout de suite, son enthousiasme déborde : « Je m'en enivre tous les jours; j'en ai dans ma poche; c'est une folie comme le tabac; je la trouve excellente contre la tristesse. »

L'eau de la Reine de Hongrie, nous le savons aujourd'hui, n'était autre que l'alcoolat de romarin, dont la recette se trouve tout au long dans un livre de *Secrets* de 1660, et qui proviendrait d'une reine Isabelle de Hongrie, qu'on a parfois confondue avec sainte Elisabeth. Quoi qu'il en soit, Mme de Sévigné raffolait de l'eau de la Reine de Hongrie, et en prônait l'emploi à toute occasion; on assure que l'illustre Duquesne, tout rude marin qu'il était, en

parfumait son linge et sa perruque. Ce spécifique ne fut que plus tard supplanté par l'eau de Cologne et l'eau de mélisse; mais revenons à notre marquise.

En dépit de l'eau de la Reine de Hongrie, et à force de se promener sous les arbres « au serein », notre imprudente contracta une affection des plus douloureuses, et dont le *leit motiv* reviendra dans chacune de ses épîtres :

« Devinez ce que c'est, mon enfant, écrit-elle à sa fille, que la chose du monde qui vient le plus vite et qui s'en va le plus lentement, qui vous fait approcher le plus près de la convalescence, et qui vous en retire plus loin?... Ne sauriez-vous deviner, jetez-vous votre langue aux chiens? C'est un rhumatisme. » Aussi, la voilà disposée à avaler tous les médicaments qu'on voudra lui faire prendre. Pour le moment, c'est la poudre de M. de Lorme qui a sa prédilection. Elle s'est purgée une fois avec cette poudre, qui a fait merveilles, elle va encore en prendre : « C'est le véritable remède pour toutes ces sortes de maux. » On lui promet, après cela, une santé éternelle.

Cette poudre, nous en avons donné naguère la composition; rappelons seulement qu'elle était à base d'antimoine (1); on y ajoutait, parfois, pour

1. L'antimoine avait pourtant ses détracteurs, et l'on sait la guerre sans merci que lui livra Gui Patin; mais il avait aussi ses fanatiques et Mme de Sévigné se rangeait parmi ceux-ci.

en renforcer l'effet, de la poudre de scammonée, ou du « mercure de vie », probablement du calomel (?). Excellente formule, d'ailleurs, qui n'est pas complètement perdue.

La « poudre du bonhomme », comme l'avait baptisée Mme de Sévigné, se conservait très bien; c'était un remède de canicule, mais qu'on pouvait garder pour l'hiver. La marquise souvent se plaint que sa fille ne veuille pas prendre régulièrement de cette poudre, qui « purge beaucoup plus doucement qu'un verre d'eau de fontaine, ne donne pas la moindre tranchée, pas la moindre douleur, et ne fait d'autre effet que rendre la tête nette et légère, et capable de faire des vers, si on voulait s'y appliquer ».

Ce serait mal connaître notre marquise, que de supposer qu'elle n'aura pas d'intermittence dans son admiration pour la médecine ou le médicament à la mode. Comment résisterait-elle au sourire de son « joli médecin », le bel Amonio, autrement séduisant que le vieux de Lorme, et qui l'encourage, du regard, à prendre le répugnant remède qu'il lui conseille? De nouveau, laissons parler la « divine »; vous ne vous en plaindrez pas, j'imagine :

« J'avais auprès de moi un joli médecin qui me consolait beaucoup; il ne me dit pas une parole qu'en italien; il me conta pendant toute l'opération mille choses divertissantes; c'est lui qui me conseilla de mettre mes mains dans la vendange, et puis une

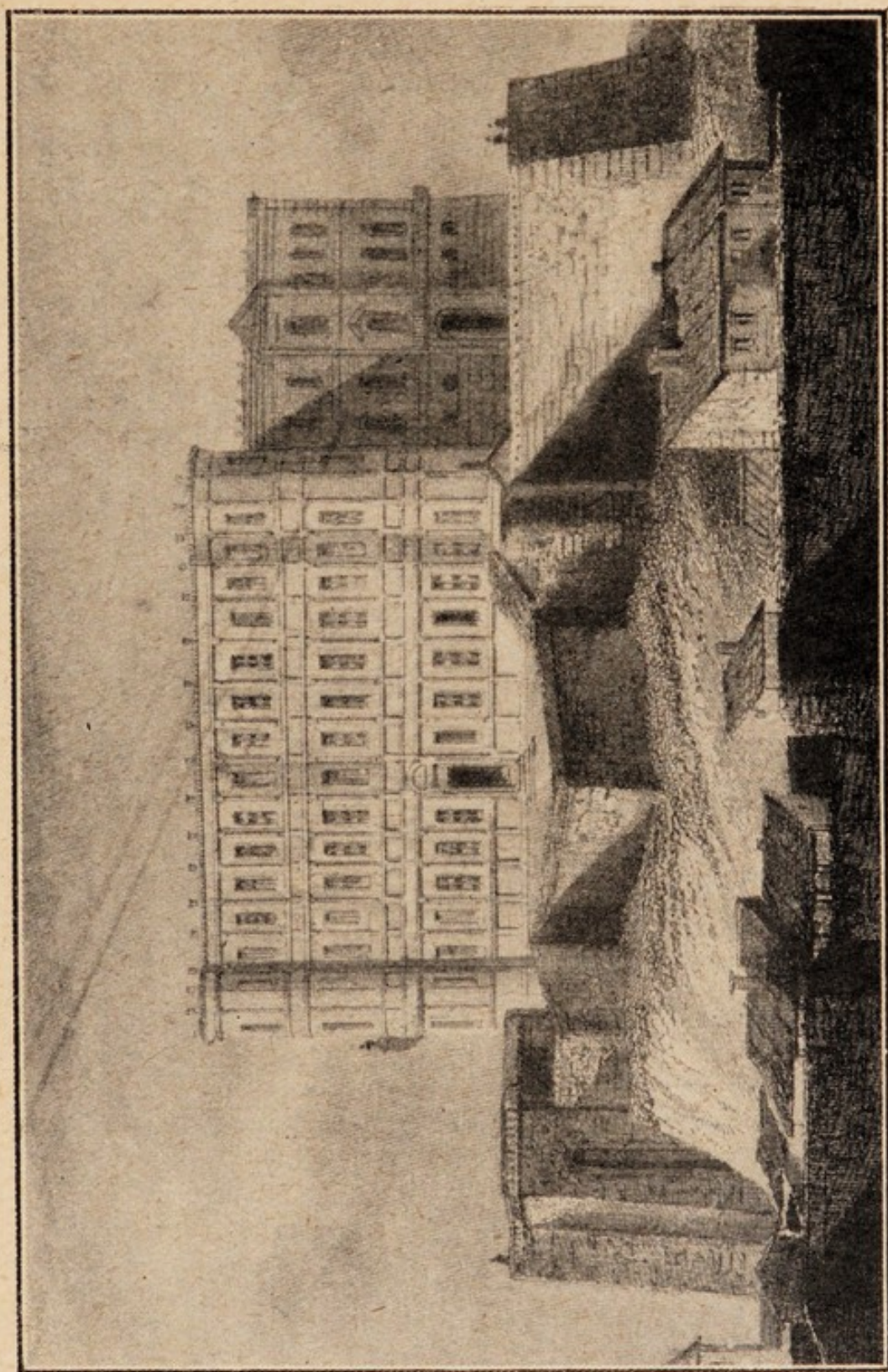
gorge de bœuf, et puis, s'il en est encore besoin, de la moelle de cerf et de l'eau de la Reine de Hongrie. »

Mais il était un membre de la famille Sévigné qui continuait à accorder ses préférences à la « poudre du bonhomme », à laquelle sa mère avait renoncé, pour les répugnantes médications qui avaient sa faveur momentanée : c'était son fils, le marquis de Sévigné. Le jeune marquis déplore que sa mère ait changé d'avis à l'égard du remède inventé par M. de Lorme; il peste contre sa sœur, qui a osé médire de cette drogue fameuse. « Si ma mère, mande-t-il à Mme de Grignan, s'était abandonnée au régime de ce bonhomme, et qu'elle eût pris tous les soirs de sa poudre, comme il le voulait, elle ne serait pas tombée dans cette maladie (le rhumatisme), qui ne vient que d'une réplétion épouvantable d'humeurs. » Et il rappelle les propres paroles de Mme de Grignan : « Vous moquez-vous, mon frère, de vouloir faire prendre de l'antimoine à ma mère. Il ne faut seulement que du régime et prendre un petit bouillon de séné tous les mois. » « Voilà ce que vous disiez, ironise le marquis; adieu ma petite sœur; je suis en colère, quand je songe que nous aurions pu éviter cette maladie avec le remède qui nous rend si vite la santé. »

Ces alarmes furent de courte durée; notre com-mère, je devrais dire notre consœur, eut tôt fait de

les dissiper, en s'entichant d'un nouveau remède : il s'agit de l'eau de lin qui devait la préserver de la « néphrétique ». Mais son engouement fut, cette fois, de courte durée. L'eau d'arquebusade, la toile Gauthier, l'emplâtre à la reine (ainsi nommé parce qu'il avait prétendument guéri la reine Marie-Thérèse de convulsions éclamptiques) se partagent tour à tour ses faveurs. On lui a vanté l'huile de scorpions, vite elle se dépêche d'en essayer. Sa fille lui a envoyé une sorte d'onguent noir ; va pour l'onguent noir ! En échange, elle lui enverra une recette d'huile de noix et d'eau-de-vie, propre à se frotter l'épine dorsale, et dont on lui a dit le plus grand bien. L'or potable, le sel polychreste, dont le sel de Seignette rappelle la composition sont expérimentés par elle successivement. Un jour, elle apprend qu'un certain chevalier Digby assure la guérison des plaies par la *poudre de sympathie* ; elle envoie quérir le remède et l'applique sans retard ; application des plus faciles : il suffisait de répandre de la poudre mystérieuse sur le sang qui avait coulé de la blessure, et au même instant, le blessé, *fût-il loin de l'endroit où se pratiquait cet enchantement*, se trouvait soulagé et parfois guéri. N'était-ce pas merveilleux ?

Un médicament, pour efficace qu'il soit ne saurait guérir à tout coup. Il faut donc avoir recours à de nouveaux, qui n'ont pas encore été expérimentés. Et tour à tour, la marquise prendra, après l'eau



CHATEAU DE GRIGNAN

Gravure de Le Petit (*Collection de l'auteur*)

de lin sus-nommée — cette eau de lin qui a conservé à la France le grand ministre Colbert — du pain de roses, de l'eau de cerises, du crocus, qui n'était autre que du kermès, du bouillon de bétouine et du bouillon de chicorée sauvage, destiné, celui-ci à produire des effets merveilleux, et qui ne paraît pas avoir été moins favorable à sa fille.

Ah! cette chère enfant, que de sollicitude on a pour elle; rarement, l'amour maternel a été poussé plus loin! La moindre égratignure dont se plaint la comtesse devient, pour cette bonne mère, prétexte à une foule de conseils et de recettes médicales.

Mme de Grignan avait quitté Paris, pour la Provence, à la fin de janvier 1671; la première lettre maternelle est datée du 6 février. La santé de la jeune comtesse n'est pas très bonne; elle avait fait une fausse couche peu de temps après son mariage, et elle était à nouveau enceinte. Mme de Sévigné se tourmente d'un voyage qu'a fait Mme de Grignan, avec son mari, à Marseille. « On vous aura tiré du canon qui vous aura émue, cela est très dangereux. On dit que Mme de Biez accoucha l'autre jour d'un coup de pistolet qu'on tira dans la rue... Au nom de Dieu, si vous m'aimez, reposez-vous souvent, et surtout prenez vos mesures pour accoucher à Aix, au milieu de tous les prompts secours. Vous savez comme vous êtes expéditive; rangez-vous-y plus tôt que plus tard. »

Entre temps, elle lui donne des nouvelles de ce qui se passe à la Cour et à la ville. Des bruits courent sur le compte des filles d'honneur de la reine; voici une anecdote qui les concerne, et nous fait du même coup connaître une médication de l'époque contre la rage.

« Au reste, mande Mme de Sévigné à sa fille, si vous croyez les filles de la reine enragées, vous croyez bien. Il y a huit jours que Mme de Ludres, Coëtlogon et la petite de Vouvray furent mordues d'une petite chienne, qui était à Théolon; cette petite chienne est morte enragée; de sorte que Ludres, Coëtlogon et Vouvray sont parties ce matin pour aller à Dieppe se faire jeter trois fois dans la mer. »

Cet usage de traiter la rage par les bains de mer remontait à une lointaine antiquité; s'il faut en croire la légende, le poète Euripide, mordu par des chiens enragés, fut plongé dans la mer par des prêtres égyptiens (1). Au dix-septième siècle, c'était devenu une pratique courante.

Est-il besoin de dire que cette médication était surtout efficace... quand la bête qui vous avait mordu n'avait pas la rage. Le remède ne pouvait agir que par auto-suggestion. Cependant, en dépit des progrès de la science, le préjugé de plonger

1. DOCTEUR WICKERSHEIMER, *La rage et son traitement à Dieppe par les bains de mer* (1907).



HOMME DE QUALITÉ PRENANT DU CAFÉ
(Epoque Louis XIV)

dans la mer subsiste encore, paraît-il, dans quelques départements limitrophes de l'Océan.

Mais reprenons cette correspondance, qu'on a toujours charme et profit à feuilleter.

Comment ! Mme de Grignan prend encore du chocolat ! sa mère en est suffoquée d'indignation ; cette chère enfant ignore-t-elle donc que le chocolat peut tourner le sang d'une femme enceinte ? Et Mme de Sévigné cite à sa fille l'exemple de la marquise de Coëtlogon, qui prit tant de chocolat, étant grosse, « qu'elle accoucha d'un petit garçon noir comme un diable, qui en mourut ». La marquise était-elle si persuadée que cela de la nocivité du chocolat ? Il n'y semble guère, d'après son propre aveu. « J'en pris avant-hier, dit-elle, pour me nourrir afin de jeûner jusqu'au soir, et une autre fois j'en pris pour digérer mon dîner, afin de bien souper ; il m'a fait tous les effez que je voulais ; voilà de quoi je le trouve plaisant, c'est qu'il agit selon l'intention ». La Faculté avait donné son approbation au chocolat, la reine Marie-Thérèse en grignotait sans trêve ; en fallait-il plus pour le mettre à la mode ? Mme de Sévigné, comme toujours, suivait la mode.

Il en fut de même pour le café. On rappelle sans cesse le réquisitoire de Mme de Sévigné contre le café ; on l'accuse d'avoir écrit cette phrase, dont ses ennemis se sont fait une arme contre son jugement : *Racine passera comme le café*, mais c'est en réalité

à Voltaire, ou plutôt à La Harpe, qu'elle est imputable (1). Le café n'a, évidemment, pas échappé à sa verve railleuse; elle le trouve échauffant, elle félicite sa fille d'être revenue du café, qui précipitait son sang et, à son avis, causait sa maigreur et lorsqu'elle voit que Mme de Grignan persiste à vouloir en prendre, elle lui conseille de l'additionner de miel de Narbonne, au lieu de sucre. Elle l'engagera plus tard à le mêler avec de la crème bien sucrée : cela s'appelle du *lait cafeté* ou du *café laité*, et il n'est rien de tel pour la poitrine et pour le rhume ». Voilà une propriété du café à la crème que nous ne soupçonnions pas.

Le thé passait, lui aussi, pour un médicament. Scarron en faisait presque journellement usage. Mme de la Sablière avait imaginé d'en prendre, mélangé à du lait. Racine s'en fit servir tous les matins dans les dernières années de sa vie. La princesse de Tarente en absorbait jusqu'à douze tasses par jour, et le landgrave de Hesse-Cassel, jusqu'à quarante tasses; en 1684, Mme de Sévigné écrivait à Mme de Grignan : « J'ai vu la princesse qui parle de vous, qui vous aime... et qui prend tous les jours douze tasses de thé; cela, dit-elle, la guérit de tous ses maux; elle m'assure que le landgrave en prenait quarante tasses tous les matins. — « Mais,

1. Cf. *L'Esprit dans l'Histoire*, par Edouard FOURNIER, 4^e édition; Paris, 1882, pp. 325, et s.



DAME DE QUALITÉ PRENANT DU CAFÉ
d'après Bonnart (*Collection de l'auteur*)

madame, ce ne peut être que trente? — Non, c'est quarante; il était mourant, cela le ressuscite à vue d'œil. »

Disons-le en passant : l'habitude du thé de cinq heures — *five o'clock tea* — si répandue aujourd'hui, ne date que de la fin de l'avant-dernier siècle : en février 1787, Mme d'Oberkich écrivait : « *Une mode qui tend à se répandre à Paris* est celle du thé dans l'après-midi. Quelques étrangères l'ont apportée et chacun les imite. La princesse Galitzin nous en donna un ce jour-là, où se trouvaient toutes les dames russes. »

Mais cette digression nous éloigne de notre sujet; hâtons-nous d'y revenir. Nous voudrions vous montrer Mme de Sévigné dans son rôle de matrone, puis dans celui de grand'maman. Comme à son ordinaire, elle est prodigue de conseils; bien qu'elle se défende de toute inquiétude, elle engage sa fille adorée à redoubler de précaution, afin d'éviter les accidents. « Au nom de Dieu, mon enfant, conservez-vous, évitez les occasions d'être effrayée. Je n'approuve guère d'avoir voyagé dans votre septième (septième mois). » Et elle ajoute, toujours anxieuse : « Quelle est cette douleur dans la hanche? Votre garçon se serait-il changé en fille? Prenez garde, les garçons ne sont pas aussi faciles à conduire que les filles, ils veulent quelquefois s'échapper par le septième. »

L'événement se rapproche : « Avez-vous votre sage-femme auprès de vous, afin de vous accoutumer à son visage? Et votre garde? Et vos femmes se souviennent-elles de tout ce que faisait Mme Moreau (une sage-femme en renom)? Avez-vous au moins la prudence de ne pas parler quand vous avez la fièvre? Que vous dirai-je enfin? J'ai la tête pleine de ces choses; je vous en parle, c'est naturel; je vous ennuie, cela est naturel aussi... » Elle ne sera pleinement rassurée que quand la grande affaire sera passée.

Voulez-vous connaître le régime des accouchées, au temps de Mme de Sévigné? Une de ses lettres va nous renseigner : « Je ne suis pas contente de vous, il faut que je vous gronde; vous avez traité votre accouchement comme celui de la femme d'un colonel suisse. Vous ne prenez pas assez de bouillons, vous avez caqueté dès le troisième jour; vous vous êtes levée dès le dixième, et vous vous étonnez après cela si vous êtes maigre. » Cette maigreur préoccupe toujours la marquise; elle recommande à sa fille de prendre de l'eau de poulet; comme cette eau n'a pas produit les effets qu'elle en attendait, elle conseille à la jeune femme quelque chose de plus substantiel : « Préparez-vous, lui écrit-elle, à prendre du lait de vache; cela vous rafraîchirait et vous donnerait un sang raisonnable, qui n'irait pas plus vite qu'un autre, et vous remettrait dans l'état

où je vous ai vue. Engraissez; tant que vous serez maigre, vous ne serez pas guérie; puisse-t-on avoir quelque peine à vous lacer; je hais de voir si visiblement la côte d'Adam en votre personne. Je n'aime pas que votre gorge soit comme celle d'une personne étique et, soit pour le sang échauffé, soit pour la poitrine, vous devez toujours craindre le desséchement. »

Malgré l'eau de poulet, malgré le lait de vache, Mme de Grignan a la poitrine prise; comme une de ses belles-sœurs est très sourde, Mme de Sévigné craint qu'elle ne se fatigue la poitrine à lui parler fort. Ah! si elle voulait consentir à prendre du lait d'ânesse! Une de ses amies a été remise sur pied miraculeusement par ce simple moyen : « Elle avait une toux qui lui ôtait la voix, elle revient à vue d'œil avec du lait d'ânesse le soir et le matin. » Pourquoi se priver d'un « si sûr et si salutaire remède? »

Mme de Grignan se plaint d'avoir mal aux jambes; elles sont froides et douloureuses; c'est la faute aux rhumatismes de sa mère; mais celle-ci, plus avisée, lui écrit : « Si vous ne tenez vos jambes chaudement, vous ne serez jamais soulagée; quand je pense à ces jambes nues deux ou trois heures le matin, pendant que vous écrivez, mon Dieu, ma chère, que cela est mauvais! »

La marquise a parfaitement raison, et tous les

médecins seront de son avis, mais leurs objurgations ont-elles jamais servi à changer les décrets de la mode, même quand celle-ci est meurtrière?

Un peu plus tard c'est une consultation en règle de Mme de Sévigné pour son petit-fils : « Gardez-vous bien mande-t-elle à sa fille, de faire raser le petit marquis; j'ai consulté les habiles; c'est le moyen d'ébranler son petit cerveau, de lui faire avoir des fluxions, des maux d'yeux, des petites dents noires; enfin, il n'est pas assez fort; faites couper ses cheveux fort courts aux ciseaux : voilà tout ce que vous pouvez faire présentement. »

Dans une autre lettre, il s'agit d'orthopédie :

« Pour sa taille, c'est une autre affaire; on vous conseille de lui donner des chausses, pour voir plus clair à ses jambes; il faut savoir si ce côté plus petit ne prend point de nourriture; il faut qu'il agisse et qu'il se démène; *il faut mettre un petit corps (corset) un peu dur qui lui tienne la taille.* »

Et une autre fois :

« Ne soyez point en peine de la santé de votre enfant : ni saignée, ni médecine, ni rien du tout; un bon appétit, un doux sommeil, un sang reposé... voilà ce qu'un médecin pourrait lui ôter si nous le mettions entre ses mains. »

Mais c'est toujours la santé de Mme de Grignan qui est l'objet principal des soucis de sa tendre mère et celle-ci parfois, bien inconsidérément,

comme tant de personnes de notre connaissance, d'ailleurs, lui vante quelque remède qui vient de réussir à une de ses amies, sans réfléchir un seul instant que les tempéraments sont différents et que ce qui modifie la constitution ou les humeurs, comme on disait jadis, de l'un, reste inefficace sur d'autres.

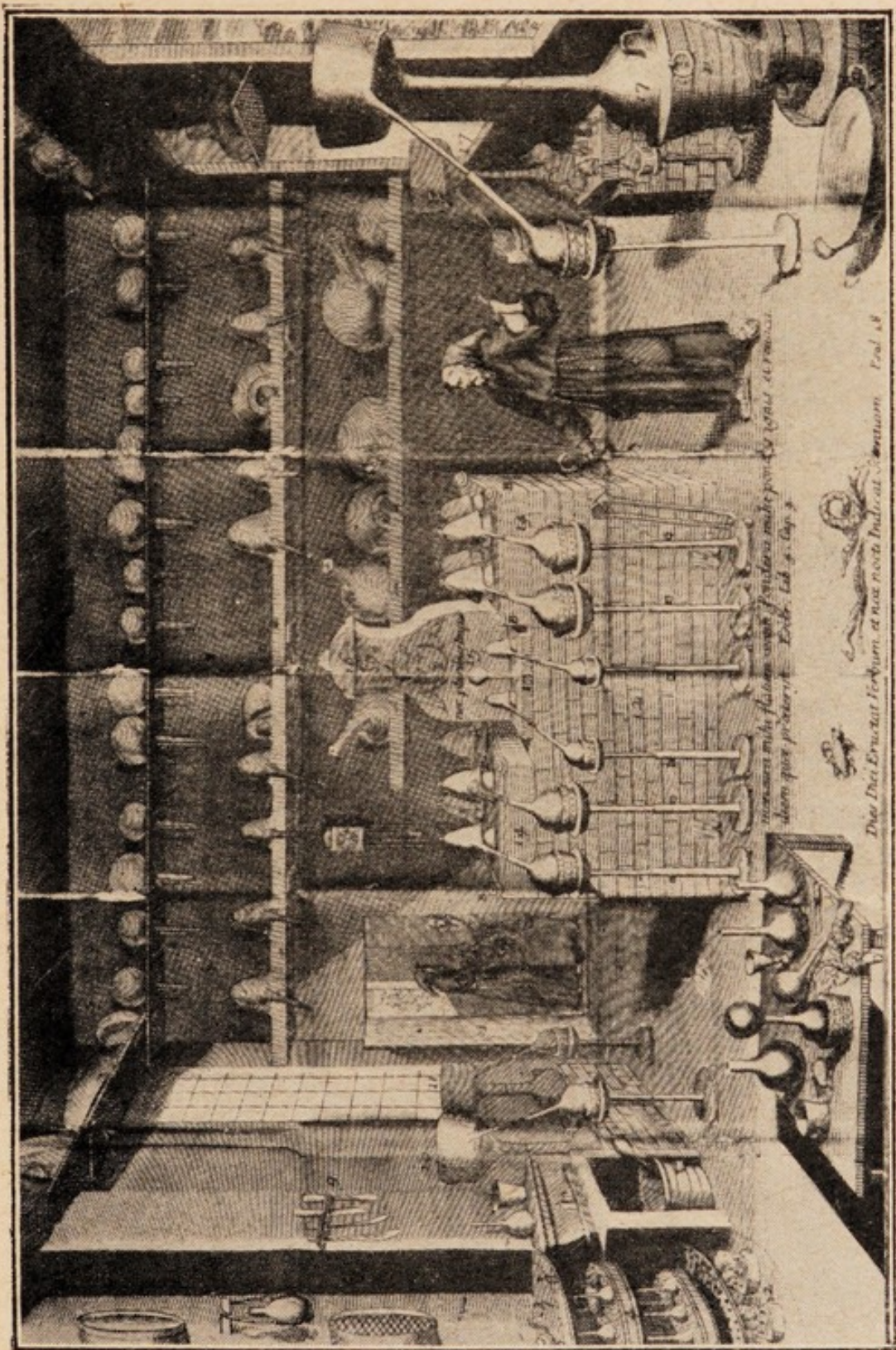
Mme de La Fayette, toujours valétudinaire, s'enquiert de tous côtés de ce qui pourrait lui rendre des forces. On lui a conseillé des bouillons de vipères, et elle en a retiré les meilleurs effets; pourquoi Mme de Grignan n'en essaierait-elle pas à son tour? Le 20 octobre 1679, la marquise mande à sa fille comment elle devra s'y prendre, pour préparer ce bouillon sauveur : « On coupe la tête et la queue de cette vipère; on l'ouvre, on l'écorche et toujours elle remue; une heure, deux heures, on la voit toujours remuer »; nous comparâmes cette quantité d'esprits si difficiles à apaiser, à de vieilles passions et surtout à celles de ce quartier (le Luxembourg, ou habitait la grande Mademoiselle, alors follement éprise de Lauzun, ce cadet de Gascogne qui finira par se faire épouser!) De son côté, le marquis de Sévigné s'empresse de recommander la même drogue à sa sœur; mais en lui faisant observer qu'elle devra prendre de « véritables vipères en chair et en os », et non de la poudre desséchée, qui est le plus souvent sans action. La raillerie aurait

ici matière facile à s'exercer, si nous n'étions obligé d'avouer que la vipère figurait encore dans nos Pharmacopées il y a quarante ans à peine; qu'elle entre pour une part dans cette mixture complexe qui se nomme la thériaque, et qu'on en retrouverait, sans peut-être beaucoup chercher, des vestiges dans certaines officines de province, au fond de vieux pots où depuis des siècles elle demeure enfermée. C'est toute la thérapeutique d'autrefois que Mme de Sévigné nous remet en mémoire; et si elle en tient pour les plantes, ce que nous nommons les simples, de cela, nous ne saurions que l'approuver.

Mme de Grignan ayant été prise d'un violent mal de gorge : « C'est un mal fort sensible d'avoir une amygdale enflée, écrit la marquise à sa fille; cela s'appellerait une esquinancie, si l'on voulait. » « Consolez-vous, dit l'excellente mère, et guérissez-vous avec votre bonne pervenche, bien verte, bien amère, mais bien spécifique à vos maux, et dont vous avez senti les grands effets; rafraîchissez-en cette poitrine enflammée. » Elle se plaint ensuite que les médecins donnent à sa fille des médicaments trop violents. « Nos capucins, ajoute-t-elle, sont ennemis du polychreste (1). Vous avez été bien mal menée, ma pauvre bonne... »

Ces capucins, dont il est longuement question

1. Pour avoir la signification de ce mot, v. la thèse sur la *Pharmacie à la Rochelle avant 1803 : les Seignette et le polychreste*, par Maurice SCENEN, La Rochelle, 1910.



LABORATOIRE DES CAPUCINS DU LOUVRE
 (Collection de l'auteur)

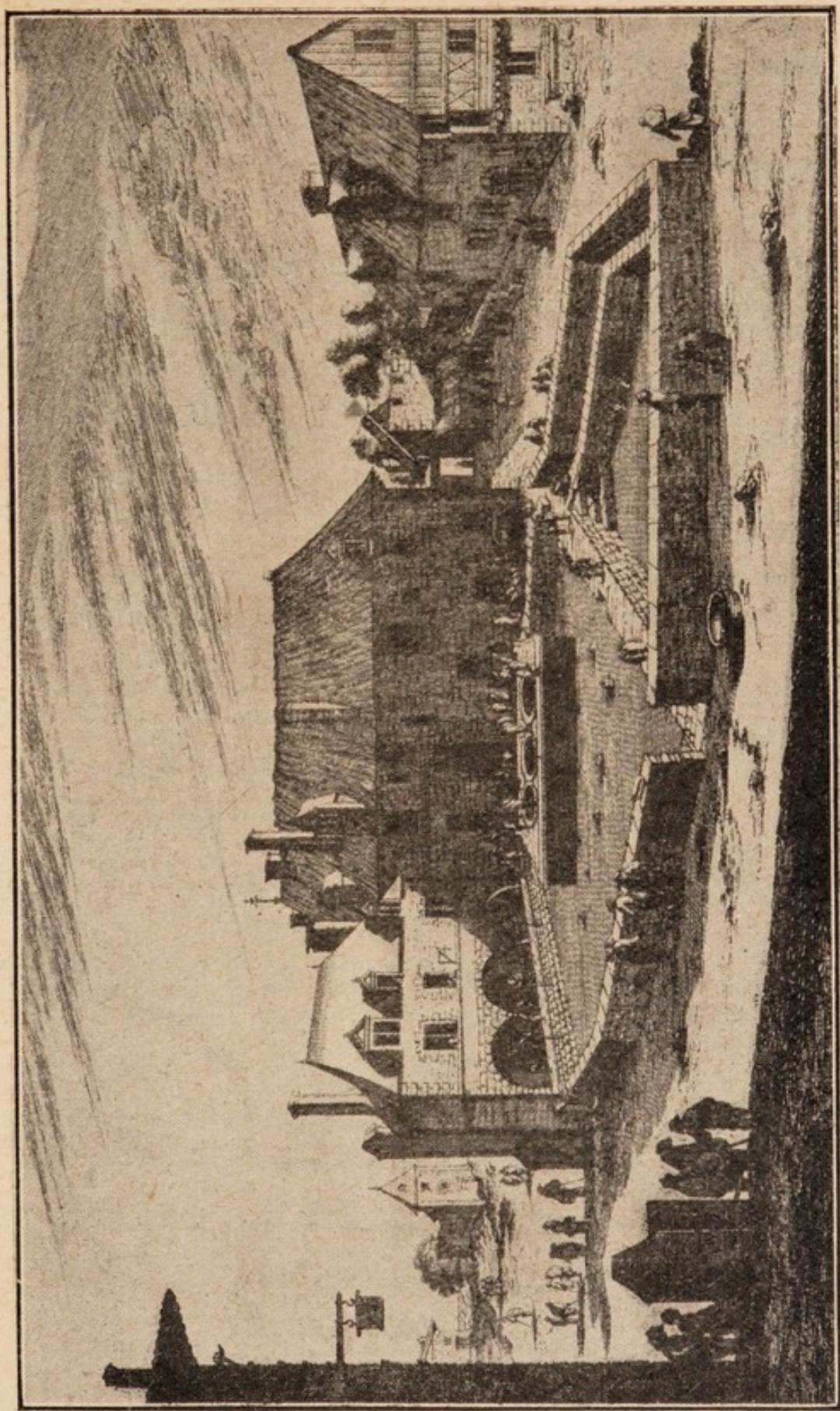
dans la correspondance de Mme de Sévigné, méritent de vous être présentés. Ils ont joui d'une vogue considérable au xvii^e siècle, et qui était pour une bonne part justifiée. Il en est deux surtout dont le nom nous a été conservé; l'abbé Rousseau et son collègue Aignan. Louis XIV leur avait donné un appartement au Louvre, pour confectionner leurs remèdes : d'où le nom qui leur est resté de : *Capucins du Louvre*. A l'abbé Rousseau on doit la formule du laudanum de Rousseau, qui se trouve à peine modifié dans nos Codex actuels. Il serait aussi l'auteur, mais cette fois avec la collaboration du frère Aignan, du fameux Baume Tranquille, qu'on emploie communément, mais qui ne contient plus, comme à l'origine, « autant de gros crapauds vifs qu'il y a de livres d'huile ou à peu près », ce qui ne l'empêche pas d'agir sans cette addition.

Mme de Sévigné prétendait s'être guérie de ses douleurs, grâce au baume tranquille; aussi ne manque-t-elle pas d'en conseiller l'usage autour d'elle. C'était, sans doute, un baume bien précieux, car la marquise recommande d'en user avec la plus grande parcimonie. « Ce baume est souverain, explique-t-elle à sa fille, mais ce n'est pas pour un rhumatisme, il en faudrait des quantités infinies; c'est pour en mettre huit gouttes sur une assiette chaude, et le faire entrer dans l'endroit de votre côté où vous avez mal, et le frotter doucement, jus-

qu'à ce qu'il ait pénétré à loisir, et puis un linge chaud dessus. » Et si l'on veut en augmenter l'effet, on devra ajouter... quelques gouttes d'essence d'urine! « Vous manderez au plus tôt, dit la marquise en terminant, si vous voulez que j'envoie ma petite bouteille, ou si vous voulez en emprunter; c'est un baume précieux, qui me le serait infiniment s'il vous avait guérie, et que je n'ai pris que pour vous. »

Ce baume était, en effet, proprement miraculeux : il guérissait la néphrétique, ainsi que le mal de gorge le plus violent. Mais ne croyez pas que les bons Pères tenaient leur baume pour une panacée; selon le cas, tantôt ils recommandaient de la poudre d'yeux d'écrevisses dans du lait; tantôt de la manne, s'il y avait lieu de désobstruer les viscères; mais ils n'étaient pas pour le sang de lièvre, ce sang fût-il de « lièvre couru »! Les capucins se moquaient ouvertement de ce dernier remède, dont la marquise se servait, si l'on peut dire, à leur nez et à leur barbe, encore qu'ils ne l'approuvassent pas, chose qui n'altéra en rien, du reste, les bons rapports que les religieux et la marquise entretenaient.

Le baume des capucins ayant cessé de lui plaire, la marquise y renonce pour la fameuse poudre de sympathie. « Le baume tranquille ne faisait plus rien, écrit-elle, c'est ce qui me fait courir avec transport à votre poudre de sympathie, qui est un remède tout divin. » Combien se montrait-elle plus avisée,



LES BAINS DE BOURBON L'ARCHAMBAULT
d'après un dessin de J. Silvestre
(Collection de l'auteur)

lorsqu'elle vantait le remède de l'Anglais, c'est-à-dire le quinquina ! Dans son enthousiasme, elle déclarait ce médicament aussi bon « pour la colique que pour la fièvre » ; la mise au point se fera plus tard ; mais n'est-ce pas déjà beaucoup d'avoir vu, à travers les brumes de l'avenir, la destinée de ce remède, qui fut, à ses débuts, violemment combattu ?

Là encore où la marquise fait preuve de prescience, c'est en se montrant partisan déclaré de la médication thermale. Vichy, Bourbon-l'Archambault ont reçu sa visite, et l'on se rappelle les pages pittoresques que son séjour dans ces stations nous ont values.

Sur la manière dont on prend les eaux à Vichy, elle écrit : « On va à six heures à la fontaine ; tout le monde s'y trouve (on est moins matinal aujourd'hui) ; on boit et l'on fait une fort vilaine mine. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend ses eaux ; on parle confidemment de la manière dont on les rend : il n'est question que de cela jusqu'à midi. »

Après la boisson, la douche, « une assez bonne répétition du purgatoire. On est toute nue dans un petit lieu souterrain, où l'on trouve un tuyau de cette eau chaude qu'une femme vous fait aller où vous voulez. Cet état, où l'on conserve à peine une

feuille de figuier pour tout vêtement, est une chose assez humiliante. Derrière un rideau, se met quelqu'un qui vous soutient le courage pendant une demi-heure ». Ce quelqu'un, c'était un médecin de Gannat, « fort honnête garçon, point charlatan », dont Mme de Sévigné se déclare satisfaite. Sans doute était-il aux petits soins pour elle, et lisait-il bien; car, après avoir enveloppé la patiente de couvertures, l'avoir fait transpirer abondamment, on la laissait deux heures dans son lit, tandis que le médecin lui faisait la lecture, ce qui prouve qu'il avait des loisirs.

Cette première cure de Vichy ne semble pas avoir produit l'effet qu'en attendait la marquise; on l'engage à se rendre au Mont-Dore, mais elle s'y refuse : « A moins que d'être paralytique, on ne hasarde pas un bain de cette horrible chaleur; et pour guérir des maux qui ne sont de nulle conséquence, on ne veut point gâter toute une santé, et une machine qui est dans son meilleur état. » Mme de Sévigné n'ira donc pas au Mont-Dore et reviendra à Paris à petites journées. A son retour le bonhomme de Lorme la blâme de n'être pas allée à Bourbon, plutôt qu'à Vichy. Cela ne l'empêchera nullement de faire une seconde saison dans cette dernière station.

Cette fois, elle y resta seize jours; but beaucoup d'eau, mais ne put supporter la douche. Plus tard,



MARIE-LOUISE D'ORLÉANS
Portrait gravé par de Larmessin
(Collection de l'auteur)

elle essaiera de Bourbon; elle y fera « trois semaines de séjour, avec seize jours de boisson, neuf bains, trois médecines, deux jours de repos ».

Grâce à Mme de Sévigné, nous sommes instruits des stations en vogue à son époque; les eaux de Balarue, les sources de Vals, les eaux de Forges, en Normandie, sont parmi les plus réputées.

Mais que n'apprend-on pas encore, en parcourant cette Correspondance, où l'on peut cueillir des renseignements historiques, pourvu qu'on ait la précaution de les contrôler par des mémoires ou autres écrits contemporains. Tout l'armorial de France défile sous nos yeux, nous étalant ses misères et ses infirmités. Les migraines de Pascal alternent avec la goutte de La Rochefoucauld et les incommodités de Mme de La Fayette. Par Mme de Sévigné nous savons que la jeune Mademoiselle (celle qui devint reine d'Espagne en 1679), Marie-Louis d'Orléans, atteinte de fièvre quarte, ce qui la contrariait beaucoup en dérangeant certaines fêtes de la Cour, s'en fut aux Carmélites de la rue du Bouloi, pour demander aux religieuses un remède pour son mal. On lui donna un breuvage qui la fit beaucoup vomir. La malade ne voulut jamais dire qui le lui avait donné; mais Louis XIV l'ayant appris, dit au père de la jeune fille, Monsieur, le propre frère du souverain : « Ce sont les Carmélites ! Je savais bien qu'elles étaient des friponnes,

des intrigantes, des ravaudeuses, des brodeuses, des bouquetières; mais je ne croyais pas qu'elles fussent des empoisonneuses! »

Louis XIV était dans son rôle en défendant la science officielle, contre les remèdes secrets et les charlatans de toute espèce. Ces pratiques, que Mme de Sévigné et autres grandes dames de son temps encourageaient à l'envi, ont-elles complètement disparu? Il serait vain de le prétendre. Le malade ira toujours à qui affirme pouvoir le guérir. C'est surtout à propos de la médecine que les plus belles intelligences ont le privilège de déraisonner, croyant pouvoir s'affranchir des connaissances techniques, comme si l'instinct seul pouvait suppléer à une science des plus complexes.

C'est pourquoi nous nous sentons porté à l'indulgence pour les écarts de jugement auxquels s'est parfois laissé entraîner Mme de Sévigné. Ses lettres sont de purs chefs-d'œuvre : combien ne nous ont pas davantage épargnés qui n'ont pas l'excuse d'une telle compensation!

DIDEROT ET LES SCIENCES MÉDICALES

« Si l'espèce humaine doit être perfectionnée, soyez certain que c'est dans la médecine qu'on en découvrira les moyens. » Cette opinion de Descartes, Diderot aurait pu se l'approprier, car elle fut l'idée directrice d'une partie de ses travaux.

N'est-elle pas, d'ailleurs, de Diderot lui-même, cette phrase que nous ne saurions trop citer, pour l'hommage qu'elle rend à notre profession :

« Pas de livres que je lise plus volontiers que les livres de médecine; pas d'hommes dont la conversation soit plus intéressante pour moi que celle des médecins (1). »

On a souvent rapporté cette anecdote, qui fut mise pour la première fois en circulation par la fille de Diderot. Comme on pressait ce dernier de se déterminer pour un état, lui laissant le choix entre celui de médecin, de procureur ou d'avocat, Diderot répondit que « l'état de médecin ne lui plaisait

1. *Eléments de physiologie*, par DIDEROT, édition Assézat, t. IX, 427.

pas, qu'il ne voulait tuer personne; que celui de procureur était trop difficile à remplir délicatement; qu'il choisirait volontiers la profession d'avocat, mais qu'il avait une répugnance invincible à s'occuper toute la vie des affaires d'autrui ».

Alors, lui dit l'ami de la famille chargé de la mission : « Que voulez-vous donc être? » — « Ma foi, rien, mais rien du tout; j'aime l'étude, je suis fort heureux, fort content; je ne demande pas autre chose. »

On sait l'existence de travaux obscurs et de privations vaillamment endurées que Diderot s'imposa, durant environ dix années, enseignant les mathématiques, composant des sermons, voire des prospectus pour une pommade contre la calvitie! Puis il se maria, selon son cœur, ce qui n'était pas fait pour augmenter ses ressources.

Trois ans plus tard, sollicité par les libraires au compte desquels il travaillait, de leur donner son avis sur les chances de succès que pouvait avoir une traduction française de la *Cyclopædia*, de Chambers, Diderot leur propose, au lieu de traduire servilement cet ouvrage, d'entreprendre une publication conçue sur un plan nouveau « en donnant à la technologie des arts mécaniques une place qui ne lui avait jamais été faite » (1). Mais comme il

1. *Grande Encyclopédie*, art. *Diderot*, par Maurice TOURNEUX.



DENIS DIDEROT
(Collection de l'auteur)

n'avait aucune fonction officielle, qu'il n'appartenait à aucun corps, académique ou autre, il décida d'Alembert à laisser mettre son nom au frontispice de l'œuvre immense dont il allait, à peu près seul, assumer, lui, l'écrasant labeur. Les libraires associés s'étaient seulement engagés à servir une rente de 1.200 livres, pour tous droits d'auteurs, aux deux éditeurs littéraires de cette gigantesque publication.

Entre temps, Diderot avait traduit, de l'anglais en français, le *Dictionnaire universel de médecine, de chimie, de botanique*, etc., de Robert JAMES, qui ne comprend pas moins de six volumes in-folio. Toujours généreux, Diderot abandonna une part de ses honoraires à ses collaborateurs, deux littérateurs faméliques, du nom de Toussaint et Eidous, et au médecin breton, Julien Busson, chargé de reviser l'ensemble de la besogne.

On a encore quelque profit à consulter ce lexique, notamment pour l'histoire de certains médicaments; bien que ce soit une compilation hâtive et médiocre, elle a, nous ne saurions l'oublier, donné à Diderot l'idée d'un inventaire, mieux conçu et mieux ordonné, des sciences de son époque : l'*Encyclopédie* en est sortie.

Combien n'y a-t-il pas à relever, dans ce vaste répertoire d'idées et de faits, d'articles médicaux sortis de la plume de Diderot et des médecins qu'il avait réussi à grouper. C'est ainsi que Tarin a écrit

les articles *Anatomie* et *Physiologie* de l'*Encyclopédie*. Louis, secrétaire de l'Académie royale de Chirurgie, se délassait de ses absorbantes fonctions, en y collaborant. Malouin, « homme assez habile, mais plus Purgon que Purgon lui-même », ainsi que le caractérise Marmontel, s'y est révélé chimiste autant que thérapeute; mais c'était plus particulièrement Venel qui était chargé des articles de chimie proprement dits.

Venel était docteur de Montpellier. Diderot s'était lié avec Venel à la « synagogue » : il désignait ainsi le logis du baron d'Holbach, où se rencontraient, le jeudi, les « esprits forts » du temps, parmi lesquels le naturaliste Leroy, le médecin Bordeu et le chimiste Rouelle ne se montraient pas les moins assidus.

Georges Leroy, lieutenant des chasses royales, a mérité, par ses *Lettres sur les Animaux*, d'être classé parmi les penseurs du XVIII^e siècle. Il a publié le résultat de ses observations, non seulement dans ces Lettres, qui lui font grand honneur, mais encore dans l'*Encyclopédie*, sous les rubriques : *Chasse*, *Fermier*, *Forêt*, *Garenne*, etc. Diderot, qui était un de ses lecteurs passionnés, s'était engoué de ses doctrines, adoptant ses théories et les propageant avec chaleur. Grâce à Leroy, Diderot a eu une intuition très nette du transformisme et de l'évolution des espèces, dont on fait, à tort, honneur à Darwin,

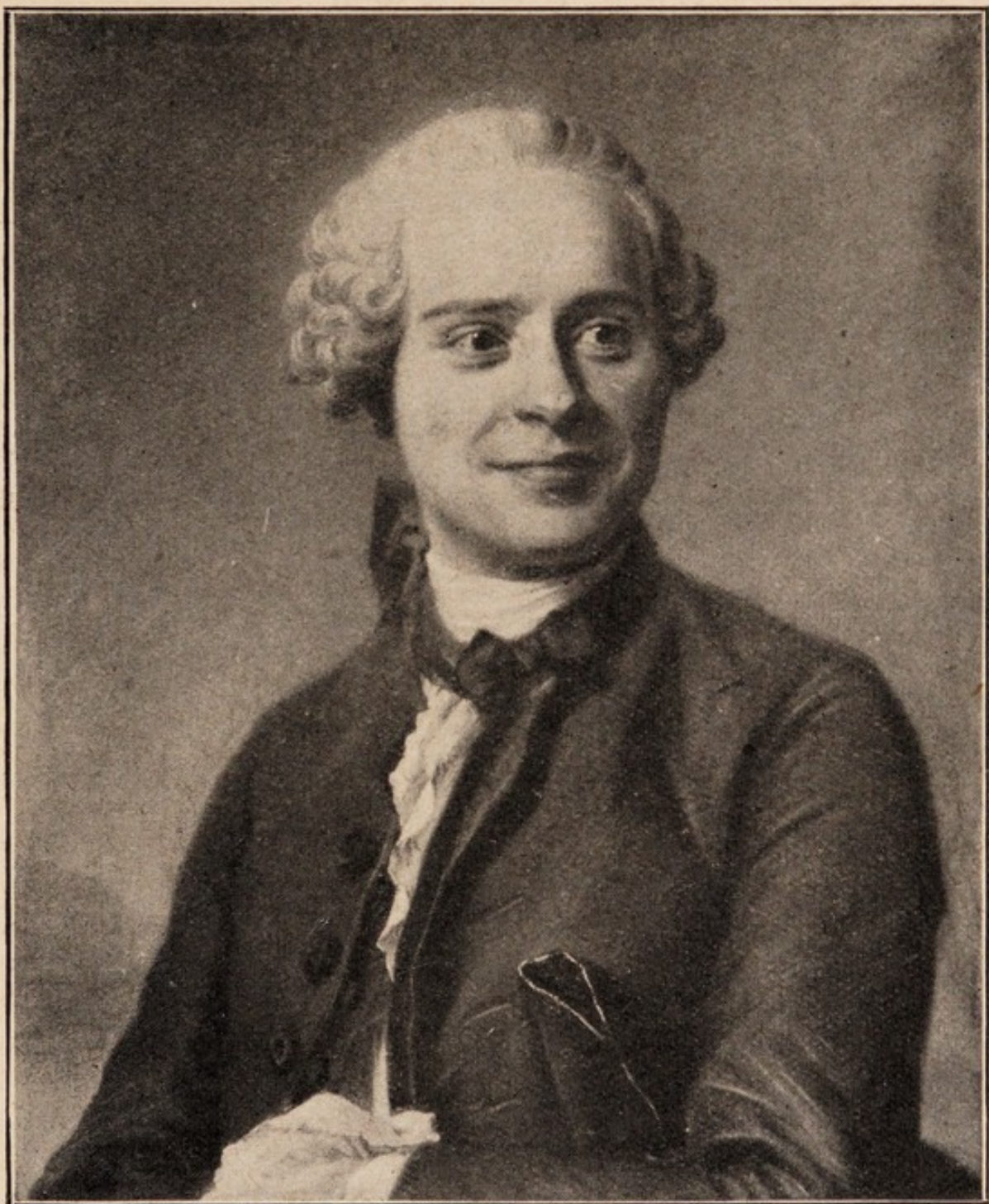


Photo Graudon

D'ALEMBERT
par Quentin-Latour
(*Musée du Louvre*)

auquel on ne reconnaît généralement d'autre précurseur que Lamarck. Le texte de Diderot est cependant des moins ambigus.

« Il semble, écrit-il, que la nature se soit plu à varier le même mécanisme d'une infinité de manières différentes. Elle n'abandonne un genre de production qu'après en avoir multiplié les individus sous toutes les faces possibles. Quand on considère le règne animal, et qu'on s'aperçoit que, parmi les quadrupèdes, il n'y en a pas un qui n'ait les fonctions et les parties, surtout intérieures, entièrement semblables à un autre quadrupède, ne croirait-on pas volontiers qu'il n'y a jamais eu qu'un premier animal, prototype de tous les animaux, dont la nature n'a fait qu'allonger, raccourcir, *transformer*, multiplier certains organes? »

Transformer, le mot y est en toutes lettres!

Quel est l'adepte de la doctrine de l'évolution, qui ne reconnaîtrait son ancêtre dans celui qui écrivait, il y a un siècle :

« Tous les êtres circulent les uns dans les autres, par conséquent toutes les espèces. Tout est en un flux perpétuel. Tout animal est plus ou moins homme; tout minéral est plus ou moins plante; toute plante est plus ou moins animal. Toute chose est plus ou moins une chose quelconque, plus ou moins terre, plus ou moins eau, plus ou moins feu, plus ou moins d'un règne ou d'un autre. »

Selon la remarque qu'en a faite M. E. CARO (1), celui qui tenait ce langage, avant de s'appeler Diderot, s'appelait dans l'antiquité Héraclite, Empédocle, Lucrèce, et nous ajouterons saint Augustin (2); au XVIII^e siècle, il s'appela tour à tour Maillet, Robinet et Lamarck; il s'est appelé successivement, de notre temps, Darwin, Hœckel, Herbert Spencer; il s'appelle aujourd'hui légion. C'est le même homme au fond, le même penseur sous la diversité des formes et du langage, si l'on tient compte des temps et des progrès de la science. C'est aussi la même doctrine, la mobilité absolue des choses (si ces deux mots souffrent d'être rapprochés), la variabilité universelle des êtres et des espèces, l'évolution qui remplit de ses rythmes alternatifs l'infinité de l'espace et du temps sans autre principe que la force éternelle, inconsciente, sans autre but que l'éternelle succession de ses métamorphoses. »

C'est en 1754 que Diderot exprimait, timidement encore, des opinions à ce sujet :

« Si la foi ne nous apprenait, avance-t-il avec quelques précautions de langage, et non, peut-être, sans ironie, que les animaux sont sortis des mains

1. Diderot inédit d'après les manuscrits de l'Ermitage. (*Revue des Deux-Mondes*, 1879.)

2. Cf. la curieuse et pénétrante étude du docteur S. Icard, sur saint Augustin évolutionniste et transformiste, dans la *Chron. Méd.*, 1^{er} juin 1913.



MALOUIN
(Collection de l'auteur)

du Créateur tels que nous les voyons, si elle ne nous eût point éclairé sur les origines du monde et sur le système universel des êtres, combien d'hypothèses différentes que nous aurions été tentés de prendre pour le secret de la nature ! Heureusement la religion nous épargne bien des écarts et bien des travaux... »

Il se hasarde, toutefois, aux conjectures : ne pourrait-il pas se faire que l'animalité a eu, de toute éternité, « ses éléments particuliers, épars et confondus dans la masse de la matière; qu'il est arrivé à ces éléments de se réunir, parce qu'il était possible que cela se fît; que l'embryon formé de ces éléments a passé par une infinité d'organisations et de développements; qu'il a eu, par succession du mouvement et de la sensation, des idées, de la pensée, de la réflexion, de la conscience, des sentiments, des passions, des signes, des gestes, des sens, des sons articulés, une langue, des lois, des sciences et des arts; qu'il s'est écoulé des millions d'années entre ces développements; qu'il a peut-être encore d'autres développements à subir ou d'autres accroissements à prendre, qui nous sont inconnus; qu'il a eu ou qu'il aura un état stationnaire; qu'il s'éloigne ou qu'il s'éloignera de cet état par un dépérissement éternel, pendant lequel ses facultés sortiront de lui comme elles y étaient entrées; qu'il disparaîtra pour jamais de la nature, ou plutôt qu'il continuera d'y

exister, mais sous une forme et avec des facultés tout autres que celles qu'on lui remarque dans cet instant de la durée (1). »

Diderot se serait-il inspiré de Lucrèce, qui dans son poème *de Natura* (5^e livre principalement) a eu de si étonnantes prévisions? Ses idées lui auraient-elles été suggérées par la lecture de l'ouvrage de son contemporain Robinet, sur *La Nature*, qui avait soulevé une curiosité si vive dans le monde des Encyclopédistes? Mais l'*Interprétation de la Nature*, de Diderot, est de 1754 et le livre de Robinet a paru de 1763 à 1768 : la question est donc jugée.

On a mis en avant le nom d'un personnage parfaitement obscur, Benoît de Maillet, dont l'abbé Raynal avait signalé, dès son apparition, une production singulière (2) où, au milieu de tout un fatras, se relèvent des passages que ni Lamarck ni Darwin n'auraient désavoués. Mais Diderot n'en fait nulle part mention, ce qui ne prouverait pas, au surplus, qu'il ne l'ait pas connu ni lu. Il est plus vraisemblable, toutefois, qu'il y a eu là une rencontre d'idées et le phénomène n'est pas rare de l'éclosion simultanée de la même théorie dans plusieurs de ces intelligences que tentent les hypo-

1. *De l'Interprétation de la Nature*, question LVIII.

2. En voici le titre bizarre : *Telliamed ou Entretiens d'un philosophe indien avec un philosophe français*; publié à Amsterdam en 1748, dix ans après la mort de son auteur.



MARMONTEL
Gravé par Saint-Aubin
(*Collection de l'auteur*)

thèses aventureuses. Ce qu'il importe de retenir, c'est que le problème de l'origine de la vie a été résolu par Diderot, tout comme il le serait aujourd'hui par les représentants les plus qualifiés de l'évolutionnisme.

Là encore où Diderot devance la physiologie moderne, c'est quand il avance que chaque organisme se résout en une multitude d'organismes élémentaires, tous également vivants, et quand il soutient que l'animal n'est, au fond, qu'une réunion d'animaux : il y a donc à considérer à la fois la vie propre à chaque organe et leur vie commune.

Sur beaucoup d'autres points, Diderot se montre en accord avec son ami Leroy, dont nous avons dit plus haut les relations qui les unissaient. Ainsi Leroy, comme Diderot, accorde aux animaux l'intelligence, qu'on leur avait toujours déniée jusqu'alors ; il a également pensé, avant Gall, à étendre les fonctions du cerveau, « dont le développement, plus ou moins considérable dans la série animale, explique la hiérarchie de leurs facultés ». Diderot y ajoute que l'analyse de ces fonctions est du ressort du physiologiste, au même titre que celles de la sécrétion rénale ou testiculaire ; vues singulièrement hardies pour l'époque et qui laissent pressentir, tout simplement, la théorie des localisations cérébrales.

Toujours curieux de nouveautés scientifiques,

notre personnage était entré en rapport avec Bordeu, qui, selon l'heureuse expression du docteur Paître (1), fut à la fois « le confident, l'ami, le *précepteur biologique* de Diderot ».

Théophile de Bordeu nous est, généralement, présenté comme un médecin bel-esprit, qui a eu pour clientes toutes les belles dames du siècle le plus galant qui fût et qui donna ses soins, entre autres, à trois des favorites du roi, dont il avait réussi à gagner les bonnes grâces. On conte même que, jeune provincial fraîchement débarqué à Paris, il avait commencé par s'y sentir assez embarrassé de sa personne; mais encouragé à ne pas se taire, il réussit promptement à se faire écouter. Il captiva même un peu plus que l'attention de certaine jolie personne, qui remplissait auprès de Mme de Mailly, alors la maîtresse en titre du Bien-Aimé, une charge intime : Louise d'Estrées, sensible aux petits soins de son médecin béarnais — on n'est pas impunément du pays d'Henri IV — n'eut bientôt plus rien à lui refuser, lui ayant accordé tout ce qu'il avait désiré. Il paraîtrait même que Louise d'Estrées, qui avait, peut-être bien, du sang de Gabrielle dans les veines, aurait avancé quelques sommes d'argent à son Théophile, pour faire figure honorable dans le monde; mais ceci ne doit pas entrer dans l'Histoire...

1. Docteur F. PAITRE, *Diderot biologiste*. Thèse de Lyon, 1904.

Quoi qu'il en soit, Bordeu se fit rapidement connaître, en publiant un livre qu'il avait apporté des Pyrénées, où il l'avait patiemment élaboré : les *Recherches anatomiques sur la position des glandes et leur section*, rendirent son nom célèbre du jour au lendemain.

Diderot et d'Alembert venaient alors de fonder l'*Encyclopédie*, qu'ils dédiaient au marquis d'Argenson, c'est-à-dire à un ministre, à un noble, à un ancien élève des Jésuites et condisciple de Voltaire (1). Ce recueil ne donna, toutefois, de Bordeu, que la primeur de ses *Recherches sur les crises*.

Bordeu, qui suivait alors assidûment, les visites des médecins de la Charité, ayant observé que les crises n'étaient pas régulières, n'hésite pas à déclarer qu'il est hasardeux de prédire les jours où se produiront les dénouements critiques, favorablement ou fatalement pour le malade; il doute qu'il y ait utilité pour les cliniciens à approfondir ce sujet, dont la pratique médicale ne peut tirer aucun parti avantageux.

C'est surtout dans ses *Recherches sur le tissu muqueux*, dans lequel l'organe cellulaire reçoit, pour la première fois, le nom de *tissu*, — mot qui, jusque-là, ne s'était jamais appliqué à un organe du corps humain, — que Bordeu a donné toute sa

1. Notice de Lefeuvre sur Bordeu (*Recherches sur l'histoire de la médecine*, par Th. de Bordeu; Paris, 1882).

mesure. Il a préparé, par ce traité, la voie à Bichat qui, non content d'adopter le terme précité, en suivant son prédécesseur dans l'étude des membranes muqueuses, a étendu l'acception de ce vocable à l'entrelacement des fibres, des muscles, etc., dans son immortel *Traité d'anatomie générale*. On a reproché plus d'une fois à Bichat de n'avoir mesuré sa reconnaissance publique envers Bordeu à l'importance du service qu'il en avait reçu; elle est pourtant de Bichat cette phrase, qui lui servira de justification :

« Dans l'état actuel de la physiologie, l'art d'allier la méthode expérimentale de Haller et de Spallanzani aux vues, grandes et philosophiques, de Bordeu, me paraît être celle de tout esprit judicieux. »

Diderot ne s'est fait que l'interprète, le porte-parole de Bordeu, en écrivant à son tour :

« Il y a trois vies distinctes : la vie de l'animal entier; la vie de chacun de ses organes; la vie de la molécule.

« L'animal entier vit, privé de plusieurs de ses parties. Le cœur, les poumons, la rate, la main, presque toutes les parties de l'animal vivent quelque temps, séparées du tout... (1) »

Grâce à Bordeu, Diderot eut un instant la pen-

1. DIDEROT, *Eléments de physiologie*, édition Assézat.



L'ENCYCLOPÉDIE

Gravure de Saint-Aubin (*Collection de l'auteur*)

MÉDECINS AMATEURS

sée de composer une anatomie générale; ce fut Bichat, nous venons de le voir, qui la réalisa; mais c'est dans ses conversations avec Bordeu, avec Leroy, avec Rouelle et quelques autres, que Diderot puisa l'idée de ses *Eléments de physiologie*.

Il ne se contentait pas, au cours de ces entretiens, d'écouter; il lisait, expérimentait, « avide de savoir, cueillant sur les lèvres hésitantes de ses interlocuteurs le mot qu'on n'ose pas prononcer; le trouvant avant eux, énergique, précis, suggestif... C'est passionnément qu'il se livre à des études de physiologie, et plus il avance dans ses travaux philosophiques, plus grand devient en lui le souci des sciences biologiques » (1).

On ne peut parler du progrès des sciences biologiques au XVIII^e siècle, montrer la distance qui sépare la physiologie de Haller de celle de Claude Bernard, sans consulter l'ouvrage de Diderot.

On entend souvent dire que toute découverte est une faveur du hasard; encore faut-il mériter celle-ci, avoir un esprit préparé à la recevoir; en d'autres termes, le hasard ne sert que les esprits prêts à concevoir l'idée d'où sortira la découverte.

Certes, la nature prépare l'homme de génie; mais une étude assidue, des connaissances acquises sont nécessaires pour le conduire à des conjectures heureuses. C'est donc la préparation antérieure,

1. PAITRE, *op. cit.*

l'inquiétude de la recherche qui rendent les hasards féconds. « Il arrive, a dit Claude Bernard, qu'un fait ou une observation reste très longtemps devant les yeux d'un savant sans lui rien inspirer. Puis tout à coup vient un trait de lumière. L'idée neuve apparaît alors avec la rapidité de l'éclair, comme une sorte de révélation subite (1). »

Diderot ne raisonne pas autrement et l'expression de sa pensée ne diffère pas sensiblement de celle dont se sert Claude Bernard. Il est d'avis, lui aussi, que rien ne se fait par sauts dans la nature : « l'éclair subit et rapide » qui passe dans le cerveau tient à une série de phénomènes antérieurs avec lesquels on en reconnaîtrait la liaison, si l'on n'était pas plus pressé de recueillir cette lueur et d'en jouir, que d'en rechercher la cause. Ce n'est pas le fait nouveau qui constitue la découverte, mais l'idée qui se rattache à ce fait. « Par eux-mêmes, les faits ne sont ni féconds ni stériles, ni grands ni petits; la grandeur n'est que dans l'idée qui les explique, la fécondité n'est que dans l'esprit qui conçoit l'idée. » Entre Claude Bernard et Diderot, la distance n'est donc pas si considérable qu'on le croirait.

Et puisque le nom de Claude Bernard est venu sous notre plume, il ne sera pas sans intérêt de faire connaître que le savant professeur au Collège

1. *Introduction à la médecine expérimentale.*

de France était loin de tenir pour négligeables les idées du philosophe qui l'avait pressenti.

Un des collaborateurs du maître physiologiste, Georges Barral, nous contait naguère qu'il lisait à Claude Bernard les notes physiologiques laissées par Diderot. Claude Bernard écoutait attentivement, tisonnant en hiver, au coin de son feu, respirant en été, devant la fenêtre ouverte, les fleurs que lui apportait son fervent disciple.

Fréquemment il l'interrompait pour dire : « *Ceci est une erreur, et voici pourquoi. — Diderot a bien vu. — Diderot se trompe, mais il ne pouvait faire autrement, par suite de l'état arriéré de la physiologie de son temps. — Ceci est véritablement une vision. — Ceci est mieux encore, c'est une prévision, etc.* ». L'ouvrage que les deux collaborateurs avaient projeté, devait être précédé d'une notice sur Denis Diderot jugé au point de vue scientifique, sans se préoccuper du médecin qu'il pouvait aussi y avoir en lui. Claude Bernard se refusait complètement pour juger Diderot du point de vue médical : « Je suis si peu médecin, disait-il ingénument à une brave femme de sa maison, lui apportant son baby couvert de rougeurs, qu'il me serait impossible de vous affirmer si votre enfant est atteint de rougeole ou de scarlatine. »

Claude Bernard pensait que Diderot eût pu faire un physiologiste remarquable, un chercheur inven-

tif et original; mais qu'il eût été un praticien médiocre, bien qu'il se piquât de médicamenter ses semblables. Diderot n'a-t-il pas lui-même raconté, qu'étant allé passer la soirée chez le peintre Vanloo, qu'on avait saigné du bras, puis du pied, pour un mal de tête violent, dont la cause était une « dartre rentrée », il se retint pour ne pas traiter de « grosse bête », Lamotte, le médecin qui donnait ses soins à l'artiste et qui ne voyait pas que, tant que la maladie cutanée ne disparaîtrait pas, il aurait beau tirer du sang à son client, il n'arriverait pas à le guérir? Diderot professait que la santé se raccommode plus aisément encore qu'elle ne s'est dérangée, « pourvu que la Faculté ne s'en mêle pas ».

Il lui arrivait parfois, dans son scepticisme à l'égard de la médecine, de se montrer quelque peu partial et injuste. Quand il voit que l'ipéca, par exemple, ne réussit pas à Mme Diderot, après avoir déclaré que cette drogue ne convient pas à son cas, il accable de ses épigrammes et notre art et ses servants :

« Ce que je vois tous les jours de la médecine et des médecins, se laisse-t-il aller à écrire, ne me les fait pas estimer davantage. Naître dans l'imbécillité, au milieu de la douleur et des cris; être le jouet de l'ignorance, de l'erreur, du besoin, des maladies, de la méchanceté et des passions; retourner pas à pas à l'imbécillité; du moment où l'on balbutie jusqu'au

moment où l'on radote, vivre parmi des fripons et des charlatans de toute espèce; s'éteindre entre un homme qui vous tâte le pouls et un autre qui vous trouble la tête; ne savoir d'où l'on vient, pourquoi l'on est venu, où l'on va : voilà ce qu'on appelle le présent le plus important de nos parents et de la nature : la vie! »

Et pourtant, Diderot juge qu'il vaut la peine qu'on vive, ne fût-ce que pour chercher à sonder les problèmes du mystère de notre existence, à étudier le mécanisme de nos organes.

Nous avons dit sa curiosité scientifique, elle était inlassable.

Certain jour, il venait d'apprendre qu'on avait opéré de la cataracte un aveugle-né; il n'eut point de cesse qu'il n'eût assisté à la levée de l'appareil, que l'oculiste avait appliqué sur les yeux du patient. S'étant oublié à blesser d'un trait piquant une Mme Dupré de Saint Mars, qui assistait avec lui à l'opération, celle-ci, qui avait d'influents protecteurs, ne tarda pas à le faire repentir de son imprudence, Diderot fut enfermé à Vincennes, pour expier son intempérance de langue. Pour tromper l'ennui de sa captivité, à quoi pensez-vous qu'il s'occupât? A faire une mixture de vin et d'ardoise pilée, et, à l'aide d'un cure-dent trempé dans le mélange, à annoter un petit volume des Œuvres de Milton

qu'on lui avait permis de lire. Quelles étaient ces notes? Des observations sur l'histoire naturelle!

On ne s'en étonnera pas, quand on saura qu'il était, mieux que quiconque, au fait des plus récentes découvertes; les noms des plus illustres naturalistes, de Linné, de Needham, de Haller, de Buffon, de Leuwenhœck, de Malpighi, reviennent à tout instant dans ses écrits. D'autre part, dans son œuvre : *De l'interprétation de la nature*, Diderot a fait preuve d'un véritable esprit scientifique : « Nous avons, dit-il, trois moyens principaux : l'observation de la nature, la réflexion et l'expérience. L'observation recueille les faits; la réflexion les combine; l'expérience vérifie les résultats de la combinaison. »

Et ailleurs :

« Il faut que l'observation de la nature soit assidue, que la réflexion soit profonde, que l'expérience soit exacte. »

Comment observer? A l'aide des sens; là où ils ne suffisent pas, on recourra aux instruments; mais les uns comme les autres peuvent être imparfaits, ce qui ne doit pas être perdu de vue.

Quelles sont les règles de l'expérience? Il faut, avant tout, qu'elle puisse se répéter pour ainsi dire indéfiniment.

« Les expériences doivent être répétées pour le détail des circonstances et pour la connaissance des

limites; il faut les transporter à des objets différents, les compliquer, les combiner de toutes les manières possibles. Tant que les expériences sont éparses, isolées, sans liaisons irréductibles, il est démontré, par l'irréduction même, qu'il en reste encore à faire. »

Mais on peut joindre à l'expérimentation réelle, l'expérimentation passive, la simple observation, par exemple, des monstruosité, des anomalies : Diderot aurait, avant Geoffroy Saint-Hilaire, senti la tératologie.

Une fois le fait constaté, il s'agit de l'interpréter, d'aborder le champ de l'hypothèse, puis on arrive à établir des lois : c'est donc bien la méthode inductive que suivait Diderot, qu'on a, si souvent à tort, classé parmi les philosophes purement spéculatifs.

Sans doute, il n'a pas défini la biologie : le mot est incontestablement de Lamarck, qui le créa, en 1802, dans son discours d'ouverture, au Muséum; mais, comme l'a observé le docteur Paitre, dans l'étude des êtres vivants, Diderot avait un double objet : « l'étude de la matière, de sa structure et de sa forme, d'une part; l'étude de la vie, d'autre part; autrement dit, l'étude des corps au double point de vue statique et dynamique, telle que l'envisagent tous les biologistes ».

Comment Diderot explique-t-il la vie? Par la génération spontanée, favorisée elle-même par la

chaleur, « qui est une manifestation du mouvement ». Carnot, en émettant le principe de la transformation des forces, n'a pas dit autre chose. Mais la doctrine de Diderot n'est pas très fixe; car, à un autre endroit, il semblerait qu'il considère la vie comme d'essence chimique :

« La vie, une suite d'actions et de réactions. Vivant, j'agis et je réagis en masse; mort, j'agis et je réagis en molécules. Je ne meurs donc point? Non, sans doute, je ne meurs point en ce sens, ni moi ni quoi que ce soit. »

Ici, l'influence de Rouelle est manifeste. Nous avons dit que Diderot avait suivi les cours du célèbre chimiste; il avait même montré pour cette science une véritable inclination. Dans son *Plan d'une Université pour le gouvernement de Russie*, écrit, vers 1775, sur l'invitation de Catherine II, Diderot s'est longuement étendu sur les avantages et les utilités de la chimie.

« La chymie analyse, compose, décompose; c'est la rivale du grand ouvrier... C'est dans le laboratoire que sont contrefaits l'éclair, le tonnerre, la cristallisation des pierres précieuses et des pierres communes, la formation des métaux et tous les phénomènes qui se passent autour de nous, sous nos pieds, au-dessus de nos têtes. Quel est l'art mécanique où la science du chymiste n'entre pas? L'agriculteur, le métallurgiste, le médecin, l'orfèvre, le



LE CHIMISTE ROUELLE
(*Collection de l'auteur*)

monnoyeur, etc., peuvent-ils s'en passer? S'il n'y avoit que trois sciences à apprendre et que le choix s'en fît pour nos besoins, nous préférerions la mécanique, l'histoire naturelle et la chymie.»

Passant aux livres à recommander à ceux qui veulent se livrer à des travaux de cette nature, Diderot poursuit :

« Il y a des Elémens de chymie sans nombre; il y en a en français, il y en a en allemand. Mais ce qu'il y auroit de mieux à faire, ce seroit de se procurer les cahiers de Rouelle, revus, corrigés et augmentés par son frère et le docteur Darcet... »

Diderot était très lié avec Rouelle et leur sympathie s'explique par une affinité de tempérament. C'était, chez les deux hommes, le même désintéressement, la même bonté pour les déshérités, la même ardeur pour le progrès des lumières, le même emportement d'improvisation, la même richesse d'idées, la même violence de caractère, la même expérience de longs et difficiles débuts (1). Tout le monde accourait aux cours de Rouelle, que Diderot suivit lui-même pendant trois ans. M. Charavay a eu entre les mains un manuscrit précieux : ce n'était rien moins que le *Cours de chymie, ou Leçons de M. Rouelle recueillies pendant les années*

1. Cf. *Introduction à la Chymie*, manuscrit inédit de Diderot, publié avec Notice sur les cours de Rouelle et tarif des produits chimiques en 1758, par M. Charles HENRY, Paris, 1887.

1754-55, et rédigées en 1756, revues et corrigées en 1757 et 58 par M. Diderot. C'est, au dire de M. Ch. Henry, qui l'eut sous les yeux, « un précis nécessairement un peu sec, mais qui témoigne d'un énorme travail, d'une incontestable compétence et d'une vraie passion pour le professeur ». Quand on songe que Rouelle fut le maître de Lavoisier, qu'il a éduqué toute une génération de chimistes et qu'on sait, par ailleurs, que Diderot fut au premier rang de ses élèves libres, on se prend à regretter que la mémoire de cet illustre apothicaire ait été si peu honorée, par ceux qui ont reçu la meilleure part de son héritage intellectuel.

On ne saurait faire pareil reproche à Diderot, qui lui a rendu hommage en toute circonstance (1) : nous avons mentionné plus haut que, lorsque l'impératrice de Russie avait demandé à Diderot un plan pour ses Universités, celui-ci n'avait pas manqué de lui recommander les cahiers de chimie de Rouelle.

Mais il ne se borna pas à cette indication; il exposa, pour remplir les désirs de la souveraine, ses idées personnelles sur l'éducation des jeunes filles, telle qu'il la comprenait. C'est ainsi qu'il recommandait qu'on instruisit les jeunes filles des mystères de l'organisation humaine, non pas en les

1. Il lui a consacré une notice nécrologique. (Cf. *Œuvres complètes*, édition Assézat, t. VI, 405 et suiv.)

21 avril 1735

Memoire des Remedes fournis
a Monsieur le Duc de Choiseul par Rouelle
Apothicaire, Démonstrateur en Chymie au Jardin
Du Roi

Du 28 Jours	Un bouillon de Vipere avec deux onces de suc de fustow de fontaine dépuré	1 ^{re} 16 ^{es}
Du 29 ^{es}	Le bouillon réitéré	2 ^{tt}
Du 30 ^{es}	Le bouillon réitéré	2 ^{tt}
Du 31 ^{es}	Le bouillon réitéré	2 ^{tt}
Du 1 ^{er}	Le bouillon réitéré	2 ^{tt}
Du 2 ^{es}	Le bouillon réitéré	2 ^{tt}

Du 25 ^{es}	Le bouillon réitéré	3 ^{tt}
Du 26 ^{es}	Le bouillon réitéré	3 ^{tt}
Du 27 ^{es}	Le bouillon réitéré	3 ^{tt}
Du 28 ^{es}	Le bouillon réitéré	3 ^{tt}
Du 29 ^{es}	Le bouillon réitéré	3 ^{tt}

Recut de Madame La Duchesse de Laforce 75^{es} 16^{es}
par les mains du mestre d'hotel La somme
de soixante quinze Livre pour le content
aupresan memoire apais le 22 avril 1735
Rouelle,

faisant travailler sur le cadavre, mais sur « des pièces en cire et injectées, qui aient la vérité de la nature, sans en offrir le dégoût ». Il était d'avis qu'une teinture légère d'anatomie convient à une femme « avant que de le devenir, quand elle le devient, et après qu'elle l'est devenue ».

Il était également convaincu qu'il n'avait réussi à couper racine à la curiosité de sa fille, qu'en lui permettant de s'instruire « sur le péril et les suites de l'approche de l'homme » : ainsi elle avait été préparée au devoir conjugal, à la naissance de l'enfant; ainsi avait-elle pu prendre des précautions durant la grossesse, et faire montre de résignation au moment de l'accouchement.

« On lui avait fait voir l'enfant dans la matrice; aussi, à sa première couche, a-t-elle montré une fermeté qu'on n'a peut-être encore jamais vue à une femme ignorante. »

Mais, direz-vous, où avait-elle puisé ces connaissances? Vous n'ignorez pas qu'au xvii^e siècle, les jeunes filles et dames du monde se pressaient au cours de physique de l'abbé Nollet, au cours d'anatomie de Du Verney, aux leçons d'astronomie de Fontenelle, etc. Outre ces maîtres, d'autres, plus modestes, répandaient la bonne parole. Il y avait, notamment, « une demoiselle très habile et très honnête », qui faisait des démonstrations à l'aide de pièces en cire, si admirablement préparées,



ANTOINE PETIT
(*Collection de l'auteur*)

qu'elles jouaient la nature à la perfection. Grimm, Diderot, avaient assisté à ces démonstrations, avec leurs amis, « vingt filles de bonne maison et cent femmes de la société ». John Pringle, Antoine Petit (1), Morand, les anatomistes les plus en renom convenaient que les pièces étaient parfaites; et d'Alembert, qui avait été, lui aussi, l'élève de Mlle Biheron — dont nous avons crayonné ailleurs la curieuse silhouette — prétendait avoir appris chez elle plus de véritable anatomie en huit jours, que chez Antoine Ferrein, qui professait à la Faculté, en six mois.

Sans méconnaître les bonnes intentions de Diderot, il est permis de douter que l'initiation précoce qu'il recommande et qu'il croit propre à garder la jeune fille des pièges que lui tend la salacité masculine, la préserve de tous les dangers. Il est heureux pour lui qu'il se soit montré, en d'autres circonstances, mieux avisé.

Il est incontestable que, par la prescience qu'il a montrée de l'évolution de la science, soit dans ses *Eléments de physiologie*, soit dans le *Rêve de d'A-*

1. Dans une lettre au chirurgien Petit (*Lettre à M. Petit sur une question d'anatomie et de physiologie*), Diderot reconnaît modestement « qu'il n'a de l'anatomie et de la physiologie que la pauvre petite provision que l'on prend au collège, ensuite ce qu'il a pu prendre chez Verdier, (Verdier faisait des démonstrations d'anatomie), puis chez Mlle Biheron ». Celle-ci demeurerait place d'Estrapade, dans une maison où Diderot avait, un moment, habité.

lembert, soit dans son *Voyage à Bourbonne* (1), où il a, huit ans avant Buffon, esquissé en quelques lignes les bouleversements géologiques du globe, Diderot méritait l'hommage — qu'ont déjà reçu Voltaire et Goethe, envisagés l'un comme physicien, l'autre comme naturaliste, — et que nous nous félicitons d'avoir contribué à lui rendre; car il a été, dans nombre de directions de la pensée humaine, un véritable précurseur.

Savant par de nombreuses lectures, sinon par des expériences personnelles, l'œil et l'esprit tendus vers toutes les nouveautés, passionné pour la méthode expérimentale, doué au plus haut degré de la curiosité intellectuelle et de la faculté de généraliser, il a été, selon l'expression du philosophe Caro, « un de ces promoteurs d'idées dont la science profite, même quand ils se trompent, et qui l'agitent par une sorte d'inquiétude salutaire, en la troublant dans son repos, en stimulant son ambition vers les vastes horizons ».

1. *Voyage à Bourbonne* (1770). Chaumont, 1865.

MIRABEAU

MÉDECIN CONSULTANT ET PUÉRICULTEUR

Mirabeau est un de ces êtres privilégiés que la nature combla de ses dons. Doué d'une sensibilité exquise, il connaissait et appréciait la musique, autant qu'un artiste de profession : « Après l'amour et l'étude, lui arrivait-il de dire, la musique, c'est ma passion ! » D'une égale habileté en dessin, il se plaisait à exécuter lui-même les esquisses des gravures de ses livres. Que dire, enfin, qu'on ne sache, de son extraordinaire puissance d'assimilation, qui lui permettait d'improviser, sur un canevas qu'on venait à l'instant de lui fournir, une page digne de soutenir la comparaison avec les morceaux oratoires les plus remarquables des maîtres de l'éloquence ancienne et moderne ?

Un de ses biographes (1) a clairement synthétisé

1. Paul COTTIN, *Mirabeau à Vincennes et Sophie de Monnier*, Paris, 1902.

ces talents, multiples et divers (1), dans une phrase où nous ne trouvons guère à reprendre : « En fait, son cerveau, merveilleusement organisé, pouvait passer pour une vivante encyclopédie. Il eût pu, comme un théologien célèbre, disputer *de omni re scibili. Il savait tout à fond.* » Nous ne chicanerons l'auteur de l'assertion que sur ces derniers mots : il eût été plus juste d'écrire que Mirabeau avait des prétentions à tout savoir.

A l'entendre, la médecine ne lui était pas plus étrangère que les autres connaissances humaines. Certes, il en disputait avec abondance, au point d'étonner les médecins qui lui prodiguaient leurs soins. On conte que son valet de chambre surprit un jour une conversation entre le docteur Petit et un de ses confrères, au cours de laquelle le maître respecté, dont nous venons de citer le nom se serait écrié : « Cet homme parle sur la médecine aussi bien que le premier médecin ! » Et son interlocuteur de répondre : « C'est sur toutes sortes de choses en général, qu'il parle ainsi. Dans sa maladie, il n'a pas *décessé* de parler pour les affaires (*sic*) et pré-

1. Il étudiait les langues anciennes et n'était pas moins versé dans les modernes : l'anglais, l'italien, l'allemand, l'espagnol lui furent familiers dès sa jeunesse. Il s'était adonné avec passion aux mathématiques, au dessin et à l'équitation ; l'escrime, la danse, la natation, la paume étaient ses exercices favoris. (Cf. *Mémoires de Mirabeau*, t. I, livre II ; La Haye, 1834.)

venir les choses qui, malheureusement sont arrivées (1). »

Il convient ici de faire la part de la séduction, du charme irrésistible qu'exerçait Mirabeau, au dire de tous ceux qui l'ont approché, sur quiconque avait affaire à lui. Nous avons, au moins, sur les contemporains, cette supériorité que, soustraits à cette influence, qu'on a si bien nommée magnétique, notre jugement a des chances d'être plus équitable. Mais sur quelles bases allons-nous asseoir ce jugement, si l'homme qui doit en être l'objet, n'est plus là pour comparaître à notre barre? Son œuvre, heureusement, lui survit, qui va nous permettre d'apprécier ce qu'il vaut, au point de vue très spécial sous lequel nous nous disposons à l'envisager : c'est un Mirabeau tout à la fois hygiéniste, puériculteur et médecin consultant que nous allons vous présenter.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous devons rappeler à nos lecteurs, aussi brièvement qu'il nous sera possible, à la suite de quelles circonstances Mirabeau fut amené à jouer le rôle, assez inattendu, qui le rend aujourd'hui notre justiciable.

Après nombre de démêlés avec son père, le terrible marquis, peu enclin à subir les incartades d'un

1. Souvenirs de Legrain, valet de chambre de Mirabeau. (*Nouvelle Revue Rétrospective*, t. XV et XVI.

fils turbulent, dont le tempérament ardent ne s'embarrassait d'aucune entrave (1), et, plus particulièrement, à la suite d'une dispute avec un certain M. de Villeneuve, Mirabeau avait été enfermé dans le château d'If, et plus tard au château de Joux, près Pontarlier. C'est dans cette ville, où il avait la faculté de se rendre quand il lui plaisait, qu'il fit la connaissance de Mme de Monnier, fille d'un Président à la Chambre des Comptes de Dijon et qu'on avait mariée, à peine âgée de dix-sept ans, au marquis de Monnier, qui avait plus de quatre fois l'âge de sa femme.

Mirabeau n'eut pas grand'peine à conquérir celle-ci et à la décider à un enlèvement.

Les deux amants s'enfuirent en Hollande, après

1. *Gabriel-Honoré*, qui devint si célèbre sous le nom de Mirabeau, avait, en naissant, une tête de dimensions anormales, qui mit sa mère en grand péril. Destiné à être le plus turbulent et le plus ingambe des hommes, il naquit avec un pied tordu; autre particularité notable, celui qui devait être le plus grand orateur de son temps, avait à la naissance, sa langue enchaînée par le filet; mais il avait deux molaires déjà formées dans sa bouche. Le nouveau-né était si vigoureux, qu'il battait sa nourrice, laquelle le lui rendait, du reste, car c'était une solide gaillarde. A l'âge de trois ans, Gabriel eut une variole confluente, des plus malignes, qui faillit l'emporter; on mit sur sa figure tuméfiée des « fomentations hasardées et l'application d'un collyre, qui fut cause que le visage de l'enfant resta profondément sillonné de cicatrices ». L'accident qui défigura Gabriel servit de leçon au père qui, jusque-là rebelle à l'inoculation, consentit à ce qu'elle fût tentée sur ses autres enfants.



SOPHIE DE MONNIER

D'après un portrait attribué à Heinsius

avoir abrité quelque temps leurs amours dans un village de l'Etat de Neuchâtel, en Suisse.

Pour subvenir à leurs besoins communs, Mirabeau dut donner des leçons et se mettre aux gages des libraires. Le couple vivait heureux, quand un exempt troubla la fête : un agent de police, muni d'un mandat d'extradition, arrêtait les amoureux à Amsterdam et les ramenait en France.

Le jeune écervelé fut jeté au donjon de Vincennes ; quant à Sophie, que ses parents voulaient enfermer à Sainte-Pélagie, avec les filles de mauvaise vie, elle fut conduite d'abord dans une maison de refuge, tenue par une demoiselle Douay, rue de Bellefonds (1) ; puis, dans une autre, appartenant à la même propriétaire, et connue sous le nom de la *Nouvelle-France* (2), quartier Montmartre : c'est là qu'elle mit au monde une fille. Elle fut ensuite transférée au couvent des Dames de Sainte-Claire, à Gien, où elle resta cinq ans.

Bien qu'ils fussent tous les deux en prison, on ne les empêchait pas de correspondre. Bientôt leur correspondance fut double : l'une, en clair, passait

1. Cf. *Une maison de discipline à Paris, en 1777* : Sophie de Monnier chez Mlle Douay, d'après des documents inédits, par Paul COTTIN. Paris, 1901.

2. Ce nom lui venait d'une guinguette voisine, où se réunissaient les hommes partant pour le Canada ou la Nouvelle-France.

sous les yeux de l'autorité (1); l'autre, secrète, n'était connue que des employés gagnés à la cause des prisonniers (2). C'est aux deux sources que nous puiserons, en y joignant quelques documents tirés de nos archives personnelles.

Les lettres écrites du donjon de Vincennes sont remplies de considérations relatives à l'hygiène de la première enfance et aux bienfaits de l'inoculation. Mirabeau y entre dans les moindres détails sur l'éducation morale et physique qui doit être donnée à sa fille, sur la façon de l'alimenter, de la vêtir, etc., etc... Mais il ne se borne pas à faire de la puériculture pratique et à se montrer un disciple enthousiaste et convaincu de J.-J. Rousseau, pour lequel il professe une admiration sans bornes; il prétend non seulement diriger la santé des êtres qui lui sont chers, sa maîtresse, son enfant, mais encore discuter les ordonnances des hommes de l'art. Il les approuve ou il les critique, passe outre à leurs prescriptions, si elles ne sont pas conformes à ses vues; mieux encore, il prescrit lui-même des remèdes aux religieuses qui, par l'intermédiaire de Sophie, ont recours à ses lumières : il déclare que

1. *Œuvres de Mirabeau*, précédées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. MÉRILHOU; Lettres à Sophie, 3 vol. (1834).

2. *Sophie de Monnier et Mirabeau*, d'après leur correspondance secrète inédite (1775-1789), par Paul COTTIN. Paris, Plon, 1903.

le citron est « le premier des spécifiques, quand la poitrine le permet » ; il traite les accidents nerveux par les bains et l'abstention des liqueurs fermentées et, s'il entend rester libre de ne pas se soumettre, pour son compte, aux exigences de la Faculté, il ne souffre pas qu'on lui résiste, quand il a fait choix d'une médication.

Parfois celle-ci n'est pas appropriée au cas, qu'importe ? Mirabeau est entêté dans ses opinions et ne se rend à aucune objection. Passe encore quand le remède est anodin, mais il n'en est pas toujours ainsi.

Par exemple, il n'est pas d'accord avec le docteur qui soigne la recluse de Gien, sur l'opportunité des bains : que celui-là lui cède, la malade ne s'en portera pas plus mal ; mais moins innocentes étaient les préparations mercurielles, que Mirabeau préférerait à la ciguë, dont le médecin traitant était partisan.

Une autre fois, c'est à une saignée ordonnée par ce dernier que notre confrère *in partibus* veut s'opposer. Sophie lui fait entendre doucement que, quelle que soit sa science, il ne saurait en remontrer à un homme entendu dans son métier, comme le docteur Ysabeau : il n'y contredit pas, mais ne démord pas, néanmoins, de son idée ; ce qui ne l'empêche pas, le cas échéant, de prendre l'avis du praticien, de le consulter au sujet de ses maux

d'yeux, de ses coliques néphrétiques, de ses accidents de vessie.

Mirabeau était, comme on voit, d'un tempérament foncièrement arthritique. Aussi ne pouvait-il s'accommoder, et il s'en plaint à diverses reprises, du manque d'exercice, de la sédentarité qui lui était imposée par le régime réclusionnaire.

« La vie sédentaire m'épuise, écrit-il à Sophie (1), et le travail continuel n'y contribue pas peu... Ma poitrine est mieux que par le passé; l'usage du lait et des rafraîchissants me délivre à cet égard de douleurs vives. Le sang l'opprime, mais des hémorragies me soulagent. »

Ces hémorragies étaient tantôt des épistaxis, tantôt des hémoptysies, le plus souvent des hématuries.

En homme qui a l'habitude de s'observer, il nous instruit lui-même de ses maux. « Les saignements de nez que m'apportent les approches du printemps, ne sont que l'excès d'une santé superflue (2). »

Il lui arriva, certain jour, d'inonder de sang la voiture dans laquelle il se trouvait avec sa maîtresse, tellement l'hémorragie avait été abondante (3).

1. Lettre XLI. Toutes les lettres qui seront ultérieurement citées, sont, comme celle-ci, empruntées au recueil dont nous avons donné plus haut l'indication bibliographique : *Œuvres de Mirabeau*, édition Mérilhou, 1834.

2. Lettre XLV; cf. lettre CXX.

3. Arrêtés le 14 mai (1777), Mirabeau et sa compagne arrivèrent à Paris quelques jours plus tard; au moment des

Rarement il cracha du sang; tout au plus en est-il fait deux fois mention dans sa volumineuse correspondance.

Le 19 juillet 1779, il mande à Sophie, que le temps orageux lui a procuré « un état d'oppression, auquel s'est joint de la fièvre, et quelques crachements de sang qui pouvaient le rendre inquiétant (1). Mais il a tonné et plu et cette explosion l'a soulagé. L'influence météorologique apparaît ici manifeste; mais cette hémoptysie se renouvelle à la saison froide : le 27 mars 1780, il crache, de nouveau, du sang « assez abondamment » et il en rend aussi dans les selles.

Quant à ses urines, elles sont le plus souvent mauvaises. Les reins, c'est là son point faiblé. La poitrine est-elle mieux, les reins sont plus douloureux et les coliques néphrétiques plus torturantes.

Il en a des accès fréquents (2); et sa vessie s'embarrasse chaque jour, « de façon à lui faire craindre qu'il s'y forme une pierre » (3).

Quel traitement suit-il contre cette pénible affection? Comme il ne croit guère aux drogues, il se médicamente peu; tout au plus, cédant aux ins-

adieux, le comte fut pris d'une hémorragie et, en embrassant son amie, remplit de sang sa calèche. (P. COTTIN, *Le roman d'amour de Sophie de Monnier et Mirabeau*, 22-3.)

1. Lettre XCVI.

2. Lettres XLI, CIX, CXIII, etc.

3. Lettre LXXL.

tances de son « amante », consent-il à prendre de la tisane de poireaux et des bains chauds, sa poitrine lui interdisant les froids. Il passe deux ou trois heures par jour dans l'eau et s'en trouve très soulagé. Mais les tourments d'esprit et de cœur, les premières gelées renouvellent ses attaques; alors il recourt à une thérapeutique plus active et absorbe — hydropathes, réjouissez-vous! — des eaux de Contrexéville. Là encore, nous n'inventons rien et nous nous référons, comme pour le reste, à l'observation, pourrions-nous dire prise au jour le jour, par Mirabeau lui-même.

« Je prends, écrit-il, les eaux de Contrexéville, qui me fatiguent cruellement; mais il faut souffrir, mourir ou guérir en règle et j'espère qu'on me dira bientôt ce que le médecin Malouin, idolâtre de son art, adressait à un homme de lettres célèbre, qu'il avait bourré de remèdes, que le malade prit exactement, et nonobstant lesquels il guérit. Malouin l'embrassa et s'écria : *Vous êtes digne d'être malade.*

« Au reste, je prends, c'est-à-dire *j'ai pris* et je *prendrai*; car attendant ta lettre de jour en jour depuis vendredi 5, ne pouvant du tout écrire avec les eaux qui m'enivrent et étant de plus agité d'impatience et d'inquiétude à en devenir fou, j'ai jugé à propos de les suspendre. Je les recommencerai après-demain jeudi.



MIRABEAU

(Collection de l'auteur)

« Mes urines sont comme de la boue et rendent, par jour, quelques onces de sable rouge, onctueux et friable, ce qui est un très grand bonheur, car la pierre serait formée en trois mois, s'il ne s'échappait pas; et ces jours-ci, où mes urines ont été limpides, j'ai fort souffert, entre autres hier, de néphrétisme; ce matin, elles ont recommencé à charrier... (1) »

Entre temps, il déplore que son estomac lui refuse tout service, qu'une « suffocation diabolique » l'oblige à prendre un vomitif (2).

Ces suffocations vont quelquefois jusqu'à la syncope et s'accompagnent de « battements de cœur inconcevables ». Il se bourre alors de fleur d'orange et de gouttes d'Hoffmann et ne se décide à l'ipécacuanha qu'à l'extrémité. Il se rend parfaitement compte que, si ses digestions sont mauvaises, c'est qu'il mange seul, qu'il expédie trop rapidement ses repas et qu'il a la fâcheuse coutume de lire en mangeant, toutes conditions évidemment contraires à l'hygiène.

Grâce à l'usage du vin d'absinthe, l'appétit revient et il digère un peu mieux; mais ses maudits

1. Lettre LXXXV.

2. Lettre LXXV.

3. Le docteur Ysabeau lui conseillait l'usage des cautères pour ses yeux et le mettait en garde contre le mercure dont il avait tendance à abuser.

yeux le tracassent beaucoup plus, dès que son estomac devient plus tolérant.

Pour lui, pas de doute, l'excès de travail a, surtout, contribué à affaiblir sa vue. Il a « un obscurcissement presque absolu le soir » et ne voit « pendant le jour qu'assez mal, et baigné de larmes âcres et cuisantes ».

L'oculiste lui a conseillé de ne plus travailler qu'à « la lumière douce de l'huile concentrée dans des lampes à réverbère » ; mais comme il ne consent pas à ménager ses yeux et que, par surcroît, il n'a pas de quoi se procurer l'huile prescrite, sa vue reste mauvaise et il continue à souffrir.

Ce qui l'inquiète davantage, c'est une enflure considérable aux jambes, « fort douloureuse et nullement molle », par conséquent « ne penchant pas à l'hydropisie », qui lui laisse craindre un « rhumatisme peut-être goutteux » (1). Le diagnostic est assez plausible et, pour un profane, il n'est pas trop mal déduit. Le petit-lait et les bains amènent une amélioration ; mais les cesse-t-il, les jambes enflent de nouveau.

« Cette enflure est toujours ferme, luisante et douloureuse ; les orteils sont enflammés et brûlants : en un mot, il était et il est tout au plus question d'une velléité de rhumatisme. »

Mais il a voulu « trancher du jeune homme »,

1. Lettre LXXXVII.

manger de la salade, qu'il aime beaucoup, des raves qui ont été longtemps sa nourriture d'été, du beurre qui ne l'a jamais incommodé et il ne s'en est pas bien trouvé (1); aussi est-il promptement revenu au petit-lait purgatif et à un régime alimentaire de circonstance.

Son grand remède, c'est l'exercice et celui du cheval a ses préférences. L'équitation produit chez lui deux effets : elle lui procure un sommeil tranquille et elle déblaie ses reins. Quand le temps ne lui permet pas de sortir du donjon, que la neige le retient dans sa cellule, la fièvre le reprend, les urines se chargent, en dépit des diurétiques qui lui sont prescrits par le fameux Lorry (2), et toutes ses incommodités reviennent : n'est-ce pas encore la confirmation de cette diathèse rhumatismale et goutteuse, dont il a, d'ailleurs, noté les symptômes, aussi bien que le clinicien le plus averti, au point de nous donner l'illusion qu'il n'était pas étranger à notre science?

Où s'y était-il initié? Avait-il suivi des cours de médecine? Ou simplement avait-il lu des ouvrages qui en traitaient? C'est vers cette dernière hypothèse que nous pencherions. Rendons-lui cette justice qu'il s'en tient généralement à des prescriptions

1. Lettre LXXXIX.

2. Lettre CXVL.

anodines, où l'hygiène tient la plus large place; pour peu que le cas lui paraisse grave, il engage celle dont il s'est institué le directeur de santé, à recourir au médecin, sauf, comme nous l'avons dit, à discuter son ordonnance.

A maintes reprises, il confesse humblement qu'il ne sait pas assez de physiologie « pour expliquer ni décider », mais il en sait assez pour s'inquiéter cruellement. Son amie s'étant plainte à lui de palpitations cardiaques, il lui donne les conseils les plus raisonnables, les avis les plus sensés.

« Consulte, je t'en conjure, je te l'ordonne au nom de l'amour, consulte un habile homme, grand théoricien : ne cache rien; les réticences sont une pudeur fort mal entendue, quand il s'agit de santé. Dis donc à ton médecin que la contraction naturelle de ton cœur est prodigieusement forte dans les paroxysmes de la douleur et les convulsions du plaisir de l'amour. Tu m'as quelquefois soulevé par un seul effort de ce muscle extraordinaire. Ajoute que la jouissance fréquente a diminué chez toi les palpitations. »

Ces palpitations ne seraient-elles pas produites par un excès de sang, s'interroge Mirabeau? Car, bien que « d'une froideur très marquée », Sophie n'en est pas moins très sanguine. La saignée ne serait-elle pas indiquée?

Les saignées « ne sont nécessaires que dans les

très fortes syncopes », prononce le *docteur* Mirabeau, qui prescrit :

« Point de mouvemens violens, mais de l'exercice doux; le cheval ou le carrosse, si cela se pouvait; l'usage du lait, des aliments doux et faciles à digérer; des laxatifs, tels que des lavemens; peut-être des eaux minérales ferrugineuses ou l'esprit anodin minéral de Hoffmann, la poudre tempérante de Stahl, l'eau de fleur d'orange, de tilleul, etc., voilà les palliatifs connus (1). »

C'est, à n'en pas douter, une « irritabilité du genre nerveux et nullement maladie de cœur »; donc, « un régime uniforme et sain, et de l'exercice, beaucoup d'exercice doux », voilà ce qui convient.

Le malaise persistant, notre confrère improvisé pousse plus à fond son interrogatoire.

« Tu ne me dis ni ce que tu as, ni ce que prétend le médecin, ni ce qu'il propose, ni à quoi il attribue ton dérangement. Est-ce une suite de tes palpitations? Sont-elles ou moindres ou plus fortes? *Tes règles ont-elles reparu?... (2) »*

Quand il est mieux renseigné, Mirabeau formule une nouvelle prescription :

« Point, absolument point de pavot; du camphre et des bains, s'il te fallait sérieusement des calmans... Non, très décidément non, je ne veux pas

1. Lettre LXIX.

2. Lettre LXXVI.

que tu brûles des pastilles d'ambre dans ta chambre : c'est un parfum beaucoup trop violent pour tes nerfs; emploies-en d'autres plus doux, et plutôt plus souvent. Surtout du feu et un grand courant d'air. Pourquoi donc ta chambre est-elle humide et si mal située? Pourquoi exposée à une si détestable odeur? Es-tu en bon air? Tu y étais autrefois (1). » Dans une autre épître, il est plus explicite et aussi plus pressant :

« ... Je voudrais savoir en détail quel est ton régime. Peux-tu prendre des bains? Si tu le peux, fais-le et, encore mieux, monte à cheval, s'il est possible, ce que je ne crois pas. Ne lis pas, n'écris pas tard; obstine-toi à trouver le sommeil, fût-ce dans mes bras (2); reste beaucoup dans ton lit : ah! Sophie, Sophie, soigne ma vie... Ta personne est à moi, comme ton cœur; je te supplie de n'en pas disposer si légèrement, tu n'en as pas le droit (3). »

Il revient sur la question du sommeil qui, semble-t-il, le préoccupe. Bien avant nos psychiatres modernes, il a clairement vu que dormir, c'est guérir.

« Chère amie, dors, je t'en conjure : force-toi à dormir, lutte contre l'insomnie; obstine-toi, repose-toi du moins et ferme tes beaux yeux... Mes insom-

1. Lettre LXXVII.

2. En imagination, s'entend.

3. Lettre LXXXV.

J'ai ressenti depuis quelques semaines, Monsieur, des douleurs néphrétiques plus
ou moins aiguës, et mes urines qui ne sont point venues avec abondance ont contenu
une prodigieuse quantité de sable. Les plus ancrées diurétiq[ue]s, et les plus belles sa-
lures ont été inutiles; mais depuis avant hier au soir, j'ai senti des trahissemens
si violens dans les urinaires, et ces trahissemens ont tellement gagné tous mes membres, que
l'orte gauche que M. Fontellieu juge à propos de ~~supprimer~~ ^{supprimer} tout-à-fait irritant
à la bonne heure, mais que deviendront les sables accumulés qu'ils charrient? Voilà
la question qui nous partage. ma douleur fixe, et plus pesante qu'aiguë, dans les
urinaires, subiste. La difficulté d'enlever subite aussi; les urines de charient tout sans
mais, pour autant quels remèdes m'ordonnez vous?

J'ai l'honneur d'être avec une considération très parfaite, Monsieur
votre très humble et très obéissant serviteur

Mirabeau fils

ce n'est point la peine de vous transporter;
puisque vous êtes toujours à peuprès les symptômes que vous avez vus; mais
réunis avec plus de violence et d'opiniâtreté.

Lundi 6 Mars 1779

M. de Carregne

AUTOGRAPHE DE MIRABEAU

Fac-simile

(Collection de l'auteur)

nies ne font guère mal qu'à mes yeux : les tiennes t'échaufferont le sang, te l'aigriront et te jetteront dans des maladies de langueur... Suis un régime rafraîchissant, bois du lait, dors, ne passe point de nuits, pas même pour me répondre; ne te brûle ni au feu ni par le feu et j'espère que tu ne te ressentiras plus de rien (1). »

Et un peu plus tard :

« ... Dors, dors longtemps; et lors même que tu ne pourrais pas dormir, repose-toi dans ton lit. Ne discontinue plus le lait. Parle-moi de cette toux, mais pour me dire qu'elle n'est pas revenue... (2) »

Mais le maudit rhume ne veut pas battre en retraite et l'inquiétude du médecin se double de celle de l'amant. Le moindre bobo de sa Sophie lui est un tourment.

Il la morigène, parce qu'elle s'est fait arracher une dent « qui n'était que creuse »; il s'alarme de sueurs qui annoncent qu'elle a quelque reste de fièvre, laquelle pourrait dégénérer en fièvre lente. Il lui inflige un véritable cours de physiologie, pour lui faire accepter ses vues.

« Toute forte contention d'esprit, en dirigeant vers la tête la plus grande partie des forces vitales, fait de cet organe un centre d'activité qui ralentit d'autant l'action de tous les autres organes. Une

1. Lettre LXXXVI.

2. Lettre LXXXIX.

personne profondément occupée n'existe que par la tête; elle semble à peine respirer. Toutes les autres fonctions se suspendent ou se troublent plus ou moins; la digestion en souffre surtout... (1) »

Un autre jour, il lui fait une leçon sur les tempéraments, qui porte bien l'empreinte des doctrines de l'époque. Empruntons seulement à Mirabeau, qui lui-même paraît l'avoir emprunté de Stahl, la description du tempérament sanguin :

« Le tempérament sanguin qui se fait reconnaître par une figure pleine, des membres charnus et fermes et un teint fleuri, exige des solides d'une texture spongieuse, et un sang riche et délié, qui puisse y couler librement. »

Si, avec un tel tempérament, on mène une vie sédentaire, on contrarie les lois de la nature, « et cela même peut porter sur le moral ».

« Car il est un caractère affecté à chaque tempérament : aussi voit-on que ceux qui possèdent le tempérament sanguin, qui est celui où les fonctions s'exécutent avec le plus de facilité, sont ordinairement fort gais, décidés et francs, tandis que l'exercice pénible de ces fonctions, comme dans le tempérament flegmatique, réduit à un état d'indolence et de timidité qu'on porte dans la conduite ordinaire de la vie. »

Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient

1. Lettre CV.

à l'influence des climats sur nos dispositions, doctrine que Montesquieu a puisée dans Hippocrate, Mirabeau se dit convaincu, par son expérience propre et ses études, que « nos goûts et nos humeurs sont, jusqu'à un certain point, subordonnés à la disposition physique de nos organes ».

Quand il a cessé d'exposer ses vues théoriques, Mirabeau en revient aux conseils pratiques. Son arsenal thérapeutique offre un choix d'armes variées : fébrifuges, « purgatifs hydragogues », eaux minérales ferrugineuses, diurétiques, sudorifiques, « associés sagement avec les toniques » ; et surtout, les martiaux, les meilleurs spécifiques des fleurs blanches. Si celles-ci sont invétérées, « il ne reste à tenter que les mercuriels, qui ont presque toujours un succès infaillible ». Mais contre pareille incommodité, bien se garder des astringents. « On ne doit jamais arrêter brusquement aucun écoulement du corps. C'est enfermer, comme on dit vulgairement, le loup dans la bergerie... (1) »

Ne pas davantage abuser de l'émétique et de la saignée ; ni faire de la purgation une habitude, quand on est travaillé par les nerfs : la liqueur éthérée d'Hoffmann est un calmant excellent, mais qui trouve son indication « dans les agitations trop considérables ».

. Mirabeau, rendons-lui cette justice, est assez

1. Lettre CXI.

sobre sur le chapitre de la thérapeutique. A une dame atteinte, comme lui, de coliques néphrétiques, il se borne à prescrire, et seulement dans les paroxysmes, des bains et de l'eau nitrée.

« Le reste tourmente en pure perte et peut être funeste. Qu'elle boive habituellement de la tisane de *pareira brava* ou, ce qui est moins désagréable, de l'*uva ursi* en guise de thé. Si les apothicaires de Gien ne sont pas assez habiles pour deviner ce que veut dire *uva ursi*, qu'on leur demande du *raisin d'ours* (1). »

Nous l'avons vu vanter les bons effets des eaux de Contrexéville, dont il s'était bien trouvé; il ne manque pas de les recommander, le cas échéant.

« Que Mme de Vence prenne les eaux de Contrexéville; elles sont regardées comme les meilleures pour les embarras des reins et de la vessie, et même comme un fondant (2). »

Rarement il lui arriva de préconiser les remèdes dits de bonne femme; il se déclare cependant partisan de la fumée de marc de café et des bains d'urine (3), pour l'ophtalmie...

1. Lettre LXXXVIII.

2. Lettre XCIV.

3. Lettre LXXXVII.



Après le Mirabeau médecin consultant, nous allons vous faire connaître un Mirabeau pédiatre ou, pour dire mieux, puériculteur.

Un de nos confrères, qui l'a étudié le premier sous cet angle spécial, n'a pas craint de déclarer que « les principes proclamés par Mirabeau, en matière d'éducation physique des enfants, sont ceux de la véritable hygiène, ceux que nous nous efforçons, encore aujourd'hui, de faire pénétrer dans les masses » (1).

Les conseils prodigués par Mirabeau sont en général judicieux et révèlent une connaissance approfondie d'un sujet qu'il avait su, comme nous allons le voir se rendre familier, avec la même aisance qu'il s'est toujours assimilé tout ce qui a tenté sa curiosité inquiète, son désir ardent de savoir.

C'est encore dans cette correspondance précieuse de Mirabeau à son amie, que nous puiserons *largâ manu*. « Ces lettres qui, selon l'expression de La Harpe, présentent au jugement de la postérité, des titres d'autant plus sûrs, qu'ils n'étaient pas des-

1. Docteur Th. CARADEC, *Les idées du grand Mirabeau en matière d'hygiène infantile*.

tinés pour elle », jettent le plus grand jour sur le caractère de leur auteur.

Amant et malheureux, quel plaisir, quelle volupté devait-il éprouver à pouvoir s'épancher sans contrainte dans le sein de la femme qui occupait toutes ses pensées !

On a comparé, au point de vue du sentiment, quelques-unes de ces épîtres au verbe enflammé, aux plus belles lettres de la *Julie* de Rousseau. Mirabeau a, en effet, l'éloquence tumultueuse, la lave bouillonnante de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, mais il rappelle, en outre, celui de l'*Emile*, « ce cahier des doléances de l'enfant », comme l'a bien caractérisé le docteur Monin, où Rousseau revendique, pour le petit être, le droit au sein maternel, et bannit sans retour les maillots, les lisières, les « corps » meurtriers, qui comptent tant de méfaits à leur actif.

Voltaire que sa haine pour Rousseau égarait jusqu'à l'injustice, définissait l'*Emile* « le fatras d'une sottie nourrice en quatre tomes » ; soyons plus équitable, et rendons grâces à Jean-Jacques d'avoir entrepris une croisade qui a porté ses fruits, sinon à l'époque où elle fut commencée, du moins, quelque temps plus tard. On a pu dire, avec vérité, que « Rousseau a posé, dans l'*Emile*, toutes les bases de l'éducation hygiénique » (1). Notre siècle et celui

1. Docteur E. MONIN, *Rousseau hygiéniste*.

qui l'a précédé n'ont pu que perfectionner une tâche si heureusement commencée.

Mais, si l'on a coutume de citer Rousseau parmi les apôtres de l'hygiène de la première enfance, on oublie trop ses disciples immédiats et, entre tous, celui qui nous occupe aujourd'hui, et qui aurait contribué à vulgariser les préceptes de l'écrivain dont, à maintes reprises, d'ailleurs, il se réclame, si ses écrits, au lieu d'être destinés à une personne unique, avaient vu plus tôt le grand jour de la publicité.

Ce que nous nommons aujourd'hui la *puériculture* — la chose était connue et pratiquée bien avant la création du terme qui la désigne — commence à la naissance de l'enfant et même auparavant, dès la grossesse de la mère qui le porte dans son sein.

Un préjugé, qui avait cours au moment où vivait Mirabeau, voulait que toute femme grosse fût saignée. Conduite systématique, contre laquelle s'élève, et en termes très heureusement choisis, notre consultant : « Il n'y a pas plus de raison, écrit-il à Sophie, de saigner une femme grosse qu'une autre, à moins que la nature n'en indique le besoin; ce qu'elle fait souvent par de grands maux de tête, des éblouissements et, en un mot, des symptômes qu'il ne faut pas être médecin ou chirurgien pour reconnaître. Alors il faut une saignée. Les femmes très

sanguines sont plus sujettes que d'autres aux accidents qui la nécessitent. Je ne crois pas que tu le sois beaucoup : tes maladies périodiques n'ont jamais été bien considérables. Quoi qu'il en soit, consulte un bon chirurgien, et laisse les contes de bonnes femmes pour ce qu'ils sont (1). »

Toutes les recettes de bonnes femmes, lui mandait-il dans une autre lettre, sont « fausses, pernicieuses et importunes ». Ainsi l'engage-t-il à ne pas croire aux « envies » ; à ne pas faire allumer de trop grands feux dans sa chambre, l'excessive chaleur ayant « causé plus d'accidents aux femmes en couches que les imprudences contraires » ; à ne pas manger trop de fruits et à veiller surtout à ce qu'ils soient très mûrs ; à ne pas s'imaginer qu'elle porte un faux germe, parce qu'elle ne sent pas, par instants, remuer son enfant ; à s'habiller bien large, pour que l'enfant se place à son aise ; à marcher beaucoup, mais sans aller jusqu'à la fatigue extrême, afin de faciliter les couches, « car la santé des femmes dépend de leurs couches » (2).

A la veille de l'accouchement, il redouble de recommandations, où se trahissent sa sensibilité et son émotion :

« Ne va pas t'inquiéter... de cette crise si naturelle et si facile à supporter à ton âge... ne fais aucune

1. Lettre IV.

2. Lettres III, IV, IX.

imprudence; songe que c'est la moitié de moi-même sur laquelle tu attentes, quand tu ne soignes pas ta santé. Ne hâte pas ton accoucheur; souffre sans impatience, c'est à la nature de te délivrer... Ah! je détourne les yeux de ce tableau; mon faible cœur palpite et ne saurait le supporter... (1) »

Fidèle aux doctrines de Jean-Jacques, qui s'est élevé contre l'industrie, si florissante en son temps, des « remplaçantes », Mirabeau fait valoir tous les arguments, basés à la fois sur le sentiment et le raisonnement, pour engager Sophie à se conformer aux préceptes du philosophe de Genève.

« Si, par un heureux hasard, cette lettre te parvient avant tes couches, demande à nourrir ton fruit. Certainement, ce serait un grand avantage pour ta santé et pour la sienne; ce serait pour toi une source intarissable de consolation et de jouissances. C'est un autre moi-même, un autre toi-même. Ah! le délicieux plaisir de l'allaiter, de le voir croître sous tes yeux, ne peut-il pas compenser bien des peines? »

Il ne doute pas que Sophie voudra servir de nourrice à son enfant, n'étant pas de ces mères dénaturées « qui prennent des prétextes faux et donnent des raisons absurdes, pour se dérober au devoir le plus sacré de la nature, et à leur intérêt le plus pressant ». Elle n'est pas de celles qui « immolent leur fruit à leur caprice, à leur passion, à leur

1. Lettre XXVIII.

insensibilité, et qui, le plus souvent par une juste vengeance de la nature, sont les victimes de leur inhumanité ».

Après avoir porté neuf mois dans son sein cette précieuse partie d'elle-même et de son ami, oserait-elle abandonner le petit être, quand il verra le jour; qui, par ses cris et ses larmes, implorera son secours?

« Une véritable mère ne doit pas seulement produire; elle veut nourrir et entretenir encore, comme la terre, cette mère commune de tout ce qui a vie. »

Il est loin, d'ailleurs, d'être indifférent, pour l'avenir de l'enfant, qu'il emprunte sa nourriture au sein de sa mère, plutôt qu'à un sein étranger : n'est-ce pas ainsi qu'il s'imbibe de sa substance, qu'il « pompe ses vertus »?

« L'agneau qui tête (*sic*) une chèvre prend les inclinations de sa nourrice; sa laine s'altère et se rapproche du poil. Une greffe, entée sur une tige de différente espèce, change les productions de cette tige... Il est certain que les humeurs et les qualités d'une femme doivent passer avec son lait dans le corps d'un enfant; et une expérience très générale confirme les raisonnemens de la théorie. Pourquoi les affections morales ne se communiqueraient-elles pas comme les infirmités physiques? Ne découlent-elles pas de la même source? (1) »

1. Lettre LVI.



COIFFURES DE L'ÉPOQUE, NÉFASTES A LA CHEVELURE

(Collection de l'auteur)

Mais il dépense son éloquence en pure perte : Sophie ne nourrira pas son enfant.

Sans doute avait-elle ses raisons, mais elle nous les laisse ignorer. Les conséquences s'en font rapidement sentir : la petite Gabrielle-Sophie est très délicate, alors que ses père et mère sont sains et vigoureux ; la faute en est, évidemment, au lait étranger, et aussi, semble-t-il, à la nourrice elle-même, qui ne règle pas son nourrisson et produit chez lui ces dévoiements, conséquence d'une trop grande avidité.

Dans sa paternelle sollicitude, Mirabeau supplée à l'ignorance de la mercenaire à qui on a confié son enfant. Constamment, il recommande qu'on lui rase la tête « et successivement, à mesure que les cheveux reviennent ». De la sorte, « sa tête sera toujours propre, la transpiration point arrêtée, et elle aura une forêt de cheveux. »

Mais, si on la rase, que ce soit un chirurgien qui s'en charge « la nature de son crâne n'étant point formée, et les enfants étant fort mobiles ».

Sur le chapitre de la propreté, Mirabeau n'émet qu'idées saines et judicieuses.

« ... Qu'on la lave beaucoup et toujours avec de l'eau froide ; qu'on l'y plonge ; elle frémira d'abord, elle s'y plaira ensuite : rien ne renforce comme cela les enfants (1). »

1. Lettre LVI.

Il faut, dit-il à un autre endroit, « accoutumer les enfants par degrés à l'air et, sans les élever comme ce charmant comte de Lauraguais, dans les quatre élémens, il ne faut les tenir ni renfermés, ni chaudement habillés... C'est une bénédiction de voir nos petits paysans se battre en chemise sur la neige... »

« Les *bonnes femmes* s'imaginent, de la meilleure foi du monde, que les enfans n'ont pas de chaleur et elles les étouffent pour qu'ils n'aient point froid. Il arrive de là ce qui, pour nous autres, arrive aussi : c'est qu'au moment où un enfant élevé ainsi prend l'air, il est enrhumé ou a des coliques... Les gens continuellement enrhumés sont ceux qui se couvrent... L'enfant qu'on dorlote et qu'on couvre trop sera frileux et délicat le reste de sa vie... En général, le froid n'enrhume que parce qu'on a eu chaud auparavant (1). »

Mais Gabrielle-Sophie se développe : c'est maintenant une grande fille. La taille ordinaire d'un enfant qui vient de naître est de dix-huit pouces ; dans la première année, à peine doit-il grandir de six ou sept ; or, « elle n'a pas sept mois et elle a vingt-trois pouces » ; elle est donc très grande pour son âge.

Voici le moment critique : elle commence à pousser des dents. Si l'on s'en rapportait aux nourrices

1. Lettre LXIX.

et à leurs contes, on devrait user « de topiques, de poudres et de toutes ces bêtises irritantes, exactement bonnes à rien, si ce n'est à tourmenter et tuer l'enfant » (1).

Foin de ces billevesées : « le téton de la nourrice est le remède presque unique ».

« Si la gencive devenait trop rouge et trop gonflée, si l'inflammation se déclarait, accompagnée de tous les symptômes qui ne sont que trop capables de donner la mort, qu'on ne balance pas un instant, pour prévenir les accidents, à couper la gencive sur la dent. Au moyen de cette petite opération qui n'est rien, la tension et l'inflammation de la gencive cessent et la dent trouve un libre passage (2). »

« Souviens-toi, recommande-t-il à un autre endroit, que ma fille tête au moins jusqu'à ce qu'elle ait vingt dents, si toutefois sa nourrice n'a pas un

1. L'enfant de Mirabeau et de Sophie de Monnier devait mourir à la suite de convulsions de dents, à l'âge de « deux ans seize jours », ainsi que l'atteste son acte mortuaire. (*Lettres à Sophie*, III, 338.) Mirabeau avait presque prévu ce dénouement, quand il écrivait : « La dentition est, en général, plus difficile chez les enfants gras, et il faut compter sur les convulsions ; je le dis pour que tu ne t'en effraies pas trop. » Et, pour prévenir pareil accident, il conseillait, « outre la précaution de faire une incision à la gencive, si l'enflure devenait trop forte », d'employer « la poudre de guttette (?), les yeux d'écrevisse, généralement tous les absorbans, mais surtout l'esprit de corne de cerf, que Sydenham et Boerhaave recommandent très expressément ». Lettre LXXIV.

2. Lettre LIX.

trop vieux lait. » Là encore, il se conforme aux sages préceptes de Rousseau, qui interdit un sevrage prématuré (1) et qui entre, à cet égard, dans les plus minutieux détails. Mirabeau cite, à maintes reprises, le maître dont il se reconnaît l'humble disciple, et défend avec passion le grand homme contre ses détracteurs.

« Lis le grand Rousseau, écrit-il à Sophie, lis son magnifique poème d'*Emile*, cet admirable ouvrage où se trouvent tant de vérités neuves. Laisse les fous, les envieux, les bégueules, hommes et femmes, et les sots s'en moquer, et dire que c'est un homme à système. Il est trop vrai que, vu notre dépravation, tout ce qu'il propose n'est pas faisable, et, en vérité, il n'y a pas là de quoi nous vanter; mais la partie de son ouvrage qui traite de l'éducation physique et de celle du premier âge n'est point dans ce cas, et c'est là où tu trouveras les vrais principes. »

Il engage également celle qui lui accorde sa confiance, à lire avec une très grande attention le onzième volume des œuvres de M. de Buffon — qui venait justement de paraître — et dont le supplément contient un mémoire sur le strabisme ou la cause des yeux louches, dont elle pourrait faire son profit pour sa fille, « si la mauvaise position de

1. « La bouillie, aliment tenace et visqueux, est dangereuse et il faut se garder de précipiter le sevrage. » Lettre LXXVI.

son berceau ou la nature lui avait donné de l'inégalité dans les yeux » (1).

M. de Buffon parle également du vin « comme d'un bon vermifuge... mais il ne le conseille pas comme boisson ordinaire », surtout pour les enfants. D'ailleurs, le vin que pourrait boire la petite Sophie-Gabrielle « serait, à coup sûr, falsifié, parce que tout le vin qui se vend en détail à Paris l'est (la fraude ne date pas d'hier!) et que tout vin lithargié ou chargé de plomb est un poison lent ». Il y a, du reste, un moyen de le reconnaître et Mirabeau se révèle, en la circonstance, un véritable chimiste-expert (2).

« Verse, dit-il à sa correspondante, un peu d'alcali dans le vin que tu bois, et qui probablement n'est pas des plus mauvais : s'il reste dissous, s'il ne se fait aucune précipitation, je consens à perdre la tête. S'il y a du plomb ou tout autre métal, la liqueur alcaline, qui forcera l'acide de se séparer de la litharge, etc., etc., pour s'unir à elle, fera reparaître le métal qui ne sera plus en dissolution, troublera la liqueur et la précipitera au fond du verre. Voilà des choses qu'il faut savoir, parce qu'il y va de la vie. »

Donc, pas de vin pour les enfants : le lait et les

1. Lettre LXXVII.

2. Sur les talents de chimiste de Mirabeau, cf. P. COTTIN, *Sophie de Monnier et Mirabeau*, CLXXVIII-CLXXXI.

substances végétales doivent leur constituer une alimentation suffisante.

S'il est une habitude contre laquelle ait protesté Mirabeau avec le plus d'énergie, c'est celle où l'on était alors d'emprisonner le nouveau-né dans ses langes, de lui mettre cette camisole de force qu'était le maillot au XVIII^e siècle. Pourquoi contraindre et enserrer dans des lisières un petit être frémissant d'agitation et de vie, qui ne demande qu'à s'ébattre en liberté? Pour empêcher les chutes? singulière illusion! Il faut entendre, à ce sujet, Mirabeau s'écrier sur un ton semi-badin, semi-railleur :

« Ainsi donc, ô très puissante raisonneuse, vous avez cru qu'il fallait un corps à votre fille, âgée de cinq mois, de peur qu'en se renversant, elle ne se cassât les reins! Et ce corps est sans doute de fer, ou de bronze, ou de platine; car j'avoue que le moyen par lequel un corps de baleine ou de corde sauverait les reins d'un enfant qui tomberait des bras de sa nourrice, passe ma courte intelligence. J'aurais cru aussi tout bonnement que l'enfant trop faible pour se contenir tendrait plutôt à tomber sur l'épaule de sa nourrice qu'à se renverser, ce qui suppose un élan vigoureux; j'aurais cru surtout qu'un enfant ne pouvait se remuer qu'en raison de sa force; qu'il était faible en proportion de sa lourdeur et qu'ainsi il n'avait aucunement le pouvoir de s'estropier de lui-même pourvu qu'on l'éloignât des

lieux dangereux, et qu'il pouvait si peu se donner un tour de reins que si, dans les premiers mois, on l'étendait sur le dos, il mourrait dans cette situation sans pouvoir s'en tirer... Mais non, vous changez toutes mes idées, ô incomparable philosophe! »

Un autre jour, passant en revue ce qui se pratique chez les étrangers, il montre combien ceux-ci nous sont supérieurs, sous le rapport de l'éducation de l'enfance.

« Qu'on voie en Suède, au Danemark, en Pologne, dans tout le Nord, en Angleterre, dans tout le reste du monde enfin, où l'on n'élève pas les enfants comme dans une petite moitié de notre Europe, où l'on est parvenu à dégrader l'espèce humaine, en la garrottant au physique et au moral; qu'on voie, dis-je, si les enfants y sont emmaillottés et craignent l'eau. Eh bien : il n'est pas un de ces hommes, agrestement éduqués, qui n'assommât, en se jouant, huit ou dix douzaines de nos talons rouges, ou autres valets de cour ou badauds de ville. »

On n'a qu'à voir les animaux, du reste. Sont-ils soutenus « par des corps de corde ou de baleine » ? En est-il de bossus pour cela ?

« Et nos belles dames qui, en vérité, aiment ordinairement beaucoup mieux leurs petits chiens que leurs enfants, ne manqueraient pas d'emmailloter ceux-là, comme on fait de ceux-ci, si l'expérience

n'avait prouvé qu'ils se trouvent mieux de la liberté (1). »

N'avons-nous pas, en outre, l'exemple des petits nègres, qui, pour têter, « embrassent les hanches de leur mère avec leurs genoux et leurs pieds et s'y soutiennent sans le secours des bras de cette mère qui travaille »? C'est, du moins, ce qu'on peut lire « dans M. de Buffon et dans cent autres ouvrages ». On se garde bien de mettre des corps et des maillots à ces « enfants de la nature », et cependant, s'en portent-ils plus mal? Dès le second mois, ils se traînent « à quatre pattes, il est vrai, mais qu'importe? » Ils n'ont pas les reins cassés; tandis que « nos enfants emmaillotés ont le privilège, à peu près exclusif, d'être bossus, boiteux, cagneux, noués, contrefaits, rachitiques, etc...

« Sur dix mille de nos femmes si bien emboîtées dans leurs corps, il n'y en a pas dix à la taille desquelles le tailleur ne raccommode quelque chose... Cette belle invention des corps a si bien redressé la nature, que vos busques (*sic*), mesdames, compriment les seules de vos côtes que cette bête de nature ait rendues mobiles, et relâchent celles qu'elle a rendues fixes; ce qui, joint à la vie sage et chaste de tant de vous autres, rend si fréquens les maux de poitrine, etc., etc. »

1. Lettre LIX.

Le sujet lui tient décidément à cœur et, après avoir persiflé, il tient à convaincre.

Bien que n'ayant plus sous les yeux aucun livre anatomique, et quoiqu'ayant perdu de vue depuis fort longtemps ces matières, qu'il n'a jamais étudiées que « dans leur rapport général avec la physique du corps humain », Mirabeau se fait fort de démontrer à son amie que « les corps (corsets), fort serrés par en bas, attaquent à la fois la taille et la santé, surtout dans les enfans ». Quant aux femmes, il apparaît clairement que « la nature qui ne leur a pas fait un corps de gaine, n'a pas voulu les amincir prodigieusement par en bas ».

« Ce qui est si contraire à ses lois doit l'enlaidir et, qui pis est, l'altérer ou la détruire. En effet, cette diabolique cuirasse, qui meurtrit et déforme le corps à l'extérieur, expose les parties intérieures à de tristes accidents, et voici comment :

« Les intestins, pressés et refoulés, de bas en haut, compriment l'estomac, le foie, la rate contre le diaphragme. Cette pression artificielle des cuirasses de baleine la force à se voûter plus que ne le demande la respiration et retarde et empêche les mouvements du poumon... (1) De là, la circulation

1. Il revient, dans une autre lettre (LXXVI), sur « les terribles inconvénients de l'usage des maillots et des corps de baleine », provenant de ce qu'« ils interceptent l'équilibre

du sang troublée dans le cœur ; de là, la pression de l'artère pulmonaire, qui part du ventricule gauche du cœur, et se partage dans toutes les parties du corps et même la tête et le cerveau. Cette pression peut et doit occasionner une espèce de regorgement, qui produit les palpitations, les maladies pulmonaires, si communes surtout chez les femmes, les maux de tête, les anévrismes ou tumeurs, les polypes et même souvent les apoplexies. »

Sans nous arrêter à ce que peut avoir de discutable cette pathogénie, laissons Mirabeau poursuivre sa démonstration :

« D'un autre côté, la compression de l'estomac, du foie et de la rate, produit des accidents nerveux, influe sur les reins, la vessie et toutes les autres parties contenues dans la capacité du bas-ventre. De là, les faiblesses, les vapeurs, auxquelles les bonnes et franches paysannes qui ne s'étouffent pas dans les corps, sont bien moins sujettes que vous autres, poupées...

« Il y a mieux : c'est que les corps de baleine, quoique évasés par le haut, sont nuisibles même dans cette partie. Leurs échancrures au-dessus du bras, qui répondent au creux de l'aisselle, brident

nécessaire entre la masse des humeurs qui se meuvent du cœur aux parties et celles qui retournent des parties au cœur ». Il renvoie, sur ce sujet, à Fourcroy et à Buffon. (Lettre LXXVII.)



COIFFURE A LA BELLE POULE

Modes de 1780 nécessitant le « *corps* » de baleine.

MÉDECINS AMATEURS

les deux muscles qui forment ce creux et font mouvoir le bras. Les bords de ces échancrures tranchantes serrent les vaisseaux et les nerfs de cette partie. »

Puis, s'en prenant directement à Sophie :

« J'ai vu, lui dit-il, tes charmants bras, de toi qui lis ceci, rouges, livides et engourdis de cette pression. Frileuse que tu es ! tu imputais ces effets au froid ; ils venaient en grande partie de tes épaulettes ; et la preuve de cela, c'est qu'en Hollande, je l'ai beaucoup moins observé, parce que tu mettais moins souvent, ou parce que tu serrais moins un corps qui aurait trop fréquemment contrarié et gêné l'amour. Ces épaulettes bienheureuses reculent les moignons des épaules, rendent saillantes les parties extérieures des clavicules, et gâtent la gorge, c'est-à-dire la plus grande beauté du corps des femmes. Enfin, la plus grande partie d'entre elles, je parle des mieux faites, ont l'épaule droite plus grosse et plus charnue que la gauche ; et de celles que j'ai connues particulièrement, à peine y en a-t-il deux (dont une avait quitté son corps dès l'âge de quatorze ans) qui n'eussent pas évidemment ce défaut : dans ce nombre est une des tailles les plus vantées de Paris, et qui ne l'était que grâce à son industrie. Or, je me rappelle très distinctement que le célèbre Winslow a prouvé que cette difformité venait de l'usage des corps forts. Somme toute,

mon adoration bonne, je ne prétends pas t'interdire les corps : ils te sont peut-être devenus nécessaires par l'habitude; mais qu'ils soient doux et peu serrés. Pour ma fille, qu'elle n'ait absolument que de simples corsets de toile, très lâches, très aisés, et qu'on laisse cette charmante enfant venir comme voudra la nature. C'est la plus savante et presque la plus tendre des mères. »

Mais c'est assez parler des méfaits du corset à baleines, suivons Mirabeau sur un autre terrain, où il ne se meut pas moins à l'aise, ayant fait de la question qu'il va traiter *ex professo* une étude des plus approfondies.

Mirabeau se vantait d'avoir lu tous les ouvrages relatifs à l'inoculation et de n'avoir rien négligé d'essentiel, en ce qui touche « cette opération salutaire ». Pour fortifier la conviction de son amie sur l'excellence de cette méthode, il lui cite les diverses sources auxquelles il a puisé : le travail de M. d'Alembert, les lettres de M. de La Coste à Dodart, le recueil de pièces concernant l'inoculation, par M. de Montucla, sans oublier les dissertations de MM. Butini et Gatti; le mémoire de M. Guyot (t. III des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*, a-t-il soin de spécifier); enfin, les ouvrages magistraux de Tissot, La Condamine et Tronchin, sans oublier les écrits étrangers, entre autres ceux, en latin, de Timoni et Pilarini et celui de l'Anglais Dimsdale, etc. On voit

qu'il était, comme nous dirions aujourd'hui, sérieusement documenté.

La question l'intéressait d'autant plus, qu'il avait eu une variole confluente, dont il était resté horriblement marqué; aussi insiste-t-il pour que son fils, celui qu'il avait eu de Mme de Mirabeau, soit inoculé. « Son âge permet cette opération bienfaisante »; la faire, « c'est prévenir de vives inquiétudes et une maladie bien sérieuse : et certainement, il faut compter pour quelque chose la certitude de n'être pas défiguré » (1).

Plus tard, quand il s'agira de l'enfant de l'amour, il ne montrera pas moins de sollicitude à son endroit qu'à l'égard du fils légitime. Mais il se heurte à quelque résistance de la part de la mère. Celle-ci, tout en reconnaissant l'utilité de l'inoculation, à titre préservatif, réclame un délai pour y soumettre sa fille. Mirabeau veut qu'on fasse l'opération dès l'âge d'un mois; Sophie demande qu'on l'ajourne, jusqu'à ce que les dents soient venues.

Soit, consent le père, persuadé qu'il est que « la petite est très bien portante, d'une constitution très saine, de la plus belle carnation possible, et assez vigoureuse ».

Si les alvéoles sont gonflées, c'est signe d'une éruption prochaine de dents; c'est « une raison sans réplique pour suspendre l'inoculation ». Tant de

1. Lettre XX.

maux menacent l'enfance, tant de convulsions, tant de coliques, tant d'accidents dépendant de la dentition peuvent survenir pendant l'inoculation et la rendre fatale, que mieux vaut retarder celle-ci que de la faire dans de telles conditions.

« Je te crois convaincue, écrit Mirabeau à Sophie, de la nécessité de l'inoculation; mais, si tu as le moindre doute, dis-le moi; je te promets de le lever et, si tu veux, je te ferai une petite dissertation, qui contiendra les preuves incontestables de l'utilité de cette méthode, les réponses aux objections et les principales choses à observer dans le traitement (1). »

Cette dissertation, il y a bien des années que nous en possédons le texte intégral, et si nous avons reculé devant son insertion, c'est d'abord qu'il n'est pas entièrement inédit; ensuite, parce qu'il présente des longueurs qui en rendent la lecture un peu fastidieuse. Nous nous bornerons donc à en donner une analyse, fidèle quoique sommaire, qui achèvera de convaincre nos lecteurs, s'ils n'en sont déjà persuadés, de la multiplicité d'aptitudes et de la variété de travaux, qui font de la figure de Mirabeau une si originale physionomie.

Tout d'abord, l'inoculation est envisagée « politiquement et moralement ». Ce n'est pas aux gens

1. Lettre LXXIV.

de l'art qu'on en doit la connaissance, c'est aux philosophes et en particulier, à l'un d'entre eux.

« Un philosophe, homme de génie, M. d'Alembert, a substitué, le premier, aux réclamations vagues et mal raisonnées, la rigoureuse analyse des faits, et l'on a vu l'inoculation, dépouillée de tout ce qui lui est étranger, se présenter comme un moyen utile à l'Etat et consolant pour le particulier qui l'adopte. »

Comme au début de toute découverte, il y a eu quelques mécomptes. Le progrès doit toujours payer sa rançon. « Il est impossible de citer un grand remède en médecine dont les premières épreuves n'aient pas été funestes. »

Mirabeau discute ensuite si l'Etat a ou non le droit d'intervenir, pour imposer aux particuliers une méthode de traitement dont la masse peut bénéficier; il se prononce nettement contre la contrainte :

« Présentez aux hommes un moyen qui améliore leur sort; détruisez avec soin leurs objections sérieuses, méprisez les autres et confirmez, par des exemples clairs et sensibles, le bien que vous leur annoncez; le temps fera le reste. »

Rien de tenace comme un préjugé; mais, en ce qui concerne plus spécialement l'inoculation, il faut combattre non seulement un préjugé, mais la pusillanimité de parents qui craignent, à tort ou à

raison, pour la vie de leur progéniture. C'est pour vaincre leurs préventions, que Mirabeau, après avoir traité de la pratique de l'inoculation, et en avoir exposé les avantages, se propose de réfuter les principales objections qui lui sont opposées.

Ces objections sont de deux sortes : les unes, théologiques; les autres, d'ordre médical. Mais, renvoyant, pour le détail, à d'Alembert qui a épuisé la matière, Mirabeau ne retient que quelques-unes d'entre elles.

« Une objection importante, non en elle-même, mais parce qu'elle a fait bannir l'inoculation, étend et multiplie la contagion du virus variolique... On a cité quelques épidémies cruelles, dont les ravages s'étaient accrus; on n'a pas manqué de les attribuer aux inoculations faites par quelques médecins, comme si de deux choses simplement coexistantes, l'une devait nécessairement être la cause de l'autre... La coexistence ne suffit point pour démontrer la relation de deux choses, mais il faut une liaison entre elles pour l'établir. La petite vérole inoculée est contagieuse sans doute, et personne ne le conteste, mais elle ne l'est pas plus que la petite vérole naturelle, et une foule de raisons plausibles indiquent, au contraire, qu'elle est moins redoutable... »

Pourquoi donc se montre-t-on réfractaire à cette nouveauté, et en particulier, pourquoi les médecins



TRIOMPHE DE LA PETITE VÉROLE

(Collection de l'auteur)

français montrent-ils une telle répugnance à l'adopter; alors qu'en Angleterre, par exemple, elle n'a plus que des partisans, et que « soixante ans d'expérience ont éclairci tous les doutes et perfectionné la méthode »?

Soixante ans! mais c'est de bien plus loin que date l'inoculation.

« Il est probable que les premiers médecins arabes sont les inventeurs de l'inoculation, qui, de la Circassie, a passé en Grèce, en Morée et en Dalmatie, où elle a plus de deux cents ans d'ancienneté. Son époque n'a point de terme fixe en Afrique, sur les côtes de Barbarie, sur celles du Sénégal, ni dans l'intérieur du continent, non plus qu'en Asie, en divers endroits de l'Inde; particulièrement à Bengale, enfin à la Chine, où elle a reçu une forme particulière. Elle a été anciennement connue dans quelques parties occidentales de l'Europe, surtout dans la principauté de Galles, en Angleterre... On trouve des vestiges dans quelques provinces de France, et particulièrement en Périgord... »

Nous ne poursuivons pas cet historique, qui se trouve un peu partout, bien que Mirabeau le donne beaucoup plus complet qu'aucun des historiens de la médecine ne l'avait fait avant lui. Nous passons, pareillement, sur les divers modes d'insertion varioleuse, en usage au XVIII^e siècle, et dans différents pays. Mirabeau engage son amie à opter, pour leur

enfant, entre le procédé de « M. Ramby, premier chirurgien du roi d'Angleterre, le plus célèbre et le plus heureux des inoculateurs », et celui de Sutton, non moins fameux par les résultats qu'ils ont obtenus.

Il insiste ensuite sur les avantages que présente l'inoculation, « maladie préméditée » sur la petite vérole « qui se contracte au hasard, en voyage, à l'armée; dans des circonstances critiques, surtout pour les femmes; dans un temps d'épidémie, qui multiplie les accidents, qui transporte le siège de l'inflammation dans les parties internes d'un corps déjà peut-être épuisé de veilles et de fatigues.

Quelle différence entre un mal auquel on s'attend et celui qui surprend! C'est le bon sens même qui l'indique. Doit-on ajouter « que la matière de l'inoculation, fût-elle prise d'une petite vérole compliquée, confluente, mortelle même, ne laisse pas de communiquer presque toujours une petite vérole simple, discrète, exempte de fièvre, de suppuration, toujours plus bénigne que la naturelle, si souvent funeste; une petite vérole, enfin, qui ne laisse point de cicatrices ».

En comparant les statistiques de mort par l'une et l'autre maladie, la naturelle et l'artificielle, on se rend aisément compte de combien l'emporte celle-là. En adoptant les chiffres les plus élevés, on arrive à cette constatation, « que la petite vérole

inoculée est encore sept fois moins dangereuse que la naturelle ».

Mais, depuis que la méthode s'est perfectionnée, le nombre des cas s'est singulièrement réduit; ce qui a fait dire à M. de la Condamine ce joli mot, qui est bien de l'esprit de mathématicien : « La nature nous décimait; l'art nous millésime. »

Mirabeau aborde ensuite cette question : à quel âge doit-on pratiquer l'inoculation?

« Quelques inoculateurs pensent que le temps le plus propre à l'insertion est l'âge de trois semaines ou d'un mois, temps où les enfants échappés aux accidents ordinaires des premiers jours après leur naissance ne sont pas encore sujets au plus grand nombre de ceux qui menacent leur vie quelques mois après. »

Jusqu'à quel âge peut-on se faire inoculer?

« On a des exemples de gens de soixante-dix ans à qui cette épreuve a réussi. »

A Londres, il est courant de voir se présenter dans les hôpitaux, pour être soumis à cette opération, des hommes de trente-cinq ans; en réalité, il n'y a pas d'âge qui en limite les indications.

L'objection la plus grave qui ait été faite à l'inoculation est que la variole pouvant récidiver, toute prophylaxie est illusoire; mais, outre que la récurrence variolique est rien moins que démontrée, et, qu'en tout cas, elle est absolument exceptionnelle,

il est incontestable que les personnes inoculées sont toujours mises à l'abri, par ce moyen bénin, d'une variole maligne et que cela seul doit dissiper les dernières préventions contre une pratique sans péril, une opération moins douloureuse qu'une saignée, un mal provoqué qui préserve d'un mal imprévu, bien autrement dangereux.

Mais on a relevé quelques accidents mortels, ont objecté les adversaires de la méthode; cela seul ne devrait-il pas suffire à la faire condamner? Comme le remarque très judicieusement Mirabeau, l'inoculation, pas plus que la saignée, n'est à l'abri de pareils mécomptes, presque toujours imputables à la maladresse de l'opérateur, ou à une imprudence de l'opéré. Il y a bien certainement un risque à courir; mais est-il comparable à celui qu'on court, en ne se faisant pas inoculer?

De deux maux, dit la sagesse des nations, choisissons toujours le moindre. Deux routes s'offrent à nous, pour aboutir à un but fixé, imposé : nous n'avons point la liberté de nous dérober, il faut nous engager dans l'une ou dans l'autre voie.

« C'est une loterie forcée, où nous nous trouvons intéressés malgré nous; chacun de nous y a son billet; plus il tarde à sortir de la roue, plus le danger augmente... Que fait-on en pratiquant l'inoculation? On change les conditions de cette loterie, on diminue le nombre des billets funestes : un de

sept et, dans les climats les plus heureux, un sur dix était fatal; il n'en reste plus qu'un sur mille... C'est (donc) un devoir sacré pour les pères et mères que de donner à leurs enfants le secours de ce préservatif admirable et parfaitement sûr. »

Nous avons dû résumer, dans ses points essentiels, le mémoire, si remarquable, à tant d'égards, sorti de la plume de Mirabeau. On a pu voir avec quelle logique s'enchaînent les arguments, avec quel art il sait les présenter, avec quelle ardeur il s'attache à faire pénétrer la conviction dans l'esprit de celle dont il a projeté de vaincre les dernières hésitations. Nous regrettons seulement d'avoir dû substituer une froide analyse à la publication intégrale d'un document que les historiens de notre art ont trop longtemps négligé ou, plus vraisemblablement ignoré, et qui classe Mirabeau parmi les meilleurs des nôtres.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

NATURALISTE ET MÉDECIN

Ceux qui nient la spontanéité du génie ont eu beau jeu à chercher, sinon à découvrir où Bernardin de Saint-Pierre a puisé son inspiration; ils en ont fait, tour à tour, le disciple ou l'imitateur de La Fontaine, de Fénelon, de Rousseau et de quelques autres. Mais La Fontaine, nous croyons l'avoir démontré, avait plutôt le sentiment de la campagne que celui de la nature. Fénelon voyait les bois et les champs à travers les anciens; il y a, dans son œuvre, des ressouvenirs évidents de Virgile, et le cygne de Mantoue ne fut pas son seul inspirateur. Reste J.-J. Rousseau; mais les belles descriptions de Jean-Jacques se rencontrent surtout dans ses œuvres posthumes, les *Confessions* et les *Rêveries*, parues bien après le *Voyage à l'Île de France*, de notre Bernardin. L'originalité de ce dernier est donc incontestable, et il n'est que juste de le reconnaître.

Le premier, Bernardin de Saint-Pierre s'efforça d'éveiller le goût de la nature chez le lecteur; quelques phrases extraites de son *Voyage* suffi-

raient à lui restituer cette priorité, si elle lui était disputée.

« A force de nous naturaliser avec les arts, écrit-il, la nature nous devient étrangère; nous sommes même si artificiels, que nous appelons les objets naturels des *curiosités*. »

Bernardin de Saint-Pierre ne concevait pas qu'on séparât l'homme de son milieu, du climat où il respire, du sol qu'il foule, des plantes et des animaux qui vivent à ses côtés : « Un paysage, disait-il, est le fond du tableau de la vie humaine. » Mais il prétendait à autre chose qu'à faire naître un plaisir esthétique ; il visait au rôle de moraliste, et non pas seulement d'éducateur; rien ne lui paraissait plus propre à démontrer l'existence d'un ordonnateur de l'univers, que l'exposé des merveilles de la création; là encore, il s'est expliqué avec une netteté qu'un commentaire affaiblirait :

« La nature, ainsi s'exprimait-il, offre des rapports si ingénieux, des intentions si bienveillantes, des scènes muettes si expressives et peu aperçues, que, qui pourrait en présenter un faible tableau à l'homme le plus inattentif, le ferait s'écrier : « Il y a quelqu'un ici ! » »

Il s'est rencontré, à dire vrai, avant Bernardin, des savants, et des plus qualifiés, qui ont eu recours à cet argument du spectacle de la nature, pour appuyer leur démonstration de l'existence de



Photo Giraudon

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

(Musée de Versailles)

Dieu. Parmi les livres les plus lus du XVIII^e siècle, et que semblent avoir connu Rousseau, comme Saint-Pierre, il en est un, bien oublié aujourd'hui, qui porte précisément pour titre : *L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*; il a pour auteur un médecin et mathématicien hollandais, B. Nieuwentyt, dont cet ouvrage est le principal titre de gloire; notez que celui-ci a paru en 1725 et qu'il eut, au moins, trois éditions successives.

Nous en pourrions encore citer bien d'autres, notamment, parmi les plus connus : la *Théologie des insectes*, de Lesser (1743), et surtout le *Spectacle de la nature*, de l'abbé Pluche; sans parler des œuvres de naturalistes philosophes, tels que Charles Bonnet, Senebier, etc.

Cette théologie physique ou expérimentale, comme on a proposé de la baptiser (1), était monnaie courante avant que Bernardin de Saint-Pierre eût conçu le projet d'assembler quelques « harmonies de la nature », pour en former « un concert qui élevât l'homme vers son auteur ». Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que sept, sur quatorze *Etudes*, soient employées à démontrer la Providence, ce qui faisait dire, à un critique du temps que l'ouvrage de Bernardin est « un livre qui, sans être un livre

1. D. MORNET, *Les sciences de la nature en France, au XVIII^e siècle*. Paris, 1911.

de religion, la prêche et l'inspire mieux que la plupart des prédicateurs ».

Il semble qu'il ait voulu protester contre l'abus du raisonnement et le dédain de l'imagination, dans ces phrases qui valent d'être méditées :

« Il faut d'abord chercher la vérité avec son cœur (1), et non avec son esprit. La corruption du cœur est la première source de nos erreurs. — Socrate ne s'amusait point à traiter des secrets de la nature, ni à rechercher, comment a été fait ce que les sophistes ont appelé monde, ni quel puissant ressort gouverne les choses célestes. — La science nous a mené, par des routes séduisantes, à un terme aussi effrayant. Elle traîne, à la suite de ses recherches ambitieuses, cette malédiction ancienne, prononcée contre le premier qui osa manger du fruit de son arbre. »

La science a été longtemps à s'affranchir de cette mixture théologique; longtemps la théologie a demandé à l'histoire naturelle, un prétexte à célébrer la sagesse de la Providence.

« Tout est bien pour l'homme », déclare Bernardin après bien d'autres; et sa conception finaliste l'amènera aux plus absurdes conclusions; on ne comprendra que plus tard qu'il faut étudier la

1. C'est le cœur, disait Pascal, qui comprend les trois dimensions de l'espace.

nature pour la connaître, et non pour rendre hommage ou exprimer sa gratitude à son créateur.

Et, à cet égard, l'abbé Pluche, malgré son respect pour l'orthodoxie, s'est montré singulièrement plus pénétrant et plus sagace observateur que Bernardin de Saint-Pierre, en écrivant que :

« Tout les corps qui nous environnent, les plus petits comme les plus grands, nous apprennent quelques vérités : ils ont tous un langage qui s'adresse à nous, et même qui ne s'adresse qu'à nous. Leur structure particulière nous dit quelque chose. Leur tendance à une fin nous marque l'intention de l'ouvrier...

« Notre raison, dit encore le savant ecclésiastique, tient aux sens, par le ministère desquels elle est informée de tout ce qui a rapport à la vie à laquelle elle préside. Cette raison est assujettie à un corps. Elle est accompagnée de pieds et de bras. Tous ces organes ne lui ont pas été donnés pour contempler, mais pour travailler, pour agir, pour s'exercer à tout bien. Voilà sa fin. »

Dans ses *Etudes de la Nature*, Bernardin de Saint-Pierre ne tend qu'à la démonstration de cet axiome : la Divinité ne s'est occupée que du bonheur de l'homme. « Toutes les lois de la nature sont dirigées vers nos besoins. » Et il part de là, pour accumuler arguments sur arguments en faveur de sa thèse; rien ne l'arrête, pas même le ridicule! Son

ardeur de conviction brave toutes les moqueries; il s'est assigné un but, et nul obstacle ne l'en détournera.

On a prétendu que la nature enfante au hasard. Bernardin riposte que notre terre a été pétrie, modelée et découpée par Dieu, en vue de nos besoins et de notre agrément.

Voyez ces montagnes : leur hauteur, leur largeur et leur emplacement ont été calculés, par l'infinie sagesse, au mieux de nos intérêts : l'une est destinée à nous rafraîchir par ses glaces; l'autre, à nous garantir du vent du Nord; cette troisième, à produire un courant d'air salulaire.

Sans l'intervention de la Providence, l'Océan tout entier, depuis si longtemps que le monde existe, serait souillé des « huiles, bitumes et nitres des végétaux et des animaux », charriés par les cours d'eau jusqu'à la mer; mais la Providence fit les volcans, et les eaux furent purifiées.

La nature, obéissant à l'impulsion divine, a « allumé ces vastes fourneaux sur les rivages de l'Océan », afin que les huiles, dont il vient d'être parlé, y étant altérées par un phénomène, que l'auteur se dispense d'expliquer, et pour cause, fussent brûlées, comme les mauvaises herbes d'un jardin sont brûlées par un jardinier diligent. Quant aux laves qui sont dans l'intérieur des terres, une preuve qu'elles doivent leur origine aux eaux, c'est



L'ABBÉ PLUCHE

Gravé par Cathelin (*Collection de l'auteur*)

que les volcans qui les ont produites se sont éteints, quand les eaux leur ont manqué.

Bernardin de Saint-Pierre donne, sans hésitation, la date exacte du Déluge, qui se produisit — inscrivez-le, pour ne plus l'oublier — le 17 février 2348 avant J.-C.

Les tremblements de terre ne le surprennent pas; il les explique par « la dissolution des animaux et des végétaux, déposés par les fleuves sur les rivages de la mer. Ces matières imprègnent le sable; la pluie, succédant à la sécheresse, empêche leurs exhalaisons de transpirer au dehors : alors elles produisent des secousses terribles ». Rien de plus simple, mais il fallait y songer.

Et les inondations, à quoi peuvent-elles bien servir? Ne vous martelez pas le cerveau, Bernardin vous apporte la réponse prête. Les inondations servent à se promener en bateau et à pêcher; aussi, les peuplades de l'Orénoque et des bords de l'Amazonie les considéraient-elles comme des bénédictions du ciel, jusqu'au jour où les maudits Européens s'avisèrent de les instruire, et de leur enlever brutalement leurs illusions.

« Etait-ce donc un spectacle si déplaisant pour elles, de voir leurs profondes forêts coupées de longues allées d'eau, qu'elles pouvaient parcourir sans peine, en tous sens, dans leurs pirogues, et dont elles recueillaient les fruits avec la plus grande

facilité? Quelques peuplades même, comme celles de l'Orénoque, déterminées par ces avantages, avaient pris l'usage étrange d'habiter le sommet des arbres, et de chercher sous leur feuillage, comme les oiseaux, des logements, des vivres et des forteresses. »

Pour un peu, il envierait leur sort, et entre les lignes on lit son regret de ces mœurs « étranges », pour nous servir de sa propre expression.

Il est encore deux découvertes capitales dont il se réclame et que nous aurions mauvaise grâce à lui disputer : ce sont l'origine des marées et l'allongement des pôles.

Selon Bernardin de Saint-Pierre, les pôles sont couverts d'une gigantesque coupole de glace « d'après l'expérience des marins et d'après la raison naturelle ». Les deux pôles sont ainsi « les sources de la mer, comme les montagnes à glaces sont les sources des principaux fleuves ». Ceci posé, « les effusions polaires... prennent leur cours général au milieu du canal de l'Océan Atlantique, attirées vers la ligne par la diminution des eaux, que le soleil y évapore continuellement. Elles produisent, par leur courant général, deux courants contraires, ou remous collatéraux », qui ne sont autres que des marées.

« Les académiciens célèbres, poursuit Bernardin, ont posé pour principe que la terre est aplatie aux

pôles » ; il aurait pu ajouter que les astronomes et les géographes, partagent la même opinion ; seul, ou à peu près, notre naturaliste est d'un sentiment contraire. Nous ne retiendrons de sa longue et assez confuse dissertation, que ces lignes qui la résument :

« Puisque les degrés de la courbe polaire sont plus grands que ceux d'un arc de cercle, il faut que la courbe entière soit, aussi, plus étendue qu'un arc de cercle ; or, elle ne peut être plus étendue qu'en la supposant plus renflée et circonscrite à cet arc ; par conséquent, la courbe polaire forme une ellipse allongée. »

Qu'importe qu'il soit seul de son avis, Bernardin de Saint-Pierre est assez infatué de ses mérites pour battre en brèche les savants les plus qualifiés, du moment qu'ils contrarient ses idées sur la constitution ou la marche de l'univers.

La doctrine de Newton, universellement acceptée, trouve en lui un adversaire irréconciliable : aux sept couleurs du prisme il substitue cinq couleurs fondamentales, entre autres, le blanc et le noir ; et qui le contredit appartient à la catégorie de ces gens qui « n'encensent que les systèmes accrédités et qui font obtenir des pensions » (1).

Le grand public était alors, — ne l'est-il pas encore aujourd'hui ? — trop ignorant en matière de

1. Lettre du 23 décembre 1786, à Duval.

science, pour se cabrer devant ces explications, inattendues, de l'origine des marées ou de la forme des pôles; tout au plus, quelques journaux de l'époque firent-ils des réserves, mais si discrètement qu'elles passèrent inaperçues.

La *Correspondance littéraire* osa, toutefois, prétendre que le fond des *Etudes de la Nature* ne porte que « sur des observations fausses, des principes de physique tout à fait erronés ». Par contre, un panégyriste de Bernardin célèbre « les grands tableaux, les vues morales, les relations intimes qu'il établit entre la Providence et l'homme ». Les railleries ne sont venues que beaucoup plus tard, et lorsque les écrits de Bernardin de Saint-Pierre eurent été vulgarisés, grâce aux soins de son fidèle disciple, l'époux de sa seconde femme, le littérateur Aimé Martin.

D'après un biographe moderne de l'écrivain des *Harmonies*, Aimé Martin aurait fait subir d'importantes retouches à cet ouvrage, au point de le complètement dénaturer. En comparant le texte authentique avec l'impression, M. Maurice Souriau (1), le biographe en question, a relaté de nombreuses suppressions et interpolations, « inexcusables et systématiques ». Aimé Martin se serait permis d'ajouter des phrases de son cru, des réflexions plus ou moins

1. *Bernardin de Saint-Pierre*. Paris, Lecène et Oudin, 1904.

prudhommesques, dont il a fait généreusement endosser la paternité à Bernardin de Saint-Pierre.

Un collaborateur direct aurait agi avec moins de fantaisie et de sans-gêne. Il n'a fait preuve de goût que dans une seule circonstance : c'est quand il a supprimé le passage où Bernardin compare la mer à... la vessie humaine, « dont le fluide est analogue à celui des mers par sa salure. » Tandis que « l'organe de sécrétion » (*sic*) est comparable à un volcan « par son gaz, ses borborygmes et ses soufres ».

Par contre, que de puérilités, ou d'inconscientes naïvetés, il a laissé subsister et dont se sont gaussés, non sans raison, reconnaissons-le, ceux de nos contemporains qui ont revu l'œuvre de Saint-Pierre à la lueur de la critique moderne ! Ne choisissons, parmi ces perles, que celles du plus bel orient ; nous réussirons à en faire encore un collier fort présentable.

Parcourons les *Etudes de la Nature* et glanons çà et là. Savez-vous, par exemple, à quoi servent les bêtes de proie ? A assurer le service de la voirie, vous vous en doutiez presque.

« Il périt, chaque année, de mort naturelle, au moins la vingtième partie des quadrupèdes, la dixième des oiseaux, et un nombre infini d'insectes, dont la plupart des espèces ne vivent qu'un an. »

L'air et l'eau ne tarderaient pas à être corrompus par la putréfaction de tous ces animaux si, dans sa

prévoyance, la nature n'avait créé une innombrable armée de fossoyeurs, chargés de nettoyer la surface du globe de ces cadavres qui la souillent. Il est vrai, reconnaît notre auteur, que « plusieurs espèces de bêtes carnassières dévorent les animaux tout vivants » ; là encore, la nature s'est montrée sagement prévoyante :

« Elle destine peu d'animaux à mourir de vieillesse, et je crois même qu'il n'y a que l'homme dont la vieillesse soit utile à ses semblables.

« A quoi serviraient, parmi les bêtes, les vieillards sans réflexion, à des postérités qui naissent avec toute leur expérience ? D'un autre côté, comment des pères décrépits trouveraient-ils des secours parmi des enfants qui les quittent dès qu'ils savent nager, voler ou marcher ? *La vieillesse serait pour eux un poids, dont les bêtes féroces les délivrent.* »

Pourquoi les animaux verraient-ils, d'ailleurs, venir la mort avec appréhension, puisque c'est pendant la nuit, et au milieu du sommeil, qu'ils sont généralement croqués ?

« Ils ne joignent à ce moment fatal aucun des sentiments qui le rendent si amer à la plupart des hommes, les regrets du passé et les inquiétudes de l'avenir. Leurs âmes insouciantes s'envolent dans les ombres de la nuit, au milieu d'une vie innocente et souvent dans les illusions de leurs amours. »

Toutes les bêtes, sans exception, ont trouvé leur



NEWTON
(Collection de l'auteur)

couvert mis, dès le premier jour de la création, même celles qui ne se nourrissent que de charognes; et si vous en doutiez, ce qui suit dissiperait vos doutes :

« Au sein des forêts nouvelles, naquirent des arbres antiques, afin que les insectes et les oiseaux pussent trouver des aliments sous leurs vieilles écorces. Des cadavres furent créés (*sic*) pour les animaux carnassiers. Il dut naître, dans tous les règnes, des êtres jeunes, vieux, vivants, mourants. »

Voulez-vous encore des preuves que la Providence a pris un soin touchant des animaux? Les animaux à poil ont, en général, le ventre blanc, parce que la couleur blanche tient plus chaud que les autres, et qu'« il faut plus de chaleur au ventre pour la digestion et les autres fonctions »; si la bête est plus fortement colorée, surtout dans les pays chauds, c'est « parce que cette partie a le plus besoin de fraîcheur dans l'économie animale ».

Pourquoi les hermines ont-elles le bout de la queue noir? C'est afin que ces petits animaux tout blancs, marchant sur la neige, où ils laissent à peine des traces de leurs pattes, puissent se reconnaître, lorsqu'ils vont, à la suite les uns des autres, dans les reflets lumineux des longues nuits du Nord ».

Les épines des ronces et des buissons n'ont pas la destination que vous leur supposeriez : elles ser-

vent à protéger les petits oiseaux dans leurs retraites et accrochent, pour leurs nids, la laine des moutons.

Si Dieu a ainsi pris soin des animaux, ce n'est pas pour eux-mêmes, au moins dans la généralité des cas, mais afin qu'ils soient utiles aux hommes.

Pourquoi les bêtes de proie sont si peu redoutables pour l'homme? Bernardin va nous le dire, avec son habituelle aisance :

« D'abord, la plupart ne sortent que la nuit. Ils ont des caractères saillants qui les annoncent, avant même qu'on puisse les apercevoir. Les uns ont de fortes odeurs de musc, comme la martre, la civette, le crocodile; d'autres, des voix perçantes, qui se font entendre la nuit de fort loin, comme les loups et les chacals; d'autres ont des couleurs tranchées, qui s'aperçoivent à de grandes distances, sur la couleur fauve de leur peau : telles sont les raies obscures du tigre et les taches foncées du léopard. Tous ont des yeux qui étincellent dans les ténèbres... Ceux mêmes qui attaquent le corps humain ont des indices remarquables. Ils ont, ou des odeurs fortes, comme la punaise; ou des oppositions de couleur sur les lieux où ils s'attachent, comme les insectes blancs sur les cheveux, ou la noirceur des puces sur la blancheur de la peau. »

Mais les puces ont un rôle social, qui ne saurait être contesté; n'obligent-elles pas les gens fortunés

à « employer ceux qui n'ont rien, à entretenir, comme domestiques, la propreté autour d'eux? »

Sans doute, vous êtes-vous demandé pourquoi la Providence a créé les mouches et les moustiques, sinon pour nous communiquer toute espèce de maux désagréables ou pernicioeux tels que le paludisme, la peste ou le typhus? Vous n'y êtes pas, mais là pas du tout! Les *Etudes de la Nature* vous apprendront que « ces insectes, en nous piquant, nous forcent à recourir aux bains, qui nous sont si salutaires ».

Le répugnant et dangereux scorpion a, lui aussi, son utilité : il nous éloigne des lieux humides et malsains, dont il fait son séjour ordinaire; quant à la vache, si elle a quatre mamelles et ne porte qu'un veau, tandis que la truie en a douze et nourrit jusqu'à quinze petits cochons, c'est parce que le genre humain aimant le lait et la charcuterie, la vache doit être prête à nous donner « la surabondance de son lait », comme la truie, « celle de ses petits ».

Les fruits eux-mêmes ont été façonnés par le divin Créateur et appropriés aux divers besoins de l'homme. Si le melon est divisé par côtes, c'est qu'il est « destiné à être mangé en famille », alors que la citrouille, en raison de ses énormes dimensions, sert à régaler les voisins et les invités. Cessons donc de maudire le ciel et ne nous en prenons qu'à nous,

si nous ne savons pas utiliser toutes les ressources que nous prodigue la nature; même lorsqu'elle paraît irritée, et cause des désastres, ceux-ci ont leur utilité.

Le tremblement de terre, la grêle, l'ouragan, autant de bienfaiteurs inconnus! La fonction du premier n'est-elle pas de purifier l'atmosphère? Celle de la seconde n'est-elle pas de détruire des myriades d'insectes, avec le troisième pour auxiliaire?

Les idées de Bernardin de Saint-Pierre sur ce qui se passe dans les autres planètes que celle où nous vivons et mourons, ne sont pas moins neuves et originales.

Nous en sommes encore à discuter sur les canaux de Mars, alors que dans les *Harmonies*, il était déjà dit qu'il existe de fort belles chasses sur cette planète. Nous ne sommes pas moins bien renseignés sur les habitants de Mercure, « qui sont végétariens ».

La pêche est abondante sur Jupiter; la vieillesse y commence, malheureusement, à six ans.

Saturne est couverte de collines et de longues pelouses, plantées de cèdres et de genévriers; les paysages y sont superbes.

Sur Uranus, la mousse doit s'élever à la hauteur de nos arbres; il y a des baleines et des chevaux marins d'une hauteur prodigieuse. Les habitants

n'ont point de théâtres, ni de bibliothèques. Leurs mœurs pures sont semblables à celles de nos Lapons.

La lune est également habitée; ses volcans lancent des pierres à 90.000 lieues (quelle précision!). Les roses y durent quinze jours; les hirondelles, les frégates et les thons voyagent plus vite que sur la terre. Le canotage y est en honneur. Les habitants dorment, probablement, quinze jours de suite; Quant à ceux de Vénus, ils donnent tout leur temps aux amours (1) : nous nous en doutions un peu.

Jusqu'à présent, Bernardin de Saint-Pierre nous apparaît comme un doux rêveur, totalement dénué d'esprit scientifique. Il montre un dédain des méthodes précises, qui le ravale tout au plus au rôle de vulgarisateur; encore, pour jouer ce rôle, manque-t-il des connaissances les plus élémentaires. Ainsi repousse-t-il l'emploi du télescope et entend-il se borner à ne parler des astres, « seulement autant qu'il est permis à l'œil de l'homme de les apercevoir, et à son cœur d'en être ému ».

Quand il lance à ses collègues, en manière de défi : « Vos livres sur la nature n'en sont que le roman », il a oublié de se contempler dans son propre miroir.

1. Bernardin de Saint-Pierre (*Revue hebdomadaire*, 1911); article de M. H. POUGET DE SAINT-ANDRÉ.

Est-ce à dire qu'il faille tout rejeter de ce fatras, qu'est l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre? Ce serait de l'injustice. La part faite à l'imagination de l'auteur des *Harmonies* et des *Études* — et nous devons la lui faire large, — restent à son actif quelques idées, quelques notions nouvelles, dont la science actuelle peut encore tirer bénéfice. Essayons donc d'en dresser l'inventaire sommaire.

Comme botaniste, il aurait découvert, sur les tours de Notre-Dame, une espèce, inconnue jusqu'à lui, la *marguerite des clochers Notre-Dame*, d'une couleur « blanc de neige ».

Les spécialistes d'aujourd'hui conviennent qu'il y a beaucoup d'exactitude dans certaines de ses théories, notamment sur le rôle de la corolle. Il ne s'agit pas ici du rôle principal, actuellement attribué à ce verticille, et qui consisterait à attirer, par sa coloration, les insectes assurant la fécondation croisée; Bernardin de Saint-Pierre a ignoré cette fonction, et c'est seulement en 1793, dix ans après l'apparition des *Études de la nature*, que Sprengel devait publier son célèbre ouvrage, traitant des relations entre fleurs et insectes (1).

Bernardin voit, avant tout, dans la corolle, un objet créé pour charmer notre regard; mais, à cette

1. *Das entdeckte geheimniss der Natur im Ban und in der Befruchtung der Blumen.*

fonction, purement esthétique, il ajoute une fonction physiologique :

« La corolle, écrit-il, paraît être destinée à réverbérer les rayons du soleil sur les parties de la fécondation. De toutes les couleurs, la blanche est la plus propre à réfléchir la chaleur; or, elle est, en général, celle que la nature donne aux fleurs qui éclosent dans des saisons et des lieux froids, comme nous le voyons dans les perce-neige, les muguets, les narcisses et l'anémone *nemorosa*, qui fleurissent au commencement du printemps. Mais celles qui s'ouvrent dans des saisons et des lieux chauds... ont des couleurs fortes, telles que le pourpre, le gros rouge et le bleu, qui absorbent la chaleur et ne la réfléchissent que très peu.

« Les formes des fleurs ne sont pas moins propres que leurs couleurs à réfléchir la chaleur. Leurs corolles, divisées en pétales, ne sont qu'un assemblage de miroirs, dirigés sur un foyer. La nature a mis, aux foyers de ces miroirs plans, sphériques, elliptiques, paraboliques, etc., les parties de la fécondation des plantes. Les *réverbères*, formés par les corolles florales, se ramèneraient ainsi à cinq types principaux... »

A côté des fleurs à réverbères, il existerait des fleurs à parasols, admirablement disposées pour se garantir d'une chaleur trop forte : les légumineuses-papilionacées en présenteraient le type le plus par-

fait; les cinq pétales, reployés autour des organes reproducteurs, mettraient ces derniers à l'abri; la nature assurerait encore ce mode de reproduction, en renversant certaines fleurs en forme de tulipe.

Que pense la science contemporaine de ces conceptions?

« Il y a certainement, écrit M. Edmond Bordage (1), une part de vérité dans cette théorie; mais, en insistant outre mesure, Bernardin de Saint-Pierre tombe, comme toujours, dans l'exagération. » Toutefois, convient le même savant, « l'exactitude de la théorie formulée par Bernardin, relativement au rôle physiologique de la corolle, a été confirmée expérimentalement, près d'un siècle et demi plus tard, par un élève de M. Gaston Bonnier, M. Curtel. Le fait est d'autant plus intéressant, que M. Curtel ne semble pas avoir eu connaissance du passage de l'Etude XI, dans lequel se trouve exposée la théorie en question. »

Mais ce n'est pas la seule idée personnelle que reconnaissent les botanistes à notre héros. Il est deux autres points de la biologie générale, au sujet desquels Bernardin a émis des vues « originales et en partie exactes ». Ici, nous devons reprendre le texte de M. Bordage, qu'il serait impossible de résumer ou de commenter, car il n'y a rien à en retrancher, ni à y ajouter.

1. *Biologica*, mai 1912.

Le premier de ces points, c'est « l'étude des moyens de dissémination dont bénéficient les fruits et les graines; dissémination effectuée par les animaux; dissémination opérée par le vent et par les eaux. Cette question, que Darwin devait traiter plus tard de façon magistrale, dans l'*Origine des Espèces*, est exposée dans l'Etude XI ».

Enfin, dans l'Etude X, se trouve la troisième idée féconde. « C'est l'ébauche de ce que l'on nommera plus tard la théorie du *mimétisme* et de l'*homochromie*. En ce qui concerne cette question, si controversée, à l'étude de laquelle se passionneront nombre de naturalistes, parmi lesquels figureront successivement Bates, Darwin (1), Wallace et Poulton, Bernardin de Saint-Pierre doit encore être considéré comme un véritable précurseur. »

Il le fut encore dans bien d'autres voies.

A ceux qui croiraient que les exhibitions de Cinghalais, de Nubiens ou d'Esquimaux, sont de date récente, nous apprendrons que, bien longtemps avant que le Jardin d'Acclimatation ait inauguré l'ère de ces spectacles, Bernardin avait songé à faire

1. Erasme Darwin, le grand-père de Charles Darwin, a cité de nombreux faits, dans le dessein de prouver que les couleurs des animaux et des végétaux ont pour but de favoriser la conservation des espèces; mais le livre où il a consigné le résultat de ses recherches, sa *Zoonomia*, n'a paru qu'en 1794, après les *Etudes de la Nature*, de Bernardin de Saint-Pierre.

venir à Paris des Indiens avec leurs pirogues, des Lapons avec leurs rennes, des Arabes montés sur leurs chameaux.

Quand il fut nommé, en 1792, intendant du Jardin royal des Plantes et garde des cabinets d'histoire naturelle (1), en remplacement de « M. le che-

1. Voici le texte, donné par M. Hamy, et extrait par lui des Archives nationales, du « Brevet d'intendant du Jardin royal des Plantes et des cabinets d'histoire naturelle, en faveur de Jacques-Henry Bernardin de Saint-Pierre » :

Aujourd'hui, le 1^{er} juillet mil sept cent quatre-vingt-douze, le Roi étant en son Conseil, Sa Majesté voulant pourvoir à l'exercice de la place d'intendant du Jardin royal des Plantes et des cabinets d'histoire naturelle, vacante par la démission qu'en a donnée entre les mains de Sa Majesté, à la fin du mois de décembre dernier, le sieur Auguste-Charles-César Flahault de la Billarderie, qui en avait été pourvu par provisions du 18 avril 1788, Sa Majesté, sur les bons témoignages qui lui ont été rendus de la personne du sieur Jacques Henry BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, de ses connaissances et de ses talents, a jugé à propos de le choisir pour remplacer ledit sieur Flahault de la Billarderie, et elle ne doute pas qu'il ne donne tous ses soins pour maintenir dans son éclat et son utilité l'établissement du Jardin royal des plantes et des cabinets d'histoire naturelle, devenu le plus célèbre de l'Europe, et qu'il ne réponde dignement dans l'exercice de cette place à la confiance dont Sa Majesté l'honore. En conséquence, le Roi a nommée ledit sieur Bernardin de Saint-Pierre intendant du Jardin royal des plantes et des cabinets d'histoire naturelle, aux lieu et place du sieur Flahault de la Billarderie qui en a donné sa démission. Veut Sa Majesté que ledit sieur Bernardin exerce ladite place sous la surveillance du Ministre de l'Intérieur et qu'il jouisse des droits et appointements attribués à ladite place à compter de ce jour qu'il sera admis à en remplir les fonctions.

Et, pour assurance de ce dessus, S. M. a signé le présent



BUFFON

Gravé par Roger d'après le portrait de Drouais
(*Collection de l'auteur*)

valier de Buffon » (1), il se signala par une initiative dont on a peut-être exagéré l'importance : il publia un mémoire « sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin national des Plantes de Paris ». Ce n'est pas, à dire vrai, cette brochure qui provoqua la création de la ménagerie, réalisée vingt mois plus tard; il n'en eut pas moins le mérite d'avoir appelé l'attention des pouvoirs publics, sur l'intérêt qu'il y aurait à transporter dans la capitale des animaux exotiques. Jusqu'alors, il n'existait, en fait de ménagerie, que celle du parc de Versailles, que la Révolution n'avait guère épargnée, et qui ne renfermait plus, à cette époque, qu'un lion, — qui partageait sa captivité avec un chien, — un rhinocéros, un coûagga, sorte de zèbre, un bubale, variété d'antilope, et un oiseau, qui devait être un goura, d'après la description qu'en donne Bernardin (2).

brevet qu'elle a fait contresigner par moi, Ministre de l'Intérieur.
(Minute, ARCH. NAT., F. 17, 1227.)

1. Bernardin ne succéda pas *directement* à Buffon. Après avoir exercé ses fonctions de directeur du Jardin du Roi, pendant près de cinquante années, Buffon mourut le 18 avril 1788. Ce fut le comte Auguste-Charles-César Flahault de la Billarderie, qui remplaça l'immortel auteur des *Époques de la Nature*. Dès les premiers symptômes de la tourmente révolutionnaire, le nouvel intendant émigra et, en décembre 1791, il adressait sa démission à Louis XVI. Bernardin exerça ses fonctions du 1^{er} juillet 1792, au 8 juillet 1793 inclus, c'est-à-dire pendant un an et huit jours. (Cf. *Revue d'histoire littéraire de la France*, IV, 1897, 246 et s.)

2. Cf. *Le Chenil* et *l'Echo de l'élevage* (journal du Jardin d'Acclimatation), n° du 27 janvier 1910.

S'il eût vécu de notre temps, il est à présumer que Bernardin de Saint-Pierre n'aurait été ni un disciple de Taine, ni un partisan de Lombroso. La théorie de l'influence du climat, de la race, du sol, du tempérament et de la nourriture sur les inclinations, vicieuses ou vertueuses de l'homme, aurait trouvé en lui un adversaire implacable. Il déclarait absurde cette conception, mise en avant par Montesquieu et la traitait dédaigneusement d'« opinion philosophique... réfutée par tous les témoignages de l'histoire ».

Il ne croyait pas à la doctrine de l'hérédité des instincts pervers, et la prédisposition atavique au crime, dont l'école lombrosienne voudrait nous persuader la vérité, est déjà battue en brèche, par anticipation, dans les écrits de Bernardin de Saint-Pierre. Par contre, il a pressenti Pasteur et les théories microbiennes, dans un passage qui vaut d'être intégralement cité :

« *Je crois, écrit l'auteur des Harmonies, qu'on peut attribuer la plupart des maladies contagieuses à des animalcules, qui vivent dans des fluides et qui s'attachent à des corps au moyen desquels ils se communiquent par le contact. Il est certain qu'elles s'engendrent toutes par des temps chauds et humides, qui sont les grands mobiles des générations végétales et animales. Ces mêmes maladies ne cessent que par des froids rudes ou des chaleurs*

arides, si contraires à toute espèce de génération.

« Celles qui naissent uniquement de la corruption de l'air ne se communiquent point par le contact : telles sont les fièvres d'automne et celles des pays marécageux.

« Quant aux autres, comme les dartres, la gale, la lèpre, les maladies pédiculaires et vermineuses, les fièvres pourprées, la rougeole, la petite vérole, la rage et la peste, qui ne se communiquent que par un attouchement plus ou moins intime, elles paraissent devoir leur origine à des *animalcules invisibles qui vivent dans nos humeurs viciées*, et s'attachent même à de simples linges... »

Tout y est : les microbes et les humeurs virulentes (animalcules vivants, dans des fluides) ; la distinction des affections virulentes et des maladies simplement infectieuses ; et jusqu'aux microbes de la lèpre et de la rage, deux parmi les plus récemment découverts !

Il est assez piquant, d'autre part, de voir l'auteur de *Paul et Virginie* exposer, avec une précision que lui envierait un professionnel, les causes, les symptômes et le traitement — par le bouillon de tortue ! — de l'affection scorbutique (1). Bernardin de Saint-Pierre raille ce traitement ; s'il eût été

1. L'« observation », qui est du 15 juillet 1768, a été publiée originairement, par le docteur H. Labonne, dans *l'Evolution médicale*, de juin 1901, p. 88, et reprise par la *Chr. Méd.*, 1904, 472-3.

notre contemporain, l'opothérapie l'aurait sans doute laissé sceptique.

Ce scepticisme, il l'a maintes fois manifesté à l'égard de notre art. Le premier devoir de l'instituteur, selon lui, était d'enseigner aux enfants que « la médecine ne peut assurer la vie des hommes, puisque les rois et les médecins eux-mêmes meurent jeunes ». Ce qui ne l'empêchait de s'ingérer à tout propos, et souvent hors de propos, de médicamenter ses parents ou ses proches; mais il accordait ses préférences aux remèdes simples, aux remèdes de bonne femme.

Il avait vu les naturels de l'Ile de France se guérir des maux de poitrine, en mangeant des choux; et de la gale, en se frottant avec de la poudre à canon; loin de les railler, il espérait que l'occasion se présenterait de mettre leurs traitements à l'épreuve.

Il se montre plus sensé, quand, à une jeune actrice qui lui avait communiqué ses inquiétudes sur sa santé, il conseillait le régime végétarien, mis depuis à la mode, comme une nouveauté :

« Ne vivez que de végétaux frais, lui écrivait-il, évitez les aliments gras, et tout ce qui agite les sens comme le café et les liqueurs spiritueuses, et les passions fortes comme l'amour. »

Il engageait sa première femme, Félicité Didot, qui mourut de consommation et qui avait de fré-

quentes hémoptysies, à user « d'un exercice modéré et d'un régime rafraîchissant ».

Rien de meilleur, à l'entendre, que les bains, pour dissiper la mélancolie : le citoyen Bailly avait récupéré, grâce à eux, le repos et l'appétit qu'il avait perdus; mais le citoyen Bailly n'était probablement pas tuberculeux. Bernardin tient, néanmoins, à sa médication. Les bains « soulagent la poitrine et surtout calment les maux de nerfs; enfin, s'ils ne font pas de bien, ils ne peuvent pas faire de mal ».

Le 31 juillet 1798, Bernardin informe Félicité, qu'il règne à Paris une petite vérole fort dangereuse, et il lui prescrit de ne pas quitter Essonnes, où elle réside, dans l'intérêt de ses enfants; il lui prodigue les conseils hygiéniques, pour eux et pour elle-même; mais c'est surtout la santé de sa chère Virginie qui le préoccupe; qu'elle mêle un peu de miel à son lait, cela vaudra mieux que le sucre; un autre jour, il lui envoie une ordonnance du médecin Desessartz, à qui il avait demandé un remède « pour le rhume d'une petite fille de trois ans ».

Virginie a de la fièvre, parce qu'elle mange trop de viande (1); il faut lui tenir le ventre libre, en lui

1. « Ne nourris ta fille que de végétaux, écrivait-il à sa femme, car il n'y a plus de doute que les sucs animaux augmentent la putréfaction. Si les enfants des paysans guérissent plus aisément de la petite vérole que ceux des bourgeois, c'est qu'ils mangent fort rarement de la soupe à la viande, et que leur sang est beaucoup moins alkalisé. »

coupant son lait avec moitié orge perlée et, de temps en temps, une cuillerée à café de sirop de violettes; ou encore, additionner son lait de manne grasse, passée. Il termine son ordonnance, en recommandant la lecture de l'« *Avis au peuple*, de Tissot, où il y a un traitement pour la rougeole des enfants et pour ses suites ». Il lui promet, finalement, de consulter, pour leur fille, son collègue Lassus, bibliothécaire de l'Institut, « quoique médecin ». Le trait est décoché à bon escient, mais il est sans portée.

Telum imbellis sine ictu, pouvons-nous dire une fois de plus. Avant et depuis Molière, les épigrammes n'ont jamais été ménagées à la profession médicale, qui, d'ailleurs, ne s'en porte pas plus mal.

UN PHYSIOLOGISTE DE LA VIE PARISIENNE
A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION

SÉBASTIEN MERCIER

Sébastien MERCIER, qui ne fut peut-être pas aussi célèbre durant sa vie qu'il eût souhaité de l'être, avait confiance dans la postérité; il ajournait ses lecteurs et donnait rendez-vous à la renommée dans le siècle suivant. « La génération actuelle, écrivait-il, n'est pour moi qu'un parterre qui doit se renouveler demain. »

Ne serait-il que l'auteur du *Tableau de Paris*, ce *pandémonium*, qui nous présente la capitale sous tous ses aspects, où il a dépensé tant de verve, tant de bonne humeur, et où s'allie, avec le sens du pittoresque, la plus exacte précision, qu'il mériterait les hommages qu'il pressentait devoir lui être un jour accordés.

Tout le XVIII^e siècle, comme le note un de ses biographes (1), est dans le *Tableau de Paris*, surtout le XVIII^e siècle de la rue. On y trouve tout, à le bien

1. MONSELET, *Oubliés et Dédaignés*. Paris, 1885.

chercher : l'état des hôpitaux, l'hygiène de la rue, ce qui y vit et ce qui s'y agite.

Mercier est le type du *badaud* parisien; il aime le pavé de Paris et s'amuse à tous les spectacles qui se déroulent sous ses yeux. Tout ce qu'il écrivait, il avait pour habitude de dire qu'il l'écrivait avec ses jambes. La lecture des affiches, le bruit et le danger des voitures, le vendeur d'orviétan et le Chevalier Tape-Cul; huissiers et racoleurs, empiriques et médecins, il a crayonné tous les types, au hasard de la rencontre.

On a comparé l'ouvrage de Mercier au contenu d'un tiroir renversé (1); il suffit d'en parcourir les tables, pour renoncer à la pensée d'y trouver seulement un soupçon de méthode, ou une apparence d'ordre.

L'infatigable curieux notait ses impressions et ses réflexions au fur et à mesure qu'elles lui venaient, sans souci ni de classification ni de rangement, et cette incohérence, ce disparate, font précisément l'intérêt de son précieux recueil.

Le *Tableau de Paris* nous permet, mieux qu'aucun autre document de la même époque, d'évoquer la vie de la cité dans toutes ses manifestations. Sans doute, il y a eu, avant Mercier, des voyageurs qui ont visité la capitale et narré ce qu'ils avaient

1. *Sébastien Mercier, sa vie, son œuvre et son temps*, d'après des documents inédits, par Léon BÉCLARD. Paris, H. Champion, 1903.

observé; mais lui seul nous a donné un livre « pensé dans la rue, écrit sur la borne », comme le qualifiait Rivarol, qui croyait ainsi en faire tout l'opposé d'un compliment.

« C'est un excellent bréviaire pour un lieutenant de police », en disait un autre appréciateur, guère plus bienveillant que le précédent; tout cela prouve que Mercier explorait un terrain vierge et que sa manière n'était pas, ne pouvait pas être comprise de ses contemporains.

Elle ne rappelle ni les *Caractères* de La Bruyère, ni les *Maximes* de La Rochefoucauld, ni les *Lettres Persanes*, de Montesquieu. Mercier, loin de chercher à imiter ses prédécesseurs, se flatte, d'ailleurs, d'innover. Sa profession de foi a même un certain air de crânerie, qui n'est pas pour nous déplaire.

« Si en cherchant de tous côtés matière à un crayon, j'ai rencontré plus fréquemment dans les murailles de la capitale la misère hideuse que l'aisance honnête, le chagrin et l'inquiétude plutôt que la joie et la gaieté, jadis attribuées au peuple parisien, que l'on ne m'impute point cette couleur triste en dominante. *Il a fallu que mon pinceau fût fidèle.* Il enflammera peut-être d'un zèle nouveau les administrateurs modernes, et déterminera la généreuse compassion de quelques âmes actives et sublimes. Je n'ai jamais écrit une ligne que dans cette douce persuasion, et si elle m'abandonnait, je n'écirais plus. »

Dans son ardeur, philanthropique, jamais il ne fait porter à la société la peine des maux qu'elle endure, jamais il ne désespère d'y apporter remède. D'un optimisme foncier, il aime son temps et le proclame.

Il est persuadé que les hommes qu'il observe ont des mœurs plus douces que leurs ancêtres; que si l'amour des plaisirs est devenu plus vif, si les vertus qui tiennent à la pureté et à la continence sont plus rares, d'un autre côté se sont améliorés les rapports de société, la bienfaisance a plus d'étendue et de délicatesse.

On arrête davantage ses regards sur les êtres souffrants de la dernière classe, « et l'orgueil qui ne les apercevait pas s'est humanisé au point que notre pensée même ne les avilit plus ». Le terme de solidarité sociale n'est pas encore créé, mais la pensée en apparaît déjà nettement.

A l'inverse des esprits chagrins, Mercier rend justice à son temps, et s'il marque ses vices, il enregistre ses qualités.

La cuisine lui paraît « plus délicate et plus fine, même plus saine, que celle qu'on faisait il y a quarante ans... La médecine est moins meurtrière et la chirurgie offre des cures merveilleuses. La chimie est étonnante dans ses découvertes nouvelles ».

Un homme avait exercé sur Mercier une influence considérable et cet homme était un chimiste, qui



Mercier

SÉBASTIEN MERCIER

attirait, par sa fougue oratoire, à ses leçons, tout ce qui comptait à Paris.

« Qui n'a pas entendu DIDEROT et ROUELLE, c'est Mercier qui parle, ne connaît pas l'empire de l'élocution, ni la force entraînant de l'enthousiasme; il ne sait pas ce qu'un homme obtient sur un autre. De tous les hommes que j'ai entendus dans ma vie, les plus éloquents furent Rouelle et Diderot... Quand Rouelle parlait, il inspirait, il foudroyait, il me fit aimer un art dont je n'avais pas la moindre idée. Rouelle m'éclaira, me subjugua, c'est lui qui m'a rendu partisan de cette science qui doit régénérer tous les arts l'un après l'autre, et depuis ce temps, la chimie m'inspire de la vénération; sans Rouelle, je n'aurais su voir au delà du mortier de l'apothicaire. »

Mercier voyait en la chimie un des leviers qui devaient redresser le monde :

« Je ne sais, écrivait-il, si je ne me trompe dans mes vœux ardents, mais je pense que la chimie pourra tirer un jour de tous les corps un principe nourrissant, et qu'il sera alors aussi facile à l'homme de pourvoir à sa subsistance, que de puiser l'eau dans les lacs et les fontaines. »

Mercier pressentait la boulette alimentaire de Berthelot et l'alimentation électrique de Bergonié.

La chimie n'eut jamais plus fervent adorateur que Séb. Mercier; elle l'enthousiasme, elle le trans-

porte; il tient les chimistes pour les plus utiles des hommes :

« Grâces soient rendues à M. Parmentier ! s'écrie-t-il dans un accès de lyrisme. Qu'importe que sa méthode ne soit pas nouvelle, qu'elle soit usitée ailleurs ! Il nous l'a fait connaître, à nous qui en avions besoin. Il a fait des expériences pour la panification des pommes de terre et si le succès, comme il s'en flatte, parvenait à substituer en partie ce végétal, d'une culture facile et assurée, au froment que les travaux et les sueurs de l'homme paient si cher, ce physicien aurait fait une découverte infiniment utile et donné un présent inappréciable à la nombreuse classe des nécessiteux... Je suis, sur cet article, de l'avis de M. Linguet... Je pense, comme lui, que le blé qui nourrit l'homme, a été en même temps son bourreau ; je crois que la chimie, la plus utile des sciences, pourrait nous donner un pain moins chèrement acheté, moins à la disposition des grands propriétaires, de ces tyrans de la société, lesquels protègent toujours les avides calculateurs parce qu'ils partagent avec eux. L'expérience a prouvé qu'il était possible de fabriquer un pain d'une autre substance que la fleur du froment : c'est déjà un grand point. Eh ! qui pourrait demeurer indifférent sur une pareille découverte, et ne pas voir les avantages immenses qui en résulteraient pour la félicité publique?... »

Ayant constaté que l'eau de la Seine est « légèrement purgative »; qu'elle « relâche l'estomac pour quiconque n'y est pas accoutumé et que les étrangers ne manquent presque jamais l'incommodité d'une petite diarrhée », il affirme qu'on éviterait tous ces désagréments, en prenant « la précaution de mettre une cuillerée de bon vinaigre blanc dans chaque chopine d'eau ». Il va plus loin et conseille d'« épurer chez soi l'eau de la Seine, si l'on veut la boire légère et salubre ».

Après avoir établi l'ignorance générale de ses contemporains sur « les qualités nuisibles ou salutaires des corps que nous avalons ou respirons », il célèbre le mérite des savants qui, après avoir analysé l'eau, ont décomposé l'air et ont montré tous les inconvénients et les dangers du méphitisme.

« Dès que l'air ne contribue plus à la conservation de la santé, il tue; mais la santé est le bien sur lequel l'homme se montre le plus indifférent. Des rues étroites et mal percées, des maisons trop hautes et qui interrompent la libre circulation de l'air, des boucheries, des poissonneries, des égouts, des cimetières, font que l'atmosphère se corrompt, se charge des particules impures, et que cet air renfermé devient pesant et d'une influence maligne. »

Le Parisien veut-il respirer l'air des champs, « à peine a-t-il mis le pied hors des barrières, qu'il trouve les exhalaisons infectes qui sortent des

gadoues et autres immondices..., ses promenades sont infectées, parce qu'on n'a pas l'attention de porter les boues un peu plus loin. »

Mercier se plaint, à une autre place, qu'on ait détruit des arbres, qui « tendent à conserver l'atmosphère dans un état de salubrité, à la purger même de toute corruption : voilà pourquoi les anciens environnaient leurs temples et leurs places publiques de grands arbres ».

Il serait à propos, disait-il encore, de « reléguer l'établissement des fonderies hors de l'intérieur des villes, dans des lieux isolés, afin que les chaudières ne pussent ni empoisonner les voisins, ni mettre le feu à leurs maisons ».

Les cimetières devraient être situés hors des villes : songez qu'au moment où écrivait Mercier, le cimetière des Innocents était en plein cœur de la cité et qu'on enterrait encore dans les églises !

« L'odeur cadavéreuse, consigne notre chroniqueur, se fait sentir dans presque toutes les églises : de là l'éloignement de beaucoup de personnes qui ne veulent plus y mettre le pied. Le vœu des citoyens, les arrêts du Parlement, les réclamations, tout a été inutile : les exhalaisons sépulcrales continuent à empoisonner les fidèles... »

Indépendamment des cimetières, faut-il s'étonner que l'air soit vicié ?

« Les maisons sont puantes, et les habitants per-

pétuellement incommodés. Chacun a, dans sa maison, des magasins de corruption; il s'y exhale des vapeurs infectes de cette multitude de fosses d'aisance... Ces fosses, souvent mal construites, laissent échapper la matière dans les puits voisins. Les boulangers, qui sont dans l'habitude de se servir de l'eau des puits, ne s'en abstiennent pas pour cela et l'aliment le plus ordinaire est nécessairement imprégné de ces parties méphitiques et malfaisantes. »

Ajoutez à cela que les vidangeurs, « pour s'épargner la peine de transporter les matières fécales hors de la ville, les versent, au point du jour, dans les égouts et dans les ruisseaux. Cette épouvantable lie s'achemine lentement le long des rues vers la rivière de Seine et en infecte les bords, où les porteurs d'eau puisent le matin dans leurs seaux l'eau que les insensibles Parisiens sont obligés de boire ».

Quelque chose de plus incroyable encore, « c'est que les cadavres, que volent ou qu'achètent les jeunes chirurgiens pour s'exercer dans l'anatomie, sont souvent coupés par morceaux et jetés dans les fosses d'aisance. A leur ouverture, l'œil est quelquefois frappé de ces horribles débris anatomiques, qui réveillent des idées de forfaits ».

Heureusement qu'à l'ancienne méthode des vidangeurs vient d'en être substituée une nouvelle, « confirmée par l'expérience et approuvée de l'Aca-

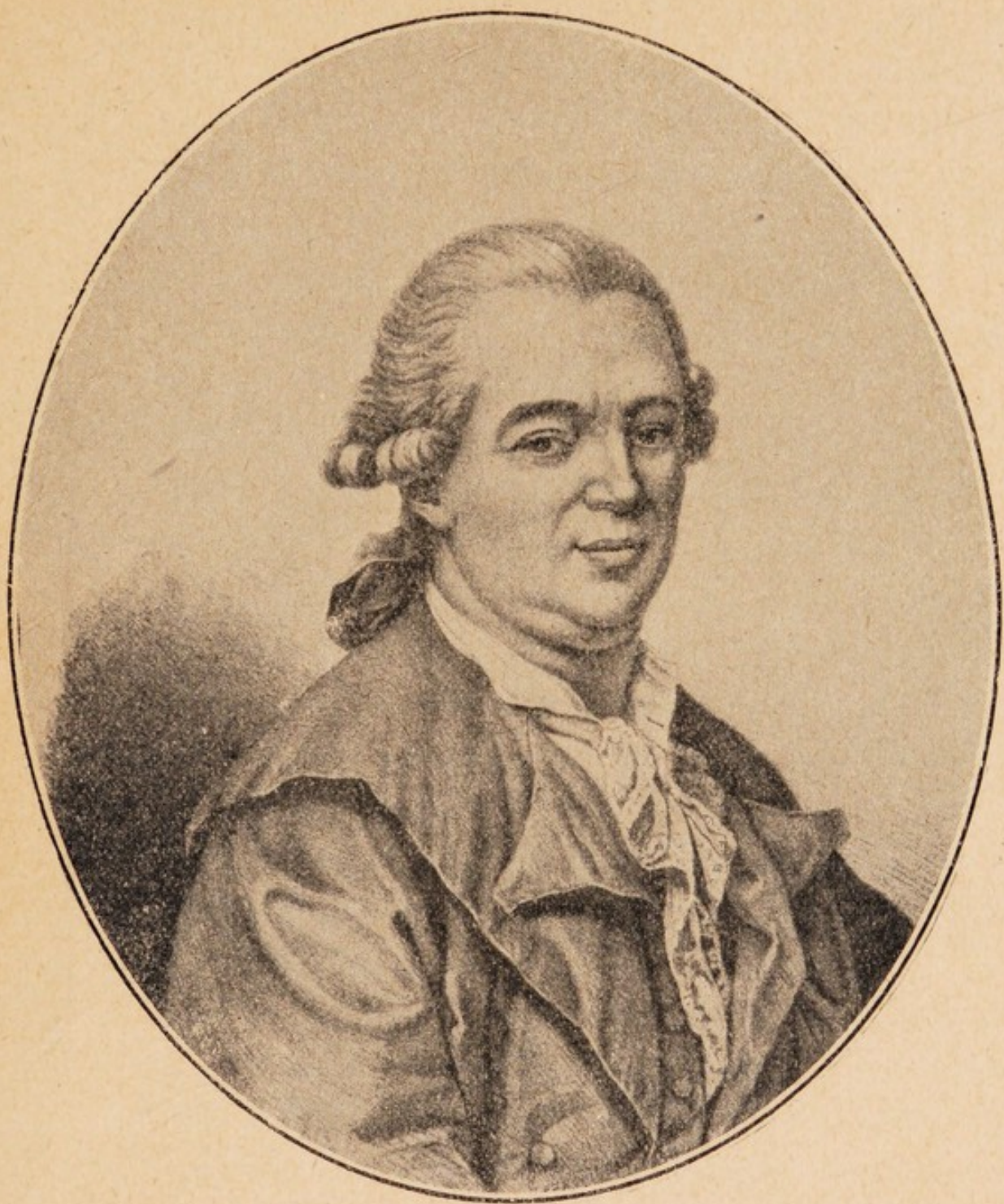
démie des Sciences » : elle consiste à purifier les vapeurs méphitiques, et à combattre leur influence dangereuse et meurtrière. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, les chimistes ont donné un avis utile, et l'administration trouve toujours profit à les consulter.

« C'est par eux (c'est-à-dire grâce à eux) qu'on a proscrit l'ancien usage de n'employer que des vaisseaux de cuivre, dont les débitants de sel, de tabac et de fruits, étaient dans l'habitude de se servir; car la moindre décomposition de ce métal est funeste et cause des ravages cachés dans l'économie animale; et il a fallu non seulement l'apprendre au peuple, mais l'en garantir encore par autorité.

« C'est à la recommandation des mêmes chimistes, que la police a fait prohiber chez les marchands de vin les comptoirs ainsi que les tables de plomb, qui offraient à la liqueur incessamment versée une dissolution fatale et aisée. Le vin ne s'adoucissait, en passant sur ces comptoirs, que pour se transformer en poison et l'abus, antique et dangereux, a été enfin supprimé. »

Une autre question qui n'intéresse pas moins la santé publique, est celle des fraudes alimentaires.

« On devrait, déclare le clairvoyant observateur dont nous analysons l'œuvre, par endroits si étonnamment prophétique, on devrait éclairer de plus près toutes les opérations des meuniers, boulangers,



MESMER

(Collection de l'auteur)

marchands de vin, épiciers, regrattiers, etc., parce qu'il s'y mêle perpétuellement des fraudes, qui, pour la plupart, nuisent à la santé des citoyens... Quoi de plus important à surveiller avec vigueur, que ce qui contribue à la santé publique? On poursuit avec vigilance les voleurs de mouchoirs et l'on ne poursuivrait pas de même celui qui m'empoisonne! Quelle contradiction! »

Pour parer à ce péril, Mercier propose la création d'un *Conseil de santé* qui, selon lui, devrait être composé « non de ces médecins, si dangereux avec leur routine, si ignorants avec leurs thèses — il n'est pas indulgent pour nous, l'excellent homme! — mais de ces chimistes qui ont fait de ces belles et neuves découvertes, qui nous promettent enfin le vrai secret de la nature.

Il définit admirablement les attributions de ce Conseil, que rappelle, dans ses grandes lignes, notre Comité d'hygiène.

« Ce Conseil examinerait à Paris tout ce qui sert à la nourriture de l'homme : l'eau, le vin, l'eau-de-vie, la bière, les huiles, le blé, les légumes, le poisson, etc. Il reconnaîtrait les perfides mélanges; souvent la marée est corrompue, les huîtres gâtées, les légumes recèlent des charançons. De là les maladies dont on ignore l'origine.

« Des physiciens préposés pour examinateurs des denrées et des boissons, arrêteraient dans leur

source les maladies épidémiques. On appelle les médecins lorsque le danger se manifeste : pourquoi ne le préviendrait-on pas ? Mais les médecins ne songent pas à conserver la santé de l'homme ; ils attendent le profit de la maladie. »

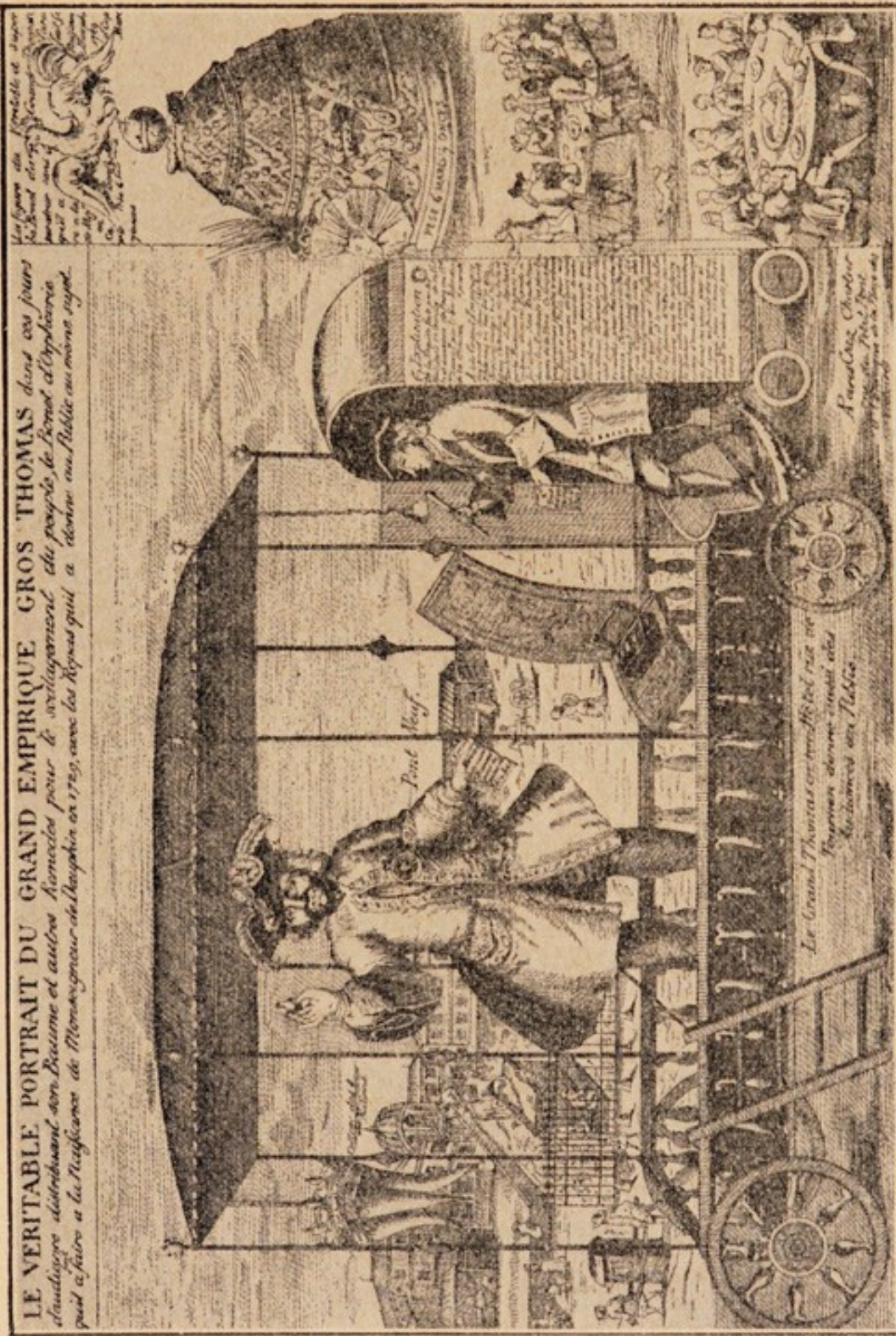
Ces accès de médicophobie sont assez fréquents chez notre auteur, et on en peut relever plusieurs au cours de son ouvrage. C'est surtout dans son chapitre des *Médecins*, qu'il a donné libre carrière aux sentiments peu tendres, qu'il nourrissait à notre endroit.

« *Passez-moi l'émétique, je vous passerai le séné*, a dit le bon Molière. Telle est encore, de nos jours, la politique des membres de la Faculté. »

Si Molière revenait, il ne reconnaîtrait plus un seul de ses médecins, poursuit notre censeur.

« Où sont-ils les Guénaud, montés sur une mule ? Où sont MM. Purgon et Diafoirus ? Au lieu d'un homme grave au front sévère et pâle, ayant une marche méthodique, pesant ses paroles et grondant quand on n'a point observé ses ordonnances, il apercevrait un homme agréable, parlant de tout autre chose que de la médecine, souriant, étendant une main blanche, jetant une dentelle avec symétrie, parlant par saillies et jaloux d'étaler au doigt un gros brillant.

« S'il tâte le pouls, il trouve partout la santé, il ne voit jamais de danger. Au lit d'un moribond, il



LE GRAND THOMAS
(Collection de l'auteur)



AVIS. SALUTAIRE AU PUBLIC.

Par Brevet & Permission de M. Dodart, premier Medecin du Roy.

Guerison radicale & assurée pour toutes les Maladies Secretes les plus caractérisées, sans garder le lit ni la Chambre, par le **S^r GRAND THOMAS**, cy-devant Chirurgien dans les Hôpitaux du Roy, expérimentée sous les yeux de Messieurs Fermelhuys & Lemery, Docteurs-Regens en Medecine de la Faculté de Paris, sans passer par la friction & salivation.

Vu le Brevet: Permis d'imprimer & afficher. Le 8. Nov. 1727. HERAULT.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, N^o. 1636. conformément aux Reglemens & notamment à l'Arrest de la Cour de Parlement du 3. Decembre 1705. à Paris le 13. Nov. 1727. Signé, BRUNET Syndic.

LE GRAND THOMAS, reçu à Saint Cosme, & fameux Operateur pour la Partie qui concerne les Dents, donne Avis au Public qu'il arrachera les Dents pendant **Quinze jours GRATIS**, en Réjouissance de l'heureuse Naissance de **MONSIEUR LE DAUPHIN**; & qu'à cette occasion; il tiendra Lundy prochain 19. du present mois de Septembre 1729. Table ouverte sur le Pont-Neuf, depuis le matin jusques au soir, & donnera pour le Dessert, une petite Réjouissance d'Artifice.

Sa demeure est Quay de Conty, proche l'Hôtel de Conty: On le trouve toujours chez lui, où à sa Place ordinaire sur le Pont-neuf, vis-à-vis le Cheval de bronze.

De l'Imprimerie de **SEVESTRE**, Poët S. Michel, à S. Sylvestre.

PROSPECTUS DU GRAND THOMAS

(Collection de l'auteur)

a l'air de l'espérance; il distribue des paroles consolantes, part, plaisante encore sur l'escalier; et, dans la nuit même, la mort emporte son malade. Quand un médecin tue dix mercenaires par ignorance ou par indifférence, il ne s'en afflige pas; mais si un homme en place meurt entre ses mains, il en devient inconsolable et pendant quinze jours, il a l'air de demander grâce à tous ceux qu'il rencontre. »

La solidarité confraternelle n'est pas un vain mot, toujours à entendre notre sévère critique.

« Un certain nombre de médecins se sont partagé, pour ainsi dire, les malades de la capitale. Quand l'un d'eux a commis une faute grave dans le traitement, comme son confrère tombera dans le même cas, la faute homicide est passée sous silence, palliée, justifiée même; aucun n'ose contredire les ordonnances du confrère et le malade meurt au milieu de dix médecins, qui voient très bien ce qu'il faudrait faire pour le sauver, mais qui, *par esprit de corps*, laissent le premier appelé achever dans toutes les règles son méthodique assassinat. »

Pourquoi s'obstinent-ils dans leur routine meurtrière; pourquoi « ne changent-ils point leur détestable pratique, lorsque leur propre expérience leur en a démontré l'insuffisance et le danger? » Mercier répond, sans plus d'aménité :

« C'est qu'ils veulent traiter la médecine d'une

manière tout à la fois obscure et lucrative, faire des visites nombreuses, ne rendre compte de rien, ne point communiquer avec tout profane et s'envelopper dans leurs thèses barbares, ouvrages des siècles les plus opposés à la saine physique.

« La séparation qu'ils ont établie entre celui qui écrit l'ordonnance et celui qui compose le remède, est déjà un préjugé bien défavorable pour la guérison; ils se refusent de même à l'analyse chimique des médicaments et n'ayant aucune idée nette sur l'étrange composition et décomposition de toutes ces drogues, ils n'en mettent pas moins en usage ces poisons terribles, qui sortent de la boutique des apothicaires : de sorte que le malade a deux fléaux à combattre, l'ordonnateur audacieux et le manipulateur infidèle. La médecine est donc, de nos jours, un charlatanisme hardi et accrédité, dont ceux qui l'exercent sentent le vide, l'incertitude et la confusion, mais qu'ils n'abandonnent pas pour cela, parce que ce charlatanisme produit de l'argent. »

Lorsque Molière vint, flagellant de ses sarcasmes les suppôts d'Hippocrate, il les contraignit à renoncer « à la coutume de saigner vingt-cinq fois, comme ils faisaient encore il y a trente ans »

Parlez-nous des empiriques, dont « les remèdes, en guérissant, déconcertent la vaine érudition des Facultés ». Mercier a un faible pour ces braconniers de la profession. Mesmer et son baquet, le gros



LE MARCHAND DE TISANE
D'après la gravure de Dunker
(Collection de l'auteur)

Thomas, « le coryphée des opérateurs », non seulement sont à l'abri de ses traits, mais il les présente sous le jour le plus flatteur.

Le croquis qu'il trace du fameux charlatan du Pont-Neuf, est lestement troussé :

« Il était reconnaissable de loin par sa taille gigantesque et l'ampleur de ses habits; monté sur un char d'acier, sa tête élevée et coiffée d'un panache éclatant, figurait avec (ressemblait à) la tête royale d'Henri IV; sa voix mâle se faisait entendre aux deux extrémités du pont, aux deux bords de la Seine. La confiance publique l'environnait et la rage de dents semblait venir expirer à ses pieds. La foule empressée de ses admirateurs, comme un torrent qui toujours s'écoule et reste toujours égal, ne pouvait se lasser de le contempler; des mains sans cesse élevées imploraient ses remèdes et l'on voyait fuir le long des trottoirs les médecins consternés et jaloux de ses succès. Enfin, pour achever le dernier trait de l'éloge de ce grand homme, il est mort sans avoir reconnu la Faculté. »

Ailleurs, il verse une larme de regret sur ces charlatans « qui, montés sur des tréteaux, appellent les passants dans les places publiques. Le premier médecin du roi a chassé tous ces vendeurs d'orviétan, qui nuisaient aux intérêts de la compagnie fourrée. Il n'y en a plus haranguant le peuple et c'est dommage ».

Le Citoyen PARIS, Officier de Santé, connu à paris par ses heureux succès dans l'art de guérir, continue la distribution de son anti-vénérien sans mercure, avec lequel il guérit journellement toute espèce de maladies vénériennes, même les plus invétérées, en 25 jours sans obliger le malade à garder la chambre. On peut se traiter en voyageant.

Il tient une pommade qui guérit radicalement la gale en huit jours, ainsi que toutes les maladies de la peau. Il tient aussi un assortiment de Bandages élastiques d'une nouvelle construction, convenable aux deux sexes.

Le Citoyen PARIS prévient ses concitoyens qu'à l'inspection des urines du matin à jeun, il connoît toutes les maladies qui peuvent se caractériser sur l'espèce humaine, tant internes qu'externes, telles que les obstructions au foie, à la rate et autres viscères. Il traite les maux de jambes, les ankiloses, ainsi que toutes les maladies chroniques, dont le détail deviendrait trop long. C'est après plusieurs années d'études que le Citoyen PARIS offre ses services à ceux qui voudront l'honneur de leur confiance. Il est visible depuis huit heures du matin, jusqu'à six heures du soir.

Il demeure place de Grève, au dessus du corps de garde, la première allée à droite en entrant par la rue de la Mortellerie, n°. 165, vis à-vis la porte cochère au premier, son nom est au dessus de sa porte, à PARIS.



LES EMBARRAS DE PARIS

D'après Dunker (*Collection de l'auteur*)

Seuls, les vendeurs de tisane peuvent débiter leur marchandise, sans porter ombrage aux médicastres.

« Ces vendeurs de tisane arpentent le dimanche les Champs-Élysées et les boulevards, arrosant les bouches qui suffoquent de poussière. Ils vident leurs fontaines jusqu'à douze et quinze fois de suite et gagnent par jour jusqu'à sept francs dans les mois de l'été. L'immobile paquet de réglisse n'abandonne jamais le fond de cette fontaine; tourmenté par un choc perpétuel, il faut qu'il rende tous ses suc. Ceux qui veulent avoir la vogue y ajoutent quelques tranches de citron. Ceux-là, on les distingue de loin : ils sont plus fiers que les autres, et la plume de coq plus élevée voltige sur leur tête; on les invite et ils font la sourde oreille. »

Ces honorables industriels ne risquent pas d'empoisonner les consommateurs avec leur innocent coco; combien plus dangereux les vendeurs de spécifiques, principalement ceux destinés à guérir les maladies intimes. On ne saurait se trop défier de « cette foule de prétendus antivénériens internes, poisons destructeurs, plus pernicioeux les uns que les autres, et scellés tous de privilèges royaux. »

Le mercure, surtout, doit être impitoyablement proscrit.

« On vous le fait avaler sous les jolis noms de dragées, sirop, élixir, tablettes, chocolat. Bientôt nous aurons la brioche ou la dariole antivénérienne.

Que de dupes et de victimes!... On vous offre publiquement une méthode *douce, aimable, sûre*, qui guérit d'une manière prompte, paisible et radicale; et l'imprudente jeunesse s'accoutume à croire que le danger est moins sûr que le remède. La douleur ne l'avertira que trop tôt combien il faut douter de l'impuissance et de l'inefficacité de toutes ces drogues inconnues et équivoques.

« Que l'adulte porte la peine de son libertinage ou de son imprudence, on le plaint; cependant il connaissait le péril, la raison et la morale ne l'ont point arrêté sur le bord du précipice; mais voir des enfants nouveau-nés atteints du virus vénérien... quel spectacle au monde commande plus puissamment la miséricorde et la pitié! »

Ces enfants communiquent leur mal à leur nourrice, qui, elle-même, infecte à son tour son mari et par suite leur descendance.

Afin d'arrêter la contagion, on avait établi, à Vaugirard, un hôpital, dû à l'administration prévoyante du lieutenant de police, M. Lenoir, et spécialement réservé aux enfants syphilitiques. Mercier loue, et avec raison cette fois, une initiative aussi heureuse; mais il est moins bien inspiré, quand il fait un éloge dithirambique de ces « médecins du peuple dont le ton éloquent ranime et conforte le malade, chasse la peur, et commence peut-être la guérison ». Tandis que le médocastre a « la parole hardie, l'œil



LES EMBARRAS DE PARIS

D'après Dunker (*Collection de l'auteur*)

sûr », le médecin « semble vouloir temporiser avec la maladie, en faire un objet de curiosité; son ton, doux et mielleux, a la constitution vaporeuse des femmes et des élégants ».

Les vapeurs! Un peintre de la vie parisienne au XVIII^e siècle pouvait-il omettre d'en parler? C'est la neurasthénie de l'époque.

Tout le monde a ses vapeurs ou feint d'en avoir. Quand un fort de la halle est malade, les médecins disent qu'« il a des vapeurs et ils le mettent au bouillon de poulet et à l'eau de tilleul. Une jolie femme qui a des vapeurs ne fait plus autre chose que de se traîner de sa baignoire à sa toilette et de sa toilette à son ottomane; suivre dans un char commode, une file ennuyeuse d'autres chars, cela s'appelle *se promener* et elle ne prend point d'autre exercice. Celui-ci est même réputé trop violent et elle n'en use que deux fois par mois. »

Quand on songe que les rues de Paris étaient, en ce temps-là, dépourvues de trottoirs; que tout homme ayant équipage avait le droit d'écraser ou de mutiler les infortunés piétons; que les cabriolets heurtaient les carrosses; que la chaise à porteur ou l'humble vinaigrette, qui transportaient les vaporeuses, étaient bousculées par les charrettes, quand ce n'était point par un troupeau de bœufs, on comprend pourquoi ces femmes délicates, que faisait s'évanouir le moindre bruit, la plus petite émotion,

hésitaient à exposer leur existence précieuse.

Aujourd'hui, nous pestons contre les automobiles, nos aïeux maudissaient les voitures à chevaux. Nous possédons pourtant ces fameux trottoirs, qu'ils appelaient de leurs vœux ardents, mais nous n'y sommes pas plus à l'abri que nos pères sur la chaussée. Nous avons, du moins, sur eux, une supériorité : nous ne voyons que dans des circonstances exceptionnelles, après des averse multipliées, ces ruisseaux d'eau et de boue, qui « coupaient quelquefois une rue en deux, de manière à interrompre la communication entre les deux côtés des maisons ».

C'était la joie des étrangers de voir un Parisien « traverser ou sauter un ruisseau fangeux, avec une perruque à trois marteaux, des bas blancs et un habit galonné, courir dans les vilaines rues sur la pointe du pied, recevoir le fleuve des gouttières sur un parasol de taffetas... Des tas de boue, un pavé glissant, des essieux gras, que d'écueils à éviter!... »

La nuit, c'était pis encore, par suite du défaut ou de l'insuffisance d'éclairage. Il y avait cependant progrès : les réverbères avaient pris la place des lanternes.

« Autrefois, écrit Mercier, huit mille lanternes avec des chandelles mal posées, que le vent éteignait ou faisait couler, éclairaient mal et ne donnaient qu'une lumière pâle, vacillante, incertaine,



L'ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES
Eau-forte de Wagnèr (1739) d'après Amiconi
(Collection de l'auteur)

entrecoupée d'ombres mobiles et dangereuses. Aujourd'hui... les feux combinés de douze cents réverbères, jettent une lueur égale, vive et durable. »

Mais l'administration, à toutes les époques, n'a jamais eu qu'un souci : faire des économies ; aussi n'allumait-on pas les réverbères les jours de lune, et avant qu'elle fût levée sur l'horizon, la nuit la plus obscure régnait dans les rues. Quand l'astre brillait au firmament, la hauteur des maisons interceptait ses rayons, et le flambeau céleste devenait inutile.

En passant, Mercier nous apprend que « l'huile des réverbères » est une huile de tripes, qui se fabrique, lors de la cuisson, dans l'île des Cygnes.

A un autre endroit, il nous parle de la *graisse de pendu*, qu'on allait chercher chez le bourreau, qui la débitait ouvertement ; de même qu'il vendait les cadavres aux chirurgiens, ou les gardait pour lui, à son choix. En ce dernier cas, ceux-ci s'en procuraient d'une autre manière : ils allaient, la nuit, au cimetière de Clamart, et, franchissant les murs, volaient les corps destinés à leur scalpel.

Ces vols de cadavres étaient monnaie courante aux XVII^e et XVIII^e siècles. Pour apprendre l'anatomie, les élèves n'avaient d'autre ressource que de faire marché avec les fossoyeurs, qui leur vendaient les sujets dont ils avaient besoin ; mais ceux qui n'avaient pas le moyen de les payer, accomplissaient

l'expédition nocturne dont il vient d'être parlé, dérobaient le corps, déposé et enseveli parfois de la veille, et le dépouillaient de son linceul.

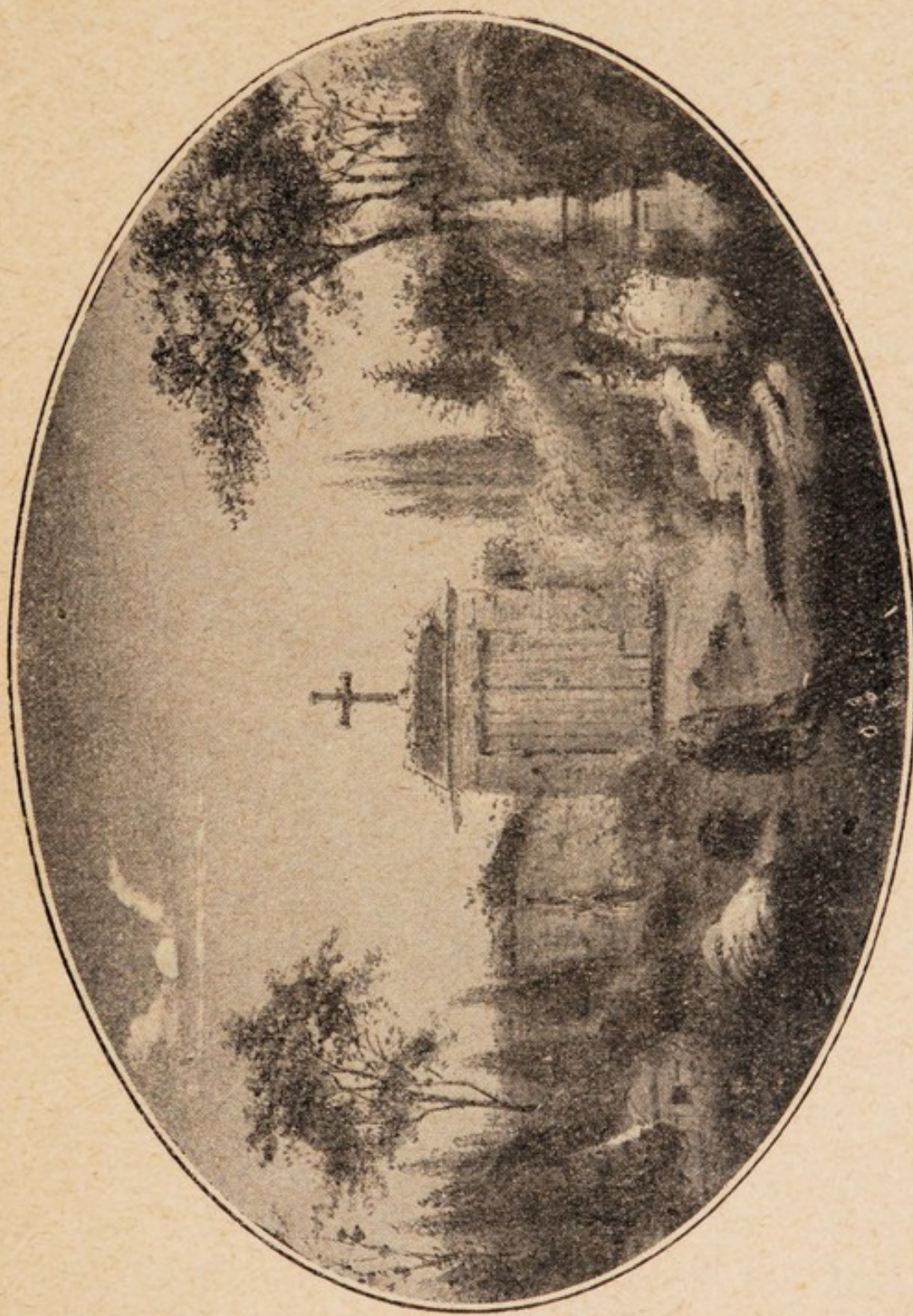
Mercier nous donne, à cet égard, les détails les plus suggestifs :

« Après qu'on a brisé la bière et violé la sépulture des morts, on plie le cadavre en deux, on le porte dans une hotte chez l'anatomiste; ensuite, quand le corps a été haché, disséqué, l'anatomiste ne sait plus comment le replacer au lieu où il l'a pris : il en jette et disperse les morceaux où il peut, soit dans la rivière, soit dans les égouts, soit dans les latrines. »

C'est à cause de la facilité qu'on trouve à Paris, de se procurer des cadavres, que les étudiants affluent dans la capitale.

« Les cadavres y abondent et sont à bon marché; en hiver, on ne les paie qu'au rabais; l'anatomiste en chef achète ces corps dix à douze francs, et les revend à ses élèves un louis ou dix écus. Il y a un commerce suivi entre les corbeaux du cimetière et les disciples des maîtres en chirurgie... Puisque la perfection de la médecine et de la chirurgie dépend de l'anatomie, le gouvernement n'aurait-il pas dû épargner aux gens de l'art ce trafic clandestin et honteux et prévenir les scènes scandaleuses et dégoûtantes qui en résultent? »

Par une singulière contradiction, l'anatomie était



LE CIMETIÈRE DE CLAMART
(Collection de l'auteur)

obligatoirement enseignée dans les Ecoles, et ceux qui se livraient aux dissections étaient, aux termes de la loi, considérés comme des profanateurs sacrilèges, des violateurs de tombeaux, et encouraient les peines les plus graves. Mercier proteste contre cette incohérence, et il n'a pas tort.

Il s'élève, avec non moins de véhémence, contre l'absurde coutume de laisser les noyés sans secours, jusqu'à ce qu'un commissaire soit arrivé pour dresser son procès-verbal!

« On n'osait y toucher avant cet acte; le guet vous repoussait rudement. L'ignorance suspendait le noyé par les pieds, dans la fausse idée de lui faire rendre l'eau. *Aucun n'échappait à la mort.* Enfin, l'on a reconnu qu'au lieu d'un commissaire, il était plus à propos d'appeler un chirurgien. »

Les bateliers étaient d'autant moins empressés à porter secours à une personne qui se noyait, qu'ils avaient une prime quand ils retiraient un cadavre de l'eau.

Croirait-on que, pendant des siècles, les victimes d'un accident dans la rue ne pouvaient être transportées que sur une échelle, une planche ou une claie « ce qui ajoutait infiniment à leurs souffrances » dit notre auteur. Ce n'est que sous le règne de Louis XVI, qu'on a songé à pourvoir tous les corps de garde de civières ou brancards, garnis d'un matelas.

« De même, précise Mercier, on trouve chez le commissaire du quartier, des bandes, des compresse, de la charpie, qui attendent ceux qui, sortant de leurs maisons bien dispos, y rentrent les bras démis ou les jambes fracassées; car marcher dans Paris toute une journée pour ses affaires, c'est aller, pour ainsi dire, à l'assaut. »

Ne dirait-on pas cette phrase extraite d'un de nos quotidiens?

Du moins, ne sommes-nous pas exposés, si on nous ramasse sur le pavé sans connaissance, et qu'on nous transporte à l'hôpital, à nous retrouver « couché entre deux moribonds ». On sait que chaque lit d'hôpital contenait alors jusqu'à trois et quatre malades et que cet abus n'a disparu qu'à l'aurore de la Révolution.

Mercier nous fait, à une autre place, une description horrible de Bicêtre, « asile de misère, de dégradation, d'infortune », dont on ne peut parler sans un « sentiment de répugnance, d'horreur et de mépris ». Là voisinent « les vagabonds, les épileptiques, les imbéciles, les fous, les vieillards, les gens mutilés ». On reçoit aussi à Bicêtre « les personnes des deux sexes qui sont infectées du virus vénérien, pourvu qu'ils (*sic*) apportent un billet du lieutenant de police, qui ne leur est accordé qu'après que leur maladie a été constatée par le chirurgien de l'Hôtel-Dieu... » Encore faut-il, pour tenter d'être admis



MALADES DANS LE MÊME LIT

(Collection de l'auteur)

« dans ce lieu redoutable » être inscrit depuis huit à dix mois et « souvent le tour de l'infortuné qui attend n'arrive pas encore » après un si long stage.

Rien n'a échappé à la curiosité du pénétrant observateur que nous suivons pas à pas. A peine l'inoculation vient-elle d'être introduite dans la pratique, il en constate aussitôt le triomphe, tout en regrettant qu'elle ne soit pas encore adoptée par le bourgeois, l'artisan et l'indigent.

Il applaudit à la création de l'Académie de chirurgie, qui pourra former des chirurgiens habiles et qui rendront des services qu'on ne saurait trop chèrement acquitter; de la Société Royale de médecine, embryon de notre Académie actuelle.

Il consacre plusieurs pages aux sages-femmes, aux accoucheurs, aux dentistes.

Les convulsionnaires, les simulateurs de maladies ne lui en imposent pas.

Il observe qu'« à peu près tous les ans, vers le milieu de novembre, surviennent des indispositions catarrhales, occasionnées par la présence subite d'une atmosphère humide et froide, et des brouillards qui suppriment la transpiration. Plusieurs en meurent, mais le Parisien, qui rit de tout, appelle ces rhumes dangereux, la *grippe*, la *coquette*, et le rieur, trois jours après, est *grippé* lui-même et descend au tombeau.

Il n'a pas été non plus sans voir le danger que

présentait cette pyramide de faux cheveux qu'on se posait sur la tête.

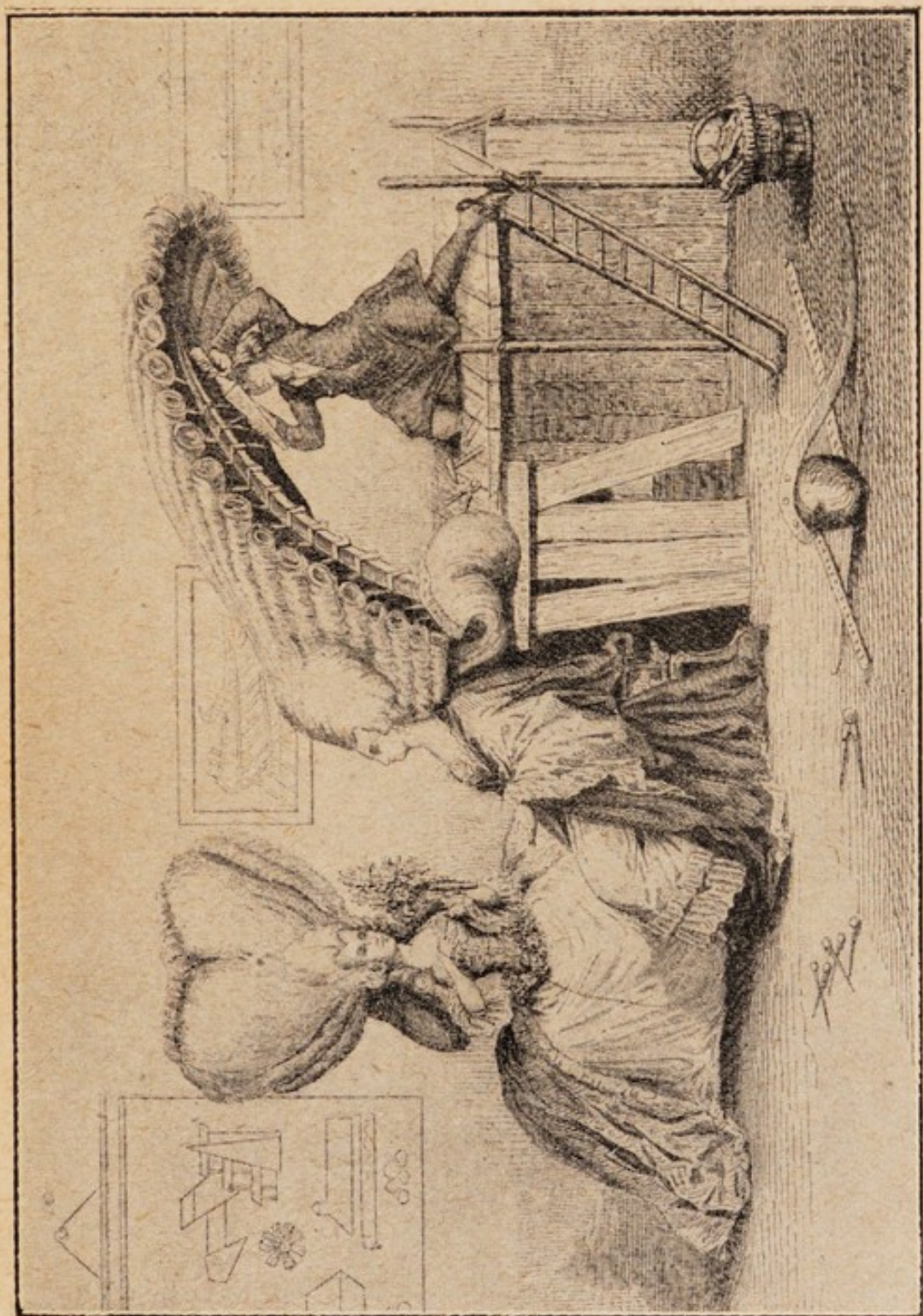
« Les maux d'yeux, la maladie pédiculaire, l'inflammation du cuir chevelu, naissent de cette complaisance outrée pour cette coiffure bizarre... on est affligé de fluxions, de douleurs de dents, de maux d'oreilles, d'érésipèles, tandis que la villageoise, la paysanne qui se tient la tête propre et nette, qui ne se sert que de linge blanc et bien lessivé (1), qui use d'une pommade sans aromates et d'une poudre sans odeur, ne ressent aucune de ces incommodités... »

Mais là où Sébastien Mercier a donné les preuves d'une véritable perspicacité de clinicien, c'est quand, rendant pour la première fois visite à J.-J. Rousseau, dans son petit logement de la rue Plâtrière, il diagnostique, à première vue, que le philosophe est « malade du cerveau ».

« Je soupirai, narre S. Mercier, lorsque je l'entendis me parler de ses chimériques ennemis, de la conspiration universelle formée contre sa personne, et je me disais tout bas, les larmes de compassion me roulant dans les yeux : « Quoi, cet homme que j'ai tant admiré est un *maniaque*!... »

« Oui, J.-J. Rousseau, mû par une vive imagination trop ardente et plein d'un orgueil inconnu à lui-même, s'imaginait voir autour de lui une ligue

1. *Quantum mutata ab illa!*



COIFFURES EXTRAORDINAIRES
D'après une caricature de 1788
(Collection de l'auteur)

Commission de Santé

Hôpitaux Militaires

Égalité & Liberté & Fraternité

Le gouvernement provisoire de la France est Napoléon jusqu'à la paix

Rapport Sur les Hôpitaux de Poissy.

Sanctissime de la République le 10^{ème} jour de Prairial l'an 4^{ème}
l'arrêté de la Commission de Santé qui me désignoit à l'effet
de visiter les Hôpitaux de Poissy et de me conférer avec les
officiers de Santé de ces Hôpitaux pour le bien du service
et le soulagement de nos frères d'Armes, je me suis transporté
à Poissy et j'ai visité d'abord la maison des Ursulines.

Cette maison n'a pas été propre à faire un Hôpital, point de
circulation d'air, point d'eau, point de latrines, les plafonds
très bas, les gros murs d'absorbants, et ne pouvant contenir
qu'environ deux cents malades.

La dépense étoit au moins de cinquante mille livres pour la
mettre en état.

Point de cuisine, ni de pharmacie. Il y avoit cent quatre vingt dix
malades, tous couchés sur des paillasses par terre, les lits
se touchant, étouffés plusieurs dans des chambres étroites
d'autres dans le fond d'une église et d'une sanistie très
humide, sans pouvoir rendre leur déjection autrement que
dans des pots et sur le nez ~~de~~ une des autres.

UN RAPPORT AUTOGRAPHE DE BERTHOLET
à propos de l'hygiène dans les hôpitaux
(Collection de l'auteur)

d'ingénieux ennemis, qui avaient déterminé les décrotteurs à lui refuser leur service, les mendiants à rejeter son aumône, et les soldats invalides à ne pas le saluer. Il croyait fermement qu'on suivait tous ses pas, qu'on épiait tous ses discours et qu'une foule d'émissaires, sentinelles assidues, étaient répandus dans toute l'Europe, pour le dénigrer tantôt dans l'esprit du roi de Prusse, tantôt dans l'esprit de la fruitière, sa voisine, qui ne se relâchait du prix ordinaire de la salade et des poires que pour l'humilier. Tel je l'ai vu et je dois cet hommage à la vérité, car son caractère est devenu un problème; il ne l'est pas pour moi. J.-J. Rousseau, dans sa vie privée, était attaqué d'une manie folle et d'autant plus incurable, que son extérieur demeurerait toujours calme et tranquille. »

La science dont nous nous targuons, qu'a-t-elle ajouté à cela? Un nom, une étiquette, rien autre chose. Mercier a témoigné, dans cette circonstance, comme dans bien d'autres, de sa clairvoyance, de sa pénétration diagnostique; son intuition lui a tenu lieu de connaissances techniques, et nous saisissons là, sur le vif, sa qualité maîtresse : le bon sens uni à la curiosité la plus aiguisée, la plus subtile qui fût.

Cet observateur était doublé d'un psychologue; ce philosophe fut un physiologiste.

MAINE DE BIRAN
PSYCHO-PHYSIOLOGISTE

« Le plus grand métaphysicien qui ait honoré la France depuis Malebranche », ainsi le caractérise un homme dont le jugement a du poids, le philosophe Victor Cousin.

Presque oublié, longtemps méconnu ailleurs qu'en Allemagne, Maine de Biran relève doublement de notre domaine : Il nous appartient à la fois comme malade et comme médecin.

Non pas qu'il ait suivi des cours réguliers, en vue de la conquête de notre parchemin. Son père, qui avait pratiqué la médecine, non sans distinction, l'aurait, sans nul doute, poussé dans cette voie ; mais le tempérament frêle, la nature impressionnable du jeune homme l'auraient détourné de l'exercice de l'art médical si ses goûts l'attiraient vers certains de ses côtés.

Toute sa vie, Maine de Biran témoigna de l'attrait pour les problèmes qui touchent aux rapports du

physique et du moral, et les questions d'hygiène sociale, notamment, le passionnèrent. Il se plaisait dans la compagnie des hommes de science, avec lesquels il s'entretenait de physique, de chimie, d'histoire naturelle. De ces connaissances multiples, sa maturité réfléchie devait recueillir les fruits.

Fondateur et président d'une Société Médicale, dont nous nous proposons de parler un jour, Maine de Biran a écrit un *Traité des rapports des sciences naturelles avec la psychologie*. Il s'est préoccupé de la question du sommeil, de celle des songes et du somnambulisme.

Sous le titre de *Cabinet médical et littéraire*, il avait eu l'idée de grouper des médecins et des philosophes, afin d'étudier en commun les relations du corps et de l'esprit, problème dont il ne cessa d'avoir la hantise. On lui prête même le projet d'une *Société d'anthropologie*, qui aurait reçu un commencement d'exécution (1). Il n'a pour tout dire, « négligé aucun des procédés d'information de la science objective », pour donner à sa philosophie une base solide.

Un des caractères les plus frappants de cette philosophie c'est, comme l'a fait observer M. de LA VALETTE-MONBRUN, qu'elle « s'est développée en

1. Cf. *Maine de Biran* (1766-1824), thèse de Paris, pour le doctorat ès-lettres, par A. DE LA VALETTE MONBRUN. Paris, 1914; p. 318.



Photo Giraudon

MAINE DE BIRAN

quelque façon parallèlement à sa vie ». Si, comme nous le pensons et l'avons maintes fois exprimé, la connaissance du tempérament de l'écrivain ou de l'artiste est intimement liée à son œuvre (1), il ne saurait être indifférent de suivre les phases des variations philosophiques du personnage que nous étudions.

Dans une première période, Maine de Biran n'a pas encore dégagé son individualité; il se montre le disciple déférent de Locke, Condillac et Cabanis; il ne professe pas d'autres doctrines que celle des philosophes; c'est dans son *Journal* surtout que se décèle cette sorte d'imprégnation.

L'état moral serait-il donc en corrélation étroite avec l'état physique; notre bonheur ou nos chagrins sont-ils donc en accord avec les fluctuations de notre santé? Notre philosophe ne paraît pas en douter.

M. de Biran semble convaincu que l'explication des mouvements alternatifs de joie et de tristesse, d'espérance et de découragement, doit être recherchée dans l'instabilité de notre santé. Le bien-être réside avant tout dans l'équilibre, le jeu régulier des diverses fonctions de la vie. Et il s'offre lui-même en exemple pour illustrer sa théorie.

Si nous en croyons un de ses biographes, « il avait

1. « Qui ne connaît point l'homme, a dit Taine, n'est pas sûr de bien juger l'œuvre. » L'inverse pourrait être soutenu.

hérité de ses parents une constitution délicate et un de ces tempéraments nerveux caractérisés d'ordinaire par la vivacité et la mobilité des impressions. On ne peut contester que ce tempérament délicat n'ait exercé une très vive influence sur la direction des études de M. de Biran. Une constitution si mobile et si faible contribua pour beaucoup à diriger son attention sur les faits intérieurs dont l'âme est le théâtre. »

Contrairement à Cabanis, Biran reconnaissait deux vies, dont l'une peut être appelée *vie organique*; l'autre, *vie intellectuelle* : la première, *passive*, à laquelle se rattachent les opérations de l'instinct, les sensations purement affectives, les passions, l'imagination, en tant qu'elle est mise en jeu par ces mêmes passions, etc.; la seconde, toute *active*, d'où dépendent la perception, le jugement, la volonté et tous les mouvements, signes naturels ou institués, qu'elle détermine, la mémoire enfin ou le rappel et toutes les opérations qui en dérivent. Ces deux vies ou facultés organiques ou intellectuelles pouvant prédominer l'une sur l'autre ou se maintenir en équilibre, de bonnes habitudes ou un bon régime physique et moral pourraient amener cet équilibre ou rendre la vie organique subordonnée à la vie intellectuelle (1).

1. Lettre de Maine de Biran au citoyen de Gérando, envoyée de Grateloup, près Bergerac, le 26 vendémiaire an XI (Cf. *La Quinzaine*, 16 novembre 1906).



CABANIS

(Collection de l'auteur)

Pas de vrai génie sans la vertu, et « si l'on voit quelquefois des esprits élevés avec des âmes viles, c'est qu'ils perdent leur bassesse dans le moment où ils écrivent et que le génie élève l'âme pour le moment ».

Toujours s'élever au-dessus de soi-même, tenir toujours en activité ses facultés intellectuelles, est-il moyen meilleur de se libérer de nos servitudes physiques? Et, cependant, contre les dispositions purement organiques, que peuvent la volonté ou la raison? Quand on est « organiquement triste et ennuyé, il n'y a ni divertissements, ni idées qui puissent changer cet état fondamental, *quoi qu'il soit possible de le distraire jusqu'à un certain point.* » Mais qui fera nettement la part de l'âme et celle de l'organisation, dans chaque état, passion ou modification totale de la vie humaine?

Sans doute, Maine de Biran dit encore avec Fénelon : « Nous n'avons rien à nous que notre volonté, tout le reste n'est point à nous. La maladie enlève la santé et la vie; les richesses nous sont arrachées par la violence, les talents de l'esprit dépendent de la disposition du corps; l'unique chose qui est véritablement à nous, c'est notre volonté (1). » Mais cette volonté, il lui est attribué un rôle si différent par tel ou tel système philoso-

1. NAVILLE, 110,

phique! Alors que « les stoïciens attribuent à la volonté de l'homme un empire universel et jusqu'au pouvoir de nous rendre heureux ou malheureux », les chrétiens « ôtent presque tout pouvoir à la volonté humaine, toute perfection, toute bonne disposition venant de Dieu, sans la grâce de qui nous sommes livrés à toutes les passions, à tous les vices, n'ayant en nous-mêmes aucun moyen de résister » (1). Les deux systèmes ont donc leur part d'exagération, le catholicisme étant « aussi contraire au développement de notre libre activité que le stoïcisme lui est favorable »; mais le stoïcisme a tort, d'autre part, de faire « abstraction complète de la sensibilité, dont l'exercice n'est pas en notre pouvoir ».

Cette sensibilité, nul n'était mieux en état d'en connaître l'influence que Maine de Biran. Quelle humiliation de penser à combien peu de chose tient cette intelligence dont notre humanité se montre si vaine!

« Cette portion de notre être, si grande, quelquefois si sublime lorsque l'on considère jusqu'à quel degré elle s'est élevée, à combien peu de chose tient-elle! Un rien va la détruire : qu'un certain vent souffle, que l'atmosphère soit un peu plus pesante, ou qu'une digestion soit laborieuse, ou bien qu'une cause quelconque retarde la filtration du

1. *Pensées de M. de B.* (NAVILLE, 246).

fluide nerveux, l'homme de génie va n'être plus qu'un sot. Buffon était presque tombé dans l'enfance et d'Alembert n'entendait plus, à la fin, le calcul différentiel (1). »

Ailleurs, Maine de Biran écrit (2) : « Le vent qui souffle a une influence singulière sur toute ma manière d'être », et il est si fermement convaincu de cette action météorologique, qu'il a toujours noté avec soins les corrélations de ses dispositions morales avec l'état de l'atmosphère. Ses cahiers sont, à cet égard, particulièrement instructifs :

« Du 9 au 16 octobre (1814). — La température a été fraîche, un peu humide; il a plu en petite quantité... Je suis mélancolique, moins disposé à me répandre au dehors, et, beaucoup plus à revenir sur soi-même... La société philosophique qui se réunit chez moi, toutes les semaines, a contribué à réveiller cet instinct méditatif, mais la saison y a une influence très marquée. »

Tournons un feuillet de l'agenda :

« Du 16 au 22 octobre. — La température se refroidit chaque jour; le ciel est brumeux, pluvieux; les jours deviennent courts, nous touchons à l'hiver. J'éprouve la modification ordinaire attachée à cette saison; il y a, en général, plus d'aplomb, de calme, au fond de mon être, plus de force méditative. »

1. *Id.*, *ibid.*, 142.

2. *Id.*, 257.

Un an plus tard, presque jour par jour, le 22 octobre 1815, la température ayant été « pluvieuse et relâchée », le philosophe déclare avoir été, lui-même aussi, « mou et relâché ».

12 mai 1816, le temps, qui est froid et pluvieux, trouble en lui tout équilibre physique et moral; il souffre, il a de l'humeur et de l'impatience, il ne jouit de rien. Il faudra qu'il change d'air pour retrouver ses habitudes studieuses et calmes.

La température s'adoucit-elle, il est actif et dispos, pour retomber dans un état « de malaise, de langueur et de dégoût général », si reviennent la pluie et le vent : « pluie, tempête; abattement extrême, mobilité nerveuse, intervalle de découragement, travail difficile » (1).

Le froid sec, le vent du Nord lui étaient particulièrement défavorables; tout son système nerveux s'en trouvait ébranlé; mais il est à noter également qu'avec la chaleur, les rosées fréquentes, « le malaise, le trouble, les embarras organiques continuent ».

Il reconnaît qu'il est « un être ondoyant, divers »; cependant, le plus généralement, un temps beau l'entretient dans des dispositions sereines, tandis qu'avec les brouillards, la pluie, son esprit s'obscurcit et tourne à la mélancolie. Mais le sentiment de l'âme, qu'il appelle tristesse ou mélancolie, dif-

1. *Pensées de M. de B.* (du 7 au 15 mars 1818).

fière essentiellement « de cette affection de malaise ou d'inquiétude, qui se lie à un mauvais état des nerfs ou à certaines dispositions organiques. Le sentiment est aussi désirable que l'affection est fâcheuse. A celui-là se lient tous les progrès de l'intelligence et les plus nobles excursions de nos facultés; l'autre nous rend incapable d'exercer ces facultés (1). »

A son lever, le philosophe se sentait ordinairement la tête lourde et l'esprit morose; il avait de la peine à se mettre au travail; le malaise surmonté, la compagnie des livres, l'exercice de ses facultés intellectuelles lui communiquaient un bien-être dont il se sentait tout pénétré; mais, à table, la vie organique reprenait son empire et, le repas terminé, il n'avait plus la force de lier, d'approfondir ses idées.

Il était des jours où les moindres odeurs l'affectaient, mais si les mauvaises lui étaient désagréables, les bonnes le rendaient gai et dispos; en respirant une seule violette, il goûtait la jouissance de plusieurs printemps (2).

La musique avait le pouvoir de le faire passer par toute la gamme des sensations ou des sentiments qu'on peut éprouver. Quand c'est lui-même qui jouait de la harpe ou du violon, il s'identifiait

1. *Op. cit.*, 225.

2. *Journal intime inédit*, juin 1816.

si bien avec l'auteur dont il voulait rendre l'idée, qu'il en oubliait tout ce qui se passait autour de lui et semblait plongé dans le ravissement; mais, ses nerfs, trop vivement montés, le contraignaient bientôt à cesser un jeu qui les exacerbait (1).

Son défaut capital, dont il convient du reste, « c'est la mobilité en tout ». Il entreprend une foule de travaux qu'il n'achève pas; il a un penchant à la distraction, dont son père, ses frères et plusieurs personnes de sa famille ont été atteints comme lui. Il aime voyager, précisément à cause du changement continuel de décor, de « ce mouvement de tous les instants, cette diversité d'objets, qui passent tour à tour et rapidement sous ses yeux, excitent légèrement l'imagination et les sens, sans trop occuper la pensée. »

Cette mobilité, Maine de Biran devait l'étendre à la politique : successivement, il servit tous les gouvernements qui se sont succédé en France de 1789 à 1824, mais en montrant cependant ses préférences pour la dynastie bourbonnienne, seule capable, selon lui, d'assurer la paix.

Le repos, l'ordre, telle fut son invariable devise, et s'il s'écarta autant des ultramontains que des doctrinaires, c'est que son tempérament s'accommodait mieux d'un gouvernement éloigné de toute violence.

1. *Th. cit.*, 490.

Ce fut la véritable raison pour laquelle il consacra sa carrière publique à la défense des droits et prérogatives de la couronne. « Impressionnable comme il l'était, ressentant dans le trouble de ses sentiments et même dans le désordre de son organisation le contre-coup douloureux des commotions extérieures, il ne pouvait contempler qu'avec effroi le spectacle des tempêtes politiques. D'autres ont besoin des excitations du dehors pour se sentir exister; il leur faut de fortes secousses pour préserver de la langueur une nature qui s'affaisse dans le calme. Il portait, lui, dans ses nerfs agités, dans les mille variations d'une sensibilité presque fébrile, une source de mouvement qui n'était que trop abondante. Il n'est pas rare qu'on souhaite la paix au dehors avec d'autant plus de vivacité qu'on la trouve moins au-dedans de soi. Les vues de M. de Biran sur la marche des sociétés se rattachent donc, par un lien assez étroit, à sa nature personnelle (1). »

Cette paix sociale, ce n'est pas de la souveraineté du peuple qu'on peut l'attendre : qui ne connaît le despotisme, les caprices de la foule? Elle peut avoir une généreuse impulsion un jour et le lendemain se livrer à la violence et à l'injustice. L'autocratie est-elle préférable? Elle « n'est le repos qu'en apparence : la contrainte n'est pas le calme! » Il faut

1. NAVILLE, *op. cit.*

donc trouver un moyen terme; quel sera-t-il? Maine de Biran ne voit de salut que dans la légitimité, c'est-à-dire « une autorité élevée, par une adhésion unanime et traditionnelle, au-dessus de toute contestation ». Il se serait volontiers approprié cette sentencieuse formule de Royer-Collard : « Le roi, c'est la légitimité; la légitimité, c'est l'ordre; l'ordre, c'est le repos. » Mais il importe, pour que le monarque soit puissant, qu'il ne subisse pas plus le joug d'amis trop zélés, que celui des hommes qui voudraient l'entraîner dans une voie trop libérale. Ces deux factions sont, au même degré redoutables; on doit les amener à cesser de se combattre et à « s'abriter ensemble sous la puissance bienfaisante du trône ».

Contrairement à certains démocrates, Maine de Biran estimait qu'une religion est nécessaire au peuple.

« Quelles illusions, écrivait-il en 1819, au sortir de la lecture d'une brochure destinée aux classes populaires, quels préjugés funestes dans les hommes influents d'aujourd'hui, qui se persuadent qu'ils rendront le peuple plus heureux par l'esprit, par l'instruction, en cherchant à exciter ses passions haineuses contre les personnes élevées, en lui apprenant à mépriser les ancêtres comme ignorants, en développant ainsi, dans les basses classes de la société, l'esprit de rivalité, de cupidité, d'ambition, sans chercher pour elles aucun contre-poids,

aucune compensation dans les sentiments religieux et moraux, dans les espérances d'une autre vie. »

Mais ces réflexions, il se serait gardé de les développer publiquement, la fragilité de sa constitution et surtout une timidité insurmontable, lui interdisant d'aborder la tribune pour les exposer.

Il ne pouvait se défendre d'une angoisse impossible à maîtriser, toutes les fois qu'il montait à cette « redoutable tribune ». Il lui semblait que tous les regards étaient dirigés sur lui et ne s'en détachaient pas; chaque fois qu'il en descendait, il se promettait de ne jamais y remonter. « Pourquoi ne parlez-vous pas? » lui demanda-t-on souvent. A quoi il répondait : « Je n'ai pas le talent de faire des phrases sans penser; je n'ai pas l'habitude des affaires; je suis timide et n'ai aucune confiance en moi-même. Pourquoi me mettrais-je en avant, quand je ne suis pas strictement obligé par le devoir ou la nécessité? » Insistait-on, il répliquait qu'il ne parlait pas, « afin de ne pas dire des sottises; tant d'autres s'en chargent! » Et son habitude de l'introspection faisait qu'il ne conservait, à cet égard, aucune illusion sur l'insuffisance de ses moyens.

« La nature, confesse-t-il sans embarras, ne m'a pas destiné à influencer sur les autres hommes par la parole. Mes dispositions physiques, ma timidité, le défaut absolu de confiance que j'ai dans mes

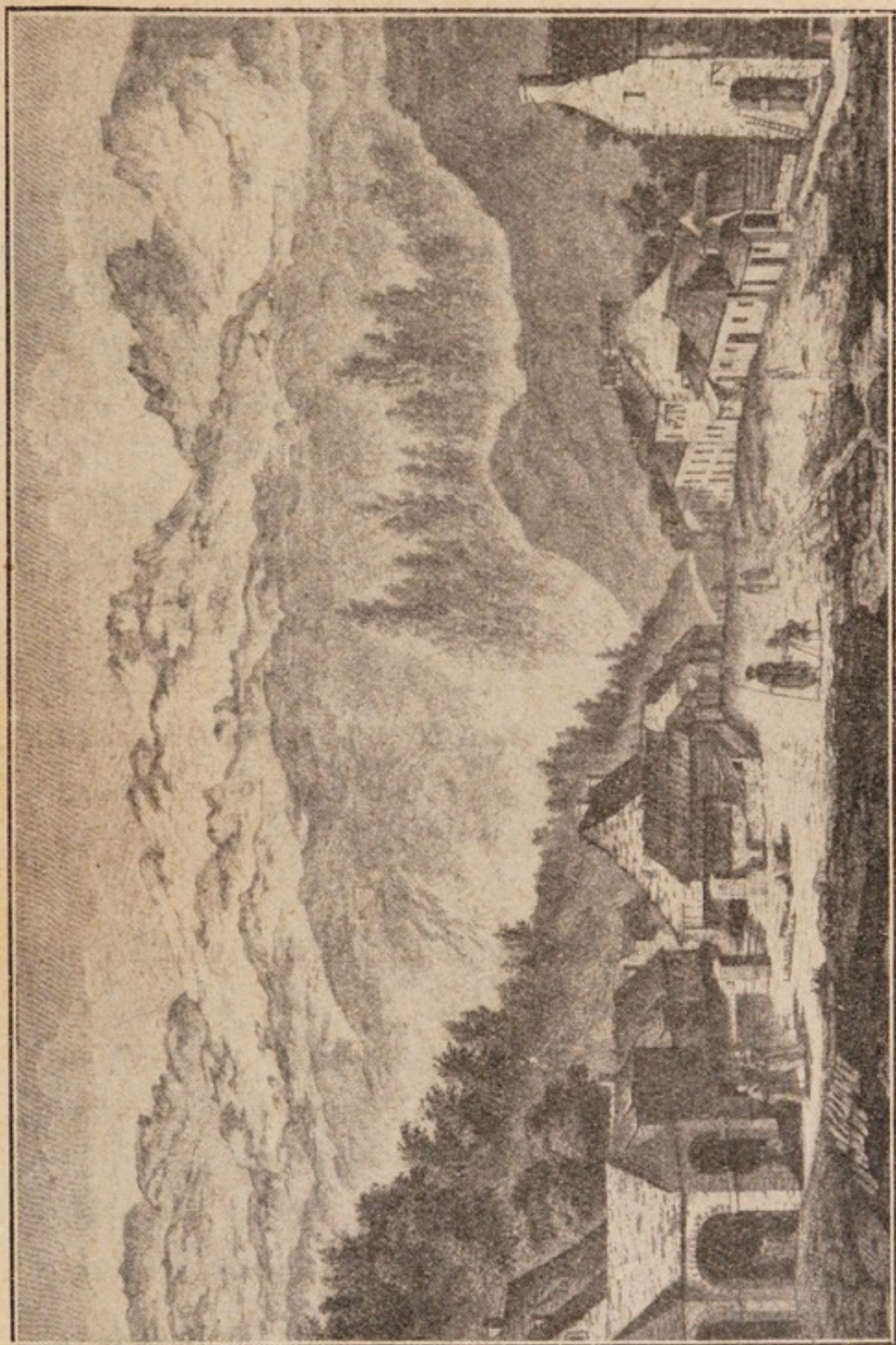
moyens, l'incertitude de mon caractère, qui m'empêche toujours de prendre un parti ou de me déterminer sur-le-champ, l'absence de ces passions animées qui poussent les autres à la tribune et les font parler quelquefois avec éloquence; enfin, le défaut d'habitude de lier les idées dans une suite de phrases régulières et improvisées, voilà une partie des obstacles qui me tiennent dans le silence et m'empêcheront de jouer un rôle dans une assemblée telle que la nôtre (1). »

Aurait-il eu la présence d'esprit, le sang-froid nécessaires, son cœur n'eût-il pas battu la chamade au moment d'ouvrir la bouche, que la faiblesse de son organe vocal l'aurait desservi, de quelque talent oratoire qu'il fût doué; aussi, toutes les fois qu'il avait à prendre la parole sur un sujet prêtant matière à développements, écrivait-il son discours et chargeait-il un collègue de le lire à sa place.

Était-il atteint d'une maladie du larynx et serait-ce pour cette affection qu'il fut envoyé aux eaux sulfureuses de Barèges? Nous n'avons, à cet égard, aucun indice; tout ce que nous savons, c'est qu'il se trouvait dans la station pyrénéenne au mois de juillet 1816 (1) et que, selon toute vraisemblance, il y suivit un traitement.

1. *Pensées de M. de B.* (1814).

1. Cf. la thèse de doctorat de M. A. DE LA VALETTE-MONBRUN, p. 304. En 1824, une quinzaine de jours avant



LES BAINS DE BARÈGES
D'après une gravure de Née
(Collection de l'auteur)

Nous avons dit combien fut fragile la santé du philosophe; avec les progrès de l'âge, son état maladif ne fit qu'empirer. Il était sujet à de fréquents accès de fièvre; une petite toux sèche l'incommodait; à cinquante ans, il déclare qu'« il entre dans la vieillesse », tout en conservant « beaucoup de goûts et de dispositions du jeune âge »; mais il se morigène aussitôt, pour s'être laissé aller à cet accès de coquetterie :

« Pourquoi, s'écrie-t-il, veux-je paraître extérieurement plus jeune, plus sain, mieux fait d'esprit et de corps que je ne suis? Pourquoi, sachant bien que j'ai cinquante ans, que je suis chétif et ridé, veux-je qu'on ne me donne que quarante ans, qu'on me dise que je suis frais de visage, que j'ai l'air de me bien porter, et prends-je soigneusement les moyens de paraître ainsi?... »

De plus en plus, il éprouvait un mécontentement de lui-même et, par suite, du monde entier, et comme il avait de plus en plus, perfectionné sa faculté d'auto-analyse, il souffrait davantage à constater sa propre déchéance :

« Il y a en moi, écrivait-il, une faculté de réflexion et de raison qui juge et contrôle toutes les autres.

sa mort, le 7 juillet, il demandait et obtenait un passeport pour circuler librement dans le royaume; il avait alors l'intention de se rendre aux eaux pour restaurer sa santé; mais son état s'aggravant, il ne put donner suite à son projet (*Th. cit.*, 352-4).

L'exercice constant que j'ai donné à cette faculté, dans l'âge d'une plus grande force et d'un état intellectuel meilleur, est aujourd'hui un désavantage. J'assiste comme témoin à la dégradation, à la perte successive des facultés par lesquelles je valais quelque chose à mes propres yeux. Il vaudrait mieux peut-être ne pas s'en rendre compte et se faire illusion sur son prix. Mais si je suis amené, par ce sentiment même de ma décadence intellectuelle et morale, à chercher plus haut que moi une consolation et un appui, la réflexion et la raison m'auront rendu sans doute, après avoir été cause de souffrance, le plus grand service qu'il soit possible d'en retirer (1). »

La faiblesse croissante de l'organisme, l'intensité de plus en plus grande des douleurs qu'il éprouvait, devaient incliner le philosophe vers une religion « seule capable de transformer la souffrance du corps en une inaltérable joie de l'esprit ». Mais cette conversion fut-elle complète? Il est des passages de son *Journal intime*, extraits des dernières pages qu'aient tracées sa plume défaillante, qui en feraient quelque peu douter :

« On ne peut savoir, écrivait-il, deux mois à peine avant sa mort, à quel degré de nullité morale et de dégoût de soi-même la maladie peut nous réduire. J'en suis une preuve vivante. L'homme hait son

1. *Pensées de M. de B.* (1817).

existence, lorsque tous les instants sont des souffrances et que l'espoir de changer d'état est détruit. C'est, en ce cas, l'âme qui est dégoûtée de son corps, qui ne la sert plus, importunée et fatiguée par cette machine délabrée qui l'occupe malgré elle, et ne lui envoie plus que des impressions pénibles, tristes, décourageantes, qu'elle ne se sent plus la force de changer ni de détruire. Comment se fait-il que l'âme tombe dans cet abattement, cette misère, par certaines modifications organiques, dont il lui est impossible de se dégager par sa force propre, tandis que dans d'autres altérations de sa machine, l'âme se sent tout entière et capable de faire taire le corps?... Celui qui pourrait assigner les conditions de ces deux états, connaîtrait à fond la nature humaine (1). »

Lorsque l'individu est « tombé dans une sorte de langueur et d'anéantissement inexprimable », son âme, « dénuée de toute force, même de réaction, est comme fondue et identifiée avec la machine organique qui est toute souffrance, toute tristesse ». Dans certains états nerveux, il n'y a de souffrance dans aucune partie déterminée du corps, et cependant l'âme souffre; elle est *triste jusqu'à la mort*, par suite d'impressions qui ne viennent que de son corps.

Quel remède à cela? Il n'en est qu'un et encore

1. *Journal intime inédit* (1824).

bien illusoire! « La religion, énonce Maine de Biran, nous donne de bonnes pensées, qui n'empêchent pas de sentir la souffrance, mais qui peuvent faire que l'âme se réjouisse intérieurement de souffrir... » Il reconnaît que la prière lui donne quelques moments de calme, de paix, mais cet effet bienfaisant de la prière est-il autre chose qu'une réaction de l'organisme? Cet apaisement est-il, au contraire, un don surnaturel? Du moment où l'analyse intervient, le doute s'en mêle, et la foi est bien près de disparaître.

De ce que Maine de Biran aurait rempli, au moment où il sentit approcher sa fin, tous ses devoirs de chrétien, reçu tous les sacrements, en devrait-on induire que mort dans la religion de ses pères, il en avait la foi intégrale? Ce qu'on peut seulement affirmer, c'est que Biran s'est fait violence, durant toute son existence, pour arriver au degré de perfectionnement moral le plus élevé qu'il pût atteindre.

Peut-être, dans cette étude en partie double du psycho-physiologiste (avant l'appellation) et du malade, ne sommes-nous point parvenu à fixer très précisément « la formule biologique, somatique et psychique » de cet homme supérieur, qui ne fut pas complètement exempt de tares névropathiques : un être aussi complexe n'est guère facile à dissocier; mais, à mesure que nous avançons, dans l'appro-

fondissement de sa pensée philosophique, parallèlement à l'évolution de son tempérament, nous le sentions mieux des nôtres, plus proche de notre conception de la connexité de l'œuvre et de la santé, l'une influant sur l'autre chez les êtres ultra-sensibles. C'est à ce titre de *précurseur* qu'il nous a paru devoir retenir notre attention et trouver ici sa place.

ADDENDA

LES IDÉES MÉDICALES DU PRINCE DE LIGNE

Nous ne croyons pas inopportun, pour clore cette première série de Médecins Amateurs, de réimprimer les curieuses pages qui vont suivre. Elles font honneur à la prescience, autant qu'à la sagacité de leur auteur. Nous les extrayons des *Mémoires et Mélanges historiques et littéraires* du prince de LIGNE (1), où peut-être nos lecteurs n'auraient pas songé d'eux-mêmes à les aller chercher.

Nous n'affaiblirons d'aucun commentaire ces « observations » et ces « Conseils » où le prince, s'il n'est pas absolument tendre pour les médecins, s'avère, autant qu'aucun d'eux, homme de cœur et de jugement, doublé du plus avisé des hygiénistes, comme on va pouvoir en juger.

« C'est sans avoir pris le bonnet de docteur, sans thèse, sans avoir tué personne, sans avoir lu Hippocrate, et sans le moindre respect pour ceux qui

1. T. III, pp. 91-102.

l'étudient, que je vais dire ce que le service m'a appris.

« Le pain mal cuit, la friponnerie d'un entrepreneur qui y met beaucoup d'eau pour lui donner le poids; le mauvais fruit, trop de farine; l'eau bourbeuse, l'eau même la meilleure, en marche pendant la chaleur; le brandevin, les poêles trop échauffés dans les maisons des paysans, la vieille paille pourrie, l'ordure des cantonnements; toutes les injures de l'air, qu'on essuie sous ces malheureuses canonniers; les ligaments trop serrés, les boutons aux guêtres, les habits trop étroits, la circulation arrêtée; des cols, les jarretières (je ne veux ni des uns ni des autres); une position trop gênée et trop longue sous les armes; l'exercice pendant la canicule, les cuirs qui se croisent sur la poitrine; le poids d'une gibecière raide et chargée de cuivre, qui écrase l'estomac : voilà les causes des maladies des soldats.

« Qu'on ne les gêne pas, qu'on les habille, qu'on les arme, qu'on les équipe, qu'on les campe, comme j'en donne le modèle et la description, je réponds de conserver l'armée; qu'on les fasse marcher et manger aux heures que je voudrai; qu'on les fasse baigner; qu'on me permette de faire pendre le premier médecin à qui je verrai, dans un hôpital, faire saigner la droite et purger la gauche, le premier chirurgien qui fera des expériences sur ces pauvres

malheureux, et le premier entrepreneur qui voudra gagner sur eux; qu'on donne du vin dans certaines circonstances; qu'on n'épargne pas le veau, le bouillon, le poulet, aux malades convalescents; dans la mauvaise eau, de l'ail, et le pain trempé dans du beurre et de l'eau chaude, pour ne pas manger toujours froid, lorsqu'on ne peut pas s'arrêter, et, avec du vinaigre, toutes les troupes du monde se porteront bien; qu'on ne les tienne pas enfermées, qu'on les loge et qu'on les amuse comme j'ai dit; point d'huile dans les chambrées, ni de houille, vapeurs dangereuses l'une et l'autre; point d'habit de laine, si l'on pouvait, car elle s'imbibe de sueur et exhale une odeur putride; point de chandelle mal éteinte; un ventilateur pour renouveler l'air; une espèce de gouttière pour l'urine, qui se jette dans les lieux qui seront nettoyés presque tous les jours, et un bouchon à cette gouttière pour que l'odeur n'en revienne pas; point de casseroles de cuivre étamé, elles sont dangereuses; les casseroles de fer blanc à la guerre, et de terre en garnison; point d'eau dormante, mille petits animaux y déposent leurs œufs; point d'eau de pluie, elle ne désaltère point; on trouve des fontaines et des rivières, les premières sont les meilleures; mais qu'on fasse des étangs près des casernes, et qu'on fasse filtrer l'eau (1).

1. L'idée, comme on voit, ne date pas d'hier.

« Que le soldat n'achète point de vin : celui qu'on lui vend n'est autre chose qu'une décoction de quelques fruits rouges avec de l'eau-de-vie, et lui donne des coliques affreuses : la bière est ce qui lui vaut le mieux.

« D'où vient une si grande quantité d'épileptiques dans les troupes ? On devrait en chercher la cause. Il n'y a point de goutte et très peu de petite vérole. La raison de l'une est, je crois, qu'elle se place dans les articulations et qu'elles sont toutes en mouvement, qu'elle ne peut pas s'y établir. On devrait réfléchir sur les deux objets, et cela serait même utile pour ce qui n'est pas soldat. Presque point de rhumes, et moins de malades encore, dans la cavalerie que dans l'infanterie, parce que l'odeur de l'écurie est saine, de même que le fumier, lorsqu'il n'est pas vieux : cela est singulier mais cela est vrai.

« Mon régime de corps et d'esprit, mes logements, mes vêtements, feront certainement éviter beaucoup de maladies ; mais lorsque deux ou trois fléaux se joignent l'un à l'autre, il faut avoir recours à des praticiens, à qui je ne ferai pas même le tort de donner le nom de médecins, qui est toujours alarmant. Je voudrais que, de même que le capitaine, le père, le gouverneur, le législateur, ne sont bons que lorsqu'ils préviennent les crimes, et point du tout lorsqu'ils les punissent, puisque cela est très



Photo Giraudon

LE PRINCE DE LIGNE

MÉDECINS AMATEURS

facile; je voudrais, dis-je, que les médecins pussent faire de même : mon expérience, ou plutôt celle que j'ai vu faire à des chirurgiens des armées, me porte à croire qu'une demi-once de camphre (1) qu'on porterait sur soi, emportant ou contrebalançant le méphitisme, et exhalant un air défensif, peut préserver de la putridité, de la corruption, des marais, des brouillards, peut-être même de la peste.

« FIÈVRE PUTRIDE. — Ne point saigner, boire sans cesse de la limonade, mais, pour les soldats, du *kislitschi*, boisson russe, excellent acide, et saine; de l'eau d'orge avec du sel de nitre ou de l'esprit acide de vitriol, de l'émétique en lavage; premiers symptômes : constipation, rétention d'urine, assoupissements, rêves, mal de tête, douleurs dans les articulations, fatigue, etc. Si l'émétique n'avance pas assez par le haut, et quelquefois même en bas, purgation avec du sel amer; crise quelquefois le neuvième jour, quelquefois le onzième, et par extraordinaire le vingtième. Pour éviter la rechute, point de bouillon ni de laitage : soupe aux herbes et à l'eau; grande diète, vinaigre et citron.

« COLIQUE. — Saigner quand elle menace d'inflammation; mais, si c'est de l'estomac, vomir; et des intestins, purger et lavements.

1. Raspail ne serait-il donc qu'un plagiaire?...

« DYSENTERIE. — Du vin, mais point trop aigre, point de laitage, de fruit; du raifort, quelque bonne nourriture farineuse qui engraisse les boyaux; évacuation selon l'indication; purgatifs en petite dose; donner du ton, mais réparer et établir le velouté des boyaux.

« FIÈVRE CHAUDE ET INFLAMMATOIRE. — A peu près le même traitement que pour les fièvres putrides.

« DU RHUMATISME. — Celui-ci est plus sérieux, mais ne leur arrive jamais qu'après quelque repos. Tout le temps que la transpiration a lieu par la marche, les exercices ou les batailles, il n'y a rien à craindre; ce n'est que lorsqu'elle est interceptée, que le rhumatisme et même d'autres maladies en sont la suite. On y doit prendre garde sans cesse, surtout après des fatigues ou des jeux dans les camps, où ils courent et s'amuseut comme des enfants. La tente, la paille, une couverture et la capote préservent; mais dans le temps de repos, ou en quartier d'hiver, par exemple, la plus petite négligence procure ce mal et ne peut se déraciner que par les sueurs les plus fortes.

« D'ailleurs, soit pour ce mal, soit pour d'autres, c'est au chirurgien du bataillon à connaître chaque tempérament; car il y a autant de dissemblance de

l'un à l'autre que dans les traits du visage. Ce qui guérit un soldat ne fait rien à l'autre. Qu'on se méfie des remèdes à tous les maux comme des selles à tous les chevaux, et qu'on étudie sans cesse l'homme et la nature, on aura dix mille malades de moins dans une campagne; mais seulement de l'attention à mille petites choses.

« Point de prison malsaine, sale, obscure; petite chambre, si l'on veut, éclairée d'en haut, et là au pain et à l'eau tant qu'on voudra, car, en même temps, la diète est saine.

« Le châtiment des verges fait circuler le sang, il n'y a pas grand mal. Mais point de coups de bâton pour la santé : sur le dos, ils abîment la poitrine; sur les fesses, ils empêchent de marcher de longtemps et occasionnent de grands maux dans les environs.

« Point de rangs serrés en marche, que l'air y passe à l'aise; point de gêne que celle qui est nécessaire pour les soldats, qui sont aussi enfants que les enfants mêmes; qu'ils ne fassent pas de chemin inutile; si par hasard quelques régiments ou quelques compagnies sont obligés de camper dans un terrain humide, qu'on fasse au plus vite des rigoles autour des tentes, cela est tout simple; on pourrait avoir sur l'un des chariots du régiment une fontaine de sable, même en campagne; on pourrait entourer le puits qu'on fait, de cailloux, et y

employer au fond du gravier, s'il est possible : qu'on y jette du sel.

« Si le pain, par un accident qu'on n'a pas pu parer, est humide, il faut le couper en tranches et le faire griller. Pour les latrines, je crois que tous les huit jours il faudrait les combler, en faire de nouvelles et les éloigner davantage.

« Nous avons assez de housards pour ne pas craindre qu'on vienne y enlever nos gens; c'est du peu de précautions à cet égard, ou plutôt de l'obligation de ne pouvoir pas y faire de grands changements, que les assiégeants dépérissent presque toujours. Il n'y a qu'à voir la différence de la mine d'une armée de siège à une armée de bataille.

« Ma science, à moi, n'est pas de guérir les maladies, mais c'est de les prévenir (1). Ma médecine en vaut bien une autre; pour en avoir même le ton, je dirai : *Ablatâ causâ, tollitur effectus*.

« La corruption, ce malheureux partage de notre vilaine existence, augmente au point de la finir tout à fait : tout y porte malheureusement; les éléments même, excepté un seul qui purifie, y contribuent. Il faut bien travailler contre l'un surtout; se sécher souvent et préserver les pieds et les jambes, car c'est par là que bien des gens périssent. Il faut bien prendre garde aussi à ne pas laisser son vêtement

1. Mieux vaut prévenir que guérir, encore un aphorisme que l'on croit moderne!

à terre; on meurt en détail, de l'humidité et du froid. J'ai vu souvent mourir de chaud subitement, mais c'est à cause de ces guêtres serrées que nous avions et de tous ces désolants ligaments.

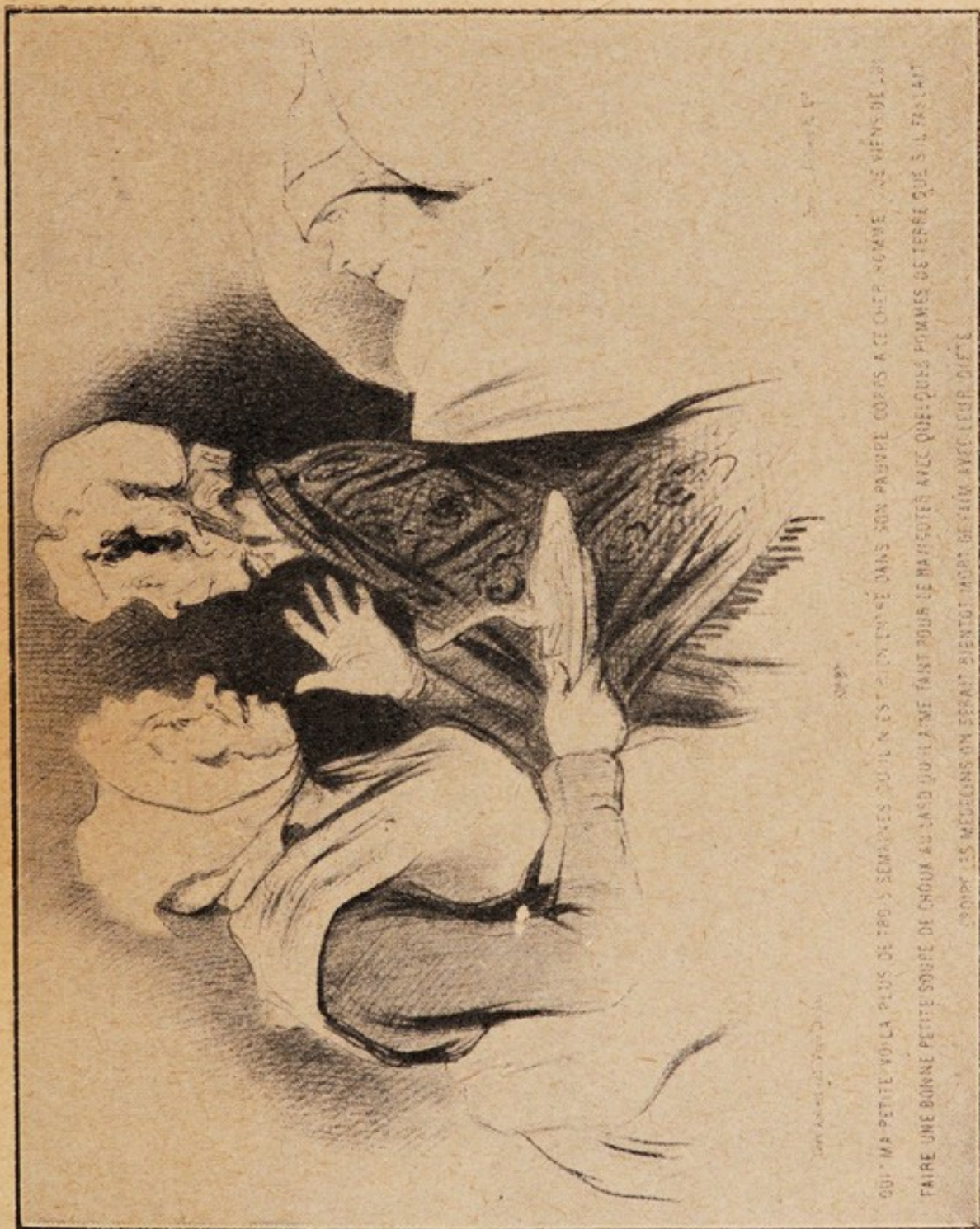
« Que de rapports! que de détails! que d'épreuves à faire! Qui sait, par exemple, que le linge des femmes est pernicieux? C'est un sexe charmant, mais un peu incommode, dont il faut se garantir, même dans sa bienfaisance. On voit nos dames en temps de guerre, faire de la charpie : on ne peut ne pas les remercier de ce zèle pour l'humanité, et admirer leurs jolies petites mains qui y travaillent; mais si ce n'est pas du linge des hommes ou de table, au lieu de guérir, c'est le poison qu'on introduit dans la plaie. J'ai demandé si c'était peut-être le temps d'une santé dérégulée ou bien réglée, comme on voudra l'appeler; si c'était celui des accidents auxquels un mari ou un amant les rend sujettes. Dans tous les temps, m'a dit l'habile homme qui en a fait l'expérience. En tout, je ne sais pas si l'usage trop fréquent de la charpie n'est pas un abus; car il me semble qu'elle empêche les chairs de se rejoindre.

« C'est du physique que tout cela. Veut-on du moral? en voici : qu'on ne gronde point; qu'on ne tourmente pas. Les officiers molesteurs peuvent très bien déranger la santé. De la gaîté, cela est bon dans tout, à tout.

« O nature! nature! C'est vous qu'il faut recher-

cher; c'est à vous à qui les grands miracles sont réservés. N'est-il pas juste que ce soit elle qui raccommode ce qu'elle a dérangé? Le soldat l'a aidée à ce dérangement. Il faut que le colonel, le capitaine, et, s'il le faut absolument, le chirurgien, l'assistent dans cette réparation. Il ne s'agit que de la seconder.

« Pourquoi les drogues de l'Amérique, les demi-poisons qui souvent en deviennent tout à fait? Pourquoi tant de frais? Imitons les chiens, qui cherchent dans la prairie et qui y trouvent ce qu'il leur faut; imitez presque toujours les autres animaux. Le remède est (j'ai cette bonne idée de la Providence) dans la même partie de l'Europe que le mal. Que deux chirurgiens (il y en a dix-huit) ne soient que des herboristes ou herboriseurs ou botanistes, qu'on leur apprenne à connaître les simples; que deux chirurgiens ne soient que des apothicaires, qu'ils fassent les préparations, qu'ils achètent la matière première, on évitera les comptes et les qui-proquos de ceux de la ville; que deux autres soient employés à guérir, ce qui, au lieu de donner la vie, donne souvent la mort; qu'il y ait encore des surnuméraires de ces trois talents-là, en cas qu'il y en ait de malades; que deux autres soient habiles dans les maladies des os; deux au moins anatomistes; deux excellents pour les blessures; que les autres veillent aux hôpitaux et, indépendamment de ce



« MÉDECINS AMATEURS »

(Collection de l'auteur)

talent de discipline, qu'ils aient des connaissances, et surtout de l'humanité. Qu'un chirurgien-major soit assez savant pour savoir qu'il ne sait rien; mais qu'il soit bien élevé, bien instruit; philosophe presque, fort expérimenté, encouragé par de bonnes récompenses dans sa vieillesse; qu'il fasse de bons bandages pour les ruptures; qu'il soit le confident et l'ami des soldats. Je parie ma tête qu'avec tout ce que j'écris ici depuis une heure, et de tout mon cœur, il n'y aura jamais plus de dix malades, un jour portant l'autre, à l'hôpital, et que l'hôpital ne coûtera pas cinquante ducats par an.

« Point tant de mercure, employé si légèrement, qu'il fait plus de mal que le mal même; plus de précaution dans la manière de l'administrer; point tant de sublimé corrosif; beaucoup d'eau en dehors et en dedans; des bains et de la tisane. Les pauvres malheureux ont bien de l'avance sur nous pour la guérison; ils sont toujours en régime.

« Qu'on visite les femmes et les filles du régiment. Que les chirurgiens des villes, menés par les curés mêmes, s'il le faut, qui devraient en faire une fonction pieuse, visitent les femmes et les filles un peu pauvres de leurs paroisses, sous prétexte que ce soit pour la sûreté et la santé des mariages, qu'on ne devrait pas permettre sans cela (1); on assurerait,

1. Le prince de Ligne a prévu jusqu'au certificat d'aptitude au mariage!

à l'abri de la sainte sévérité d'un sacrement qui devrait être aussi charmant qu'il est sacré, les amours des citoyens et des militaires; on ne les y encouragerait pas pour cela; mais il me semble que tant qu'on n'arrêtera pas ce penchant si doux, reçu en naissant, et mis en valeur quatorze ans après, on doit l'empêcher de faire au moins du mal, autre que celui de la société, qu'il dérange quelquefois; c'est du bas souvent qu'il arrive, il monte quelquefois jusqu'à la cour.

« Si dans tous les étages, les rangs et les pays, on prenait ces précautions, on verrait les roses et les lis à leur place : le paradis terrestre serait partout, car on aurait chassé le serpent. »

Après plus de cent années écoulées depuis que ces conseils pratiques furent édictés, le Prince de Ligne, *médecin amateur*, n'en remontrerait-il pas encore à tels des nôtres dûment diplômés?...

TABLE DES GRAVURES

LÉONARD DE VINCI, <i>d'après son portrait par lui-même.</i>	7
MICHEL ANGE	11
DESSINS DE MICHEL ANGE	15
LE PAPE LÉON X	19
DESSINS ANATOMIQUES DE LÉONARD DE VINCI	23
LÉONARD DE VINCI	29
CERVANTÈS	39
DESCARTES, <i>d'après la peinture de Fr. Hals</i>	57
ELISABETH, PRINCESSE PALATINE	61
MAISON NATALE DE DESCARTES	77
LA FONTAINE, <i>par Rigaud</i>	87
LES MÉDECINS (Fable XCIV)	93
BOCCACE	99
LE MÉDECIN TANT PIS ET LE MÉDECIN TANT MIEUX	104
MME DE SÉVIGNÉ (Ecole de Mignard)	107
FAGON	113
CHATEAU DES ROCHERS	117
MME DE GRIGNAN	129
HOMME DE QUALITÉ PRENANT DU CAFÉ	133
DAME DE QUALITÉ PRENANT DU CAFÉ	137
LABORATOIRE DES CAPUCINS DU LOUVRE	145
LES BAINS DE BOURBON L'ARCHAMBAULT	149
MARIE-LOUISE D'ORLÉANS	153
DENIS DIDEROT	159
D'ALEMBERT, <i>par Quentin-Latour</i>	163
MALOUIN	167

MARMONTEL	171
L'ENCYCLOPÉDIE	177
LE CHIMISTE ROUELLE	187
UN COMPTE D'APOTHIKAIRE DE ROUELLE	191
ANTOINE PETIT	193
SOPHIE DE MONNIER	201
MIRABEAU	209
AUTOGRAPHE DE MIRABEAU	217
COIFFURES DE L'ÉPOQUE	229
COIFFURE A LA BELLE POULE (1780)	241
TRIOMPHE DE LA PETITE VÉROLE	249
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE	259
L'ABBÉ PLUCHE	265
NEWTON	273
BUFFON	285
SÉBASTIEN MERCIER	297
MESMER	305
LE GRAND THOMAS	309
PROSPECTUS DU GRAND THOMAS	310
LE MARCHAND DE TISANE	313
PROSPECTUS ANTIVÉNÉRIEN	316
LES EMBARRAS DE PARIS	317
LES EMBARRAS DE PARIS	321
L'ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES	325
LE CIMETIÈRE DE CLAMART	329
MALADES DANS LE MÊME LIT	333
COIFFURES EXTRAVAGANTES	337
RAPPORT AUTOGRAPHE DE BERTHOLET	339
MAINE DE BIRAN	343
CABANIS	347
LES BAINS DE BARÈGES	359
LE PRINCE DE LIGNE	369
« MÉDECINS AMATEURS »	377

TABLE DES CHAPITRES

I. — LÉONARD DE VINCI, anatomiste et physiologiste	5
II. — CERVANTÈS, psychiâtre	35
III. — DESCARTES, médecin. Les origines de RENÉ DESCARTES	53
IV. — La curiosité scientifique de LA FONTAINE ..	85
V. — MME DE SÉVIGNÉ, médecin sans diplôme ..	105
VI. — DIDEROT et les sciences médicales	157
VII. — MIRABEAU, médecin consultant et puériculteur	197
VIII. — BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, <i>naturaliste et</i> médecin	257
IX. — Un physiologiste de la vie parisienne à la veille de la Révolution : SÉBASTIEN MERCIER	293
X. — MAINE DE BIRAN, psycho-physiologiste	341
ADDENDA, Les idées médicales du prince de Ligne	365

OUVRAGES DU DOCTEUR CABANÈS

Chaque volume in-16 jésus, illustré, broché : 20 francs

Les Indiscrétions de l'Histoire. — Six volumes. Chaque volume se vend séparément.

Mœurs intimes du Passé. — Huit volumes. Chaque volume se vend séparément.

Les Morts mystérieuses de l'Histoire. — Nouvelle édition revue et augmentée. Deux volumes. Chaque volume se vend séparément.

Légendes et Curiosités de l'Histoire. — Cinq volumes. Chaque volume se vend séparément.

Fous couronnés. — Un volume.

Folie d'Empereur. — Un volume.

Balzac ignoré. — Nouvelle édition revue et augmentée. — Un volume.

Marat inconnu. — Nouvelle édition. Un volume.

La Belle-Sœur du Grand Roi. — *Une Allemande à la Cour de France.* — *La Princesse Palatine.* — *Les petits talents du Grand Frédéric.* — *Un Médecin prussien dans les Salons romantiques.* — Un volume.

La Névrose révolutionnaire (en collaboration avec L. NASS). — Deux volumes. (Ces deux volumes ne se vendent pas séparément.)

L'Enfer de l'Histoire. — Deux volumes. (Chaque volume se vend séparément.)

Le Mal Héréditaire. — Deux volumes (Chaque volume se vend séparément.)

Dans les Couloirs de l'Histoire. — Un volume.

Les Enigmes de l'Histoire. — Un volume.

Grands Névropathes. — Deux volumes.

Les Evadés de la Médecine. — Un volume.

Le Cabinet secret de l'Histoire. — Nouvelle édition entièrement remaniée. Quatre volumes. Ces volumes ne se vendent pas séparément.

Souvenirs d'un Académicien sur la Révolution, le Premier Empire et la Restauration. — *Introduction et notes du D^r CABANÈS, suivies de la Correspondance de CH. BRIFAUT.* — 2 volumes illustrés, brochés... net 40 fr.
Ces volumes ne se vendent pas séparément.

L'Histoire éclairée par la Clinique. Leçons professées, en 1919-1920, à l'Institut des Hautes-Etudes de Bruxelles. Un volume in-8° broché, net 20 fr.

La Princesse de Lamballe intime, d'après les confidences de son médecin. — Un volume in-8° avec 132 illustrations..... net 20 fr.

Au Chevet de l'Empereur. — Un volume in-8° illustré..... 20 fr.

Dans l'Intimité de l'Empereur. — Un volume in-8° illustré..... 20 fr.